



Rapport annuel révisé
Candriam Sustainable

31 décembre 2023

Pour la distribution en et depuis la Suisse

*01.01.2023 – 31.12.2023
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-202950*



Candriam Sustainable

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice du 1er
janvier 2023 au 31 décembre 2023



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	25
État des actifs nets au 31 décembre 2023	28
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	35
Statistiques	42
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	49
Candriam Sustainable Bond Euro	55
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	66
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	73
Candriam Sustainable Bond Global	81
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	89
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	93
Candriam Sustainable Bond Impact	97
Candriam Sustainable Equity Children	101
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	104
Candriam Sustainable Equity Climate Action	107
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	110
Candriam Sustainable Equity EMU	113
Candriam Sustainable Equity Europe	116
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	120
Candriam Sustainable Equity Japan	123
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	126
Candriam Sustainable Equity US	131
Candriam Sustainable Equity World	135
Candriam Sustainable Money Market Euro	141
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	145
Autres notes aux états financiers	153
Informations supplémentaires non auditées	171
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	174



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Administrateurs

Annemarie ARENS
Independent Director

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Nadège DUFOSSE
Head of Asset Allocation
Candriam

Renato GUERRIERO
Deputy Chief Executive Officer (Global Development & Distribution)

Candriam

Koen VAN DE MAELE
Global Head of Investment Solutions
Candriam

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

Candriam Sustainable (ci-après la SICAV) est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Elle a été constituée à Luxembourg le 30 juin 2015 pour une durée illimitée et conformément à la législation du Grand-Duché de Luxembourg. La SICAV est soumise aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la « Loi du 10 août 1915 ») pour autant qu'elle n'en n'est pas exemptée par la Loi. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

La SICAV est inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectif (ci-après « OPC ») conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée, et à ses dispositions d'application (ci-après la « Loi »). La SICAV remplit les conditions prévues par la Partie I de la Loi et par la directive européenne 2009/65/CE.

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et les actifs sous gestion. Ce rapport inclut un état consolidé de l'actif net et un état consolidé des variations de l'actif net exprimés en EUR, le portefeuille d'investissements de chaque compartiment et le rapport du réviseur d'entreprises agréé. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, après la fin de chaque semestre, elle publie un rapport comprenant notamment l'état de l'actif net, l'état des variations de l'actif net de la période, l'évolution du nombre d'actions en circulation pour la période, la composition du portefeuille, le nombre d'actions en circulation et la valeur liquidative par action.

L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la SICAV se tient chaque année au siège social de la SICAV ou en tout autre lieu au Luxembourg tel que précisé dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toutes les assemblées générales des actionnaires sont envoyés à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins huit jours avant l'assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Si la législation locale l'exige, ces avis sont également publiés au Luxembourg et dans les pays où les actions de la SICAV sont autorisées à la commercialisation publique, dans tout journal choisi par le Conseil d'Administration.

L'exercice commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur liquidative par action de chaque compartiment, les prix de souscription, de rachat et de conversion de chaque catégorie d'actions de chaque compartiment sont disponibles auprès du siège social de la SICAV et des banques désignées pour fournir des services financiers dans les pays dans lesquels la SICAV est vendue.

Un état détaillé des mouvements du portefeuille peut être obtenu gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier

Aux **États-Unis**, en janvier et février 2023, les indicateurs économiques sont restés en grande majorité (à l'exception de l'immobilier résidentiel) plutôt positifs, malgré les relèvements précédents de la Réserve fédérale (la Fed). Le 1 février, l'institution a relevé son taux directeur de 25 points à 4,75 %. Plus de 700.000 emplois ont été au cours de ces deux mois. L'indice ISM du secteur des services s'élevait à 55,1 en février. Ces éléments ont fait passer le taux à dix ans au-dessus des 4 % début mars.

Toutefois, la fermeture par les autorités de la 16e plus grande banque américaine (Silicon Valley Bank) le 10 mars (suite à des sorties excessives de dépôts) et celle, quelques jours plus tard, de Signature Bank, ont suscité des craintes de contagion à d'autres banques de taille moyenne. La FDIC, en consultation avec la Réserve fédérale et le Trésor américain, a pu invoquer une « exception de risque systémique », ce qui lui a permis d'assurer tous les dépôts de ces deux banques (dépôts assurés (< 250.000 USD) et non assurés). Afin d'éviter un problème de liquidité et de contagion, la Fed ouvre une nouvelle facilité d'emprunt (BTFP - Bank Term Funding Program), dont la spécificité est que les obligations gouvernementales utilisées comme garantie sont évaluées au pair et non au prix du marché. Grâce au contrôle exercé par les autorités, le risque de contagion diminue et les tensions sur les marchés financiers s'atténuent. D'autre part, sous l'effet d'une atténuation des tensions au sein des chaînes d'approvisionnement et d'une baisse des prix de l'énergie et des métaux industriels, l'inflation totale enregistre une baisse constante au cours des premiers mois de l'année 2023 (5 % en mars 2023). Quant à l'inflation sous-jacente, elle stagne autour de 5,5 %. En effet, si l'inflation des biens ralentit, ce n'est pas le cas de la composante immobilière de l'inflation (plus de 30 % de l'IPC) et de celle des services non immobiliers. Par ailleurs, la croissance des salaires reste sensible et représente un facteur important dans le prix des services. C'est ce qui explique que malgré les évolutions survenues en mars, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base supplémentaires, le portant à 5 % le 22 mars. Fin mars, le taux à dix ans (à 3,48 %) était de 35 points de base inférieur à celui de fin 2022. Le marché actions a progressé de 7 %.

Au deuxième trimestre, le secteur manufacturier a connu (à l'instar du reste du monde) une croissance timide, tandis que le secteur des services a enregistré une progression soutenue. Plus de 600 000 emplois ont été créés au cours du trimestre, et dans le même temps la croissance des salaires et l'inflation sous-jacente n'ont connu qu'un faible ralentissement. En juin, le taux de chômage s'élevait à 3,6 %. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB a été de 0,5 % en glissement trimestriel, contre 0,6 % au premier trimestre. C'est la raison pour laquelle le 3 mai, la Fed a procédé à un nouveau relèvement de son taux directeur de 25 points de base, le portant à 5,25 %. Néanmoins, au cours de la réunion du FOMC du 14 juin, la Réserve fédérale a annoncé marquer une pause dans son cycle de resserrement monétaire. Cette situation vient soutenir la performance du marché boursier, qui a progressé (en particulier en juin) de 8,3 % au cours du trimestre, sous l'effet de l'engouement autour des entreprises du secteur de l'intelligence artificielle. Quant au taux à dix ans, il a progressé de 33 points de base, à 3,81 %. Au troisième trimestre, malgré un resserrement de 525 points de base (la dernière augmentation de 25 points de base a été décidée le 26 juillet) et la dégradation de la note de la dette américaine par Fitch au début du mois d'août, l'économie américaine a continué à créer plus de 650 000 emplois au cours du trimestre.

En septembre, le taux de chômage s'élevait à 3,8 %, l'indice ISM du secteur des services restait supérieur à 50 et, en règle générale, les autres indicateurs économiques étaient toujours positifs. Toutefois, en dépit de ces bons indicateurs, la Réserve fédérale a maintenu lors de sa réunion du 20 septembre son taux directeur à 5,5 %, l'estimant suffisamment restrictif. Ces évolutions incitent le marché à anticiper le fait que les États-Unis ne tomberont pas en récession, mais que la Fed maintiendra les taux à un niveau élevé plus longtemps, même si l'inflation sous-jacente est tombée à 4,1 % (en septembre). Sur le trimestre, le cours du pétrole, pris en étau entre l'absence de tout signe de récession aux États-Unis et les baisses de production de l'OPEP+, a continué à grimper. Le baril de Brent et le baril de WTI ont franchi la barre des 90 dollars à la fin du mois de septembre (contre 70 dollars environ début juillet). Tout cela a fait grimper le taux à dix ans à 4,57 % fin septembre, en hausse de 77 points de base par rapport à la fin du mois de juin. Pendant cette même période, le marché boursier a chuté de 3,6 %, en réaction à la forte hausse des taux d'intérêt.

Début octobre, le marché du travail et l'activité dans le secteur des services sont restés dynamiques. À la fin du mois d'octobre, la croissance du PIB au troisième trimestre a été annoncée à 1,2 % en glissement trimestriel (c'est le cinquième trimestre consécutif de croissance supérieure à 2 % en glissement trimestriel sur une base annualisée). Dans ce contexte, et avec une prime de risque sur les obligations en forte hausse, le rendement à dix ans est proche de 5 %. Pourtant, au début du mois de novembre, les marchés avaient été amenés à penser (en raison de créations d'emplois atteignant péniblement 100 000, de taux hypothécaires supérieurs à 8 % et de chiffres ISM un peu plus faibles) que l'activité pourrait ralentir plus fortement que prévu et que la Réserve fédérale pourrait baisser son taux directeur plus rapidement qu'elle ne l'avait envisagé. Le taux à dix ans a ainsi été tiré vers le bas. Ce mouvement s'est amplifié à la mi-décembre à l'occasion de la dernière réunion de la Réserve fédérale, lorsque son gouverneur a délivré un message plus « dovish » (accommodant) et que les projections concernant le taux des fonds fédéraux pour 2024 ont été revues à la baisse par rapport à celles du mois de septembre. Au bout du compte, après ce rebond des obligations, le rendement à dix ans termine l'année à 3,87 %, soit trois points de base de plus que fin 2022. L'indice S&P500 a terminé l'année 2023 à 4770, en hausse de 24,2 % sur l'année, notamment grâce à une hausse de 11,2 % au quatrième trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier (suite)

Dans la **zone euro**, au premier trimestre 2023, tandis que l'inflation totale (qui s'élevait à 6,9 % en mars) baisse constamment depuis son pic d'octobre 2022, l'inflation sous-jacente augmente progressivement (de 5,7 % en mars), dans un contexte où le marché du travail est toujours tendu. Le taux de chômage est de 6,5 % et la croissance des salaires est forte. En outre, la baisse des prix du gaz se poursuivant, les perspectives de croissance ont été réévaluées à la hausse, tout comme les anticipations de taux terminaux par la Banque centrale européenne (BCE). Le 2 février, l'institution a relevé son taux directeur de 50 points à 3 %. Malgré les évolutions observées au sein du système bancaire américain, la BCE a encore relevé son taux directeur de 50 points de base (à 3,5 %) lors de sa réunion du 16 mars.

Comme le souligne Christine Lagarde, le secteur bancaire européen est résilient, bien capitalisé et ne présente aucun problème de liquidité. L'autre raison est la dernière prévision macroéconomique de la BCE qui montre que l'inflation restera probablement trop élevée pendant trop longtemps. Au cours du week-end des 18 et 19 mars, la Banque nationale suisse et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers organisent la prise de contrôle du Crédit Suisse par UBS. Finalement, fin mars, le taux à dix ans allemand a baissé de 27 points de base par rapport à fin 2022, pour atteindre 2,3 %. Le marché actions a progressé de 11,9 %. Au cours du deuxième trimestre, bien que l'indice PMI du secteur manufacturier et celui des services se soient détériorés, ce dernier s'est maintenu au-dessus de 50. Par rapport au début de l'année, la confiance des consommateurs s'améliore, mais elle est plus hétérogène parmi les pays de la zone euro. Le marché du travail, quant à lui, reste dynamique. Avec une progression des salaires de l'ordre de 5 %, la hausse de la masse salariale permet d'envisager une hausse du pouvoir d'achat à mesure que l'inflation diminue. Même si le ralentissement de l'inflation totale se poursuit (5,5 % en juin), l'inflation sous-jacente affiche une plus grande rigidité à la baisse (5,5 % en juin). De ce fait, la BCE a relevé son taux directeur deux fois (le 4 mai et le 15 juin, respectivement), à hauteur de 25 points de base chaque fois. Fin juin, le taux directeur de la BCE s'élevait à 4 %, le taux à dix ans allemand était de 2,39 % et le marché boursier avait progressé de 1,0 % sur le trimestre.

Au cours du troisième trimestre, en dépit de différences de dynamiques nationales entre la zone euro et les États-Unis, les taux européens se sont alignés sur les taux américains tout au long du trimestre, mais avec une amplitude moindre. Certes, l'inflation diminue, mais elle reste élevée (4,3 % en septembre) et l'inflation sous-jacente ralentit encore plus lentement (4,5 %). Voilà pourquoi la BCE a encore relevé les taux à deux reprises ce trimestre (une première fois le 27 juillet, à 4,25 %, et la deuxième le 14 septembre, à 4,5 %). Dans cet environnement de taux d'intérêt plus élevés, l'activité économique est ralentie. Alors que dans la zone euro, l'indice PMI du secteur manufacturier est inférieur à 50 depuis quatorze mois, celui des services est également passé sous ce seuil au mois d'août. Il est de plus en plus clair que la croissance de la zone euro sera au mieux timide, d'autant que les réductions de production des pays de l'OPEP+ pèsent sur le prix du pétrole Brent. En effet, la croissance du PIB au troisième trimestre a enregistré une baisse de 0,1 % en glissement trimestriel. Au final, entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2022, le PIB de la zone euro a progressé de 0,1 % seulement. Même si elle a été partiellement compensée par des aides publiques, la principale raison de cette faible croissance est le choc énergétique, qui a lourdement pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'activité des entreprises. Seul élément réellement positif de l'économie de la zone euro : un marché du travail qui reste dynamique. En effet, le taux de chômage reste faible (à 6,5 % en septembre) et la progression des salaires reste relativement élevée. Cela permet de préserver la consommation des ménages et de soutenir la croissance. Globalement, le taux à dix ans allemand a progressé de 42 points de base, à 2,81 %. La Bourse a cédé 4,6 % sur la même période.

Le quatrième trimestre a été marqué par des indices PMI qui se sont encore dégradés dans le secteur manufacturier comme dans celui des services (l'indice composite s'est établi à 47 en moyenne sur le trimestre). Mais la baisse de l'inflation et la hausse continue des salaires devraient permettre aux ménages de retrouver du pouvoir d'achat. Fin octobre, les rendements à dix ans allemands ont suivi la tendance des rendements américains, frôlant les 3 %. La faiblesse de la croissance suscite, comme aux États-Unis, une anticipation de baisse plus rapide des taux directeurs de la BCE, en particulier parce que les chiffres de l'inflation et de l'inflation sous-jacente du mois de novembre sont en baisse, à 2,4 % et 3,5 % respectivement. Lors de la dernière réunion de la BCE, sa Présidente a pourtant indiqué que ce n'était pas le moment de baisser les taux directeurs. En fait, le marché du travail reste dynamique et la croissance des salaires est toujours relativement élevée, ce qui se répercute sur les prix des services, notamment. Au bout du compte, après le rebond des obligations, le rendement à dix ans termine l'année à 2 %, soit 56 points de base de moins que fin 2022. Le marché boursier a terminé 2023 en hausse de 16 % sur l'année, grâce à une progression de 7,5 % au quatrième trimestre.

Candriam Sustainable Bond

Environnement de marché

Les marchés obligataires ont été très volatils en 2023, alternant entre une période « risk-off » (sans risque) au cours du premier trimestre (sous l'effet des turbulences du secteur bancaire) et la forte exubérance du quatrième trimestre (au moment même où les banques centrales laissaient entrevoir des baisses de taux potentielles). D'une manière générale, toutes les classes d'actifs à revenu fixe ont généré une performance positive, avec en tête les classes d'actifs spread (Investment Grade (IG), High Yield (HY) et Emerging Debt). Les données macroéconomiques semblent témoigner d'une certaine résilience aux États-Unis, mais sont moins positives au niveau de l'Union européenne. Au cours du premier semestre, les marchés ont subi de forts remous dans le secteur bancaire, avec la faillite de SVB et du Crédit Suisse. Malgré la gravité de l'événement, la réaction immédiate de la Banque centrale a permis d'éviter la propagation du risque à l'ensemble du secteur financier. Dans les pays émergents, la croissance a été modeste, celle de la Chine ayant été décevante tout au long de l'année. Le risque géopolitique reste omniprésent, que ce soit avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine ou avec le conflit qui secoue le Moyen-Orient. Et malgré tout, les niveaux d'inflation ont continué à baisser (en particulier l'inflation sous-jacente), avec la stabilisation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les banques centrales ont continué à adopter un ton « hawkish » (restrictif) tout au long de l'année, mais face au recul de l'inflation, elles ont annoncé que des baisses de taux étaient envisageables en 2024. Les marchés du crédit ont continué à être soumis à une forte pression tout au long de l'année ; dans le même temps les fondamentaux ont été mitigés et la volatilité a été omniprésente, même si les marchés du crédit « Investment Grade » et du « High Yield » ont finalement affiché des rendements positifs importants. La dette émergente a par ailleurs considérablement augmenté durant les deux derniers mois de l'année. De plus, nous avons assisté à une dispersion croissante, la dette des pays émergents notée CCC ayant généré des rendements bien élevés que le reste des marchés.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Obligations d'État

L'année 2023 a commencé par un espoir pour les investisseurs : après une année 2022 éprouvante qui a vu des pertes quasiment sans précédent sur de nombreux marchés d'obligations souveraines, le pire était derrière eux. Des deux côtés de l'Atlantique, l'année a commencé par des taux d'inflation qui étaient certes en baisse par rapport aux sommets atteints mi-2022, mais qui restaient largement supérieurs aux seuils que les banques centrales pouvaient raisonnablement accepter. Finalement, la Réserve fédérale américaine (FED) a été obligée de remonter les taux quatre fois (de 4,5 % à 5,5 %), tandis que la Banque centrale européenne (BCE), qui a dû faire face à des taux d'inflation globale encore plus élevés, a augmenté les taux six fois pour un total cumulé de 2 %, ce qui a fait passer le taux principal de refinancement de 2,0 % à 4,0 %. La Bank of England (BoE), comme ses homologues d'Europe continentale et des États-Unis, a elle aussi relevé les taux à cinq reprises, ce qui a porté le taux de base de 3,5 % à 5,25 %. Sans surprise, le Japon a été la grande exception parmi les marchés du G4. En effet, la Bank of Japan (BoJ) a accueilli favorablement les chiffres plus élevés de l'indice IPC, qui ont permis au pays d'échapper à la spirale déflationniste grâce à la croissance des salaires. Avec un taux d'intérêt directeur qui reste obstinément bloqué à -0,10 % depuis 2015, les taux réels du Yen sont entrés en territoire très négatif. Pourtant, la BoJ n'est pas restée inactive et a commencé à assouplir en douceur sa politique YCC de contrôle de la courbe des rendements.

La trajectoire des rendements des obligations d'État est restée, comme il fallait s'y attendre, largement tributaire de l'inflation et d'autres données économiques, ainsi que des annonces et discours des banques centrales à ce sujet. Avec un taux à 10 ans américain de 3,74 % en début d'année, les relèvements successifs des taux de la FED ont apparemment eu l'effet escompté, car l'inflation globale a rapidement reculé pour se situer aux alentours de 3,5 % en milieu d'année. Après avoir été essentiellement compris entre 3,5 % et 4,0 % pendant la première moitié de l'année, le taux de référence à 10 ans a franchi cette limite et est resté constamment au-dessus de ce seuil jusqu'aux dernières semaines de décembre. Les taux ont notamment atteint leur sommet après l'annonce, par la Fed, de sa probable dernière hausse du cycle. La rhétorique restrictive de la Fed, son discours « à la hausse, pendant plus longtemps » et le maintien de résultats économiques étonnamment positifs ont fait bondir les rendements. En octobre, le seuil psychologiquement critique des 5 % a même failli être franchi, avant que les marchés ne prennent peur et ne fassent marche arrière. Ensuite, en novembre et décembre, une remontée impressionnante et rapide des taux a été observée. Le taux à 10 ans a terminé l'année à 3,88 % (soit à peine plus haut qu'en début d'année, mais cela reste un rendement positif grâce à des niveaux de portage décents).

L'évolution des taux en euros a été pratiquement similaire, même si, en l'absence d'une dynamique économique similaire à celle des États-Unis, les marchés ont réagi de manière plus directe à la dernière hausse de septembre, avec une chute des taux à 2 ans et à 10 ans peu de temps après. La Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a clairement évoqué l'affaiblissement des perspectives de croissance dans la zone euro, ce que les marchés n'ont pas hésité à interpréter comme un signal « dovish ». L'inflation a poursuivi sa décélération au cours de l'année, avec l'estimation de novembre qui a surpris à la baisse, confortant ainsi les anticipations de réduction des taux pour 2024. Le taux à 10 ans allemand se situait à 2,44 % au début de l'année et à 2,97 % en octobre, avant d'enregistrer une remontée et une baisse rapides et de terminer l'année à 2,02 %. Parmi les émetteurs de la zone euro, les pays périphériques ont déjoué les craintes de voir des taux plus élevés peser trop lourdement sur les budgets. Bien qu'assez volatil, le spread BTP-Bund était à son plus haut niveau en début d'année, à environ 208 points de base, et a terminé l'année à 166 points de base.

Au Royaume-Uni, en décidant d'augmenter les taux de 25 points de base au-dessus de ceux de la BCE, la BoE s'est rangée dans le camp des « dovish », étant donné que l'inflation britannique a toujours été plus élevée que celle de la zone euro. La prudence relative des décideurs politiques s'explique toutefois, du moins en partie, par la faiblesse persistante de l'économie et par une répercussion plus directe des taux directeurs sur les ménages, à travers des prêts hypothécaires à plus court terme. En définitive, le Gilt de référence à 10 ans a suivi à peu près la même trajectoire que ses équivalents américains et européens. Au départ à 3,65 %, il a atteint un sommet peu après la dernière hausse de la BoE en août, à 4,74 %. Ensuite, nous avons assisté à un déclin progressif, puis assez rapide à partir d'octobre, pour clôturer l'année à 3,53 %.

Seule à l'avoir fait parmi les banques des grandes économies mondiales, la BoJ a maintenu son taux directeur à -0,10 %, ce qui vaut au Japon d'être la seule économie à continuer d'afficher un taux négatif. Elle a toutefois opéré un changement majeur pendant la réunion de juillet, en décidant d'assouplir sa politique YCC de contrôle de la courbe des rendements. Certes, elle a maintenu le rendement cible officiel de 0 % pour les obligations d'État à 10 ans japonaises ; en revanche, la fourchette dans laquelle la banque autorise désormais la négociation de ces instruments constitue le grand changement du programme : en effet, cette fourchette a été assouplie par le biais de plusieurs ajustements de politique. Et ce changement n'a pas manqué de produire l'effet escompté. Alors que le taux de référence à 10 ans s'est négocié dans la fourchette très étroite comprise entre 0,22 % et 0,5 % pendant les sept premiers mois de l'année, il a atteint un niveau record de 0,95 % en novembre, avant de suivre la tendance des taux américains et européens et de se redresser jusqu'à la fin de l'année, où il s'est établi à 0,61 %.

Obligations indexées sur l'inflation

Après avoir atteint en 2022 des niveaux record sur plusieurs décennies, les taux d'inflation aux États-Unis et dans la zone euro ont entamé une tendance à la baisse dès le début de l'année 2023, en particulier aux États-Unis. Fin 2022, l'IPC de base s'élevait à 9,2 % dans la zone euro et à 6,5 % aux États-Unis. En raison des résultats économiques plus solides aux États-Unis, l'IPC de la zone euro a terminé l'année à un niveau inférieur à celui des États-Unis, à savoir 2,9 % contre 3,4 %. Dans les deux économies, les hausses des prix de base (hors alimentation et énergie) ont été moins marquées. Les chiffres clés ont terminé l'année à des niveaux plus élevés que les indicateurs d'ensemble (bien qu'ils aient plafonné à un seuil inférieur), ce qui laisse supposer que l'économie a intégré un niveau considérable d'augmentation des prix par le biais, entre autres, des augmentations de salaires.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Obligations indexées sur l'inflation (suite)

Les banques centrales auront probablement été confortées dans leur propre crédibilité, voyant les attentes du marché vis-à-vis de l'inflation se rapprocher de leurs propres objectifs pendant l'année. Les points morts d'inflation américains à 10 ans ont commencé l'année à 2,41 %, tandis que leurs équivalents dans la zone euro (Allemagne, France métropolitaine et Italie) étaient tous proches de 2,3 %. Sous l'effet conjugué de résultats économiques solides et de signes d'incertitude élevés, les marchés ont connu un pic initial à 3,08 % et environ 2,6 % en février/mars, respectivement, avant de retomber rapidement à leurs niveaux du début de l'année. Après des transactions relativement stables pendant la plus grande partie des deuxième et troisième trimestres, les points morts d'inflation ont suivi la tendance des taux nominaux entre octobre et la fin de l'année. Le point mort d'inflation américain à 10 ans a terminé l'année à 2,17 %, tandis que les niveaux de la zone euro se situaient entre 1,82 % (Italie) et 2,06 % (France métropolitaine). Cette évolution reflète et confirme le virage « dovish » des banques centrales vers la fin de l'année.

La convergence des points morts d'inflation à 5 ans et à 10 ans dans la zone euro vient renforcer ce constat. Alors que les points morts d'inflation à 5 ans avaient commencé l'année à des niveaux beaucoup plus élevés (traduisant un certain scepticisme sur la capacité de la BCE à contenir l'inflation à court et moyen terme), l'écart entre les deux s'est inversé à la fin de l'année (le point mort à 5 ans étant plus bas que le point mort à 10 ans, plus incertain).

Investment Grade Corporate

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été très positive pour la classe d'actifs Euro Investment Grade, mais elle a aussi été marquée par une forte volatilité, en particulier au cours du premier semestre, au moment où les banques centrales relevaient leurs taux d'intérêt. Par ailleurs, des problèmes spécifiques sont intervenus dans le secteur bancaire, SVB et Crédit Suisse ayant provoqué une forte volatilité sur les marchés, même si les turbulences n'ont été que de courte durée. Au deuxième semestre, cependant, les banques centrales ont semblé marquer une pause (la FED en particulier) et ont déclaré que les niveaux d'inflation avaient atteint leur sommet. Dans ce contexte, les marchés « Investment grade » ont enregistré des performances positives (mais volatiles) et, après la volatilité du mois d'octobre (alimentée en partie par le contexte géopolitique au Moyen-Orient), ils se sont nettement redressés. En effet, les deux derniers mois ont été très positifs pour cette classe d'actifs, grâce à la surprenante attitude « dovish » de la FED, qui a conservé des taux constants, sans pour autant contrecarrer les attentes du marché concernant la fin des hausses de taux. Dans la zone euro, les marchés tablent sur des baisses de taux de la BCE de plus de 160 points de base en 2024 et sur une première baisse dès avril 2024. Les fondamentaux des émetteurs « Investment grade » ont résisté, même si certains bouleversements sont apparus et que la dispersion s'est matérialisée sur divers segments. L'émission est restée forte, avec une entrée importante de sociétés financières sur les marchés au premier semestre de l'année. Globalement, l'indice Euro investment grade Corporate a affiché une performance de +8,2 %, et des rendements ayant fortement baissé pour atteindre 3,5 % (contre 4,2 %) au cours de l'année. Les spreads ont été extrêmement volatils, atteignant 195 points de base en mars (contre 167 points de base au début de l'année), avant de retomber à des niveaux serrés d'environ 135 points de base à la fin de l'année.

La volatilité est restée une constante au cours de ce premier trimestre 2023 : en effet, le mois de janvier a bénéficié de l'exubérance du quatrième trimestre 2022, tandis que les mois de février et mars ont vu le retour des périodes de positionnement « risk-off » (sans risque). Vers la fin du mois de mars 2023, les marchés Investment Grade ont à nouveau connu un rebond à la suite d'un discours moins restrictif de la part des banques centrales. Dans l'ensemble, les spreads sont restés stables (à 168 points de base), mais la volatilité a été forte : en effet, le point le plus bas (début février, lorsque les spreads étaient à 140 points de base) contrastait avec le pic enregistré le 20 mars (à 195 points de base). Les rendements se sont comportés de façon similaire, passant de 3,6 % à 4,4 %, avant de s'établir à 4,2 % à la fin du trimestre. Le rebond de janvier a été motivé par la conjonction suivante : baisse de l'inflation aux États-Unis, réouverture inattendue de la Chine et recul des prix de l'énergie en Europe. En mars, les spreads de crédit se sont fortement élargis sous l'effet de la crise financière induite par la faillite de SVB et du Crédit suisse ; les taux sont remontés en mars, les investisseurs se tournant vers des actifs à faible risque. La BCE et la FED ont toutes deux annoncé qu'elles étaient prêtes à injecter des liquidités au moyen de guichets d'escompte, afin de préserver la stabilité financière, même si chacune d'entre elles a réaffirmé son intention de lutter contre l'inflation. Les résultats du quatrième trimestre ont été satisfaisants, alors que les attentes étaient faibles et que les analystes anticipaient déjà des baisses de bénéfices plus importantes pour les résultats suivants. Les entreprises ont pour la plupart réussi à dépasser les attentes, mais la surprise a été de faible ampleur. En revanche, certaines grandes entreprises comme Intel, Microsoft, 3M et Kimberly-Clark ont manqué leurs objectifs et émis des prévisions décevantes. Sur les deux premiers mois du trimestre, le marché primaire a été particulièrement actif : les entreprises ont commencé à concentrer leurs efforts sur la fixation des taux, notamment dans le secteur financier, où l'offre a été dominée par des sociétés financières qui profitaient du resserrement, avec un volume total d'émissions supérieur de plus de 50 % au volume de janvier 2022. L'augmentation de l'offre a été bien absorbée par le marché, puisque la demande des investisseurs a dépassé l'offre et que les émissions à plusieurs tranches de plus courte durée ont été les plus sursouscrites.



Rapport du Conseil d'Administration

La volatilité s'est poursuivie sur les marchés « Investment Grade », qui ont réalisé un deuxième trimestre relativement positif (+0,45%) en dépit de la hausse des taux et d'une situation macroéconomique globalement fragile dans le secteur privé. Le mois de juin a été marqué par une forte contraction des spreads après la signature de l'accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Effectivement, le mois a connu un peu de répit, car la Fed a commencé par un « bond » restrictif, indiquant qu'elle pourrait avoir besoin d'augmenter à nouveau les taux lors de la prochaine réunion, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre que les hausses précédentes produisent leurs effets. En Europe, la BCE a poursuivi ses hausses à un rythme similaire de 25 points de base, faisant passer les taux à 3,5 %. Dans ce contexte, les actifs à risque se sont bien comportés, aidés en cela par la baisse de la volatilité des taux et de l'inflation partout dans le monde, à l'exception du Royaume-Uni. Pour les banques centrales des marchés développés, le mois de juin a été extrêmement chargé. À Sintra, les dirigeants de la BCE, de la Fed et de la BoE ont partagé le même ton restrictif. À l'inverse, le gouverneur de la BoJ Kazuo Ueda a adopté un ton plus accommodant. Le Président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, a déclaré que la Fed n'écarterait pas le scénario de deux hausses consécutives et qu'il ne voyait pas les niveaux d'inflation aux États-Unis revenir à 2 % en 2023 ou en 2024. Par ailleurs, la Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a ajouté que la Banque centrale avait encore beaucoup à faire et devrait très probablement augmenter les taux en juillet, tandis que Andrew Bailey, le Gouverneur de la BoE (qui avait déjà augmenté les taux de 0,5 % en juin) a expliqué que l'inflation au Royaume-Uni continuait de se faire durement sentir. Malgré le contexte macroéconomique incertain et la tourmente post-SVB/CSG en mars, la perception du marché s'est progressivement améliorée concernant les banques, comme en témoigne le mois de mai (qui est le deuxième mois le plus chargé de l'année après janvier) et la réouverture du marché AT1 en juin. Les résultats des banques ont été scrutés par le marché, avec une volatilité importante autour des communications actualisées sur leurs dépôts. Le secteur de la consommation a connu un bon trimestre : les hausses de prix des produits alimentaires et des boissons n'ont pas eu d'incidence majeure sur les volumes. D'un autre côté, les importantes lacunes et les prévisions décevantes de certaines grandes entreprises (Maersk, UPS et Estée Lauder) donnent à penser que les estimations de bénéfices des prochains trimestres pourraient être revues à la baisse. Au niveau de l'offre, les banques ont déjà répondu à environ deux tiers des besoins de financement pour 2023. En ce qui concerne les valeurs non financières, l'activité sur le marché primaire a été plus forte en glissement annuel au premier semestre 2023, tant sur le segment Investment Grade (IG) que sur le segment High Yield (HY), et notamment au deuxième trimestre, malgré un démarrage du trimestre en demi-teinte (surtout sur le segment senior EUR). Parallèlement, le marché hybride a de nouveau été dynamique aux mois de mai et juin, grâce aux secteurs des services aux collectivités et des TMT, après trois mois de faible activité. Dans l'ensemble, les spreads se sont un peu contractés (passant de 168 à 161 points de base), mais la volatilité a été importante : le point bas (à la mi-avril, où les spreads étaient de 154 points de base) contrastait fortement avec le pic observé à la mi-mai, à 172 points de base. Les rendements ont toutefois évolué à la hausse en règle générale (suivant en cela les hausses de taux), pour terminer le mois à 4,4 % .

Les marchés Euro Investment grade ont une fois de plus été ébranlés, parvenant difficilement à dégager un trimestre positif au T3 (+0,3 %) malgré la hausse des taux et la fragilité de la situation macroéconomique générale. Le début du trimestre a été dominé par une situation macroéconomique relativement résistante, en particulier aux États-Unis, avec un scénario d'atterrissage en douceur qui a commencé à prendre de l'importance. Les chiffres de l'inflation ont sensiblement baissé, bien qu'ils soient encore très éloignés des objectifs à long terme de la Banque centrale ; par conséquent, la politique monétaire est restée restrictive, et des hausses de taux ont eu lieu en juillet aux États-Unis et au sein de l'UE. La fin du trimestre a été marquée par une augmentation des taux (le taux américain à 10 ans atteignant 4,5 %) en raison de la hausse des cours des matières premières et du dynamisme du marché du travail aux États-Unis. Alors que les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, le mois de septembre a connu une forte volatilité. Au départ, les spreads se sont d'abord fortement contractés pour atteindre 144 points de base (contre 154 points de base), en raison du recul de l'inflation et d'un climat généralement plus positif. Toutefois, la menace de paralysie du gouvernement américain et les prises de décisions restrictives des responsables politiques de la FED ont fait remonter les spreads à plus de 150 points de base. En termes de fondamentaux, les rapports montrent que certaines entreprises ont eu plus de mal que d'autres à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs (c'est le cas d'Unilever, de LVMH, de Reckitt Benckiser, de Heineken, notamment). La pression sur les prix devrait s'atténuer d'ici la fin de l'année, mais il est probable que la dispersion augmente quand les marchés évalueront quelles sont les entreprises qui disposent réellement d'un pouvoir de fixation des prix et qui sont à même de maintenir leurs marges. Le marché primaire a été calme en raison de la période de blocage (lock-up period) imposée par la saison de publication des résultats, ainsi que par la saison estivale. Toutefois, quelques transactions ont été réalisées sur le marché aux alentours de fin août. Les marchés secondaires sont restés tendus, avec en général une faible liquidité pour les offres du marché monétaire et les offres à court terme. Le mois de septembre a été exceptionnellement actif, les banques et les pays ayant profité de la stabilité de ce contexte et des spreads serrés. Quelque 57 milliards d'euros ont été émis sous forme de crédit IG, et les primes d'émission ont atteint en moyenne 15 points de base pour des carnets qui ont été souscrits plus de deux fois.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Investment Grade Corporate (suite)

Pendant le quatrième trimestre 2023 (en particulier en novembre et décembre), une forte exubérance a gagné les marchés financiers, car ils anticipaient un revirement « dovish » des banques centrales en raison du recul de l'inflation et des résultats du rapport NFP. Au mois d'octobre, les courbes de rendement des bons du Trésor ont poursuivi leur pentification aux États-Unis et en Europe, sous l'effet notamment des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et de la résistance exceptionnelle de leur marché du travail. Les responsables de la FED ont pris note de la hausse constante des taux à long terme, estimant que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme avaient fait une partie du dur labeur pour le compte de la Réserve fédérale. Dans le même ordre d'idées, de l'autre côté de l'Atlantique, alors que l'impact différé du resserrement des conditions financières se répercute de plus en plus sur l'économie et les marchés, la BCE a elle aussi décidé de ne pas modifier les taux et a affiché une attitude « dovish », Mme Lagarde ayant mentionné à plusieurs reprises et de manière explicite le net ralentissement de la croissance économique. Mais en novembre, la situation a brusquement évolué : les marchés ont commencé à anticiper de manière assez agressive les baisses de taux pour 2024. Une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'économie a montré certains signes de ralentissement, malgré une croissance supérieure aux prévisions au troisième trimestre (5,2 %). Les banques ont continué à limiter le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Au sein de l'UE, l'inflation globale a ralenti au-delà des attentes des décideurs politiques (à 2,4 %), même si l'inflation sous-jacente reste largement supérieure à l'objectif de la BCE, à savoir 3,6 %. Au troisième trimestre en Allemagne, l'économie s'est contractée, sous l'effet d'une baisse des dépenses des ménages. La BCE a toutefois laissé entendre qu'elle s'attendait à un rebond temporaire des chiffres de l'inflation en raison d'effets sous-jacents, étant donné que les prix élevés de l'énergie à partir de l'automne 2022 ne sont plus pris en compte dans les données. Elle a ajouté que la zone euro évitera probablement une récession, car l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs pourra être à l'origine d'un rebond. Les marchés Euro Investment Grade ont enregistré un trimestre positif (+5,5 %), les spreads ayant diminué (passant de 151 points de base à 136 points de base), surtout en novembre et décembre. Les rendements ont subi une compression beaucoup plus forte, puisqu'ils sont passés de niveaux élevés (4,5 %) à 3,6 %, ce qui représente malgré tout un niveau supérieur à celui des 10 dernières années. La saison de publication des résultats s'est caractérisée par une grande dispersion, et une part importante de sociétés (à la fois sur les segments IG et HY) n'a pas répondu aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges. Les marchés ont constaté que Walmart, Burberry, Nordstrom et BASF avaient émis des prévisions prudentes et des avertissements sérieux. Les marchés ont aussi constaté que les valeurs cycliques procédaient à des coupes dans les dépenses d'investissement et que les émetteurs des secteurs industriel et manufacturier diminuaient leurs coûts d'exploitation par le biais de licenciements.

High Yield Corporate

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été très positive pour la classe d'actifs High Yield, mais elle a aussi été marquée par une forte volatilité, en particulier au cours du premier semestre, au moment où les banques centrales relevaient leurs taux. Par ailleurs, des problèmes spécifiques sont intervenus dans le secteur bancaire, SVB et Crédit Suisse ayant provoqué une forte volatilité sur les marchés, même si les turbulences n'ont été que de courte durée. Au deuxième semestre, cependant, les banques centrales ont semblé marquer une pause (la FED en particulier) et ont déclaré que les niveaux d'inflation avaient atteint leur sommet. Dans ce contexte, les marchés « High Yield » ont enregistré des performances stables et, après la volatilité du mois d'octobre (alimentée en partie par le contexte géopolitique au Moyen-Orient), ils se sont nettement redressés. En effet, les deux derniers mois ont été très positifs pour cette classe d'actifs, grâce à la surprenante attitude « dovish » de la FED, qui a conservé des taux constants, sans pour autant contrecarrer les attentes du marché concernant la fin des hausses de taux. Dans la zone euro, les marchés tablent sur des baisses de taux de la BCE de plus de 160 points de base en 2024 et sur une première baisse dès avril 2024. Les fondamentaux des émetteurs « High Yields » ont résisté, même si certains bouleversements sont apparus et que la dispersion s'est matérialisée sur divers segments. En effet, nous avons remarqué que sur un marché aux rendements positifs, le secteur de l'immobilier avait beaucoup souffert. Les valeurs techniques ont été plutôt positives, car la faiblesse de l'offre et des marchés primaires (qui constituent une source de soutien) a été renforcée par un grand nombre de valeurs montantes sur le segment Euro High Yield, alors que les fondamentaux ont été plus mitigés sur le segment USD High Yield. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Global High Yield BB/B 3 % Constrained (couvert), excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +9,7 %, les rendements s'étendant largement à 7 % (contre 8,2%) au cours de l'année. Les spreads ont été extrêmement volatils, atteignant 472 points de base en mars, avant de retomber à des niveaux extrêmement serrés d'environ 316 points de base à la fin de l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

High Yield Corporate (suite)

La volatilité est restée une constante au cours de ce premier trimestre 2023 : en effet, le mois de janvier a bénéficié de l'exubérance du quatrième trimestre 2022, tandis que les mois de février et mars ont vu le retour des périodes de positionnement « risk-off » (sans risque). Vers la fin du mois de mars 2023, les marchés High Yield ont à nouveau connu un rebond à la suite d'un discours moins restrictif de la part des banques centrales. Dans l'ensemble, les spreads ont connu une certaine contraction (de 442 points de base à 412 points de base), mais la volatilité a été forte : en effet, le point le plus bas (le 7 mars, lorsque les spreads étaient à 347 points de base) contrastait avec le pic enregistré le 20 mars (à 485 points de base). Les rendements se sont comportés de façon similaire, passant de 6,1% à 7,1%, avant de s'établir à 6,7% à la fin du trimestre. Le rebond de janvier a été motivé par la conjonction suivante : baisse de l'inflation aux États-Unis, réouverture inattendue de la Chine et recul des prix de l'énergie en Europe. En mars, les spreads de crédit se sont fortement élargis sous l'effet de la crise financière induite par la faillite de SVB et du Crédit suisse ; les taux sont remontés en mars, les investisseurs se tournant vers des actifs à faible risque. La BCE et la FED ont toutes deux annoncé qu'elles étaient prêtes à injecter des liquidités au moyen de guichets d'escompte, afin de préserver la stabilité financière, même si chacune d'entre elles a réaffirmé son intention de lutter contre l'inflation. Sur le plan des fondamentaux, les chiffres du quatrième trimestre 2022 ont été meilleurs que ce que l'on pouvait craindre. Toutefois, des bouleversements apparaissent au niveau des notations les plus basses et les perspectives sont très incertaines. En ce qui concerne les valorisations, les rendements ont conservé une relative attractivité, bien que les spreads ne soient pas encore adéquats pour les risques en présence. Quant aux valeurs techniques, elles restent solides en Europe, où les flux sortants sont limités et l'offre très négative, tandis que la tendance se renverse aux États-Unis (avec des flux sortants importants et une offre qui se redresse lentement). Netflix a finalement été reclassé Investissement grade par Moody's au terme de deux années, avec des perspectives positives. Côté négatif, le secteur de l'immobilier est resté sous pression, puisque les investisseurs s'interrogent sur les valorisations et les profils de liquidité.

Après un début d'année volatile, les marchés Euro High Yield ont affiché un deuxième trimestre positif (+1,6 %) malgré la hausse des taux et une situation macro-économique globalement fragile dans le secteur privé. Les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, mais juin a été marqué par une forte contraction des spreads après la signature de l'accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Ce mois a connu un peu de répit, car la Fed a commencé par un « bond » restrictif, indiquant qu'elle pourrait avoir besoin d'augmenter à nouveau les taux lors de la prochaine réunion, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre que les hausses précédentes produisent leurs effets. En Europe, la BCE a poursuivi ses hausses à un rythme similaire de 25 points de base, faisant passer les taux à 3,5 %. Dans ce contexte, les actifs à risque se sont bien comportés, aidés en cela par la baisse de la volatilité des taux et de l'inflation partout dans le monde, à l'exception du Royaume-Uni. Dans l'ensemble, les spreads se sont un peu contractés (passant de 411 à 392 points de base), mais la volatilité a été importante : le point bas (à la mi-juin, où les spreads étaient de 367 points de base) contrastait fortement avec le pic observé à la mi-mai, à 429 points de base. La situation a été similaire pour les rendements, qui sont passés d'un point bas (6,6% fin mai) à 6,9 % à la fin du trimestre.

Les fondamentaux ont bien résisté au niveau de la plupart des chiffres du premier trimestre, conformément aux attentes, même si le degré de dispersion a continué d'augmenter. Par exemple, l'opérateur de télécommunications français SFR a affiché des résultats décevants, avec un effet de levier atteignant 6,2x, et a communiqué des prévisions très modestes pour les trimestres suivants. Résultat : les obligations se sont négociées sur un marché en difficulté, alors que la probabilité d'une restructuration de la dette augmentait de manière significative. Aux États-Unis, les taux de défaut ont commencé à augmenter, avec 10 émetteurs en défaut sur des obligations d'une valeur de 7,2 milliards d'USD en mai (ce qui correspond à un taux de défaut annualisé de 7,3 %, alors que le taux de défaut réel sur 12 mois était de 2,3 %). Un nombre croissant de bouleversements a commencé à apparaître sur les marchés High Yield, avec des avertissements répétés sur les bénéfices du secteur de la chimie, la plupart des entreprises étant confrontées à un déstockage incessant de la part de leurs clients. Côté positif, le secteur du divertissement a encore affiché de très bonnes performances, la majorité des croisiéristes publiant des chiffres et des perspectives solides. Les valeurs techniques sont restées fortes, les flux entrants sont restés faibles et l'offre très limitée ; le volume des marchés Euro High Yield s'est contracté du fait de l'apparition de plusieurs nouvelles valeurs montantes.

Les marchés Euro High Yield ont une fois de plus dégagé un trimestre positif au T3 (+1,4 %) malgré la hausse des taux et la fragilité de la situation macroéconomique générale. Le début du trimestre a été dominé par une situation macroéconomique relativement résistante, en particulier aux États-Unis, avec un scénario d'atterrissage en douceur qui a commencé à prendre de l'importance. Les chiffres de l'inflation ont sensiblement baissé, bien qu'ils soient encore très éloignés des objectifs à long terme de la Banque centrale ; par conséquent, la politique monétaire est restée restrictive, et des hausses de taux ont eu lieu en juillet aux États-Unis et au sein de l'UE. La fin du trimestre a été marquée par un rebond des taux (le taux à 10 ans américain atteignant 4,5 %) en raison de la hausse des cours des matières premières et du dynamisme du marché du travail aux États-Unis. Alors que les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, le mois de septembre a connu une forte volatilité. Au départ, les spreads se sont contractés, en raison du recul de l'inflation et d'un climat généralement plus positif. Toutefois, la menace de paralysie du gouvernement américain et les prises de décisions restrictives des responsables politiques de la FED ont fait remonter les spreads. Il faut souligner qu'au cours du trimestre, les spreads HY en EUR se sont constamment négociés à des niveaux plus élevés (plus de 50 points de base) que leurs équivalents américains. Sur le front microéconomique, et en l'absence de soutien des banques centrales, nous avons observé une forte disparité entre les secteurs bénéficiant de la réouverture et de la demande latente (tels que l'automobile et les voyages) et d'autres secteurs plus sensibles aux taux, notamment l'immobilier, la construction et les produits chimiques. Aux États-Unis, les taux de défaut ont continué à augmenter, et les prévisions laissent entrevoir un taux supérieur à 4 % (moyenne historique à long terme).



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

High Yield Corporate (suite)

Pendant le quatrième trimestre 2023 (en particulier en novembre et décembre), une forte exubérance a gagné les marchés financiers, car ils anticipaient un revirement « dovish » des banques centrales en raison du recul de l'inflation et des résultats du rapport NFP. Les marchés Euro High Yield ont réalisé un trimestre nettement positif (+5,74 %) avec un rebond de certaines des valeurs les plus faibles de cet univers d'investissement. Au mois d'octobre, les courbes de rendement des bons du Trésor ont poursuivi leur pentification aux États-Unis et en Europe, sous l'effet notamment des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et de la résistance exceptionnelle de leur marché du travail. Les responsables de la FED ont pris note de la hausse constante des taux à long terme, estimant que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme avaient fait une partie du dur labeur pour le compte de la Réserve fédérale. Dans le même ordre d'idées, de l'autre côté de l'Atlantique, alors que l'impact différé du resserrement des conditions financières se répercute de plus en plus sur l'économie et les marchés, la BCE a elle aussi décidé de ne pas modifier les taux et a affiché une attitude « dovish », Mme Lagarde ayant mentionné à plusieurs reprises et de manière explicite le net ralentissement de la croissance économique. Mais en novembre, la situation a brusquement évolué : les marchés ont commencé à anticiper de manière assez agressive les baisses de taux pour 2024. Une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'économie a montré certains signes de ralentissement, malgré une croissance supérieure aux prévisions au troisième trimestre (5,2 %). Les banques ont continué à limiter le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Au sein de l'UE, l'inflation globale a ralenti au-delà des attentes des décideurs politiques (à 2,4 %), même si l'inflation sous-jacente reste largement supérieure à l'objectif de la BCE, à savoir 3,6 %. Au troisième trimestre en Allemagne, l'économie s'est contractée, sous l'effet d'une baisse des dépenses des ménages. La BCE a toutefois laissé entendre qu'elle s'attendait à un rebond temporaire des chiffres de l'inflation en raison d'effets sous-jacents, étant donné que les prix élevés de l'énergie à partir de l'automne 2022 ne sont plus pris en compte dans les données. Elle a ajouté que la zone euro évitera probablement une récession, car l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs pourra être à l'origine d'un rebond.

Du point de vue des fondamentaux, la dispersion est restée élevée entre les valeurs cycliques et non cycliques (et entre les sociétés qui ont le pouvoir de fixer les prix et celles qui ne l'ont pas), car les coûts de l'inflation continuent de réduire les marges. Sur le plan microéconomique, la saison de publication des résultats a été marquée par de fortes disparités et une part importante d'entreprises n'a pas réussi à répondre aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges. Sur le plan des valeurs techniques, l'offre a de nouveau été assez réduite au cours du trimestre, alors que quelques émetteurs supplémentaires ont été reclassés en catégorie Investissement grade (Ellis, Lufthansa, Ford). En fait, Ford constitue la plus importante valeur montante de tous les temps et a apporté un soutien solide aux marchés High Yield jusqu'à la fin de l'année.

Obligations convertibles

Janvier s'est caractérisé par une forte hausse des marchés boursiers, et notamment des valeurs cycliques, alors que les craintes de récession s'atténaient sur fond de baisse du prix de l'essence et de fin des restrictions sanitaires en Chine. En mars, les craintes liées au secteur financier (SVB, Crédit suisse) ont conduit à une correction des marchés boursiers, mais de courte durée grâce aux interventions des autorités de régulation, qui ont permis de limiter la contagion. Grâce à une croissance économique robuste, les marchés ont été soutenus jusqu'au mois d'août. Mais le dynamisme des données macroéconomiques, en déplaçant les attentes sur la fin du cycle de hausse des taux, a pesé sur les principaux indices jusqu'à fin octobre. Début novembre, le discours de bienvenue de la Banque centrale américaine a rassuré les investisseurs sur la fin du cycle de hausse des taux, ce qui a déclenché un fort rebond des marchés boursiers, un assouplissement des taux d'intérêt et un resserrement des spreads de crédit.

Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques ont connu une forte progression cette année, stimulées par l'émergence de l'intelligence artificielle générative.

Notre classe d'actifs a surtout bénéficié du rebond des marchés boursiers et, à un degré moindre, de la baisse des taux d'intérêt et du resserrement des spreads de crédit. Par contre, la forte baisse de la volatilité implicite a pénalisé les obligations convertibles à l'échelle mondiale.

Au terme de l'année 2023, les niveaux des marchés boursiers et le sentiment des investisseurs s'inscrivent à nouveau dans un scénario idéal, caractérisé par des taux d'intérêt directeurs plus bas aux États-Unis et en Europe, une baisse de l'inflation et une croissance économique solide. Certes, un tel scénario est envisageable, mais en cas d'échec, la sanction pourrait être sévère. C'est pourquoi nous pensons que les obligations convertibles, avec leur profil intrinsèquement convexe, offrent un moyen particulièrement adapté d'aborder les marchés boursiers, d'autant que notre classe d'actifs bénéficie de deux atouts majeurs : un marché primaire durable et diversifié, et une valorisation particulièrement attractive, d'un niveau de volatilité implicite historiquement bas en Europe.

Marchés émergents

Les marchés obligataires mondiaux ont traversé une année en forme de montagnes russes, mais l'ont clôturée sur une note résolument positive. La dette des pays émergents a aussi manifesté une forte volatilité, mais a terminé l'année sur une surperformance nette, avec +11,09 % en 2023 pour l'indice JPM EMBI Global Diversified. Pendant cette année, les principaux moteurs de performance du marché ont été la Fed (avec ses effets sur les taux américains), ainsi que la reprise de plusieurs émetteurs ayant rencontré des difficultés. De ce fait, les taux ont fini l'année pratiquement au même point, le portage et la contraction des spreads ayant joué un rôle prépondérant pour cette classe d'actifs.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Marchés émergents (suite)

Au T1, la classe d'actifs EMD HC (+1,9 %) a progressé principalement en raison des flux « refuges » vers les bons du Trésor américain, tandis que les spreads des pays émergents ont augmenté, donnant lieu à des rendements positifs pour les bons du Trésor (mais négatifs pour les spreads). Les spreads des pays émergents ont clôturé le trimestre sur une hausse de 32 points de base, tandis que les taux d'intérêt à 10 ans du Trésor américain ont reculé.

Chaque mois au cours du trimestre, les thèmes d'investissement ont évolué. Janvier aura été marqué par la réouverture du commerce chinois, ce qui a renforcé les secteurs des matières premières et les actifs risqués en général, et généré des flux dans les classes d'actifs. En février, les bons résultats des États-Unis et l'inflation persistante ont réveillé les craintes d'un resserrement monétaire durable de la part de la Fed. Mars s'est caractérisé par les difficultés financières des banques régionales américaines et du Crédit suisse, ce qui a déclenché une nouvelle réduction des positions optimistes sur les segments High Yield des marchés émergents (EM-HY) et des sorties de classes d'actifs. Mais les autorités ont réagi rapidement et de façon décisive mi-mars, stoppant ainsi la contagion aux marchés à risque.

En Équateur, un référendum constitutionnel proposé par le Président Lasso (favorable aux réformes) a échoué, déclenchant des motions de destitution et entraînant une nouvelle crise politique dans le pays. Les élections présidentielles au Nigéria se sont soldées par la victoire du candidat de l'Establishment (Tinubu).

Le T2 a dégagé une performance similaire à celle du T1 (+2,2 %), mais avec un renversement de tendance entre les taux et les spreads. En effet, les spreads des pays émergents ont diminué de 52 points de base, tandis que les bons du Trésor américain à 10 ans ont augmenté de 37 points de base. Au cours du trimestre, les thèmes d'investissement sont restés volatils d'un mois sur l'autre. La stabilisation du sentiment des marchés après la crise bancaire régionale de mars définit bien le mois d'avril. En mai, les rendements des bons du Trésor américain ont augmenté, car les chiffres du marché du travail restent étonnamment résistants malgré l'augmentation cumulée de 500 points de base du taux des fonds fédéraux. En juin, les taux de base ont continué à augmenter, mais ces mouvements ont été largement compensés par la performance des crédits en difficulté des pays émergents, grâce à l'optimisme suscité par la finalisation des restructurations de la dette des pays émergents et à l'augmentation de l'aide du FMI.

Les écarts de performance entre les pays de la zone euro se sont confirmés, les titres HY - High Yield (4,1 %) surperformant les titres IG - Investment Grade (0,5 %). Les crédits notés CCC ont enregistré une performance de 16,9 % en juin et de 21,2 % sur le trimestre ; le Pakistan, l'Ukraine et l'Argentine ont affiché les rendements les plus élevés, alors que le Koweït, la Pologne et l'Inde ont réalisé les rendements les plus faibles.

Les valorisations équatoriennes ont progressé en avril après l'annonce d'un accord d'échange de dette (dette-nature) destiné à soutenir les efforts de préservation des îles Galápagos. Le Gabon a été le deuxième pays émergent, après l'Équateur en 2023, à annoncer son intention de réaliser un échange de dette (dette-nature) à hauteur de 500 millions d'USD et de remplacer les euro-obligations par un financement concessionnel de l'organisation à but non lucratif The Nature Conservancy (TNC), implantée aux États-Unis, en échange d'un engagement en faveur de la préservation de l'environnement marin.

En Turquie, l'opposition a perdu face au Président Erdogan et à son parti AK (défaite qui a provoqué une correction des actifs et de la livre turque, puisque certains acteurs du marché s'attendaient à un changement de gouvernement). Les spreads de crédit turcs se sont stabilisés avec la nomination d'un Ministre des Finances et d'un Gouverneur de la Banque Centrale pragmatiques, chargés d'inverser les politiques monétaire et fiscale, qui étaient d'une souplesse insoutenable.

Alors que le FMI a approuvé en mai un mécanisme renforcé de crédit destiné au Ghana, d'un montant de 3 milliards d'USD et d'une durée de 3 ans (levant les incertitudes liées à un accord anticipé de restructuration de la dette), la Zambie a conclu un accord avec ses créanciers du secteur public en juin. D'autres pays en difficulté, qui avaient des restructurations de dette en attente (comme le Sri Lanka) ou qui attendaient l'approbation du Conseil d'administration du FMI (comme le Pakistan et la Tunisie) se sont également redressés à la suite de cette nouvelle.

Les obligations argentines ont rebondi en juin suite au choix surprise du candidat aux élections présidentielles pour le parti péroniste en place, Sergio Massa, homme politique expérimenté et Ministre de l'économie depuis juillet 2022. Il n'était pas parvenu à stabiliser l'inflation ou le taux de change depuis sa nomination au poste de Ministre, mais il était perçu comme un homme politique moins idéologique que les Kirchner.

Le T3 est le seul trimestre durant lequel cette classe d'actifs a enregistré une performance négative, à -2,2 %. La performance positive des spreads, comme au deuxième trimestre, a été insuffisante pour compenser l'effondrement massif des rendements du Trésor américain. La Fed a relevé le taux des fonds fédéraux de 25 points de base en juillet et l'a laissé inchangé en septembre, mais a annoncé une nouvelle hausse d'ici la fin de l'année, ainsi qu'un nombre plus limité de réductions l'année prochaine ; elle a par ailleurs indiqué qu'elle adopterait une approche plus restrictive, avec une extrême dépendance aux données. En septembre, une correction importante des taux de fin de cycle s'est produite sous l'effet conjugué de l'attitude résolument restrictive de la Fed, de la position vendeuse du marché du Trésor américain et des préoccupations concernant l'impact des lourds déficits budgétaires et du resserrement quantitatif sur les conditions de l'offre et de la demande, au niveau des bons du Trésor américain à long terme.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Marchés émergents (suite)

Les investissements souverains en devises fortes ont été globalement plus fragiles en raison de la progression des rendements, à quelques exceptions près. Le Gabon a été le pays le plus vulnérable en raison du coup d'État militaire qui s'est déroulé peu de temps après des élections entachées d'irrégularités. Ce coup d'État a entraîné dans son sillage d'autres pays africains, tandis qu'en Amérique latine, l'Équateur s'est redressé après le premier tour des élections, qui a débouché sur un second tour opposant un candidat de droite à Luisa González (ce qui a atténué le risque d'un retour à un gouvernement dirigé de facto par Rafael Correa). Parmi les autres exceptions, citons le Salvador, qui a poursuivi sa progression grâce à une discipline budgétaire stricte et à une forte baisse de la criminalité, ou le Venezuela, qui s'est ressaisi à la suite de rumeurs sur un éventuel assouplissement des sanctions en contrepartie de la participation de candidats de l'opposition aux prochaines élections, ou encore le Liban, où le Vice-gouverneur de la Banque centrale a repris la direction de la Banque centrale par intérim. L'Argentine a enregistré des baisses de prix en août après la victoire du candidat libertarien Javier Milei lors des primaires.

Les pays où des restructurations sont imminentes (comme le Ghana et la Zambie) ont réussi à préserver leurs récentes avancées, les scénarios de relance étant orientés à la hausse.

Au T4, la dette des pays émergents (EMD) a enregistré des résultats exceptionnels (+9,2 %). C'est le produit de l'effet combiné des taux positifs et des rendements des spreads. La Fed a maintenu le taux des fonds fédéraux en septembre, novembre et décembre, consciente des risques équilibrés en matière de croissance et d'inflation et compte tenu du resserrement des conditions financières au troisième trimestre. Les propos du Président Powell en novembre et décembre ont témoigné d'une position peu à peu plus « dovish » et d'un FOMC en suspens, en l'absence de résilience du marché du travail américain et sur la base d'une persistance des tensions inflationnistes. Au-delà de cette bonne performance, la dette des pays émergents a fait la une de l'actualité pendant ce trimestre.

En Argentine, le premier tour des élections présidentielles du 22 octobre n'a pas désigné de vainqueur. Le 19 novembre, un second tour contesté a eu lieu, remporté à la surprise générale par Javier Milei, populiste libertaire indépendant peu soutenu par le Congrès. Investi le 10 décembre, le Président élu Javier Milei a promis un ajustement macroéconomique rapide et une rupture nette avec les politiques péronistes des quatre années précédentes. Depuis la fin du mois d'octobre, les obligations argentines ont fait un bond de près de 38 %. Nous pensons que les risques de mise en œuvre sont élevés, car le pays n'a jamais réussi à imposer l'austérité budgétaire nécessaire pour sortir de son cycle de croissance en dents de scie, de ses erreurs en matière de gestion budgétaire, de son inflation galopante et de son historique en matière de défaut.

Après plusieurs années d'une politique étrangère très restrictive à l'égard du Venezuela, l'administration américaine a conclu un accord avec le pays en échange d'un assouplissement des sanctions américaines sur la production et les exportations de pétrole vénézuélien (pour une durée de six mois) et de la levée de toutes les restrictions concernant la négociation sur le marché secondaire des obligations souveraines et de l'entreprise publique PDVSA, avec l'assurance donnée par le régime de Maduro que les élections générales de 2024 permettraient aux partis d'opposition d'être représentés. Le jour même de l'annonce, la valeur des obligations vénézuéliennes et de PDVSA a doublé, partant de niveaux très bas. Quelques semaines plus tard, JP Morgan ajoutait la dette du Venezuela et de PDVSA à son indice de surveillance, dans l'optique d'une éventuelle réintégration dans l'indice de référence relatif à la dette souveraine. En novembre, le gouvernement vénézuélien actuel a accordé de nouvelles garanties aux dirigeants de l'opposition, témoignant ainsi de son engagement en faveur de l'accord conclu.

En octobre, la Zambie, après être parvenue en juin à un accord de restructuration de sa dette à hauteur de 6,3 milliards de dollars avec ses créanciers officiels, a conclu avec un important groupe de créanciers privés un accord de principe sur la restructuration de 3 milliards de dollars d'obligations internationales. Nous pensons que la Zambie a déjà fait une grande partie du travail avec ces deux groupes de créanciers et espérons que l'accord sera finalisé au cours du premier semestre 2024.

Le Sri Lanka est parvenu à conclure un accord de restructuration avec la Chine (son principal créancier bilatéral) et avec d'autres créanciers officiels représentés par l'OCC (Official Creditor Committee), dirigé par le Japon, l'Inde et le Club de Paris. Ce sont là des étapes importantes dans la résolution du défaut du Sri Lanka. Parallèlement, les créanciers privés ont eux aussi progressé dans la restructuration des euro-obligations : ils ont présenté une première proposition au gouvernement sri-lankais en octobre. Elle n'a pas été acceptée par le gouvernement, mais elle constitue une première étape importante dans la résolution du problème de défaut.

Candriam Sustainable Equity

Candriam Sustainable Equity Circular Economy - Candriam Sustainable Equity Climate Action - Candriam Sustainable Equity Emerging Markets - Candriam Sustainable Equity EMU - Candriam Sustainable Equity Europe - Candriam Sustainable Equity Europe Children - Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Échelle mondiale

Les marchés actions du monde entier ont commencé l'année sur une note positive. Après une année 2022 terriblement difficile, les investisseurs ont commencé à percevoir un environnement inflationniste plus clément en janvier, favorisant les secteurs sensibles aux taux d'intérêt, notamment les secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information. La tendance à la hausse du marché a été temporairement interrompue par l'effondrement de la Silicon Valley Bank et par les difficultés du Crédit suisse, mais les investisseurs ont globalement pris acte des chiffres de croissance économique plus favorables que prévu, de l'atténuation des tensions inflationnistes et de la première perspective d'un resserrement monétaire moins prononcé. Les technologies de l'information ont enregistré un bond au cours du trimestre, de même que les services de communication et la consommation discrétionnaire, contrairement aux secteurs défensifs des produits de consommation de base et des soins de santé, qui ont sous-performé.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

Candriam Sustainable Equity Circular Economy - Candriam Sustainable Equity Climate Action - Candriam Sustainable Equity Emerging Markets - Candriam Sustainable Equity EMU - Candriam Sustainable Equity Europe - Candriam Sustainable Equity Europe Children - Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps (suite)

Échelle mondiale (suite)

La forte tendance à la hausse du premier trimestre a persisté au deuxième trimestre. Les secteurs de croissance ont fortement surperformé les actions de valeur en raison d'une croissance économique faible mais raisonnable, d'une plus visibilité accrue sur le resserrement monétaire des banques centrales et du plafonnement des taux d'intérêt à long terme. Le secteur des technologies de l'information a été le plus performant au cours du trimestre, principalement grâce au climat positif entourant le développement de solutions d'intelligence artificielle. Le secteur de la consommation discrétionnaire a également continué à surperformer le marché en général, de manière assez nette. Le secteur financier a quant à lui commencé à se relever de la crise bancaire américaine et de l'incertitude liée au Crédit Suisse, même s'il reste moins performant que l'ensemble du marché boursier. La performance la plus remarquable au cours du trimestre est néanmoins à imputer aux « Magnificent Seven », qui ont encore progressé de 30 %, ce qui a porté leur rendement semestriel à près de 85 %.

Après avoir connu deux trimestres successifs de forte hausse, les marchés boursiers mondiaux ont perdu un peu de terrain au troisième trimestre de l'année. Cette fois-ci, les actions de croissance ont sous-performé, tandis que les actions de valeur ont bien résisté. Cette correction des marchés boursiers s'explique principalement par une forte liquidation des marchés obligataires en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les investisseurs ont par ailleurs été effrayés par la forte hausse des prix de l'énergie, consécutive à la baisse de production pétrolière prolongée de la Russie et de l'Arabie saoudite. Sans surprise, le secteur de l'énergie a nettement surperformé au cours du trimestre, progressant même de plus de 10 %. Les secteurs sensibles aux taux d'intérêt (tels que les technologies de l'information et les services aux collectivités) ont été les principaux secteurs sous-performants, tandis que le secteur défensif des soins de santé a surperformé. Les petites entreprises ont continué à sous-performer les grandes capitalisations.

Le dernier trimestre de l'année a commencé sur une fausse note. Après avoir touché le sommet de l'année au troisième trimestre, les investisseurs ont été préoccupés par la hausse des prix du pétrole, par une économie chinoise affaiblie et surtout par un marché du travail américain étonnamment fort. Les investisseurs redoutaient que la bonne tenue du marché du travail ne mette un terme à l'apaisement des pressions inflationnistes, alors que la Réserve fédérale avait déclaré qu'elle relèverait les taux d'intérêt aussi longtemps que nécessaire pour ramener l'inflation vers le niveau recherché. En octobre, la vigueur du dollar américain et la montée en flèche des taux d'intérêt à long terme ont fortement pénalisé les marchés boursiers. Heureusement, le bout du tunnel semblait se dessiner. Il a suffi d'une série d'indices d'inflation plus faible aux États-Unis (et en Europe) pour apaiser les craintes et convaincre les investisseurs que les banques centrales allaient procéder à des baisses préventives des taux. Cette vision a ensuite été confirmée lors de la réunion de décembre du Federal Open Market Committee (FOMC), où les projections les plus récentes laissaient entrevoir au moins trois baisses de taux d'ici 2024. Enfin, les investisseurs ont reçu leur cadeau de fin d'année, les marchés boursiers ayant réalisé un gain de plus de 10 % au cours du dernier trimestre.

Pour résumer l'année 2023, on peut dire qu'elle a été impressionnante pour les marchés boursiers. L'indice MSCI World All Countries Net Return USD a clôturé l'année avec un gain de 22 %. Les marchés développés ont surperformé les marchés émergents de plus de 10 %, ceux-ci ayant été pénalisés avant tout par la baisse marquée du marché boursier chinois. Le secteur des technologies de l'information a été le plus performant tout au long de l'année, porté par la révolution de l'intelligence artificielle et par Magnificent Seven ; il est suivi par le secteur des services de communication et par celui de la consommation discrétionnaire. Le secteur défensif des services aux collectivités, ainsi que ceux des produits de consommation de base et des soins de santé ont sous-performé.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

Candriam Sustainable Equity Circular Economy - Candriam Sustainable Equity Climate Action - Candriam Sustainable Equity Emerging Markets - Candriam Sustainable Equity EMU - Candriam Sustainable Equity Europe - Candriam Sustainable Equity Europe Children - Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps (suite)

Europe

Les actions européennes ont terminé le premier trimestre 2023 en hausse sensible, malgré la poursuite des tensions inflationnistes, l'augmentation rapide des taux d'intérêt à long terme et l'agitation au sein du secteur bancaire. Les investisseurs ont accueilli favorablement des chiffres économiques meilleurs que prévu grâce à l'affaiblissement des prix de l'énergie et à la forte résilience du secteur des services. La Banque centrale européenne a dans le même temps mis à jour ses prévisions macroéconomiques : une croissance plus élevée et une inflation moins forte. Dans ce contexte, les actions européennes ont affiché un gain de plus de 10 % au cours du trimestre. Les secteurs des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et des services de communication ont surperformé l'ensemble du marché européen durant le trimestre. Les secteurs de l'énergie et de l'immobilier ont été les seuls à avoir enregistré une performance trimestrielle négative.

Le marché boursier européen a poursuivi sa tendance à la hausse au deuxième trimestre. Les investisseurs ont continué à porter leur attention sur les chiffres de l'inflation et de l'économie. Ces derniers semblaient résilients de prime abord, mais les perspectives du secteur manufacturier se sont nettement obscurcies. L'inflation sous-jacente est restée supérieure à 5 %, ce qui a incité la Banque centrale européenne à augmenter à nouveau les taux. Le marché européen a progressé d'environ 2,3 %, grâce à la vigueur persistante du secteur des technologies de l'information et au rebond du secteur financier. Les secteurs des services de communication et de l'immobilier ont affiché des résultats particulièrement faibles au cours du trimestre.

Le troisième trimestre a constitué une sorte de rappel à la réalité pour les investisseurs, avec une perte d'environ 2 % sur le marché des actions européennes. Après le fort rebond du premier semestre, la détérioration des chiffres de croissance de la région et la persistance des tensions inflationnistes ont découragé les investisseurs. Les indices PMI sont tombés sous la barre des 50 et l'IPC est resté largement supérieur à l'objectif de la BCE, en raison de la hausse des prix du pétrole et du gaz. Dans ce contexte, le fait que le secteur de l'énergie ait été le plus performant (il a même gagné près de 14 % sur le trimestre) n'a rien de surprenant. Le secteur de l'immobilier s'est lui aussi bien comporté, tandis que les secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information ont fait l'objet de prises de bénéfices après leur progression impressionnante au cours des six premiers mois de l'année. Le secteur défensif des soins de santé, quant à lui, a aussi surperformé pendant cette période.

Après le rappel à la réalité du troisième trimestre et un mois d'octobre atone (sur fond de rendements galopants et d'incertitude géopolitique accrue), les investisseurs ont reçu leur cadeau de fin d'année. Les actions européennes ont gagné plus de 6,5 % au cours des trois derniers mois de l'année, compensant la totalité des pertes subies lors de la correction de l'été. Les marchés ont salué le ralentissement des chiffres de l'inflation, associé à une économie mondiale certes ralentie, mais résistante, ce qui a renforcé la probabilité d'un assouplissement de la politique des banques centrales dans les pays en voie de développement. Dans ce contexte, le rendement à 10 ans allemand a chuté de près de 90 points de base, soutenant les secteurs sensibles aux taux d'intérêt tels que l'immobilier, les technologies de l'information, les services publics et la consommation discrétionnaire. Le secteur de l'énergie a pris beaucoup de retard, chutant d'environ 4 %, tandis que la performance du secteur de la santé est restée stable au cours du dernier trimestre.

États-Unis

Les actions américaines ont entamé l'année sur une note positive : les indicateurs d'activité (PMI) ont réservé de bonnes surprises, les données du marché du travail sont restées robustes et le rapport sur l'indice des prix à la consommation a mis en évidence l'atténuation des tensions inflationnistes. Le seul risque qui ait temporairement fait son apparition portait sur le secteur bancaire régional des États-Unis. La faillite de la Silicon Valley Bank a été la deuxième plus grande faillite bancaire de l'histoire des États-Unis ; elle a provoqué une liquidation dans ce secteur. Pourtant, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base en mars. Dans ce contexte, les actions américaines ont gagné plus de 7 % au cours du trimestre, grâce notamment aux solides performances des secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de la consommation discrétionnaire. Le secteur défensif de la santé a été, avec ceux de la finance et de l'énergie, l'un des principaux secteurs sous-performants.

Le deuxième trimestre a été encore plus dynamique que le premier, grâce notamment aux principales valeurs de croissance (et en particulier aux valeurs liées à la technologie, stimulées par la révolution de l'intelligence artificielle). Les « Magnificent Seven » ont encore accru leur performance de 30 %, ce qui leur a permis d'atteindre une performance semestrielle de près de 85 %. Parallèlement, l'inflation américaine a fortement baissé pour s'établir à environ 4 %, grâce aux effets induits par les cours du pétrole, qui ont fortement baissé. À la fin du deuxième trimestre, les marchés américains ont affiché un gain de 8,6 %. Trois secteurs ont surperformé l'ensemble du marché, à savoir les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les services de communication. Les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités ont été les seuls à avoir enregistré une performance trimestrielle négative.

Après deux trimestres consécutifs positifs, les marchés ont été confrontés à un rappel à la réalité. Les investisseurs se sont inquiétés des chiffres économiques plus faibles que prévu, des craintes concernant des taux « plus élevés, pendant plus longtemps » afin de maîtriser l'inflation galopante et du déficit budgétaire américain, qui est considérable. Cette situation a conduit à une liquidation des marchés obligataires et a donné lieu à des prises de bénéfices sur les actions de croissance les plus chères. Dans ce contexte, les secteurs des services aux collectivités, de l'immobilier, des produits de consommation de base et des technologies de l'information ont été durement pénalisés. Le secteur de l'énergie a nettement surperformé au cours du trimestre, grâce à la hausse des prix de l'énergie qui a suivi la prolongation de la baisse de production pétrolière de la Russie et de l'Arabie saoudite.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

Candriam Sustainable Equity Circular Economy - Candriam Sustainable Equity Climate Action - Candriam Sustainable Equity Emerging Markets - Candriam Sustainable Equity EMU - Candriam Sustainable Equity Europe - Candriam Sustainable Equity Europe Children - Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps (suite)

États-Unis(suite)

Même s'il avait commencé sur une fausse note, le dernier trimestre de l'année a été le plus performant, avec une progression de près de 12 % de l'indice S&P 500. Les craintes concernant des taux « plus élevés pendant plus longtemps » se sont apaisées lorsque les chiffres de l'inflation ont fléchi. Le marché a commencé à envisager des diminutions de taux d'intérêt en 2024, ce que la banque centrale a confirmé. Au cours de la dernière réunion de l'année, trois baisses de taux ont été envisagées pour 2024 et les valeurs de croissance ont été fortement soutenues. Au-delà du rebond de l'immobilier, qui anticipe des baisses de taux d'intérêt en 2024, le secteur des technologies de l'information a été encore une fois le plus performant, suivi des secteurs de la finance, de l'industrie, de la consommation discrétionnaire et des services de communication. Un seul secteur a terminé l'année avec un rendement trimestriel négatif : celui de l'énergie.

En résumé, l'année a été excellente pour les actions américaines, mais avec beaucoup de dispersion en termes de performance.

Marchés émergents

En 2023, les marchés émergents ont dû en permanence relever de nouveaux défis et faire face à une volatilité persistante. Compte tenu des conditions de liquidité à l'échelle mondiale, la Fed a maintenu une politique de resserrement constante pendant toute l'année, ponctuée de multiples hausses de taux. Confrontées aux conséquences des retraits de dépôts, les banques régionales américaines ont été les premières victimes de la hausse des taux et du resserrement des conditions de liquidité. Ces événements ont eu des retombées sur le secteur financier des pays émergents, dont la plupart ont fini par se relever, car les fondamentaux sont restés intacts.

La Chine a clôturé l'année avec des valorisations historiquement basses, venant contredire les prévisions des investisseurs quant à une reprise vigoureuse après la crise du Covid. Au lieu de cela, le pays a été confronté à de nombreux risques endogènes, et notamment à une crise immobilière généralisée qui a pesé sur la capacité de refinancement des grandes sociétés immobilières (telles qu'Evergrande et Country Garden). De surcroît, le secteur bancaire parallèle sous-réglementé a représenté un autre obstacle à la croissance économique de la Chine. Le gouvernement a commencé à adopter un ensemble de mesures de relance au deuxième semestre, mais ces politiques cumulées n'ont pas été suffisamment concluantes pour raviver l'enthousiasme des investisseurs. Les conflits géopolitiques ont également pesé sur la balance, mais la Chine a tenu un discours conciliant à l'égard des États-Unis, apaisant ainsi les tensions. De son côté, l'Inde s'est imposée comme un acteur de premier plan à l'échelle mondiale. Ce pays a réussi à atteindre une croissance économique robuste et à se positionner comme centre de production compétitif sur la chaîne d'approvisionnement mondiale. La trajectoire de développement favorable de l'Inde a été attestée à la fois par sa banque centrale et par des organisations internationales telles que la Banque mondiale, qui ont relevé les prévisions de progression du PIB du pays.

Sur le plan des thématiques, l'intelligence artificielle (IA) s'est affirmée comme la dernière tendance technologique, et la plus influente. Ce phénomène a été particulièrement bénéfique pour Taiwan et pour la Corée du Sud, deux pays fortement exportateurs, qui ont ainsi pu retrouver un certain dynamisme en dépit de la faiblesse de la demande mondiale. En effet, la région Asie-Pacifique couvre largement la chaîne d'approvisionnement en semi-conducteurs et compte plusieurs leaders mondiaux du secteur des puces électroniques. La fin de l'année a aussi donné des signes de reprise face au cycle de ralentissement, avec une production industrielle qui s'est redressée dans la région.

Dans les autres pays de la zone euro, les banques centrales ont démontré leur efficacité à juguler l'inflation. De nombreux pays émergents, notamment en Amérique latine, ont amorcé des cycles de réduction des taux et d'assouplissement plus rapidement que les marchés développés. L'économie brésilienne est restée résiliente malgré les inquiétudes suscitées par la tenue des élections ; quant au Mexique, il a pu profiter de l'effet de délocalisation à proximité des États-Unis. Dans les pays émergents d'Europe, une reprise a aussi été observée en Pologne et en Grèce.

Le chapitre final, en décembre, a apporté une nouvelle dimension au scénario observé. Après une période de hausse et de stagnation, la Fed a finalement adopté une position plus accommodante en matière de politique des taux, annonçant un pic attendu du cycle de hausse et une baisse potentielle des taux en 2024. Ce revirement bienvenu a stimulé les performances des marchés de toutes les zones géographiques. Certaines questions subsistent toutefois, notamment celle du déficit persistant de la dette des États-Unis. La volatilité a été renforcée par les conflits regrettables qui ont éclaté autour de la mer Rouge. Les poches de matières premières ont donc connu des mouvements importants et la chaîne d'approvisionnement mondiale, déjà sous pression, a traversé une période délicate.

Globalement, l'année 2023 restera marquée par des écarts importants en termes de performance de marché dans les pays émergents. Les marchés des pays émergents (hors Chine) ont fait preuve d'une grande résilience en suivant les gains des marchés mondiaux, alors que les inquiétudes liées au ralentissement en Chine ont pesé sur les rendements des actions chinoises.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity Japan

Ce premier trimestre a commencé sur fond de spéculations autour de la succession du gouverneur de la BoJ, d'espoirs de nouveaux changements de politique et d'une réouverture de la Chine plus rapide que ce qui était prévu. À ce moment-là, les valeurs financières se sont renforcées, les investisseurs se positionnant par rapport à un éventuel changement de la politique de contrôle de la courbe des rendements (YCC). Ensuite, le mois de mars a connu un changement d'orientation, les négociations salariales et l'IPC témoignant d'une accélération de l'inflation, ce qui a renforcé la confiance des investisseurs dans le changement de cap opéré par le Japon. Mais l'impact des valeurs financières américaines et européennes a créé un environnement plus agité, entraînant un scepticisme à l'égard d'un changement de politique monétaire, ainsi que des mises en garde à l'égard de certains investissements de sociétés financières visant à accroître les rendements (en particulier les assureurs).

Le deuxième trimestre a débuté et terminé en hausse, le NKY clôturant à un niveau dépassant Y33k pour la première fois depuis plus de 20 ans. La performance de ce trimestre a été alimentée par l'effet de levier de la consommation intérieure, de l'augmentation des entrées et des hausses de salaires en cours, ainsi que par les attentes d'un affaiblissement prolongé de l'USDJPY, les espoirs continus de changements dans la politique de la BoJ, l'ajustement/la suppression de la politique YCC et, enfin, les réformes de la Bourse de Tokyo (le TSE). Le Japon a été le marché boursier le plus performant en devise locale, à la fois au deuxième trimestre (+ 14 %) et au premier semestre (+ 23 %). Le Yen s'est affaibli par rapport aux autres grands partenaires commerciaux, car les taux d'intérêt sont restés bas au Japon ; par ailleurs, la Bank of Japan (BoJ) a maintenu sa politique de contrôle de la courbe des rendements afin d'ancrer les rendements des obligations d'État, alors que les taux d'intérêt ont augmenté dans la plupart des autres pays. Cette faiblesse du Yen a favorisé les actions japonaises, qui réalisent pour bon nombre d'entre elles une part importante de leurs bénéfices à l'étranger.

La performance a été manifeste au troisième trimestre, où la valeur a surpassé la croissance (MSCI Japan Value : +14 % de surperformance par rapport à la croissance). La hausse des cours du pétrole et de l'USDJPY ont été des facteurs clés, pendant que le « thème du changement de la politique de la BoJ » occupait toujours le devant de la scène pour les investisseurs japonais. La politique YCC de la BoJ a été modifiée en juillet, ce qui a porté la limite supérieure du taux à 10 ans à 100 points de base. L'IPC de base de la BoJ a atteint 3,8 % en septembre (12e mois consécutif au-dessus de 2 %) et l'USDJPY s'est rapproché de 150 (contre 144 à la fin du 2e trimestre), tandis que des hausses de taux de la Fed restent envisagées et que la BoJ maintient sa position « dovish ». Enfin, le PIB du 2e trimestre (+4,8 % sur une base annualisée) a été dynamisé par les exportations nettes, tandis que la consommation et les dépenses d'investissement ont légèrement ralenti.

Bien que la BoJ ait modifié sa politique YCC à la fin du mois d'octobre, en y introduisant une plus grande « flexibilité » (jusqu'à 1 %) comme limite supérieure pour le taux à 10 ans, ce changement a constitué un pic pour les rendements et a mis fin à l'opération « Value ». La Fed tenait les rênes avec un message plus « dovish » de la part de Jerome Powell début novembre, soulignant des « progrès assez conséquents » en matière de baisse de l'inflation, suivi d'une série d'autres données (UR d'octobre, IPC, ventes de logements existants, etc.). Début décembre, la BoJ a envoyé des messages contradictoires aux médias : d'un côté, le député Himino a déclaré que la normalisation de la politique aurait un impact négatif modéré sur l'économie, et d'un autre le Gouverneur Ueda a annoncé une « fin d'année encore plus difficile »... mais en définitive, aucun changement n'a été apporté aux paramètres de la politique ou à la déclaration de décembre, laissant ainsi apparaître un biais d'assouplissement et le maintien de la stratégie de croissance/défensive.

En 2023, le fonds a réalisé une performance brute de 24,08 % (en JPY), sous-performant son indice de référence de 448 points de base. Le MSCI Japan NR a progressé de 28,56 %*.

La hausse du marché boursier japonais a été largement alimentée par les grandes capitalisations. Cette situation s'explique principalement par le fait que les investisseurs étrangers ont acheté des indices de contrats à terme et des actions liquides de grandes capitalisations. L'abandon des tendances d'investissement découlant de la pandémie a également joué un rôle. En effet, l'incertitude suscitée par la pandémie a poussé les investisseurs en actions à se replier sur les valeurs plus sûres des grandes entreprises.

En moyenne, le portefeuille était légèrement sous-pondéré en ce qui concerne les grandes valeurs et légèrement surpondéré en ce qui concerne les plus petites. Plusieurs raisons expliquent cette orientation. Tout d'abord, nous nous efforçons d'offrir une exposition diversifiée aux actions sans toutefois focaliser le portefeuille sur un nombre limité d'actions de sociétés à forte capitalisation. Deuxièmement, certaines grandes capitalisations (telles que Mitsubishi UFJ Financial Group, Keyence Corporation et Shin-Etsu Chemical) ont été exclues du portefeuille, du fait de leur faible score dans l'analyse ESG réalisée par Candriam. Troisièmement, les petites entreprises sont en général moins bien évaluées et offrent un meilleur potentiel de surperformance à long terme.

Cette orientation vers les petites valeurs, ainsi que l'exclusion de certaines grandes capitalisations en raison de leur faible performance ESG, représentent l'essentiel des différences de performance du portefeuille par rapport à l'indice de référence.

*Les informations sur la performance brute présentées ne tiennent pas compte de la déduction des commissions et des frais associés aux fonds ou comptes sous-jacents ; les résultats d'investissement nets de commissions et de frais sont donc inférieurs aux résultats bruts présentés. Le paiement de commissions et de frais réels diminue les rendements. L'effet composé de ces commissions et frais doit être pris en compte dans l'examen des rendements.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

En Europe, malgré l'accroissement rapide des taux d'intérêt et l'agitation dans le secteur bancaire en mars, l'activité économique a également surpris à la hausse, soutenue tout au long du premier trimestre par la chute des prix de l'énergie et par la résilience de l'activité des services. Sur le plan de l'inflation, bien que l'IPC global ait continué à diminuer tout au long du trimestre (tombant de 9,2 % en glissement annuel en décembre à 8,5 % en février), l'inflation sous-jacente a augmenté (passant de 5,2 % à 5,6 %) au cours de la même période. Avec une croissance plus résiliente que prévu et une inflation sous-jacente obstinément élevée, la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté son taux de dépôt de 50 points de base en mars, malgré les turbulences bancaires causées par l'effondrement de la Silicon Valley Bank aux États-Unis et les problèmes qui en ont découlé pour le Crédit suisse en Europe. Malgré l'impact sur les actions bancaires en mars, les actions européennes ont surperformé au cours du premier trimestre, affichant une performance légèrement supérieure à 10 %. L'économie britannique a elle aussi été plus performante que prévu depuis le début de l'année. Les actions britanniques ont sous-performé les actions mondiales au cours du trimestre, mais ont néanmoins généré un peu plus de 3 %. La Bank of England (BoE) a relevé son taux directeur de 25 points de base en mars, le portant à 4,25 %. Et elle n'exclut pas un nouveau resserrement en cas de besoin, pour faire baisser l'inflation.

Au cours du second semestre, la Bank of England a rapidement relevé les taux d'intérêt à 5 %. La banque a maintenu ses prévisions, soulignant que « si des signes de tensions plus persistantes apparaissaient, un nouveau resserrement de la politique monétaire deviendrait indispensable ». Une inflation sous-jacente supérieure à 5 % a conduit la Banque centrale européenne à relever les taux à 3,5 % et à souligner que le chemin à parcourir était encore long.

Au troisième trimestre, l'économie européenne semble de plus en plus exposée à la stagflation, car les données relatives à la croissance dans cette zone géographique se détériorent, tandis que les niveaux d'inflation globaux restent élevés. Le marché britannique a été le deuxième plus performant au niveau géographique avec un rendement de 1,9 %, dû en partie à son orientation relativement importante en faveur du secteur de l'énergie, conforté par une forte hausse des cours du pétrole. Les rendements ont été négatifs dans toutes les autres zones géographiques, ce qui a conduit à des rendements de 13,1 % et 10,0 % respectivement depuis le début de l'année pour les États-Unis et l'Europe (hors Royaume-Uni).

Les actions européennes ont enregistré des rendements élevés de 6,7 % au cours du dernier trimestre, le principal facteur de sous-performance par rapport aux États-Unis ayant été la composition de l'indice plutôt que la sous-performance au niveau de chaque secteur pris séparément. Le marché britannique des actions a accusé un retard en raison d'une exposition plus importante aux valeurs énergétiques peu performantes et à la force de la livre sterling, pour terminer le trimestre sur une hausse de 3,2 %. La BCE a maintenu les taux au même niveau et a annoncé une diminution des réinvestissements PEPP au deuxième semestre 2024. Les commentaires de Christine Lagarde lors de la réunion de décembre étaient « hawkish » (restrictifs) concernant les taux, nourris en cela par des prévisions révisant à la hausse les salaires, les coûts unitaires de main d'œuvre et l'inflation sous-jacente. La question de la baisse des taux n'a pas été évoquée et Christine Lagarde a insisté sur le fait que la BCE ne pouvait pas encore relâcher sa vigilance.

En 2023, le fonds a réalisé une performance de 16,91 % (brute, en EUR), surperformant son indice de référence de 107 points de base. Le MSCI Europe NR a terminé la période en hausse de 15,84 %.

Le portefeuille a bénéficié de l'excellente performance de plusieurs entreprises présentant des critères ESG et financiers convaincants. Parmi les noms qui ont le plus contribué au résultat excédentaire, on retrouve 3i Group, un investisseur international spécialisé dans le capital-investissement, les infrastructures et la gestion de la dette ; Stellantis, une société néerlandaise active dans la conception, la fabrication et la vente de véhicules ; et Novo Nordisk, une société pharmaceutique danoise qui a enregistré une augmentation des ventes de ses médicaments contre le diabète et l'obésité en 2023.

En revanche, les sociétés Diageo et British American Tobacco n'ont pas été retenues dans le portefeuille compte tenu de leur implication dans des activités controversées. Néanmoins, elles ont nettement sous-performé l'indice MSCI Europe, contribuant ainsi positivement au résultat excédentaire du portefeuille.

*Les informations sur la performance brute présentées ne tiennent pas compte de la déduction des commissions et des frais associés aux fonds ou comptes sous-jacents ; les résultats d'investissement nets de commissions et de frais sont donc inférieurs aux résultats bruts présentés. Le paiement de commissions et de frais réels diminue les rendements. L'effet composé de ces commissions et frais doit être pris en compte dans l'examen des rendements.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity US

Compte tenu du ralentissement de l'inflation et de l'agitation autour de la Silicon Valley Bank, le Federal Open Market Committee (FOMC) a voté à l'unanimité une augmentation du taux des fonds fédéraux de seulement 25 points de base en mars, pour atteindre une plage cible de 4,75 % à 5,00 %. Malgré l'impact sur les actions bancaires, le S&P 500 a progressé en mars, à la faveur des rendements élevés des valeurs de croissance qui ont été stimulées par la baisse des rendements obligataires. Au cours du premier trimestre, le S&P 500 a enregistré une augmentation de 7,5 %. Les bons du Trésor américain ont affiché un rendement de 3 % au cours du trimestre.

Les actions américaines ont représenté le deuxième marché le plus performant en devise locale, avec une hausse de 9 % au deuxième trimestre. Ce gain est presque entièrement dû aux grandes valeurs de croissance, telles que les « méga-capitalisations technologiques » que l'on rencontre de manière disproportionnée aux États-Unis (le reste du marché affichant des rendements beaucoup plus modestes depuis le début de l'année). L'inflation américaine a nettement diminué, passant d'un pic de 9 % à 4 %, principalement en raison des effets de base favorables des cours du pétrole (qui ont atteint un sommet en juin dernier puis sont redescendus nettement depuis).

Les données économiques du troisième trimestre ont révélé une détérioration des perspectives de croissance. Bien que les principales banques aient maintenu leurs taux (Fed, BoE et SNB) ou annoncé des hausses attendues (BCE) pendant la réunion de politique générale de septembre, les messages étaient plutôt « hawkish », les principales banques centrales ayant toutes rappelé que le travail n'était pas terminé et que les taux resteraient élevés jusqu'à ce que des signes clairs démontrent que l'inflation est sous contrôle.

Le S&P 500, qui privilégie la croissance, a été l'indice boursier le plus performant au dernier trimestre 2023, avec un rendement total de 11,7 %, soit sa meilleure performance trimestrielle depuis trois ans. Les rendements de l'ensemble de l'année ont été dominés par les « Magnificent Seven » (valeurs technologiques et d'intelligence artificielle) qui ont contribué à hauteur d'environ 80 % aux rendements de l'indice. À l'approche du dernier trimestre de 2023, le marché était persuadé que les banques centrales avaient arrêté de relever les taux d'intérêt, mais il restait prudent quant à la durée pendant laquelle ces taux demeureraient à des niveaux restrictifs. Il a suffi d'une série d'indices d'inflation plus faible aux États-Unis et en Europe pour apaiser les craintes ; les investisseurs ont commencé à s'attendre à des baisses préventives de la part des banques centrales. Cette vision a ensuite été confirmée lors de la réunion de décembre du Federal Open Market Committee (FOMC), où les projections les plus récentes laissaient entrevoir trois baisses pour 2024. Le sentiment du marché a été encore plus fluctuant que d'habitude en 2023, alternant entre craintes de récession au début de l'année, résilience de la croissance pendant l'été, hausse prolongée à l'automne, pour terminer l'année en mettant l'accent sur les futures baisses de taux d'intérêt. La baisse de l'inflation et les messages « dovish » de la Réserve fédérale ont dissipé les inquiétudes du trimestre précédent. La corrélation positive entre actions et obligations a joué en faveur des investisseurs, les actions et les obligations évoluant en parallèle. Mais comme le marché a estimé qu'il y aurait environ deux fois plus de réductions que ne l'indique le graphique à points de la Réserve fédérale, et qu'un atterrissage en douceur fait désormais consensus, de nombreux secteurs du marché entament l'année 2024 sur des bases idéales. Les investisseurs suivront de près l'évolution de cette situation au cours de cette nouvelle année.

En 2023, le fonds a réalisé une performance brute de 23,50 % (en USD), sous-performant son indice de référence de 218 points de base. Le S&P 500 NR a terminé la période en hausse de 25,68 %.

Les hausses de l'ensemble du marché ont été largement portées par les sociétés appelées les « Magnificent Seven », qui englobent Apple, Microsoft, Alphabet, Amazon, Nvidia, Meta Platforms et Tesla. En 2023, elles ont représenté environ deux tiers des gains du S&P 500. Nvidia se place en tête du groupe, avec un gain d'environ 239 %. Les actions des « Magnificent Seven » ont largement profité de l'essor de l'intelligence artificielle et des grands modèles de langage tels que Chat GPT. Ces sociétés pèsent au total 28 % de l'indice S&P500. En raison de cette concentration très importante et de la surperformance de ce groupe d'actions, seules 26 % des actions de l'indice ont surperformé le S&P500 en 2023. Le portefeuille était exposé à la plupart des actions des « Magnificent Seven », à l'exception d'Amazon et de Meta. Amazon présente un score ESG faible, car l'entreprise est confrontée à des enjeux importants en matière de droits de l'homme, de droits du travail et de gouvernance. Meta Platforms, de son côté, est confrontée à plusieurs problèmes relatifs à la gestion controversée des données des consommateurs ; la société a également fait l'objet de nombreux scandales et pourrait être impliquée dans d'autres controverses en matière de contenu à l'avenir. Les absences d'Amazon et de Meta ont contribué négativement au résultat excédentaire de la stratégie.

Les plus grandes entreprises du secteur de l'énergie (telles qu'Exxon Mobil et Chevron) ont été exclues du portefeuille en raison de leurs faibles scores en matière de climat. Ces actions accusent un retard important par rapport au marché en 2023. Cet écart a eu un effet positif sur le résultat excédentaire du portefeuille.

*Les informations sur la performance brute présentées ne tiennent pas compte de la déduction des commissions et des frais associés aux fonds ou comptes sous-jacents ; les résultats d'investissement nets de commissions et de frais sont donc inférieurs aux résultats bruts présentés. Le paiement de commissions et de frais réels diminue les rendements. L'effet composé de ces commissions et frais doit être pris en compte dans l'examen des rendements.

Candriam Sustainable Equity World

De manière générale, la croissance mondiale a surpris positivement au cours du premier trimestre 2023. Cette croissance plus soutenue est sans doute bien illustrée par le rebond des enquêtes de conjoncture de l'indice composite PMI (Purchasing Managers' Index) aux États-Unis et en Europe depuis le début de l'année. La baisse des cours de l'énergie et du pétrole a probablement joué un rôle important dans l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la réouverture de la Chine. Dans ce contexte, les actions des marchés développés ont enregistré une performance de près de 8 % au cours du premier trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity World (suite)

Après une année 2022 difficile, le premier semestre 2023 a été plus clément pour les portefeuilles équilibrés. Les actions des marchés développés ont enregistré une performance de 15 % depuis le début de l'année et de 7 % sur le deuxième trimestre. Sur les marchés boursiers, les grandes valeurs de croissance ont fortement progressé, affichant un rendement de 27 % depuis le début de l'année et de 11 % au cours du deuxième trimestre. La bonne performance des actions depuis le début de l'année a été facilitée par le fait que la hausse anticipée du chômage dans les pays développés ne s'était pas encore concrétisée, et par un certain optimisme quant à la possibilité d'une forte baisse de l'inflation américaine, sans augmentation du taux de chômage.

Après une reprise vigoureuse des actions au premier semestre 2023, le troisième trimestre a en quelque sorte été un rappel à la réalité. Les actions des marchés développés ont chuté de 3,4 % sur le trimestre, ce qui a ramené les rendements depuis le début de l'année à un niveau (encore élevé) de 11,6 %. Les tensions sur les actifs à risque sont en partie imputables au repli des marchés obligataires mondiaux, l'indice de référence global des obligations ayant reculé de 3,6 % au troisième trimestre. Les obligations et les actions ont chuté simultanément, et ce sont les matières premières qui ont enregistré la meilleure performance, avec un rendement de 4,7 % au cours du troisième trimestre, reflétant ainsi la dynamique de marché de 2022. En résumé, la période de prospérité des actifs à risque au cours du premier semestre de l'année ne devrait pas se poursuivre indéfiniment dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale. Malgré la résilience de l'activité économique observée depuis le début de l'année, les risques de récession restent élevés et tous les segments du marché ne semblent pas correctement positionnés pour un tel scénario.

Le dernier trimestre 2023 a été un véritable cadeau de Noël pour les investisseurs. Après un léger rappel à la réalité au troisième trimestre, les trois derniers mois de l'année ont été caractérisés par des rendements élevés dans la plupart des grandes catégories d'actifs. L'enthousiasme croissant suscité par la perspective que les banques centrales réduisent les taux d'intérêt plus tôt que prévu en 2024 s'est traduit par un « rebond de tout ou presque ». Les actions des marchés développés ont généré un rendement total de 11,5 %, et les obligations mondiales un rendement de 8,1 %. En effet, les marchés boursiers mondiaux se sont inversés au troisième trimestre. Les marchés des titres à revenu fixe ont affiché des résultats positifs dans l'ensemble. Les perspectives de baisses anticipées de la part des banques centrales, le resserrement des spreads et l'affaiblissement du dollar ont favorisé les rendements positifs. Enfin, les indices mondiaux ont profité d'un effet de levier supplémentaire : l'affaiblissement du dollar a stimulé les rendements en USD du crédit Investment Grade et des obligations indexées sur l'inflation.

En 2023, le fonds a réalisé une performance brute de 18,24 % (en EUR), sous-performant son indice de référence de 136 points de base. Le MSCI World NR a terminé la période en hausse de 19,60 %.

Les hausses de l'ensemble du marché ont été largement portées par les sociétés appelées les « Magnificent Seven », qui englobent Apple, Microsoft, Alphabet, Amazon, Nvidia, Meta Platforms et Tesla. Nvidia se place en tête du groupe, avec un gain d'environ 239 %. Les actions des « Magnificent Seven » ont largement profité de l'essor de l'intelligence artificielle et des grands modèles de langage tels que Chat GPT. Ces sociétés pèsent au total 19 % environ de l'indice MSCI World. En raison de cette concentration très importante et de la surperformance de ce groupe d'actions, seul un tiers des actions de l'indice ont surperformé le MSCI World en 2023. Le portefeuille était exposé à la plupart des actions des « Magnificent Seven », à l'exception d'Amazon et de Meta. Amazon présente un score ESG faible, car l'entreprise est confrontée à des enjeux importants en matière de droits de l'homme, de droits du travail et de gouvernance. Meta Platforms, de son côté, est confrontée à plusieurs problèmes relatifs à la gestion controversée des données des consommateurs ; la société a également fait l'objet de nombreux scandales et pourrait être impliquée dans d'autres controverses en matière de contenu à l'avenir. Les absences d'Amazon et de Meta ont contribué négativement au résultat excédentaire de la stratégie.

Les plus grandes entreprises du secteur de l'énergie (telles qu'Exxon Mobil et Chevron) ont été exclues du portefeuille en raison de leurs faibles scores en matière de climat. Ces actions accusent un retard important par rapport au marché en 2023. Cet écart a eu un effet positif sur le résultat excédentaire du portefeuille.

*Les informations sur la performance brute présentées ne tiennent pas compte de la déduction des commissions et des frais associés aux fonds ou comptes sous-jacents ; les résultats d'investissement nets de commissions et de frais sont donc inférieurs aux résultats bruts présentés. Le paiement de commissions et de frais réels diminue les rendements. L'effet composé de ces commissions et frais doit être pris en compte dans l'examen des rendements.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Money Market Euro

Contexte de marché

1^{er} trimestre

L'année a commencé sur un sentiment de risque positif favorisé par l'amélioration des perspectives économiques mondiales, dans un contexte marqué par la résilience de l'Europe pendant la crise énergétique, la réouverture de la Chine et l'atténuation des pressions inflationnistes. Les anticipations du marché, qui tablaient sur un net ralentissement de l'inflation, s'inscrivaient à l'exact opposé des perspectives de la Banque centrale européenne (BCE), qui estimait que le pic de l'inflation n'avait peut-être pas encore été atteint, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) jugeait de son côté que les taux devaient dépasser 5 % et rester à ce niveau pendant un certain temps.

Au cours de leurs réunions de février, aucune des deux banques centrales n'a fait d'effort convaincant pour dissiper ces attentes de marché accommodantes. Au lieu de cela, les marchés ont assisté à un déferlement de données économiques indiquant une économie résiliente aux États-Unis (mais également dans l'Union européenne (UE)) et l'inflation sous-jacente est restée obstinément élevée des deux côtés de l'Atlantique et s'est accompagnée d'un renforcement de la rhétorique restrictive des banques centrales.

La Fed et la BCE ont toutes deux relevé leurs taux lors de leurs réunions de mars, malgré les turbulences sur les marchés financiers. Les courbes de taux se sont fortement inversées, et les courbes du trésor américain et allemand se sont négociées en dessous de leurs taux de dépôt respectif, les investisseurs ayant intégré la possibilité d'une crise qui forcerait la main des banques centrales.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils pendant le trimestre et l'Euribor 3 mois et 12 mois a terminé respectivement la période à 3,04 % (+91 pb) et 3,62 % (+33 pb).

2^e trimestre

L'inflation globale a fortement diminué aux États-Unis et au sein de l'UE en raison des effets de base forts dans l'énergie, tandis que l'inflation sous-jacente est restée élevée et, dans certains cas, s'est accélérée. Au cours du trimestre, les dirigeants de la BCE, de la Fed et de la Banque d'Angleterre (BoE) ont partagé le même ton restrictif. À l'inverse, le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) Kazuo Ueda a maintenu un ton plus accommodant. Au lieu de cela, les marchés ont assisté à un déferlement de données économiques indiquant une économie résiliente aux États-Unis et un ralentissement relatif dans l'UE. En Chine, les données sur la croissance de l'activité devraient témoigner des difficultés rencontrées par la Chine pour maintenir son économie sur la bonne voie dans l'optique d'une reprise après le rebond initial constaté dans le sillage de la réouverture post-Covid au premier trimestre.

La Fed et la BCE ont toutes deux relevé leurs taux lors de leurs réunions, malgré les turbulences sur les marchés financiers. Les courbes de taux se sont fortement inversées, et les courbes du trésor américain et allemand se sont négociées en dessous de leurs taux de dépôt respectif, les investisseurs ayant intégré la possibilité d'une crise qui forcerait la main des banques centrales.

Malgré le contexte macroéconomique incertain et la tourmente post-SVB/CSG en mars, la perception du marché s'est progressivement améliorée concernant les banques, comme en témoigne le mois de mai qui est le deuxième mois le plus chargé de l'année après janvier. En ce qui concerne les valeurs non financières, l'activité sur le marché primaire a été plus forte en glissement annuel au premier semestre 2023, tant dans le segment Investment Grade (IG) que dans le segment du haut rendement (High Yield, HY), notamment au deuxième trimestre malgré un démarrage du trimestre en demi-teinte.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils pendant le trimestre et l'Euribor 3 mois et 12 mois a terminé respectivement la période à 3,57 % et 4,13 %.

3^e trimestre

Sur le trimestre, les données économiques ont continué à présenter un tableau contrasté. Les marchés sont repartis avec des attentes renouvelées autour d'une réorientation de la politique monétaire, attentes qui ont été réduites à néant au cours des mois suivants. La FED a relevé les taux en juillet, ce qui a fait passer le plancher à 5,25 %, niveau le plus élevé depuis 2007. Au mois de septembre, la BCE a augmenté les taux, amenant le taux de dépôt à 4 %, le plus haut niveau jamais atteint depuis le début de son mandat. Le cycle de resserrement a été sans précédent, non seulement en termes de niveau absolu, mais aussi de rythme de relèvement des taux par les deux banques centrales sur une période courte d'environ 16 mois.

A-t-on atteint le sommet ? C'est probable, mais la priorité est désormais moins le niveau des taux que la durée pendant laquelle ils resteront élevés. En revanche, c'est bien connu, le diable se cache dans les détails : car tout dérapage de l'inflation remettant en cause l'objectif d'inflation ramènerait les hausses de taux à l'ordre du jour. Les courbes de taux se sont pentifiées à l'échelle mondiale, les marchés se résignant au fait que les banques centrales puissent continuer à appliquer une politique monétaire restrictive en reportant les baisses de taux dans le temps.

Les résultats financiers ont été bien accueillis, puisque les entreprises ont, pour la plupart, dépassé les attentes. Cependant, les entreprises ont eu plus de mal à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs : en effet, l'élasticité des prix a atteint des niveaux moyens historiques. La pression sur les prix devrait s'atténuer d'ici la fin de l'année, mais il est probable que la dispersion augmente quand nous découvrirons quelles entreprises disposent réellement d'un pouvoir de fixation des prix et sont à même de défendre leurs marges.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils pendant le trimestre et l'Euribor 3 mois et 12 mois a terminé la période à 3,95 % et 4,23 %, respectivement.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Money Market Euro (suite)

Contexte du marché (suite)

Au début du trimestre, les courbes de taux ont continué à se pentifier, avant que les responsables de la FED ne fassent remarquer que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme leur avaient permis de faire une partie du travail. Au cours du trimestre, une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Les banques ont continué à resserrer le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Les banques centrales préfèrent rester en mode attentiste et laisser le resserrement des conditions de crédit continuer de refroidir l'activité économique et l'inflation, tout en avertissant que même en cas de baisse de l'inflation, il faudra du temps pour que les objectifs soient atteints. D'un autre côté, les investisseurs ont déjà entendu maintes fois le refrain « des taux plus haut, pendant plus longtemps » et les marchés financiers du monde développé se sont fortement ressaisis au cours des derniers mois de 2023, stimulés par la perspective d'une politique monétaire plus souple à mesure que les inquiétudes liées à l'inflation s'évanouissent.

La saison de publication des résultats s'est caractérisée par une grande dispersion, et environ la moitié des entreprises n'a pas répondu aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges.

Les marchés des taux sont restés hautement volatils pendant le trimestre et l'Euribor 3 mois et 12 mois a terminé la période à 3,91 % et 3,51 %, respectivement.

Stratégie du compartiment

La structure générale du fonds reste la même : nous maintenons une position neutre sur le crédit et une position défensive sur les taux. Nous continuons à préférer les échéances plus courtes et à privilégier la qualité et la liquidité.

Perspectives du marché

Nous étudions attentivement l'évolution de l'activité économique, les tensions inflationnistes et les répercussions diverses et différées des cycles de hausse des taux sans précédent observés dans le monde entier. Les données économiques et la stabilité financière détermineront probablement les mécanismes de réaction des banques centrales. Et cela alors même que des risques demeurent pour les chaînes d'approvisionnement mondiales : du dérèglement climatique à la géopolitique (Ukraine/Russie, Israël/Palestine, en passant par les risques pour le transport maritime dans la mer Rouge et autres tensions grandissantes. Tous ces facteurs resteront probablement les principaux moteurs des marchés financiers en 2024, et l'incertitude qui les entoure favorisera sans doute une certaine volatilité, les marchés réagissant vivement et dans les deux sens aux nouvelles qui leur parviennent. Nous resterons par conséquent attentifs aux risques de baisse et privilégierons les actifs liquides de grande qualité, tout en continuant à faire preuve de sélectivité dans nos investissements. Nous nous basons toujours sur l'analyse « bottom up » rigoureuse que nous avons développée en interne et nous gardons notre préférence pour les sociétés bien notées et peu endettées.

Le Conseil d'administration

Luxembourg, le 28 mars 2024.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Candriam Sustainable

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Candriam Sustainable et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2023 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 3 avril 2024

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	Candriam Sustainable Bond Euro	Candriam Sustainable Bond Euro Corporate
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,193,129,745	991,031,671	2,263,503,798
Liquidités en banque et courtier	10	42,049,732	3,195,082	57,231,641
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		2,315,496	50,739	5,101,560
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		23,522,366	8,771,354	28,653,670
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	12,741,610	17	640,118
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	5,555,524	91,466	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		1,279,314,473	1,003,140,329	2,355,130,787
Passifs				
Découvert bancaire		891,835	0	141
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		2,361,483	307,529	869,504
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	4,322,979
Commissions de gestion à payer	3	435,966	69,928	543,149
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	135,646	89,793	233,452
Taxe d'abonnement à payer	6	45,474	38,152	629,547
Autres passifs		1	0	0
Total des passifs		3,870,405	505,402	6,598,772
Total des actifs nets		1,275,444,068	1,002,634,927	2,348,532,015



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	Candriam Sustainable Bond Global	Candriam Sustainable Bond Global Convertible
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	2,082,137,472	308,386,967	22,756,813
Liquidités en banque et courtier	10	12,657,451	13,758,339	360,237
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		9,455,309	375,686	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		16,818,040	2,825,722	58,473
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	441,949	0	138,839
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	1,655,010	2,763,478	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		2,123,165,231	328,110,192	23,314,362
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		9,944,605	0	0
Montant dû sur les rachats		1,640,108	37,147	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	0	1,156,670	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	258,525	60,843	1
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	187,092	36,305	2,239
Taxe d'abonnement à payer	6	139,182	52,132	583
Autres passifs		0	0	1,641
Total des passifs		12,169,512	1,343,097	4,464
Total des actifs nets		2,110,995,719	326,767,095	23,309,898



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Bond Global High Yield	Candriam Sustainable Bond Impact	Candriam Sustainable Equity Children
		EUR	EUR	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,256,286,653	41,569,082	63,805,738
Liquidités en banque et courtier	10	98,984,520	631,695	2,078,352
Créances sur investissements vendus		0	0	431,215
A recevoir sur souscriptions		1,634,642	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		18,012,044	281,196	17,636
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	11,308,663	97,572	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		1,386,226,522	42,579,545	66,332,941
Passifs				
Découvert bancaire		1,323	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		877,929	0	100,910
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	70,957	0
Commissions de gestion à payer	3	466,132	3,214	184
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	139,823	3,785	8,403
Taxe d'abonnement à payer	6	56,485	1,188	1,656
Autres passifs		2,002,598	0	2,345
Total des passifs		3,544,290	79,144	113,498
Total des actifs nets		1,382,682,232	42,500,401	66,219,443



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity Circular Economy	Candriam Sustainable Equity Climate Action	Candriam Sustainable Equity Emerging Markets
		USD	USD	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	426,167,563	1,163,119,373	2,256,094,521
Liquidités en banque et courtier	10	12,509,682	47,560,990	83,499,391
Créances sur investissements vendus		0	14,558,304	0
A recevoir sur souscriptions		91,174	316,290	2,902,580
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		175,556	517,441	3,270,444
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	222,322	231,755	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	14,623	0
Total des actifs		439,166,297	1,226,318,776	2,345,766,936
Passifs				
Découvert bancaire		75,743	0	266,773
À payer pour investissements achetés		0	3,109,314	0
Montant dû sur les rachats		311,717	268,600	3,455,874
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	55,959	101,397	822,281
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	62,730	176,860	422,585
Taxe d'abonnement à payer	6	13,647	42,483	205,366
Autres passifs		590	0	12,278,101
Total des passifs		520,386	3,698,654	17,450,980
Total des actifs nets		438,645,911	1,222,620,122	2,328,315,956



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity EMU	Candriam Sustainable Equity Europe	Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	413,415,637	1,195,705,688	297,445,742
Liquidités en banque et courtier	10	39,950,993	88,290,111	6,397,108
Créances sur investissements vendus		1,515,300	0	0
A recevoir sur souscriptions		170,446	7,988,997	98,952
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		65,221	298,245	236,851
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	81,635
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		128,360	66,389	20,755
Total des actifs		455,245,957	1,292,349,430	304,281,043
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	5,453,356	0
Montant dû sur les rachats		2,208,554	1,582,599	538,864
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	267,089	544,722	53,025
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	85,889	233,203	51,656
Taxe d'abonnement à payer	6	85,468	199,987	13,102
Autres passifs	7	0	2	0
Total des passifs		2,647,000	8,013,869	656,647
Total des actifs nets		452,598,957	1,284,335,561	303,624,396



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity Japan	Candriam Sustainable Equity Quant Europe	Candriam Sustainable Equity US
		JPY	EUR	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	76,825,394,476	582,948,968	1,806,931,799
Liquidités en banque et courtier	10	407,767,623	1,305,025	5,875,921
Créances sur investissements vendus		0	2,504,115	1,512,250
A recevoir sur souscriptions		29,043,692	19,443	1,482,268
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		81,477,208	871,691	1,265,240
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	0	0	3,893,316
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	282,507	0
Total des actifs		77,343,682,999	587,931,749	1,820,960,794
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		19,172,459	3,587,250	8,752,638
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	19,443,713	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	18,366,261	120,179	369,727
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	13,726,554	103,554	308,411
Taxe d'abonnement à payer	6	7,267,659	66,308	161,021
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		77,976,646	3,877,291	9,591,797
Total des actifs nets		77,265,706,353	584,054,458	1,811,368,997



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity World	Candriam Sustainable Money Market Euro	Combiné*
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,582,606,810	675,104,970	19,113,527,895
Liquidités en banque et courtier	10	8,932,867	70,010,922	607,695,204
Créances sur investissements vendus		0	0	18,957,874
A recevoir sur souscriptions		1,605,046	8,117,524	41,513,974
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,899,208	3,886,593	109,747,578
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	351,120	0	29,063,801
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	10,056,901
Autres actifs		36,189	0	547,438
Total des actifs		1,595,431,240	757,120,009	19,931,110,665
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	1,144,151
À payer pour investissements achetés		0	21,926,510	40,139,221
Montant dû sur les rachats		1,255,488	2,663,168	29,842,383
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f.g	0	369,561	1,650,488
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	4,393,936
Commissions de gestion à payer	3	1,078,760	47,213	5,380,122
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	315,494	39,669	2,705,966
Taxe d'abonnement à payer	6	293,468	17,800	2,093,047
Autres passifs		0	0	14,285,000
Total des passifs		2,943,210	25,063,921	101,634,314
Total des actifs nets		1,592,488,030	732,056,088	19,829,476,351

* L'état combiné des actifs nets comprend les éléments combinés de tous les compartiments de la SICAV, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	Candriam Sustainable Bond Euro	Candriam Sustainable Bond Euro Corporate
		USD	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,185,786,961	804,140,763	1,392,752,877
Revenus				
Dividendes, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	64,296,774	15,411,107	56,635,073
Intérêts reçus sur CFD		0	2,762	0
Intérêts bancaires		1,834,553	138,326	1,042,199
Autres revenus		5,237	981	15,195
Total des revenus		66,136,564	15,553,176	57,692,467
Frais				
Commissions de gestion	3	4,799,257	835,408	3,847,749
Charges opérationnelles et administratives	5	1,540,014	936,827	2,010,805
Commissions de dépositaire	5	54,980	40,320	80,541
Taxe d'abonnement	6	176,738	119,191	850,874
Coûts de transaction	2h	59,405	15,739	240,248
Intérêts bancaires		219,472	174	8,147
Autres frais		0	3	0
Total des frais		6,849,866	1,947,662	7,038,364
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		59,286,698	13,605,514	50,654,103
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(121,294,224)	(24,259,366)	(39,653,301)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	(5,711,553)	257,138	1,898,377
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(6,313,777)	2,566,371	242,055
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(2,284,080)	230,925	(2,283,816)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(76,316,936)	(7,599,418)	10,857,418
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	165,538,884	76,351,179	156,225,703
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	14,441,119	(145,698)	(906,588)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	2,528,747	(2,634,134)	(2,044,292)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		106,191,814	65,971,929	164,132,241
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		255,035,612	312,765,693	1,227,644,544
Rachats d'actions		(268,272,898)	(178,652,424)	(434,624,536)
Dividendes versés	8	(3,297,421)	(1,591,034)	(1,373,111)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,275,444,068	1,002,634,927	2,348,532,015



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	Candriam Sustainable Bond Global	Candriam Sustainable Bond Global Convertible
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,324,752,445	315,703,938	22,576,828
Revenus				
Dividendes, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	27,139,958	6,881,261	150,678
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		299,286	341,231	34,017
Autres revenus		3,780	278	81
Total des revenus		27,443,024	7,222,770	184,776
Frais				
Commissions de gestion	3	1,919,199	605,417	26
Charges opérationnelles et administratives	5	1,602,499	416,395	24,952
Commissions de dépositaire	5	69,068	14,890	1,002
Taxe d'abonnement	6	273,288	94,759	2,293
Coûts de transaction	2h	65,457	25,451	0
Intérêts bancaires		1,489	19,778	4,465
Autres frais		24	116	13
Total des frais		3,931,024	1,176,806	32,751
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		23,512,000	6,045,964	152,025
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(27,224,598)	(14,481,326)	175,623
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	706,036	(1,321,279)	1,259,397
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	1,518,450	(4,251,920)	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		292,039	(2,800,119)	(535,079)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(1,196,073)	(16,808,680)	1,051,966
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	72,818,465	22,592,949	1,039,995
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	310,152	(882,639)	(945,743)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(809,608)	110,253	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		71,122,936	5,011,883	1,146,218
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		1,251,616,343	184,739,684	0
Rachats d'actions		(536,496,005)	(178,236,828)	(413,148)
Dividendes versés	8	0	(451,582)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,110,995,719	326,767,095	23,309,898



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Bond Global High Yield	Candriam Sustainable Bond Impact	Candriam Sustainable Equity Children
		EUR	EUR	USD
Actifs nets au début de l'exercice		1,600,221,335	38,072,843	77,441,723
Revenus				
Dividendes, nets	2i	0	0	1,000,329
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	68,384,510	597,462	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		2,043,071	27,098	90,513
Autres revenus		4,100	10	189
Total des revenus		70,431,681	624,570	1,091,031
Frais				
Commissions de gestion	3	5,906,472	32,654	1,757
Charges opérationnelles et administratives	5	1,794,907	40,202	106,974
Commissions de dépositaire	5	68,421	1,754	3,230
Taxe d'abonnement	6	231,053	4,405	7,255
Coûts de transaction	2h	373	1,517	95,468
Intérêts bancaires		184,850	0	12,628
Autres frais		0	1	60,523
Total des frais		8,186,076	80,533	287,835
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		62,245,605	544,037	803,196
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(25,268,170)	(693,775)	(12,367,961)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	22,203,263	62,592	(69,131)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	472,609	190,078	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(10,244,162)	(3,319)	(1,748,775)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		49,409,145	99,613	(13,382,671)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	92,009,154	3,126,825	17,686,725
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	(19,570,872)	50,289	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(575,750)	(133,432)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		121,271,677	3,143,295	4,304,054
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		386,245,042	1,500,956	154,586
Rachats d'actions		(718,357,341)	(127,668)	(14,998,828)
Dividendes versés	8	(6,698,481)	(89,025)	(682,092)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,382,682,232	42,500,401	66,219,443



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity Circular Economy	Candriam Sustainable Equity Climate Action	Candriam Sustainable Equity Emerging Markets
		USD	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		431,165,388	1,078,890,806	2,886,356,517
Revenus				
Dividendes, nets	2i	5,916,447	10,996,069	36,163,442
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		783,417	1,263,453	3,176,395
Autres revenus		648	594	746
Total des revenus		6,700,512	12,260,116	39,340,583
Frais				
Commissions de gestion	3	689,888	1,359,825	11,694,423
Charges opérationnelles et administratives	5	760,367	1,892,473	5,555,899
Commissions de dépositaire	5	19,842	49,358	114,359
Taxe d'abonnement	6	57,491	165,793	550,524
Coûts de transaction	2h	265,435	486,304	6,386,904
Intérêts bancaires		12,803	6,264	25,606
Autres frais		0	0	2
Total des frais		1,805,826	3,960,017	24,327,717
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		4,894,686	8,300,099	15,012,866
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(24,871,032)	(5,112,706)	(182,014,897)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	(195,241)	(459,196)	(255)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(1,892,447)	(13,062,645)	(81,079,817)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(22,064,034)	(10,334,448)	(248,082,103)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	55,953,064	81,393,497	225,388,910
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	212,786	218,665	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		34,101,816	71,277,714	(22,693,193)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		50,182,667	225,917,405	896,108,175
Rachats d'actions		(74,218,334)	(145,317,550)	(1,429,864,098)
Dividendes versés	8	(2,585,626)	(8,148,253)	(1,591,445)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		438,645,911	1,222,620,122	2,328,315,956



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity EMU	Candriam Sustainable Equity Europe	Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		411,623,511	1,340,558,137	190,380,952
Revenus				
Dividendes, nets	2i	10,320,345	30,378,142	5,050,692
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		640,246	2,221,420	281,220
Autres revenus		859	1,957	408
Total des revenus		10,961,450	32,601,519	5,332,320
Frais				
Commissions de gestion	3	3,145,688	6,033,773	411,200
Charges opérationnelles et administratives	5	984,817	2,985,646	471,808
Commissions de dépositaire	5	19,584	63,244	9,703
Taxe d'abonnement	6	156,922	402,409	46,168
Coûts de transaction	2h	472,393	1,886,052	446,080
Intérêts bancaires		177	5,805	2,678
Autres frais		58	554	0
Total des frais		4,779,639	11,377,483	1,387,637
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		6,181,811	21,224,036	3,944,683
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	27,483,155	42,110,278	(7,504,469)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	0	0	67,304
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(486)	794,802	(353,552)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		33,664,480	64,129,116	(3,846,034)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	32,467,649	38,128,688	22,025,109
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	0	0	81,635
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		66,132,129	102,257,804	18,260,710
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		137,768,771	626,798,528	146,134,654
Rachats d'actions		(162,296,759)	(784,028,572)	(50,210,810)
Dividendes versés	8	(628,695)	(1,250,336)	(941,110)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		452,598,957	1,284,335,561	303,624,396



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity Japan	Candriam Sustainable Equity Quant Europe	Candriam Sustainable Equity US
		JPY	EUR	USD
Actifs nets au début de l'exercice		54,709,644,108	399,999,315	1,528,375,671
Revenus				
Dividendes, nets	2i	1,341,703,722	13,969,606	18,042,643
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		197,197	27,957	260,207
Autres revenus		4,063	3,305	0
Total des revenus		1,341,904,982	14,000,868	18,302,850
Frais				
Commissions de gestion	3	169,519,583	1,304,499	4,096,234
Charges opérationnelles et administratives	5	140,217,566	1,030,141	3,311,451
Commissions de dépositaire	5	3,032,335	22,256	73,213
Taxe d'abonnement	6	16,265,032	124,203	341,766
Coûts de transaction	2h	36,032,604	1,653,163	667,029
Intérêts bancaires		802,558	38,567	47,025
Autres frais		0	9	0
Total des frais		365,869,678	4,172,838	8,536,718
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		976,035,304	9,828,030	9,766,132
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	5,258,184,577	4,487,262	1,923,358
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	924,442,425	(154,119)	(2,389,823)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(195,780,949)	81,669	393,431
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		6,962,881,357	14,242,842	9,693,098
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	7,760,816,267	60,941,091	333,381,121
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	114,861,583	0	3,714,299
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		14,838,559,207	75,183,933	346,788,518
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		24,587,607,000	414,149,156	603,754,052
Rachats d'actions		(16,837,276,627)	(303,870,380)	(667,255,480)
Dividendes versés	8	(32,827,335)	(1,407,566)	(293,764)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		77,265,706,353	584,054,458	1,811,368,997



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Candriam Sustainable Equity World	Candriam Sustainable Money Market Euro	Combiné*
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,132,975,070	1,054,243,850	17,707,642,156
Revenus				
Dividendes, nets	2i	19,712,276	0	159,310,442
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	25,822,251	259,335,097
Intérêts reçus sur CFD		0	0	2,762
Intérêts bancaires		134,825	2,453,460	17,326,497
Autres revenus		3,275	317	41,834
Total des revenus		19,850,376	28,276,028	436,016,632
Frais				
Commissions de gestion	3	9,708,931	413,894	57,474,830
Charges opérationnelles et administratives	5	3,054,147	455,236	29,685,935
Commissions de dépositaire	5	59,208	38,691	824,382
Taxe d'abonnement	6	554,356	79,888	4,311,135
Coûts de transaction	2h	1,408,632	0	14,321,450
Intérêts bancaires		32,045	2,935	612,571
Autres frais		0	0	55,569
Total des frais		14,817,319	990,644	107,285,872
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		5,033,057	27,285,384	328,730,760
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	22,737,089	199,769	(332,039,675)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f, g	860,007	(830,996)	23,422,369
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	(4,761,692)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(9,736,178)	(8,424)	(127,835,092)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		18,893,975	26,645,733	(112,483,330)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	192,172,399	2,616,353	1,707,366,085
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f, g	281,656	(369,561)	(4,081,352)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(3,675,340)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		211,348,030	28,892,525	1,587,126,063
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		701,525,003	1,962,902,752	9,526,751,038
Rachats d'actions		(452,636,610)	(2,313,983,039)	(8,776,328,410)
Dividendes versés	8	(723,463)	0	(32,562,149)
Différence de change		0	0	(183,152,347)
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,592,488,030	732,056,088	19,829,476,351

* L'état combiné des actifs nets comprend les éléments combinés de tous les compartiments de la SICAV, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.



Statistiques

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		1,275,444,068	1,185,786,961	1,362,386,819
C	LU1434519416	Capitalisation	USD	97,567.41	106.68	99.56	119.25
C	LU1434519507	Distribution	USD	16,618.66	79.81	76.45	96.66
C - EUR - Hedged	LU2016899614	Capitalisation	EUR	30,166.61	83.97	80.16	98.48
C - EUR - Unhedged	LU2264875068	Capitalisation	EUR	2,766.70	103.44	-	100.43
I	LU1434519689	Capitalisation	USD	247,243.36	1,109.31	1,027.86	1,223.24
I	LU1434519762	Distribution	USD	11,570.60	853.51	810.57	1,017.63
I - CHF - Hedged	LU2059770078	Capitalisation	CHF	17,709.09	927.19	896.76	1,099.16
I - EUR - Hedged	LU1434519846	Capitalisation	EUR	179,135.70	869.71	824.24	1,006.10
I - EUR - Hedged	LU1580881933	Distribution	EUR	59,765.59	715.53	695.46	896.27
I - GBP - Hedged	LU1797946164	Distribution	GBP	1,889.34	806.78	772.51	980.68
IP	LU2713794126	Capitalisation	USD	1.00	1,007.38	-	-
R	LU1434519929	Capitalisation	USD	65,322.83	110.38	102.45	122.03
R - CHF - Hedged	LU2059770151	Capitalisation	CHF	37,520.10	86.98	84.27	103.35
R - EUR - Hedged	LU2016899705	Capitalisation	EUR	54,305.24	85.84	81.50	99.54
R - EUR - Hedged	LU1797946248	Distribution	EUR	218,470.37	78.22	76.16	98.15
R - EUR - Unhedged	LU1434520000	Capitalisation	EUR	6,124.03	93.78	90.09	100.71
R - GBP - Hedged	LU1953289276	Capitalisation	GBP	10.00	98.90	92.59	111.54
R2	LU1434520182	Capitalisation	USD	6,510.00	101.81	94.15	111.83
R2	LU1439992113	Distribution	USD	10,791.00	81.25	77.03	96.51
R2 - EUR - Hedged	LU2328290445	Distribution	EUR	745,199.31	82.08	79.62	96.98
V	LU1434520265	Capitalisation	USD	104,579.82	892.95	825.48	980.12
V	LU2211179648	Distribution	USD	11,441.90	839.48	795.76	987.37
V - CHF - Hedged	LU2059770235	Capitalisation	CHF	107,103.97	806.05	777.85	951.36
V - EUR - Hedged	LU1434520349	Capitalisation	EUR	201,550.27	874.49	826.88	1,006.69
VP	LU2713797228	Capitalisation	USD	1.00	1,007.46	-	-
Z	LU1434520422	Capitalisation	USD	130,845.94	1,151.66	1,061.19	1,255.94
Z	LU1434520695	Distribution	USD	14,527.00	886.84	837.52	1,045.60
Z - EUR - Hedged	LU2059770318	Capitalisation	EUR	62,871.57	964.13	908.64	1,103.37

Candriam Sustainable Bond Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		1,002,634,927	804,140,763	841,675,532
C	LU1313769447	Capitalisation	EUR	190,456.36	91.90	86.04	104.33
C	LU1313769520	Distribution	EUR	95,245.41	88.45	83.29	101.07
I	LU1313769793	Capitalisation	EUR	211,038.86	975.73	909.83	1,098.60
I	LU1313769959	Distribution	EUR	6,714.13	924.35	866.21	1,046.71
N	LU2027379432	Capitalisation	EUR	10.00	86.10	80.72	97.97
R	LU1313770023	Capitalisation	EUR	46,481.69	94.23	87.96	106.29
R2	LU1720116919	Capitalisation	EUR	7,164.25	94.06	87.66	105.79
R2	LU1720117057	Distribution	EUR	88,399.33	90.94	85.18	102.88
V	LU1313770296	Capitalisation	EUR	7,878.93	882.93	822.03	990.73
V - CHF - Hedged	LU2702913760	Capitalisation	CHF	1.00	1,032.12	-	-
Z	LU1313770379	Capitalisation	EUR	378,594.50	966.85	898.85	1,082.08
Z	LU1434521230	Distribution	EUR	402,859.00	939.51	877.78	1,057.52



Statistiques

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		2,348,532,015	1,392,752,877	1,413,558,432
C	LU1313770452	Capitalisation	EUR	951,490.24	100.81	93.18	107.73
C	LU1313770536	Distribution	EUR	5,529,632.77	91.49	85.28	99.06
I	LU1313770619	Capitalisation	EUR	1,007,182.94	357.44	328.81	378.59
I	LU1313770700	Distribution	EUR	75.00	989.78	917.05	-
IP	LU2713796923	Capitalisation	EUR	1.00	1,003.38	-	-
R	LU1313770882	Capitalisation	EUR	176,537.65	102.83	94.68	109.16
R	LU1720117305	Distribution	EUR	2,054.00	96.04	89.14	103.16
R - CHF - Hedged	LU1932633214	Capitalisation	CHF	19,020.00	90.86	85.48	99.17
R - GBP - Hedged	LU1932633305	Capitalisation	GBP	7,464.05	96.33	87.52	99.77
R - USD - Hedged	LU1932633487	Capitalisation	USD	357.00	97.89	88.38	99.89
R2	LU1720117487	Capitalisation	EUR	5,500.05	100.38	92.19	106.09
R2	LU1720117560	Distribution	EUR	165,595.25	95.96	88.78	102.56
V	LU1313770965	Capitalisation	EUR	334,400.11	935.86	859.19	988.21
VP	LU2713796840	Capitalisation	EUR	1.00	1,003.36	-	-
Z	LU1313771005	Capitalisation	EUR	983,693.26	1,029.25	943.03	1,082.47
Z	LU1434521743	Distribution	EUR	24,341.00	973.89	898.74	1,035.67

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		2,110,995,719	1,324,752,445	1,193,725,081
C	LU1434521826	Capitalisation	EUR	1,145,698.77	97.56	94.15	98.29
C	LU1434522048	Distribution	EUR	540,656.62	98.53	95.22	99.46
I	LU1434522477	Capitalisation	EUR	170,991.77	995.38	957.86	996.73
I	LU1434522550	Distribution	EUR	14,222.66	995.68	958.15	997.07
IP	LU2713796766	Capitalisation	EUR	1.00	1,003.00	-	-
R	LU1434522634	Capitalisation	EUR	101,799.23	98.69	95.01	98.95
R	LU1720117644	Distribution	EUR	731.47	99.03	95.32	99.22
R2	LU1720117727	Capitalisation	EUR	14,045.17	99.24	95.46	99.32
R2	LU1720117990	Distribution	EUR	230,492.93	99.12	95.34	99.21
S	LU2363112280	Capitalisation	EUR	327,056.74	1,035.22	-	-
V	LU1434522717	Capitalisation	EUR	89,663.38	9,918.38	9,535.29	9,916.98
V	LU2364191341	Distribution	EUR	1,825.55	10,064.00	9,675.23	-
V - CHF - Hedged	LU2590263930	Capitalisation	CHF	12,394.00	1,015.15	-	-
VP	LU2713796683	Capitalisation	EUR	1.00	1,003.03	-	-
Z	LU1434522808	Capitalisation	EUR	462,632.50	1,010.38	969.87	1,007.18

Candriam Sustainable Bond Global

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		326,767,095	315,703,938	389,118,347
C	LU1434523012	Capitalisation	EUR	112,402.32	93.22	92.01	104.83
C	LU1434523103	Distribution	EUR	436,424.19	86.61	86.73	99.80
I	LU1434523285	Capitalisation	EUR	34,701.44	964.68	947.73	1,074.75
R	LU1434523442	Capitalisation	EUR	74,864.49	95.22	93.63	106.36
R - EUR - Asset Hedged	LU2211181891	Capitalisation	EUR	126,582.01	87.22	83.58	97.67
R2	LU1720118295	Capitalisation	EUR	93.94	104.71	102.76	116.51
R2	LU1720118022	Distribution	EUR	16,427.50	87.04	86.55	99.00
V	LU1434523525	Capitalisation	EUR	7,348.88	938.04	919.75	-
V - EUR - Asset Hedged	LU2211182196	Capitalisation	EUR	62,340.71	879.42	840.68	979.58
V - USD - Asset Hedged	LU2211182436	Capitalisation	USD	9,073.33	927.94	868.72	992.15
V (q) - GBP - Asset Hedged	LU2211182352	Distribution	GBP	10,396.18	863.51	830.44	973.06
Z	LU1434523798	Capitalisation	EUR	147,726.00	986.34	965.14	1,091.12



Statistiques

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		23,309,898	22,576,828	-
C	LU2428020718	Capitalisation	EUR	10.00	103.91	99.99	-
I	LU2428020981	Capitalisation	EUR	1.00	1,047.35	1,002.49	-
R	LU2428021369	Capitalisation	EUR	10.00	104.67	100.22	-
Z	LU2428021872	Capitalisation	EUR	22,050.00	1,057.00	1,005.52	-

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		1,382,682,232	1,600,221,335	1,806,354,023
C	LU1644441120	Capitalisation	EUR	740,472.01	110.52	102.49	113.39
C	LU1644441393	Distribution	EUR	86,137.56	94.35	89.68	104.12
C - USD - Unhedged	LU2109443460	Capitalisation	USD	3,433.49	91.09	81.61	96.21
C (m) - USD - Hedged	LU2364191697	Distribution	USD	14,086.94	93.88	89.26	100.54
I	LU1644441476	Capitalisation	EUR	150,909.03	1,149.50	1,059.17	1,164.50
I	LU1644441633	Distribution	EUR	126,969.08	907.64	876.13	1,010.66
I - USD - Hedged	LU1644441559	Capitalisation	USD	4,517.18	1,170.83	1,056.95	1,137.54
I - USD - Hedged	LU2211180653	Distribution	USD	1.00	988.47	914.53	1,029.15
I - USD - Unhedged	LU2109443544	Capitalisation	USD	503.44	946.63	842.54	986.32
IP	LU2713796337	Capitalisation	EUR	1.00	1,003.07	-	-
N	LU2027379515	Capitalisation	EUR	22,431.54	100.49	93.56	104.05
R	LU1644441716	Capitalisation	EUR	655,796.73	113.95	105.09	115.63
R	LU1720118378	Distribution	EUR	126,621.28	97.10	91.81	106.04
R - CHF - Hedged	LU2211180901	Capitalisation	CHF	2,281.85	97.96	92.26	102.12
R - USD - Hedged	LU2211181206	Capitalisation	USD	4,614.44	104.87	94.77	102.26
R2	LU2363112363	Distribution	EUR	159,918.83	97.35	91.66	100.58
S	LU1720118451	Capitalisation	EUR	31,304.56	1,093.69	1,003.10	1,098.75
S - USD - Hedged	LU2474803587	Capitalisation	USD	109,699.43	1,112.87	-	-
V	LU1644441807	Capitalisation	EUR	361,060.03	1,094.55	1,005.23	1,102.57
V - USD - Hedged	LU2211180067	Capitalisation	USD	3,863.43	1,063.44	956.80	1,027.54
VP	LU2713796253	Capitalisation	EUR	1.00	1,003.17	-	-
Z	LU1644441989	Capitalisation	EUR	291,978.00	1,192.25	1,091.42	1,193.27

Candriam Sustainable Bond Impact

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		42,500,401	38,072,843	46,572,584
C	LU2369559823	Capitalisation	EUR	14,441.15	86.80	80.81	99.33
I	LU2369560169	Capitalisation	EUR	1,158.86	873.96	810.70	993.97
N	LU2421360129	Capitalisation	EUR	1.00	104.10	-	-
R	LU2369560326	Capitalisation	EUR	10.00	87.29	81.03	99.39
S	LU2369561050	Distribution	EUR	21,608.00	872.68	812.21	994.22
Z	LU2369561217	Capitalisation	EUR	24,300.00	879.68	813.53	994.45



Statistiques

Candriam Sustainable Equity Children

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		66,219,443	77,441,723	3,644,593
BF - EUR - Unhedged	LU2371175907	Capitalisation	EUR	33,955.02	877.73	850.61	-
BF - EUR - Unhedged	LU2371178836	Distribution	EUR	34,637.90	863.40	850.61	-
C	LU2371178752	Capitalisation	USD	1.00	81.54	76.88	104.51
I	LU2371178240	Capitalisation	USD	1.00	813.58	767.67	1,044.53
I - EUR - Unhedged	LU2371178083	Capitalisation	EUR	254.45	922.28	901.39	-
R	LU2371177275	Capitalisation	USD	1.00	82.27	77.18	104.57
Z - EUR - Unhedged	LU2371179057	Capitalisation	EUR	1.00	804.65	779.02	1,067.93

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		438,645,911	431,165,388	272,303,788
BF - EUR - Unhedged	LU2109443114	Capitalisation	EUR	141,283.19	932.05	890.67	-
BF - EUR - Unhedged	LU2109443205	Distribution	EUR	160,135.46	917.45	890.67	-
C	LU2109440870	Capitalisation	USD	82,811.75	132.49	124.52	164.84
C - EUR - Hedged	LU2109441175	Capitalisation	EUR	70,090.00	102.36	98.71	135.48
I	LU2109441258	Capitalisation	USD	1,017.62	1,371.98	1,277.39	1,675.05
I - EUR - Unhedged	LU2109441332	Capitalisation	EUR	23,151.26	1,259.38	1,213.66	1,493.60
N	LU2363112447	Capitalisation	USD	1.00	99.58	-	-
N - EUR - Hedged	LU2363112793	Capitalisation	EUR	221.58	97.49	-	-
N - EUR - Unhedged	LU2363112520	Capitalisation	EUR	1.00	98.02	-	-
PI	LU2109441415	Capitalisation	USD	4.00	1,206.82	1,118.17	1,459.86
R	LU2109441688	Capitalisation	USD	6,397.00	136.66	127.37	167.19
R	LU2109441761	Distribution	USD	3,550.00	80.43	76.32	100.17
R - EUR - Hedged	LU2109441928	Capitalisation	EUR	24,531.14	92.23	88.20	120.03
R - EUR - Unhedged	LU2109441845	Capitalisation	EUR	20,889.56	90.40	87.21	107.44
R2	LU2109442066	Capitalisation	USD	2,727.00	99.48	92.38	120.82
R2	LU2109442140	Distribution	USD	15,541.96	120.04	113.52	151.27
V	LU2109442579	Capitalisation	USD	11,001.00	843.07	782.42	1,022.71
Z	LU2109442736	Capitalisation	USD	42,991.00	1,423.67	1,314.92	1,710.50

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		1,222,620,122	1,078,890,806	1,443,264,896
BF - EUR - Unhedged	LU2016898996	Capitalisation	EUR	259,260.94	1,544.39	1,510.72	1,915.77
BF - EUR - Unhedged	LU2016899028	Distribution	EUR	211,077.08	1,468.32	1,462.47	1,885.67
C	LU1932633644	Capitalisation	USD	43,919.83	150.64	144.94	199.37
C	LU1932633727	Distribution	USD	965.57	134.25	131.65	184.70
C - EUR - Hedged	LU1932634022	Capitalisation	EUR	42,165.71	102.08	100.90	144.36
C - EUR - Unhedged	LU1932633990	Capitalisation	EUR	5,129.69	108.87	108.42	139.97
I	LU1932634295	Capitalisation	USD	31,021.51	1,573.74	1,499.94	2,044.08
I - EUR - Hedged	LU2059769906	Capitalisation	EUR	4,751.92	1,154.68	1,130.75	1,602.63
I - EUR - Unhedged	LU1932634378	Capitalisation	EUR	11,841.55	1,498.13	1,477.93	1,890.09
PI	LU1932635003	Capitalisation	USD	1,193.50	1,482.95	1,407.18	1,909.12
R	LU1932634451	Capitalisation	USD	4,414.87	156.65	149.45	203.85
R	LU1932634535	Distribution	USD	817.33	128.27	124.71	173.45
R - EUR - Hedged	LU1932634709	Capitalisation	EUR	1,203.35	120.19	117.81	167.13
R - EUR - Unhedged	LU1932634618	Capitalisation	EUR	7,173.18	150.24	148.36	189.91
R2	LU1932634881	Capitalisation	USD	5,123.92	148.85	141.50	192.32
R2	LU1932634964	Distribution	USD	696,291.28	149.56	144.87	200.77
Z	LU1932635185	Capitalisation	USD	144,447.15	1,633.27	1,544.27	2,087.56
Z - EUR - Unhedged	LU2211181388	Capitalisation	EUR	4,983.00	1,203.30	1,177.59	1,493.97



Statistiques

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		2,328,315,956	2,886,356,517	2,240,251,849
BF	LU2521063755	Capitalisation	EUR	128,938.25	1,018.73	-	-
C	LU1434523954	Capitalisation	EUR	2,583,441.88	112.53	114.14	158.16
C	LU1434524093	Distribution	EUR	235,764.18	112.04	116.81	166.03
C - USD - Unhedged	LU1797946321	Capitalisation	USD	516,366.92	82.50	80.61	118.62
C - USD - Unhedged	LU2343014036	Distribution	USD	316,165.44	62.67	62.83	92.46
I	LU1434524259	Capitalisation	EUR	79,576.77	1,979.80	1,987.67	2,723.75
I - GBP - Unhedged	LU1434524333	Capitalisation	GBP	9,053.54	1,196.29	1,221.40	1,586.99
I - USD - Unhedged	LU1797946594	Capitalisation	USD	4,845.48	1,175.29	1,135.90	1,651.98
IP	LU2713796170	Capitalisation	EUR	1.00	1,017.26	-	-
N	LU2027379606	Capitalisation	EUR	160.43	86.57	88.11	122.52
P	LU2421359626	Capitalisation	EUR	-	-	782.09	-
R	LU1434524416	Capitalisation	EUR	404,701.69	163.75	164.63	226.12
R	LU1720118535	Distribution	EUR	167,406.11	85.03	87.84	123.70
R - GBP - Unhedged	LU1434524689	Capitalisation	GBP	7,477.27	236.91	242.22	315.45
R - USD - Unhedged	LU1797946677	Capitalisation	USD	1.00	99.81	96.44	97.22
R2	LU1434524762	Capitalisation	EUR	143,362.94	106.10	106.34	145.59
R2	LU1434524846	Distribution	EUR	236,826.26	99.45	102.34	143.53
S	LU2363113171	Capitalisation	EUR	111,672.89	729.37	729.43	-
V	LU1434524929	Capitalisation	EUR	279,482.26	1,052.20	1,053.22	1,440.24
V - GBP - Unhedged	LU2590263856	Capitalisation	GBP	18,534.60	1,027.25	-	-
V - USD - Unhedged	LU1797946750	Capitalisation	USD	58,754.74	938.83	904.67	-
VP	LU2713796097	Capitalisation	EUR	1.00	1,017.34	-	-
Z	LU1434525066	Capitalisation	EUR	505,440.62	2,136.03	2,129.57	2,900.52

Candriam Sustainable Equity EMU

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		452,598,957	411,623,511	492,942,322
C	LU1313771187	Capitalisation	EUR	517,598.01	177.03	153.77	180.00
C	LU1313771260	Distribution	EUR	227,932.56	114.89	101.93	121.66
I	LU1313771344	Capitalisation	EUR	96,242.04	1,783.81	1,533.71	1,775.21
R	LU1313771427	Capitalisation	EUR	98,945.91	189.84	163.47	189.67
R	LU1720121679	Distribution	EUR	43,481.00	131.64	115.67	136.71
R2	LU1434525223	Capitalisation	EUR	30,643.38	147.25	126.43	146.28
R2	LU1434525496	Distribution	EUR	1,145.00	132.05	115.69	136.36
V	LU1313771690	Capitalisation	EUR	8,111.00	2,067.94	1,772.93	2,048.76
Z	LU1313771773	Capitalisation	EUR	522,472.66	224.24	191.55	220.47

Candriam Sustainable Equity Europe

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		1,284,335,561	1,340,558,137	1,888,267,515
C	LU1313771856	Capitalisation	EUR	8,229,673.24	26.86	25.07	29.13
C	LU1313771930	Distribution	EUR	878,366.97	19.52	18.69	22.27
I	LU1313772078	Capitalisation	EUR	7,914,335.97	32.49	30.00	34.47
IP	LU2713795792	Capitalisation	EUR	1.00	1,009.16	-	-
N	LU2027379788	Capitalisation	EUR	2,268.43	123.72	115.93	135.34
R	LU1313772151	Capitalisation	EUR	337,122.07	172.11	159.12	183.31
R	LU1720118618	Distribution	EUR	12,000.00	100.49	95.32	112.82
R2	LU1720118709	Capitalisation	EUR	99,948.51	144.68	133.39	153.22
R2	LU1720118964	Distribution	EUR	18,338.91	123.44	116.73	137.47
V	LU1313772235	Capitalisation	EUR	101,113.37	1,989.80	1,831.50	2,100.20
VP	LU2713795529	Capitalisation	EUR	1.00	1,009.19	-	-
Z	LU1313772318	Capitalisation	EUR	294,123.80	1,720.33	1,577.87	1,803.03
Z	LU1434525819	Distribution	EUR	4,089.00	1,350.25	1,270.08	1,487.76



Statistiques

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		303,624,396	190,380,952	228,658,340
C	LU2258565089	Capitalisation	EUR	2,970.15	260.85	248.71	317.53
C	LU2258565162	Distribution	EUR	416.00	115.81	110.42	204.69
I	LU2258565246	Capitalisation	EUR	7,019.89	2,439.08	2,301.44	2,905.71
I - CHF - Hedged	LU2620893631	Capitalisation	CHF	4,637.80	1,048.69	-	-
IP	LU2713795446	Capitalisation	EUR	1.00	1,010.79	-	-
R	LU2258565675	Capitalisation	EUR	20,503.94	207.06	195.78	247.84
R2	LU2258565758	Capitalisation	EUR	1,992.08	2,094.79	1,972.99	2,488.80
R2	LU2258565832	Distribution	EUR	215,581.70	212.74	204.60	258.09
V	LU2258565915	Capitalisation	EUR	72,534.58	996.55	-	-
VP	LU2713795362	Capitalisation	EUR	1.00	1,010.94	-	-
Z	LU2258566053	Capitalisation	EUR	54,172.40	2,840.55	2,661.55	3,340.03

Candriam Sustainable Equity Japan

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			JPY		77,265,706,353	54,709,644,108	32,875,952,098
C	LU1434526460	Capitalisation	JPY	1,076,509.87	3,455.00	2,839.00	3,116.00
C	LU1434526544	Distribution	JPY	296,883.24	3,410.00	2,865.00	3,211.00
I	LU1434526627	Capitalisation	JPY	72,844.81	194,148.00	157,784.00	171,231.00
N	LU2027379861	Capitalisation	JPY	800.30	17,684.00	14,589.00	16,087.00
R	LU1434526890	Capitalisation	JPY	19,391.51	3,243.00	2,640.00	2,872.00
R	LU1720120192	Distribution	JPY	3,236.44	15,525.00	12,928.00	14,326.00
R - EUR - Hedged	LU1797946917	Capitalisation	EUR	5,473.32	108.01	-	-
R - EUR - Hedged	LU1720120358	Distribution	EUR	-	-	97.28	108.97
R - EUR - Unhedged	LU1434526973	Capitalisation	EUR	276,914.41	122.17	110.57	130.03
R2	LU1720120515	Capitalisation	JPY	246,155.99	15,988.00	12,976.00	14,077.00
R2	LU1720120788	Distribution	JPY	11,384.88	15,449.00	12,816.00	14,170.00
Z	LU1434527278	Capitalisation	JPY	193,399.03	215,683.00	174,152.00	187,930.00
Z - EUR - Hedged	LU2501585306	Capitalisation	EUR	37,336.31	1,207.22	-	-

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		584,054,458	399,999,315	-
C	LU2378104066	Capitalisation	EUR	17,609.26	3,395.87	2,959.74	-
C	LU2378104140	Distribution	EUR	4,215.42	2,108.09	1,886.12	-
I	LU2378104223	Capitalisation	EUR	14,848.42	4,164.03	3,591.31	-
N	LU2378104652	Capitalisation	EUR	66.18	3,098.12	2,712.08	-
R	LU2378104736	Capitalisation	EUR	999.23	181.27	156.57	-
R - GBP - Unhedged	LU2378104819	Capitalisation	GBP	6.00	243.36	215.17	-
R2	LU2378104900	Capitalisation	EUR	5,821.86	210.77	181.54	-
V	LU2378105113	Capitalisation	EUR	75.98	2,140.93	1,840.96	-
Z	LU2378105204	Capitalisation	EUR	87,653.73	4,692.05	4,020.43	-
Z	LU2378105386	Distribution	EUR	18,086.00	2,238.56	1,967.38	-



Statistiques

Candriam Sustainable Equity US

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		1,811,368,997	1,528,375,671	1,910,075,814
BF - EUR - Unhedged	LU2227860371	Capitalisation	EUR	112,547.88	1,241.92	1,043.03	1,247.17
C	LU2227857070	Capitalisation	USD	1,761,865.06	53.96	44.52	57.64
C	LU2227857153	Distribution	USD	466,083.59	52.64	43.94	57.62
C - EUR - Hedged	LU2227857310	Capitalisation	EUR	2,305.30	101.44	85.62	114.73
C - EUR - Unhedged	LU2227857237	Capitalisation	EUR	149,486.61	118.96	101.62	123.51
I	LU2227857401	Capitalisation	USD	2,582,948.95	66.69	54.42	69.65
I	LU2227857583	Distribution	USD	8,160.00	65.15	53.75	69.65
I - EUR - Hedged	LU2227857740	Capitalisation	EUR	47,634.12	1,042.37	870.62	1,154.48
I - EUR - Unhedged	LU2227857666	Capitalisation	EUR	34,471.48	1,226.05	1,035.40	1,243.76
I - GBP - Unhedged	LU2227857823	Capitalisation	GBP	1.00	1,232.63	1,065.95	1,212.47
IP	LU2713794803	Capitalisation	USD	1.00	999.43	-	-
R	LU2227858128	Capitalisation	USD	36,264.18	110.71	90.41	115.94
R - CHF - Hedged	LU2227858714	Capitalisation	CHF	10.00	101.37	86.51	115.13
R - EUR - Unhedged	LU2227858474	Capitalisation	EUR	183,613.61	122.12	103.24	124.25
R - GBP - Unhedged	LU2227858805	Capitalisation	GBP	24.13	122.84	106.31	121.07
R2	LU2227858987	Capitalisation	USD	197,235.51	111.27	90.70	116.08
R2	LU2227859019	Distribution	USD	22,389.83	108.69	89.58	116.07
R2 - EUR - Unhedged	LU2227859100	Capitalisation	EUR	1,441.22	122.77	103.57	124.40
S	LU2227859282	Capitalisation	USD	1.00	1,103.39	902.47	1,158.59
V	LU2227859365	Capitalisation	USD	150,322.49	1,118.38	909.78	1,162.04
V - EUR - Hedged	LU2227859449	Capitalisation	EUR	6,965.00	1,460.34	1,215.98	1,608.92
VP	LU2713794712	Capitalisation	USD	1.00	999.47	-	-
Z	LU2227859522	Capitalisation	USD	796,104.10	1,125.71	913.42	1,163.76
Z	LU2227859795	Distribution	USD	1.00	1,098.35	901.77	1,163.23
Z - EUR - Hedged	LU2227859878	Capitalisation	EUR	106,145.46	974.07	809.04	1,068.36

Candriam Sustainable Equity World

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		1,592,488,030	1,132,975,070	1,154,931,881
C	LU1434527435	Capitalisation	EUR	16,302,213.78	32.47	27.99	33.70
C	LU1434527518	Distribution	EUR	2,302,208.64	28.05	24.58	30.05
C - EUR - Asset Hedged	LU2420561321	Capitalisation	EUR	1,046,720.02	111.25	94.38	-
C - USD - Unhedged	LU2016899291	Capitalisation	USD	8,623.60	104.18	86.72	111.23
I	LU1434527781	Capitalisation	EUR	394,480.14	641.50	547.22	651.65
I	LU1434527864	Distribution	EUR	430.80	2,866.06	2,483.90	3,001.91
IP	LU2713794639	Capitalisation	EUR	1.00	1,000.60	-	-
N	LU2027379945	Capitalisation	EUR	17,898.34	141.49	122.50	148.21
R	LU1434528169	Capitalisation	EUR	127,184.24	217.68	185.96	221.98
R - GBP - Unhedged	LU1434528243	Capitalisation	GBP	11.60	269.86	236.01	266.56
R2	LU1720121166	Capitalisation	EUR	83,667.45	145.54	124.00	147.61
V	LU1434528672	Capitalisation	EUR	479,175.16	311.92	265.29	315.26
VP	LU2713794555	Capitalisation	EUR	1.00	1,000.65	-	-
Z	LU1434528839	Capitalisation	EUR	1,328,204.64	327.60	277.64	328.79

Candriam Sustainable Money Market Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		732,056,088	1,054,243,850	937,369,198
C	LU1434529050	Capitalisation	EUR	48,616.16	1,130.76	1,096.84	1,099.91
C	LU1434529134	Distribution	EUR	9,631.90	1,079.52	1,047.14	1,050.07
I	LU1434529217	Capitalisation	EUR	85,074.37	1,197.82	1,159.79	1,160.94
I	LU1434529308	Distribution	EUR	6,321.27	1,141.67	1,105.43	1,106.54
R	LU2620893557	Capitalisation	EUR	10.00	100.60	-	-
R2	LU1434529563	Distribution	EUR	626,978.05	103.03	-	-
V	LU1434529647	Capitalisation	EUR	191,796.20	1,050.91	1,016.61	1,016.69
Z	LU1434529993	Capitalisation	EUR	267,554.86	1,089.14	1,052.98	1,052.46



Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Produits structurés				
Mexique				
MEXICO 3.375 16-31 23/02A	1,510,000	MXN	8,171,805	0.64
			8,171,805	0.64
Total Structured products			8,171,805	0.64
Obligations				
Albanie				
ALBANIA 3.5 20-27 16/06A	7,400,000	EUR	7,918,101	0.62
ALBANIA GOVERNMENT INTE 5.9 23-28 09/06A	20,211,000	EUR	22,891,600	1.79
			30,809,701	2.42
Bermudes				
BERMUDA 3.375 20-50 20/08S	3,000,000	USD	2,106,960	0.17
BERMUDA 5 22-32 15/07S	11,000,000	USD	10,897,810	0.85
GOVT OF BERMUDA 2.3750 20-30 20/08S	12,277,000	USD	10,546,987	0.83
			23,551,757	1.85
Brésil				
BRAZIL 3.75 21-31 12/09S	10,000,000	USD	8,915,700	0.70
BRAZIL 3.875 20-30 12/06S	5,000,000	USD	4,581,375	0.36
BRAZIL 4.50 19-29 30/05S	2,000,000	USD	1,932,260	0.15
BRAZIL 4.75 19-50 14/01S	5,000,000	USD	3,849,800	0.30
BRAZIL 5.625 16-47 21/02S	5,000,000	USD	4,390,850	0.34
BRAZIL 6.0000 23-33 20/10S	10,500,000	USD	10,509,503	0.82
BRAZIL 6.25 23-31 18/03S	17,376,000	USD	18,054,012	1.42
			52,233,500	4.10
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.375 23-31 13/05A	9,107,000	EUR	10,594,035	0.83
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	19,357,000	EUR	22,948,458	1.80
			33,542,493	2.63
Chili				
CHILE 3.50 21-53 15/04S	12,000,000	USD	9,083,760	0.71
CHILE 2.55 21-33 27/07S	10,000,000	USD	8,289,300	0.65
CHILE 3.10 21-61 22/01S	12,000,000	USD	8,063,880	0.63
CHILE 3.1000 21-41 07/05S	6,000,000	USD	4,571,970	0.36
CHILE 3.25 21-71 21/09S	10,000,000	USD	6,726,900	0.53
CHILE 4.125 23-34 05/07A	20,000,000	EUR	22,613,952	1.77
CHILE 4.34 22-42 07/03S	8,000,000	USD	7,161,200	0.56
REPUBLIC OF CHI 3.5000 22-34 31/01S	4,000,000	USD	3,575,880	0.28
			70,086,842	5.50
Colombie				
COLOMBIA 10.375 03-33 28/01S	1,750,000	USD	2,100,989	0.16
COLOMBIA 4.1250 21-42 22/02S	6,000,000	USD	4,303,440	0.34
COLOMBIA 5.20 19-49 15/05S	14,000,000	USD	10,988,460	0.86
COLOMBIA 5.625 14-44 26/02S	5,000,000	USD	4,213,875	0.33
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	10,000,000	USD	9,119,750	0.72
COLOMBIA 7.5 23-49 02/02S	25,975,000	USD	27,460,250	2.15
COLOMBIA 8 22-33 20/04S	14,200,000	USD	15,538,776	1.22
COLOMBIA 8.0000 23-35 14/11S	3,115,000	USD	3,413,277	0.27
COLOMBIA 8.75 23-53 14/11S	3,753,000	USD	4,324,394	0.34
COLOMBIA TELECOM 4.95 20-30 17/07S	7,000,000	USD	4,325,895	0.34
			85,789,106	6.73
Costa Rica				
COSTA RICA 4.375 13-25 30/04S	14,000,000	USD	13,868,470	1.09
COSTA RICA 6.125 19-31 19/02S	5,000,000	USD	5,129,925	0.40
COSTA RICA 6.55 23-34 03/04S	15,000,000	USD	15,579,375	1.22
COSTA RICA GOVE 7.3000 23-54 13/11S	4,961,000	USD	5,400,272	0.42
			39,978,042	3.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Croatie				
CROATIA 1.50 20-31 17/06A	8,000,000	EUR	7,933,420	0.62
CROATIA 1.75 21-41 04/03A	5,000,000	EUR	4,206,065	0.33
CROATIA 6.00 13-24 26/01S	15,000,000	USD	15,015,375	1.18
			27,154,860	2.13
République dominicaine				
DOMINICAN REPUBLIC 13.625 23-33 03/02S	290,000,000	DOP	5,993,121	0.47
DOMINICAN REPUBLIC 4.5 20-30 30/01S	7,000,000	USD	6,454,035	0.51
DOMINICAN REPUBLIC 5.3 21-41 21/01S	10,000,000	USD	8,690,350	0.68
DOMINICAN REPUBLIC 5.50 15-25 27/01S	13,000,000	USD	12,949,495	1.02
DOMINICAN REPUBLIC 5.875 20-60 30/01S	12,000,000	USD	10,414,020	0.82
DOMINICAN REPUBLIC 5.95 17-27 25/01S	9,000,000	USD	9,052,785	0.71
DOMINICAN REPUBLIC 6 22-33 22/02S	10,000,000	USD	9,866,450	0.77
DOMINICAN REPUBLIC 6.00 18-28 19/07S	10,000,000	USD	10,029,250	0.79
DOMINICAN REPUBLIC 6.40 19-49 05/06S	9,000,000	USD	8,500,050	0.67
DOMINICAN REPUBLIC 6.50 18-48 15/12S	7,000,000	USD	6,696,795	0.53
DOMINICAN REPUBLIC 7.05 23-31 03/02A	5,000,000	USD	5,264,200	0.41
DOMINICAN REPUBLIC I 11.25 23-25 15/09S	260,100,000	DOP	4,759,710	0.37
			98,670,261	7.74
Géorgie				
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	10,000,000	USD	9,216,800	0.72
			9,216,800	0.72
Guatemala				
CT TRUST 5.1250 22-32 03/02S	5,000,000	USD	4,360,300	0.34
GUATEMALA 4.375 17-27 05/06S	4,000,000	USD	3,843,160	0.30
GUATEMALA 4.5 16-49 03/05S	9,000,000	USD	8,745,345	0.69
GUATEMALA 4.90 19-30 01/06S	3,000,000	USD	2,895,060	0.23
GUATEMALA 5.25 22-29 10/08S	3,000,000	USD	2,948,310	0.23
GUATEMALA GOVERNMENT 7.05 23-32 04/10S	3,000,000	USD	3,197,400	0.25
			25,989,575	2.04
Honduras				
HONDURAS 6.25 17-27 19/01S	2,500,000	USD	2,403,575	0.19
			2,403,575	0.19
Hong Kong				
CK HUTCHISON 4.875 23-33 21/04S	13,000,000	USD	13,027,170	1.02
			13,027,170	1.02
Hongrie				
HUNGARY 3.125 21-51 21/09S	12,000,000	USD	8,161,440	0.64
HUNGARY 4.25 22-31 16/06A	11,000,000	EUR	12,199,026	0.96
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	10,500,000	EUR	12,115,669	0.95
HUNGARY 5.25 22-29 16/06S	1,000,000	USD	1,007,375	0.08
HUNGARY 5.375 14-24 25/03S	1,498,000	USD	1,498,307	0.12
HUNGARY 5.375 23-33 12/09A	7,440,000	EUR	8,799,281	0.69
HUNGARY 5.5 22-34 16/06S	4,500,000	USD	4,586,490	0.36
HUNGARY 6.25 23-32 22/09S	5,000,000	USD	5,345,600	0.42
HUNGARY 6.75 23-52 25/09S	5,000,000	USD	5,606,600	0.44
HUNGARY 7.625 11-41 29/03S	10,000,000	USD	11,985,650	0.94
MAGYAR EXPORT-I 6.0000 23-29 16/05A	6,485,000	EUR	7,610,238	0.60
			78,915,676	6.19
Inde				
GREENKO DUTCH B.V. 3.85 21-26 29/03S	4,162,500	USD	3,886,568	0.30
GREENKO POWER II LTD 4.3 21-28 13/12S	4,590,000	USD	4,165,494	0.33
GREENKO SOLAR 5.95 19-26 29/07S	8,000,000	USD	7,781,000	0.61
			15,833,062	1.24
Indonésie				
INDONESIA 1.10 21-33 12/03A	3,000,000	EUR	2,629,835	0.21
INDONESIA 1.4 19-31 30/10A	6,000,000	EUR	5,626,955	0.44
INDONESIA 3.8500 20-30 15/10S	2,000,000	USD	1,912,010	0.15
PERUSAHAAN PENE 4.7000 22-32 06/06S	8,000,000	USD	8,055,600	0.63
			18,224,400	1.43

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	14,500,000	EUR	13,539,289	1.06
IVORY COAST 6.125 17-33 15/06S	5,000,000	USD	4,612,875	0.36
			18,152,164	1.42
Jamaïque				
JAMAICA 7.875 15-45 28/07S	10,000,000	USD	12,234,250	0.96
			12,234,250	0.96
Macédoine				
MACEDONIA GOVERNMENT 6.25 23-27 15/02A	11,626,000	EUR	13,456,733	1.06
			13,456,733	1.06
Malaisie				
KHAZANAH CAPITAL LTD 4.876 23-33 01/06S	8,500,000	USD	8,545,220	0.67
			8,545,220	0.67
Mexique				
MEXICO 1.75 18-28 17/04A	2,500,000	EUR	2,572,882	0.20
MEXICO 2.125 21-51 25/10A	5,000,000	EUR	3,353,027	0.26
MEXICO 3.75 21-71 19/04S	16,500,000	USD	11,040,810	0.87
MEXICO 3.771 20-61 24/05S	10,000,000	USD	6,803,300	0.53
MEXICO 4.28 21-41 14/08S	15,000,000	USD	12,435,975	0.98
MEXICO 4.75 20-32 27/04S	10,000,000	USD	9,649,350	0.76
MEXICO 5.0000 20-51 27/04S	4,500,000	USD	3,914,235	0.31
MEXICO 5.55 14-45 21/01S	10,000,000	USD	9,566,950	0.75
MEXICO 5.75 10-10 12/10S	5,000,000	USD	4,488,075	0.35
MEXICO 6.3380 23-53 04/05S	1,897,000	USD	1,936,799	0.15
MEXICO 7.75 11-42 13/11S	4,500,000	MXN	23,400,684	1.83
			89,162,087	6.99
Monténégro				
MONTENEGRO 2.55 19-29 03/10A	5,000,000	EUR	4,550,026	0.36
MONTENEGRO 2.875 20-27 16/12A	4,000,000	EUR	3,886,424	0.30
			8,436,450	0.66
Maroc				
MOROCCO 4.00 20-50 15/12S	14,000,000	USD	10,116,820	0.79
MOROCCO 5.95 23-28 08/03S	8,960,000	USD	9,208,058	0.72
			19,324,878	1.52
Panama				
PANAMA 2.2520 20-32 29/09S	10,000,000	USD	7,332,650	0.57
PANAMA 4.30 13-53 29/04S	3,000,000	USD	2,015,910	0.16
PANAMA 4.50 18-50 16/04S	3,000,000	USD	2,090,175	0.16
PANAMA 6.4 22-35 14/02S	13,000,000	USD	12,721,215	1.00
PANAMA 6.70 06-36 26/01S	6,000,000	USD	5,964,690	0.47
PANAMA 6.853 23-54 28/03S	2,045,000	USD	1,919,161	0.15
PANAMA GOVERNMENT INT 6.875 23-36 31/01S	7,500,000	USD	7,505,400	0.59
			39,549,201	3.10
Pérou				
COFIDE 2.4 20-27 28/09S	6,400,000	USD	5,705,376	0.45
COFIDE 4.75 15-25 15/07S	6,000,000	USD	5,932,410	0.47
LIMA METRO LINE 2 FIN 4.35 19-36 05/04Q	6,999,723	USD	6,407,197	0.50
PERU 1.25 21-33 11/03A	8,000,000	EUR	6,958,676	0.55
PERU 1.95 21-36 17/11A	18,000,000	EUR	15,032,674	1.18
PERU 3 21-34 15/01S	10,000,000	USD	8,458,900	0.66
PERU 3.23 20-21 28/07S	11,000,000	USD	6,881,215	0.54
PERU 3.3 21-41 11/03S	5,000,000	USD	3,900,300	0.31
PERU 3.60 21-72 15/01S	8,000,000	USD	5,659,280	0.44
PERU 6.55 07-37 14/03S	7,000,000	USD	7,813,645	0.61
			72,749,673	5.70
Philippines				
PHILIPPINES 1.20 21-33 28/04A	11,000,000	EUR	9,782,466	0.77
			9,782,466	0.77
Pologne				
POLAND 3.875 23-33 14/02A	15,000,000	EUR	17,286,640	1.36

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
POLAND 4.00 14-24 22/01S	5,400,000	USD	5,397,975	0.42
POLAND 4.25 23-43 14/02A	13,000,000	EUR	15,163,343	1.19
			37,847,958	2.97
Roumanie				
ROMANIA 2.125 22-28 07/03A	15,000,000	EUR	15,066,791	1.18
ROMANIA 3.375 18-38 08/02A	8,000,000	EUR	6,940,074	0.54
ROMANIA 3.3750 20-50 28/01A	16,000,000	EUR	12,074,178	0.95
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	10,000,000	EUR	9,532,577	0.75
ROMANIA 5.25 22-27 25/05S	13,000,000	USD	12,930,580	1.01
ROMANIA 6 22-34 25/05A	9,000,000	USD	9,084,285	0.71
ROMANIA 6.375 23-33 18/09A	8,125,000	EUR	9,498,136	0.74
ROMANIA 7.125 23-33 17/01S	4,000,000	USD	4,324,340	0.34
			79,450,961	6.23
Sénégal				
SENEGAL 5.375 21-37 08/06A	15,509,000	EUR	12,691,398	1.00
SENEGAL 6.25 17-33 23/05S	13,491,000	USD	12,086,250	0.95
SENEGAL 6.75 18-48 13/03S	3,000,000	USD	2,366,970	0.19
			27,144,618	2.13
Serbie				
SERBIA 1.5 19-29 26/06A	5,333,000	EUR	4,987,021	0.39
SERBIA 1.65 21-33 03/03A	8,500,000	EUR	6,968,765	0.55
SERBIA 2.0500 21-36 23/09A	3,000,000	EUR	2,314,131	0.18
SERBIA 3.1250 20-27 15/05A	6,000,000	EUR	6,353,571	0.50
SERBIE INTERNATIONAL 1.00 21-28 23/09A	4,000,000	EUR	3,740,853	0.29
			24,364,341	1.91
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 5.65 17-47 27/09S	6,000,000	USD	4,814,310	0.38
SOUTH AFRICA 5.75 19-49 30/09S	6,000,000	USD	4,813,350	0.38
SOUTH AFRICA 5.875 22-32 20/04S	4,000,000	USD	3,800,560	0.30
SOUTH AFRICA 7.3 22-52 20/04S	5,000,000	USD	4,750,125	0.37
			18,178,345	1.43
Turquie				
COCA-COLA ICECEK AS 4.5 22-29 20/01S	6,000,000	USD	5,524,470	0.43
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	11,500,000	USD	11,938,035	0.94
			17,462,505	1.37
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES NBD BANK 5.875 23-28 11/10S	7,559,000	USD	7,837,360	0.61
MASDAR ABU DHABI FUT 4.875 23-33 25/07S	11,000,000	USD	10,914,860	0.86
			18,752,220	1.47
Uruguay				
URUGUAY 4.125 12-45 20/11S	3,000,000	USD	2,733,045	0.21
URUGUAY 4.975 18-55 20/04S	3,000,000	USD	2,935,575	0.23
URUGUAY 7.875 03-33 15/01S	3,000,000	USD	3,674,865	0.29
URUGUAY 9.75 23-33 20/07S	505,000,000	UYU	13,121,398	1.03
			22,464,883	1.76
Total des obligations			1,162,485,773	91.14
Obligations à taux variables				
Brésil				
BRAZIL MINAS SPE REGS FL.R 13-28 15/02S	1,350,000	USD	1,332,308	0.10
			1,332,308	0.10
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST 5.75 09-32 31/12S	4,535,560	USD	4,298,214	0.34
			4,298,214	0.34
Namibie				
NAMIBIA 5.25 15-25 29/10S	17,000,000	USD	16,841,645	1.32
			16,841,645	1.32
Total des obligations à taux variables			22,472,167	1.76

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,193,129,745	93.55
Total du portefeuille-titres			1,193,129,745	93.55
Coût d'acquisition			1,201,973,544	



Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

République dominicaine	7.74
Mexique	7.63
Colombie	6.73
Roumanie	6.23
Hongrie	6.19
Pérou	5.70
Chili	5.50
Brésil	4.20
Costa Rica	3.13
Panama	3.10
Pologne	2.97
Bulgarie	2.63
Albanie	2.42
Croatie	2.13
Sénégal	2.13
Guatemala	2.04
Serbie	1.91
Bermudes	1.85
Côte d'Ivoire	1.76
Uruguay	1.76
Maroc	1.52
Émirats Arabes Unis	1.47
Indonésie	1.43
Afrique du Sud	1.43
Turquie	1.37
Namibie	1.32
Inde	1.24
Macédoine	1.06
Hong Kong	1.02
Jamaïque	0.96
Philippines	0.77
Géorgie	0.72
Malaisie	0.67
Monténégro	0.66
Honduras	0.19
	93.55

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	78.14
Banques et autres institutions financières	6.96
Fonds d'investissement	2.37
Immobilier	1.79
Énergie et eau	1.50
Industrie agro-alimentaire	0.99
Transport	0.72
Art graphique, maison d'édition	0.63
Télécommunication	0.34
Banques et autres institutions financières	0.10
	93.55



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
CWTH BK AUSTRALIA 0.50 16-26 27/07A	724,000	EUR	681,063	0.07
NATL AUSTRALIA BANK 2.125 22-28 24/05A	2,500,000	EUR	2,422,400	0.24
NATL AUSTRALIA BANK 3.2627 23-26 13/02A	2,438,000	EUR	2,450,690	0.24
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	518,000	EUR	463,882	0.05
TELSTRA CORPORATION 1.375 19-29 26/03A	1,000,000	EUR	928,870	0.09
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	1,600,000	EUR	1,469,520	0.15
			8,416,425	0.84
Autriche				
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	22,187,000	EUR	19,523,672	1.95
AUSTRIA 0.00 22-28 20/10U	4,500,000	EUR	4,032,248	0.40
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	2,510,000	EUR	2,369,704	0.24
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	2,842,000	EUR	2,722,565	0.27
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	3,810,000	EUR	2,928,557	0.29
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	9,937,000	EUR	8,125,981	0.81
			39,702,727	3.96
Belgique				
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	5,800,000	EUR	5,942,622	0.59
BELGIUM 0.3 21-31 20/10A	2,000,000	EUR	1,657,790	0.17
BELGIUM 0.35 22-32 22/06A	800,000	EUR	668,776	0.07
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	4,000,000	EUR	3,476,560	0.35
BELGIUM 0.9 19-29 22/06A	1,500,000	EUR	1,394,445	0.14
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	10,466,000	EUR	9,373,192	0.93
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	6,789,400	EUR	5,112,893	0.51
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	3,200,000	EUR	3,123,904	0.31
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	600,000	EUR	562,869	0.06
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.375 18-33 21/11A	1,000,000	EUR	869,260	0.09
ELIA SYSTEM OP SA/NV 3.25 13-28 04/04A	500,000	EUR	505,700	0.05
ELIA SYSTEMS OP 1.375 15-24 27/05A	200,000	EUR	197,969	0.02
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	500,000	EUR	436,640	0.04
FLEMISH COM 3.25 23-33 05/04A	1,400,000	EUR	1,438,493	0.14
FLEMISH COMMUNITY 0.125 20-35 15/10A	500,000	EUR	358,440	0.04
KBC BANK SA 0.00 20-25 03/06U	2,400,000	EUR	2,273,256	0.23
KBC GROUPE SA 0.7500 20-30 24/01A	1,500,000	EUR	1,290,188	0.13
PROXIMUS SA 4.0 23-30 08/03A	3,000,000	EUR	3,141,870	0.31
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	1,300,000	EUR	1,388,478	0.14
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	900,000	EUR	654,084	0.07
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	2,500,000	EUR	2,230,288	0.22
			46,097,717	4.60
Canada				
CANADA 0 20-30 29/10A	2,000,000	EUR	1,666,290	0.17
CANADA 0.00 19-29 15/10U	600,000	EUR	515,220	0.05
CANADA 0.875 15-25 21/01A	900,000	EUR	877,703	0.09
CANADA 0.875 17-27 04/05A	2,330,000	EUR	2,200,266	0.22
CANADIAN IMPERIAL BA 0.375 19-24 03/05A	1,001,000	EUR	989,138	0.10
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	2,642,000	EUR	2,676,571	0.27
RBC TORONTO 0.25 19-24 02/05A	1,274,000	EUR	1,258,833	0.13
TORONTO DOMINION BANK 0.625 18-25 06/06A	549,000	EUR	529,299	0.05
TORONTO DOMINION BK 0.375 19-24 25/04A	1,384,000	EUR	1,368,818	0.14
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	1,000,000	EUR	919,125	0.09
			13,001,263	1.30
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	464,000	EUR	422,370	0.04
CROATIA 2.75 17-30 27/01A	1,100,000	EUR	1,090,117	0.11
CROATIA 3.00 17-27 20/03A	100,000	EUR	100,372	0.01
			1,612,859	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Danemark				
NYKREDIT REALKREDIT 0.5 20-25 11/06A	3,000,000	EUR	2,868,375	0.29
VESTAS WIND SYSTEMS 1.5000 22-29 15/06A	1,000,000	EUR	916,735	0.09
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	3,528,000	EUR	3,590,022	0.36
			7,375,132	0.74
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	1,172,000	EUR	976,194	0.10
			976,194	0.10
Union européenne				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	3,000,000	EUR	2,522,910	0.25
BANQUE EUROP INVEST 0.05 22-29 15/11A	9,000,000	EUR	7,856,729	0.78
BANQUE EUROP INVEST 0.375 18-26 15/05A	1,483,000	EUR	1,414,463	0.14
BANQUE EUROP INVEST 1.125 17-33 13/04A	2,610,000	EUR	2,297,570	0.23
BEI 2.75 12-25 15/09A	2,000,000	EUR	2,003,280	0.20
BEI 4.00 05-37 15/10A	4,500,000	EUR	5,104,260	0.51
COUNCIL OF EUROPE 0.00 21-31 20/01U	3,100,000	EUR	2,609,131	0.26
COUNCIL OF EUROPE 0.125 17-24 10/04A	450,000	EUR	445,709	0.04
COUNCIL OF EUROPE DE 2.875 23-33 17/01A	2,000,000	EUR	2,045,570	0.20
EFSF 2.75 13-29 03/12A	1,000,000	EUR	1,015,795	0.10
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	5,900,000	EUR	5,775,717	0.58
EURO UNIO BILL 0 20-25 04/11A	4,500,000	EUR	4,300,403	0.43
EURO UNIO BILL 0.00 20-30 04/10U	100,000	EUR	84,951	0.01
EURO UNIO BILL 0.00 21-28 02/06U	6,500,000	EUR	5,868,265	0.59
EURO UNIO BILL 0.3 20-50 04/11A	1,200,000	EUR	613,224	0.06
EURO UNIO BILL 1.25 18-33 04/04A	1,500,000	EUR	1,337,318	0.13
EUROP FIN STABILITY 0.00 21-31 20/01U	2,500,000	EUR	2,096,125	0.21
EUROP FIN STABILITY 0.05 19-29 17/10A	1,500,000	EUR	1,307,160	0.13
EUROP FIN STABILITY 0.2 15-25 28/04A	2,000,000	EUR	1,930,850	0.19
EUROP FIN STABILITY 0.4 18-25 17/02A	1,500,000	EUR	1,457,663	0.15
EUROP FIN STABILITY 0.875 17-27 26/07A	4,382,000	EUR	4,160,599	0.41
EUROP FIN STABILITY 0.875 19-35 10/04A	2,300,000	EUR	1,883,850	0.19
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	755,000	EUR	669,345	0.07
EUROP FIN STABILITY 3 13-34 04/09A	1,000,000	EUR	1,025,255	0.10
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	3,381,000	EUR	3,150,872	0.31
EUROPEAN STABILITY 1.125 16-32 03/05A	616,000	EUR	550,645	0.05
EUROPEAN STABILITY M 3.00 23-33 23/08A	1,500,000	EUR	1,551,383	0.15
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	2,490,000	EUR	2,065,106	0.21
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	10,956,000	EUR	8,113,300	0.81
EUROPEAN UNION 1.00 22-32 06/07A	3,000,000	EUR	2,642,595	0.26
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	12,847,000	EUR	12,660,910	1.26
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	1,729,909	EUR	1,695,069	0.17
EUROPEAN UNION 3.00 11-26 04/09A	1,000,000	EUR	1,015,885	0.10
			93,271,907	9.30
Finlande				
FINLAND 0.5 18-28 15/09A	4,500,000	EUR	4,142,520	0.41
FINLAND 0.5 19-29 15/09A	3,150,000	EUR	2,849,396	0.28
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	5,250,000	EUR	4,563,090	0.46
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	1,150,000	EUR	1,096,203	0.11
NOKIA OYJ 4.375 23-31 21/08A	1,354,000	EUR	1,364,250	0.14
NORDEA BANK ABP 1.125 22-27 16/02A	1,500,000	EUR	1,410,225	0.14
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	1,030,000	EUR	936,770	0.09
OP CORPORATE BANK 0.1 20-27 16/11A/11A	2,000,000	EUR	1,782,550	0.18
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	1,667,000	EUR	1,687,362	0.17
			19,832,366	1.98
France				
AFD 2.25 14-26 28/05A	1,000,000	EUR	987,840	0.10
AGENCE FRANCAISE 0.1250 21-31 29/09A	2,000,000	EUR	1,631,700	0.16
AGENCE FRANCAISE DEV 0.25 19-29 29/06A	700,000	EUR	614,023	0.06
AGENCE FRANCAISE DEV 0.50 18-25 31/10A	300,000	EUR	287,483	0.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AGENCE FRANCAISE DEVPT 1.5 18-34 31/10A	2,000,000	EUR	1,749,650	0.17
AIR LIQUIDE FINANCE 0.6250 19-30 20/06A	600,000	EUR	526,845	0.05
AIR LIQUIDE FINANCE 2.875 22-32 16/09A	1,000,000	EUR	999,900	0.10
AXA 3.625 23-33 10/01A	1,234,000	EUR	1,310,070	0.13
AXA SA 1.125 16-28 15/05A	1,100,000	EUR	1,034,952	0.10
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	3,100,000	EUR	3,257,418	0.32
BFCM 0.25 21-28 29/06A	1,000,000	EUR	881,945	0.09
BFCM 1.875 19-29 18/06A	2,000,000	EUR	1,828,730	0.18
BFCM 5.125 23-33 13/01A	600,000	EUR	644,034	0.06
BFCM BANQUE FEDERATI 3.875 23-28 26/01A	700,000	EUR	711,428	0.07
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	1,600,000	EUR	1,658,680	0.17
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	1,500,000	EUR	1,384,853	0.14
BPCE 0.125 19-24 04/12A	500,000	EUR	485,165	0.05
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	2,100,000	EUR	1,750,928	0.17
BPIFRANCE 3.125 23-33 25/05A	5,000,000	EUR	5,160,050	0.51
CA 4.0 23-33 18/01A	2,100,000	EUR	2,211,521	0.22
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	1,300,000	EUR	1,236,430	0.12
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	1,500,000	EUR	1,441,043	0.14
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	1,500,000	EUR	1,340,880	0.13
COMPAGNIE DE SAINT G 3.75 23-26 29/11A	3,300,000	EUR	3,356,711	0.33
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	1,400,000	EUR	1,334,998	0.13
CREDIT AGRICOLE LDN 1.375 17-27 03/05A	2,000,000	EUR	1,897,080	0.19
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	1,200,000	EUR	1,156,356	0.12
CREDIT AGRICOLE SA 2.625 15-27 17/03A	200,000	EUR	194,132	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.375 19-28 03/10A	400,000	EUR	350,460	0.03
DANONE 3.47 23-31 22/05A	3,200,000	EUR	3,292,080	0.33
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1,700,000	EUR	1,605,999	0.16
DANONE SA 0.395 20-29 10/06A	200,000	EUR	176,010	0.02
DANONE SA 1.125 15-25 14/01A	200,000	EUR	195,135	0.02
DANONE SA 3.706 23-29 13/11A	3,500,000	EUR	3,650,605	0.36
DANONE SA EMTN 1.208 16-28 03/11A	200,000	EUR	186,703	0.02
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	1,000,000	EUR	965,830	0.10
EDENRED SA 3.625 23-26 13/12A	1,600,000	EUR	1,623,336	0.16
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	1,500,000	EUR	1,445,558	0.14
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	8,500,000	EUR	7,760,202	0.77
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	13,019,000	EUR	8,151,520	0.81
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	7,000,000	EUR	6,703,304	0.67
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	200,000	EUR	114,553	0.01
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	12,800,000	EUR	12,060,607	1.20
FRANCE 1.25 15-36 25/05A	2,500,000	EUR	2,116,325	0.21
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	3,300,000	EUR	2,900,420	0.29
FRANCE 1.375 17-29 14/03A	700,000	EUR	658,102	0.07
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	7,400,000	EUR	5,377,432	0.54
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	14,923,000	EUR	12,977,338	1.29
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	3,428,000	EUR	2,837,664	0.28
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	8,200,000	EUR	8,353,011	0.83
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	5,700,000	EUR	5,948,805	0.59
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	3,200,000	EUR	3,901,968	0.39
GECINA 0.875 22-33 25/01A	1,800,000	EUR	1,490,076	0.15
ICADE SA 1.125 16-25 17/11A	100,000	EUR	95,267	0.01
KLEPIERRE SA 0.625 19-30 01/07A	1,500,000	EUR	1,252,665	0.12
L OREAL 2.875 23-28 19/05A	1,000,000	EUR	1,006,340	0.10
L OREAL S A 0.875 22-26 29/06A	1,000,000	EUR	954,665	0.10
L OREAL S A 3.375 23-27 23/01A	5,600,000	EUR	5,695,676	0.57
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	600,000	EUR	493,179	0.05
LA BANQUE POSTALE 1.375 19-29 24/04A	2,000,000	EUR	1,815,130	0.18
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	1,000,000	EUR	989,750	0.10
LA POSTE SA 1.45 18-28 30/11A	1,000,000	EUR	931,725	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	2,000,000	EUR	1,675,460	0.17
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	2,000,000	EUR	1,651,270	0.16
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	1,000,000	EUR	943,415	0.09
REGION IDF 1.375 18-33 20/06A	100,000	EUR	87,633	0.01
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	500,000	EUR	438,398	0.04
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	1,200,000	EUR	1,086,360	0.11
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	2,500,000	EUR	2,272,550	0.23
SOCIETE GENERALE SFH 0.01 20-30 11/02A	2,100,000	EUR	1,779,036	0.18
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	1,600,000	EUR	1,622,160	0.16
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	500,000	EUR	489,719	0.05
STE DE FINANCE LOCAL 0.00 19-24 24/05U	1,200,000	EUR	1,181,634	0.12
STE DU GRAND PARIS 1.125 19-34 25/05A05A	1,000,000	EUR	835,785	0.08
SUEZ 1.25 16-28 19/05A	1,200,000	EUR	1,118,694	0.11
UNEDIC 1.25 15-27 21/10A	2,600,000	EUR	2,481,947	0.25
UNIBAIL RODAMCO 0.875 16-25 21/02	100,000	EUR	96,826	0.01
UNIBAIL RODAMCO 0.8750 19-32 29/03A	1,400,000	EUR	1,123,374	0.11
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	4,100,000	EUR	3,637,008	0.36
UNION NATIONALE INT 0.00 21-34 25/05A	1,500,000	EUR	1,151,018	0.11
VILLE DE PARIS 1.75 15-31 25/05A	1,000,000	EUR	936,330	0.09
			173,760,902	17.33
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-24 09/09U	900,000	EUR	877,707	0.09
ADIDAS AG 0.0000 20-28 05/10U	3,100,000	EUR	2,741,175	0.27
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	1,700,000	EUR	1,702,729	0.17
ALLIANZ FIN II 1.375 16-31 21/04A	1,500,000	EUR	1,378,965	0.14
ALLIANZ FINANCE 0.00 20-25 14/01U	800,000	EUR	773,708	0.08
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	6,500,000	EUR	6,668,252	0.67
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	1,000,000	EUR	950,675	0.09
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	3,300,000	EUR	3,106,274	0.31
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	2,200,000	EUR	2,072,323	0.21
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	1,400,000	EUR	1,178,254	0.12
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	23,000,000	EUR	18,128,829	1.81
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	1,000,000	EUR	866,085	0.09
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	4,000,000	EUR	3,068,680	0.31
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,000,000	EUR	559,550	0.06
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	967,000	EUR	645,487	0.06
GERMANY 0.50 17-27 16/02A	2,970,000	EUR	2,794,042	0.28
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	1,300,000	EUR	1,228,864	0.12
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	5,000,000	EUR	4,570,500	0.46
GERMANY 0.75 19-34 03/04A	100,000	EUR	83,167	0.01
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	5,100,000	EUR	5,271,131	0.53
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	2,000,000	EUR	2,285,320	0.23
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	1,000,000	EUR	995,695	0.10
KFW 0.00 20-25 18/02U	1,170,000	EUR	1,131,150	0.11
KFW 0.00 20-30 17/09U	4,000,000	EUR	3,395,440	0.34
KFW 0.00 21-26 15/06U	4,000,000	EUR	3,767,340	0.38
KFW 0.0100 19-27 05/05A	4,316,000	EUR	3,990,142	0.40
KFW 1.125 17-37 15/06A	100,000	EUR	81,761	0.01
KFW 1.25 16-36 04/07A	590,000	EUR	497,343	0.05
KFW 1.25 22-27 30/06A	3,000,000	EUR	2,885,025	0.29
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	5,097,000	EUR	5,193,333	0.52
KREDITANSTALT FUER W 2.875 23-33 07/06A	5,000,000	EUR	5,129,900	0.51
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	2,000,000	EUR	1,666,370	0.17
LAND HESSEN 2.875 23-33 04/07A	6,000,000	EUR	6,158,759	0.61
LINDE FINANCE BV 0.25 20-27 19/05A	2,100,000	EUR	1,930,803	0.19
MERCK FINANCIAL SERVI 1.875 22-26 15/06A	800,000	EUR	780,208	0.08
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	900,000	EUR	748,715	0.07
NRW BANK 0.875 15-25 10/11A	1,000,000	EUR	965,970	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NRW.BANK 0.1 20-35 09/07A	3,000,000	EUR	2,212,320	0.22
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	8,000,000	EUR	7,452,279	0.74
SAP EMTN 1.00 15-25 01/04A	870,000	EUR	852,578	0.09
SIEMENS FINANCIERING 0.125 19-29 05/09A	945,000	EUR	843,540	0.08
SIEMENS FINANCIERING 0.25 20-29 20/02A	500,000	EUR	442,108	0.04
SIEMENS FINANCIERING 2.75 22-30 09/09A	1,500,000	EUR	1,495,043	0.15
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3 20-25 06/04A	1,500,000	EUR	1,491,975	0.15
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	2,200,000	EUR	2,227,973	0.22
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	600,000	EUR	573,939	0.06
			117,861,426	11.76
Irlande				
IRELAND 0.9 18-28 15/02A	5,000,000	EUR	4,747,950	0.47
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	10,532,000	EUR	9,910,032	0.99
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	500,000	EUR	446,558	0.04
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	534,000	EUR	457,761	0.05
SMURFIT KAPPA TSY 1.5 19-27 15/09S	1,300,000	EUR	1,222,852	0.12
			16,785,153	1.67
Italie				
ACEA SPA 1.7500 19-28 23/05A	549,000	EUR	518,517	0.05
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	12,891,000	EUR	8,175,342	0.82
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	7,500,000	EUR	7,104,487	0.71
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	3,300,000	EUR	2,847,801	0.28
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	1,512,000	EUR	1,562,856	0.16
ENEL FIN INTL 4.0 23-31 20/02A	1,000,000	EUR	1,035,900	0.10
ENEL FINANCE INTL 1.125 18-26 16/09A	400,000	EUR	380,668	0.04
INTE 5.25 22-30 13/01A	800,000	EUR	858,556	0.09
INTESA SAN PAOLO 1.375 15-25 18/12A	200,000	EUR	193,604	0.02
INTESA SANPAOLO 0.75 21-28 16/03A	3,000,000	EUR	2,703,735	0.27
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	900,000	EUR	970,353	0.10
ITALY 0.85 19-27 15/01S	12,900,000	EUR	12,189,209	1.22
ITALY 0.95 21-32 01/06S	3,800,000	EUR	3,113,796	0.31
ITALY 1.65 20-30 01/12S	4,500,000	EUR	4,049,190	0.40
ITALY 2.00 18-28 01/02S	10,500,000	EUR	10,157,122	1.01
ITALY 2.25 16-36 01/09S	980,000	EUR	822,882	0.08
ITALY 2.45 16-33 01/09S	9,500,000	EUR	8,634,122	0.86
ITALY 2.8 22-29 15/06S	2,500,000	EUR	2,465,975	0.25
ITALY 3.10 19-40 01/03S	2,800,000	EUR	2,482,102	0.25
ITALY 3.50 14-30 01/03S	4,040,000	EUR	4,119,649	0.41
ITALY 4 22-35 30/04S	9,506,000	EUR	9,721,738	0.97
ITALY 5.00 09-40 01/09S	2,276,000	EUR	2,520,488	0.25
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	1,060,000	EUR	1,199,872	0.12
UNICREDIT SPA 0.3750 16-26 31/10A	1,000	EUR	932	0.00
UNICREDIT SPA FL.R 22-27 15/11A	1,400,000	EUR	1,484,336	0.15
			89,313,232	8.91
Lettonie				
LATVIA 0.25 21-30 23/01A	1,244,000	EUR	1,048,319	0.10
			1,048,319	0.10
Luxembourg				
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	2,456,000	EUR	1,998,226	0.20
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	905,000	EUR	857,198	0.09
			2,855,424	0.28
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	672,000	EUR	636,465	0.06
ABN AMRO BANK 0.875 18-25 22/04A	4,083,000	EUR	3,949,445	0.39
ABN AMRO BANK 3.625 23-26 10/01A	1,200,000	EUR	1,209,582	0.12
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	3,000,000	EUR	3,120,870	0.31
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	2,177,000	EUR	1,950,396	0.19
ASML HOLDING NV 3.5 23-25 06/12A	3,160,000	EUR	3,186,196	0.32
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	3,400,000	EUR	2,904,467	0.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
COOPERATIEVE RABOBANK 0.625 21-33 25/02A	400,000	EUR	319,898	0.03
DSM KONINKLIJKE 1.00 15-25 09/04A	100,000	EUR	97,253	0.01
DSM NV 0.75 16-26 28/09A	1,000,000	EUR	951,260	0.09
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	3,500,000	EUR	3,587,395	0.36
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	3,000,000	EUR	2,448,180	0.24
ING GROUP NV 0.25 21-30 11/01A	1,500,000	EUR	1,266,758	0.13
ING GROUP NV 0.875 21-32 09/06A	1,000,000	EUR	899,915	0.09
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	1,000,000	EUR	959,480	0.10
NEDER WATERSCHAPSBANK 0.125 20-35 03/09A	1,000,000	EUR	734,735	0.07
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	1,203,000	EUR	1,005,179	0.10
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	460,000	EUR	412,346	0.04
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	800,000	EUR	411,876	0.04
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	2,000,000	EUR	1,698,320	0.17
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	1,500,000	EUR	1,354,365	0.14
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	12,910,000	EUR	9,569,407	0.95
NETHERLANDS 2.50 12-33 15/01A	7,000,000	EUR	7,125,369	0.71
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	2,418,000	EUR	2,468,053	0.25
TENNET HOLDING BV 0.875 19-30 03/06A	400,000	EUR	371,438	0.04
TENNET HOLDING BV 1.50 19-39 13.06A	100,000	EUR	87,521	0.01
TENNET HOLDING REGS 1.75 15-27 04/06A	500,000	EUR	484,273	0.05
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	500,000	EUR	501,308	0.05
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	1,000,000	EUR	869,370	0.09
			54,581,120	5.44
Nouvelle-Zélande				
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	3,428,000	EUR	3,223,863	0.32
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	3,003,000	EUR	2,853,451	0.28
WESTPAC SECURITIES 1.777 22-26 14/01A	2,000,000	EUR	1,947,800	0.19
			8,025,114	0.80
Portugal				
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	864,000	EUR	805,848	0.08
EDP FINANCE BV 1.625 18-26 26/01A	1,000,000	EUR	968,150	0.10
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	1,000,000	EUR	1,028,995	0.10
			2,802,993	0.28
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	6,000,000	EUR	4,651,530	0.46
ROMANIA 2.124 19-31 16/07A	400,000	EUR	319,472	0.03
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	586,000	EUR	505,689	0.05
			5,476,691	0.55
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	4,414,259	EUR	4,573,415	0.46
			4,573,415	0.46
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	2,485,000	EUR	2,047,553	0.20
SLOVENIA 0.275 20-30 14/01A	2,154,000	EUR	1,861,476	0.19
			3,909,029	0.39
Espagne				
ADIF - ALTA VELOCIDAD 0.55 20-30 30/04AA	1,400,000	EUR	1,196,832	0.12
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	2,500,000	EUR	2,410,088	0.24
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	600,000	EUR	570,267	0.06
BANCO DE SABADELL SA 0.125 20-28 10/02A	1,200,000	EUR	1,073,700	0.11
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	700,000	EUR	673,953	0.07
BBVA 3.375 22-27 20/09A	2,000,000	EUR	2,020,130	0.20
BBVA SA 1.375 18-25 14/05A 18-25 14/05A	300,000	EUR	291,111	0.03
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	500,000	EUR	486,104	0.05
CELLNEX TELECOM S.A. 1 20-27 20/01A	1,000,000	EUR	924,895	0.09
CELLNEX TELECOM SA 1.875 20-29 26/06A06A	2,000,000	EUR	1,827,742	0.18
COMMUNITY OF MA 0.4190 20-30 30/04A	750,000	EUR	642,529	0.06
IBERDROLA FINANZAS 1.00 17-25 07/03A	2,000,000	EUR	1,944,610	0.19
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	600,000	EUR	573,609	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
IBERDROLA FINANZAS 1.621 17-29 29/11A	1,000,000	EUR	950,470	0.09
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	1,000,000	EUR	1,021,895	0.10
IBERDROLA INTL BV 1.125 16-26 21/04A	300,000	EUR	289,553	0.03
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	1,000,000	EUR	943,685	0.09
RED ELECTRICA FIN 1.25 18-27 13/03A	600,000	EUR	573,543	0.06
SPAIN 0.00 20-25 31/01U	5,000,000	EUR	4,839,425	0.48
SPAIN 0.7 22-32 30/04A	2,000,000	EUR	1,688,400	0.17
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	13,990,000	EUR	13,176,481	1.31
SPAIN 1 21-42 30/07A	8,843,000	EUR	5,922,997	0.59
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	850,000	EUR	773,806	0.08
SPAIN 1.571 19-29 30/04A	1,522,000	EUR	1,429,714	0.14
SPAIN 1.60 5-25 30/04A	3,000,000	EUR	2,946,960	0.29
SPAIN 1.85 19-35 30/07A	2,530,000	EUR	2,224,123	0.22
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	1,500,000	EUR	1,038,488	0.10
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	6,433,000	EUR	6,155,544	0.61
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	7,000,000	EUR	6,656,299	0.66
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	12,000,000	EUR	11,700,599	1.17
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	6,470,000	EUR	5,855,576	0.58
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	2,600,000	EUR	2,877,641	0.29
SPAIN 4.3 06-26 15/09A	1,200,000	EUR	1,244,418	0.12
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	500,000	EUR	592,528	0.06
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	1,132,000	EUR	1,407,891	0.14
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200,000	EUR	188,684	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	2,000,000	EUR	1,982,050	0.20
			91,116,340	9.09
Suprationales				
BANQUE INTERNATIONAL 0 20-30 21/02A	2,400,000	EUR	2,065,644	0.21
BIRD 1.50 16-36 14/01A	1,290,000	EUR	1,126,215	0.11
INTL BK FOR RECONS A 3.1 23-38 14/04A	2,000,000	EUR	2,056,470	0.21
			5,248,329	0.52
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.125 23-27 29/06A	1,000,000	EUR	1,030,635	0.10
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,878,000	EUR	1,949,993	0.19
SVENSKA HANDELSBANKE 3.875 23-27 10/05A	3,000,000	EUR	3,063,000	0.31
			6,043,628	0.60
Suisse				
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	1,848,000	EUR	1,880,294	0.19
			1,880,294	0.19
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.75 16-24 12/05A	500,000	EUR	494,595	0.05
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	1,100,000	EUR	1,036,904	0.10
ASTRAZENECA PLC 3.75 23-32 03/03A	1,000,000	EUR	1,054,320	0.11
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	3,092,000	EUR	3,119,070	0.31
NATWEST MARKETS PLC 0.125 21-26 18/06A	2,086,000	EUR	1,934,483	0.19
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	2,950,000	EUR	3,052,837	0.30
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,054,000	EUR	1,939,315	0.19
RECKITT BENCKISER TR 0.75 20-30 19/05A	2,000,000	EUR	1,756,130	0.18
RELX FINANCE BV 1.00 17-24 22/03A	400,000	EUR	397,484	0.04
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	1,150,000	EUR	1,111,826	0.11
RELX FINANCE BV 3.75 23-31 12/06A	663,000	EUR	690,498	0.07
UNILEVER CAPITAL 3.4000 23-33 06/06A	1,952,000	EUR	2,013,956	0.20
UNILEVER FINANCE NET 1.75 20-30 25/03A	1,200,000	EUR	1,126,848	0.11
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	1,810,000	EUR	1,718,405	0.17
VODAFONE GROUP PLC 2.2 16-26 28/02A	1,800,000	EUR	1,767,933	0.18
			23,214,604	2.32
États-Unis d'Amérique				
AIR PROD CHEMICALS 0.5 20-28 05/05A	1,000,000	EUR	904,600	0.09
APPLE INC 1.375 17-29 24/05A	2,000,000	EUR	1,883,000	0.19
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	1,500,000	EUR	1,471,086	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	2,000,000	EUR	2,064,290	0.21
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	1,952,000	EUR	1,858,616	0.19
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	665,000	EUR	478,920	0.05
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	1,500,000	EUR	1,490,688	0.15
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	971,860	0.10
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	600,000	EUR	563,688	0.06
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	2,445,000	EUR	2,211,637	0.22
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	2,000,000	EUR	1,689,300	0.17
ELI LILLY & CO 0.625 19-31 01/11A	340,000	EUR	292,114	0.03
ELI LILLY & CO 2.125 15-30 03/06A	700,000	EUR	679,553	0.07
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	2,113,000	EUR	1,924,605	0.19
GENERAL MILLS INC 0.45 20-26 15/01A	667,000	EUR	629,808	0.06
GENERAL MILLS INC 3.907 23-29 13/04A	696,000	EUR	719,417	0.07
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	1,200,000	EUR	1,156,116	0.12
KELLANOVA 1.25 15-25 10/03A	1,000,000	EUR	975,115	0.10
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	1,354,000	EUR	1,175,414	0.12
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09U	1,600,000	EUR	1,478,760	0.15
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	200,000	EUR	193,756	0.02
MASTERCARD 2.10 15-27 01/12A	2,000,000	EUR	1,950,790	0.19
MERCK & CO INC 1.875 14-26 15/10A	1,000,000	EUR	973,870	0.10
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	2,000,000	EUR	2,067,050	0.21
NESTLE FINANCE 0.00001 20-25 3/12A	181,000	EUR	171,911	0.02
NESTLE FINANCE INTER 0 20-33 03/12A	514,000	EUR	398,335	0.04
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	800,000	EUR	829,760	0.08
NESTLE FINANCE INTL 1.5 20-30 01/04A	1,000,000	EUR	931,030	0.09
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,886,000	EUR	1,627,260	0.16
PROCTER & GAMBLE CO 4.875 07-27 11/05A	500,000	EUR	532,683	0.05
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	2,137,000	EUR	2,159,962	0.22
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	1,083,000	EUR	967,845	0.10
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	2,413,000	EUR	2,556,875	0.26
SANOFI SA 1.375 18-30 21/03A	1,100,000	EUR	1,017,616	0.10
SANOFI SA 1.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	930,980	0.09
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	1,300,000	EUR	1,232,465	0.12
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	2,900,000	EUR	2,962,887	0.30
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	2,000,000	EUR	2,001,760	0.20
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	200,000	EUR	190,931	0.02
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	1,200,000	EUR	1,124,376	0.11
STELLANTIS NV 4.375 23-30 14/03A	1,454,000	EUR	1,538,085	0.15
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	1,056,000	EUR	1,071,016	0.11
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	1,000,000	EUR	950,595	0.09
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	1,119,000	EUR	1,076,400	0.11
THERMO FISHER SCIENT 1.45 17-27 16/03A	500,000	EUR	478,100	0.05
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,250,000	EUR	1,252,919	0.12
VERIZON COMM 0.875 19-27 08/04A	800,000	EUR	748,684	0.07
VERIZON COMM 2.625 14-31 01/12A31 01/12A	2,500,000	EUR	2,390,850	0.24
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	870,355	0.09
VERIZON COMMUNICATION 3.25 14-26 17/02A	100,000	EUR	100,675	0.01
			59,918,408	5.98
Total des obligations			898,701,011	89.63
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,049,140	0.20
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	1,000,000	EUR	975,405	0.10
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	2,500,000	EUR	2,331,938	0.23
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	1,800,000	EUR	1,627,839	0.16
			6,984,322	0.70
Canada				
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 20/01Q	3,881,000	EUR	3,889,887	0.39

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			3.889.887	0,39
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	3,819,000	EUR	3,588,791	0.36
			3,588,791	0.36
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	1,259,000	EUR	1,309,184	0.13
			1,309,184	0.13
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	3,386,000	EUR	2,803,879	0.28
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	7,500,000	EUR	7,773,562	0.78
BPCE FL.R 22-28 14/01A	2,900,000	EUR	2,649,585	0.26
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	1,500,000	EUR	1,545,360	0.15
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	1,900,000	EUR	1,970,576	0.20
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	967,030	0.10
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	2,100,000	EUR	1,908,407	0.19
SG FL.R 23-29 28/09A	500,000	EUR	521,583	0.05
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,000,000	EUR	925,010	0.09
			21,064,992	2.10
Allemagne				
ALLIANZ FINANCE FL.R 21-24 22/11Q	600,000	EUR	603,684	0.06
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	1,200,000	EUR	1,258,152	0.13
COMMERZBANK AKTIENG FL.R 23-29 25/03A	1,000,000	EUR	1,051,815	0.10
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	1,100,000	EUR	1,073,567	0.11
			3,987,218	0.40
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-26 04/07A26 04/07A	4,000,000	EUR	4,001,460	0.40
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	546,000	EUR	564,135	0.06
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	2,000,000	EUR	1,860,490	0.19
			6,426,085	0.64
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	1,000,000	EUR	1,057,901	0.11
			1,057,901	0.11
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	2,000,000	EUR	2,059,990	0.21
ING GROEP NV FL.R 21-28 29/09A	2,000,000	EUR	1,777,570	0.18
ING GROUP NV FL.R 17-29 15/02A	400,000	EUR	399,034	0.04
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	600,000	EUR	584,916	0.06
ING GROUP NV FL.R 22-26 23/05A	2,000,000	EUR	1,957,150	0.20
			6,778,660	0.68
Norvège				
DNB BANK ASA FL.R 22-27 21/09A	6,000,000	EUR	5,985,599	0.60
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	2,265,000	EUR	2,273,426	0.23
			8,259,025	0.82
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	900,000	EUR	810,923	0.08
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	1,100,000	EUR	1,144,033	0.11
			1,954,956	0.19
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	500,000	EUR	498,360	0.05
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	300,000	EUR	288,786	0.03
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	600,000	EUR	620,241	0.06
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	2,000,000	EUR	2,105,390	0.21
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	1,200,000	EUR	1,139,718	0.11
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	1,900,000	EUR	1,863,457	0.19
BBVA FL.R 23-31 13/01A	2,000,000	EUR	2,102,810	0.21
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	500,000	EUR	510,245	0.05
			9,129,007	0.91
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	4,167,000	EUR	3,852,162	0.38
			3,852,162	0.38

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Royaume-Uni				
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	2,700,000	EUR	2,725,758	0.27
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	781,000	EUR	744,171	0.07
			3,469,929	0.35
Total des obligations à taux variables			81,752,119	8.15
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			980,453,130	97.79
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	3,100	EUR	3,276,607	0.33
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	8,300	EUR	7,300,845	0.73
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	1	EUR	1,089	0.00
			10,578,541	1.06
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			10,578,541	1.06
Total Organismes de placement collectif			10,578,541	1.06
Total du portefeuille-titres			991,031,671	98.84
Coût d'acquisition			1,071,141,061	



Candriam Sustainable Bond Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	19.43
Allemagne	12.15
Espagne	10.00
Union européenne	9.30
Italie	9.01
Pays-Bas	6.12
États-Unis d'Amérique	5.98
Belgique	5.29
Autriche	3.96
Royaume-Uni	2.66
Irlande	2.32
Finlande	2.11
Canada	1.68
Supranationales	1.58
Danemark	1.09
Suède	0.99
Australie	0.84
Norvège	0.82
Nouvelle-Zélande	0.80
Roumanie	0.55
Portugal	0.47
Slovaquie	0.46
Slovénie	0.39
Luxembourg	0.28
Suisse	0.19
Croatie	0.16
Estonie	0.10
Lettonie	0.10
	98.84

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	42.24
Banques et autres institutions financières	29.39
Organisations supranationales	9.83
Télécommunication	2.32
Industrie pharmaceutique	2.10
Industrie agro-alimentaire	1.26
Biens de consommation divers	1.09
Énergie et eau	1.08
Assurance	1.06
Fonds d'investissement	1.06
Services divers	1.03
Électrotechnique	0.93
Immobilier	0.92
Électronique et semi-conducteurs	0.89
Textile et habillement	0.53
Transport	0.46
Matériaux de construction	0.38
Internet et services d'Internet	0.36
Banques et autres institutions financières	0.32
Articles de bureaux et ordinateurs	0.30
Industrie automobile	0.27
Chimie	0.19
Papier et bois	0.17
Autres	0.15
Industries d'emballage	0.15
Art graphique, maison d'édition	0.14
Soins de santé	0.12
Construction de machines et appareils	0.10
Banques et autres institutions financières	0.04
	98.84

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	18,065,000	EUR	19,077,272	0.81
TELSTRA CORPORATION 1.375 19-29 26/03A	7,250,000	EUR	6,734,308	0.29
WESTPAC BANKING CORP 3.799 23-30 17/01A	9,000,000	EUR	9,323,280	0.40
			35,134,860	1.50
Autriche				
MONDI FINANCE EUROPE 1.625 18-26 27/04A	5,000,000	EUR	4,832,800	0.21
			4,832,800	0.21
Belgique				
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	6,500,000	EUR	6,743,061	0.29
BELFIUS BANQUE SA/NV 4.125 23-29 12/09A	5,000,000	EUR	5,179,400	0.22
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	8,400,000	EUR	8,606,556	0.37
FLUVIUS SYSTEM 0.6250 21-31 24/11A	3,500,000	EUR	2,865,923	0.12
FLUVIUS SYSTEM OPER 3.875 23-31 18/03A	10,000,000	EUR	10,373,800	0.44
FLUVIUS SYSTEM OPERA 3.857 23-33 09/05A	10,900,000	EUR	11,283,190	0.48
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 4 22-32 06/07A	1,400,000	EUR	1,459,794	0.06
PROXIMUS SA 4.0 23-30 08/03A	14,800,000	EUR	15,499,892	0.66
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	29,600,000	EUR	31,614,575	1.35
			93,626,191	3.99
Canada				
TORONTO DOMINION BANK 3.631 22-29 13/12A	22,000,000	EUR	22,294,470	0.95
			22,294,470	0.95
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK 0.75 21-31 25/11A	100,000	EUR	82,075	0.00
VESTAS WIND SYSTEMS 4.125 23-31 15/06A	9,000,000	EUR	9,300,870	0.40
			9,382,945	0.40
Finlande				
NESTE OYJ 3.875 23-29 16/03A	11,000,000	EUR	11,354,090	0.48
NESTE OYJ 3.875 23-31 21/05A	16,375,000	EUR	17,014,280	0.72
NORDEA BKP 4.125 23-28 05/05A	17,700,000	EUR	18,292,596	0.78
OP CORPORATE BANK 0.1 20-27 16/11A/11A	3,000,000	EUR	2,673,825	0.11
STORA ENSO OYJ 4.25 23-29 01/09A	6,100,000	EUR	6,265,493	0.27
			55,600,284	2.37
France				
BANQUE FEDERATIVE DU 4.75 23-31 10/11A	27,000,000	EUR	28,686,419	1.22
BFCM 3.125 22-27 14/09A	21,000,000	EUR	20,947,185	0.89
BNP PARIBAS 0.5000 21-28 30/05A	5,000,000	EUR	4,532,175	0.19
BPCE 3.50 23-28 25/01A	12,000,000	EUR	12,143,580	0.52
BPCE S.A. 0.01 21-27 14/01A	5,000,000	EUR	4,560,625	0.19
BPCE SA 5.1250 23-28 18/01S	15,000,000	USD	13,573,259	0.58
CARMILA 5.5 23-28 09/10A	27,500,000	EUR	28,543,762	1.22
CIE DE SAINT-GO 3.8750 23-30 29/11A	21,200,000	EUR	21,927,160	0.93
COVIVIO 4.6250 23-32 05/06A	12,700,000	EUR	13,195,618	0.56
CREDIT AGRICOLE 5.8750 23-33 25/10A	10,000,000	EUR	11,004,450	0.47
CREDIT AGRICOLE SA 3.875 23-31 20/04A	12,400,000	EUR	12,833,566	0.55
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 20-27 07/05A	28,000,000	EUR	25,926,040	1.10
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	23,000,000	EUR	23,109,825	0.98
EDENRED SA 3.625 23-26 13/12A	2,200,000	EUR	2,232,087	0.10
ICADE SA 0.625 21-31 18/01A	10,000,000	EUR	7,910,000	0.34
ICADE SANTE SAS 5.5 23-28 19/09A	20,700,000	EUR	21,697,844	0.92
KERING SA 3.625 23-27 05/09A	12,400,000	EUR	12,689,292	0.54
KLEPIERRE SA 0.625 19-30 01/07A	2,600,000	EUR	2,171,286	0.09
L OREAL 2.875 23-28 19/05A	33,700,000	EUR	33,913,657	1.44
L OREAL S A 3.375 23-27 23/01A	11,500,000	EUR	11,696,478	0.50
LA POSTE 0 21-29 18/01A	2,000,000	EUR	1,694,720	0.07
LA POSTE 0.3750 19-27 17/09A	900,000	EUR	820,139	0.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LA POSTE 0.625 20-26 21/04A	11,300,000	EUR	10,594,598	0.45
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	9,400,000	EUR	8,173,206	0.35
LA POSTE 3.75 23-30 12/06A	27,000,000	EUR	27,985,634	1.19
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	4,100,000	EUR	3,398,613	0.14
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	6,000,000	EUR	4,953,810	0.21
RTE RESEAU DE TRANS 0.0 19-27 09/09A	14,000,000	EUR	12,600,210	0.54
RTE RESEAU DE TRANSP 3.50 23-31 07/12A	1,200,000	EUR	1,239,270	0.05
SG 4.125 23-28 21/11A	1,000,000	EUR	1,036,150	0.04
SOCIETE GENERALE SA 4.125 23-27 02/06A	15,000,000	EUR	15,394,050	0.66
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	15,300,000	EUR	15,511,905	0.66
SUEZ 1.875 22-27 24/05A	7,000,000	EUR	6,701,905	0.29
SUEZ SACA 4.50 23-33 13/11A	1,500,000	EUR	1,602,518	0.07
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125 23-30 11/12A	18,400,000	EUR	18,941,512	0.81
			443,942,548	18.90
Allemagne				
COVESTRO AG 4.75 22-28 15/11A	10,600,000	EUR	11,321,065	0.48
DEUTSCHE BAHN 1.375 18-31 28/09A	9,100,000	EUR	8,298,973	0.35
DEUTSCHE BAHN FIN 1.625 18-33 16/08A	12,600,000	EUR	11,226,852	0.48
DEUTSCHE BAHN FIN 3.5 23-27 20/09A	6,000,000	EUR	6,175,110	0.26
DEUTSCHE BAHN FINANC 1.37522-24 03/03A	1,200,000	EUR	1,031,022	0.04
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.875 22-30 24/05A	2,000,000	EUR	1,891,970	0.08
DEUTSCHE BAHN FINANCE 4.0 23-43 23/11A	4,500,000	EUR	4,918,298	0.21
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-26 28/09A	22,300,000	EUR	22,794,949	0.97
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	2,400,000	EUR	2,556,996	0.11
HOCHTIEF AG 0.625 21-29 26/04A	4,941,000	EUR	4,287,676	0.18
LEG IMMOBILIEN 0.8750 22-29 17/01A	1,000,000	EUR	874,365	0.04
LEG IMMOBILIEN 1.0000 21-32 19/11A	7,500,000	EUR	5,857,575	0.25
LEG IMMOBILIEN SE 0.875 23-29 17/01A	25,000,000	EUR	21,650,750	0.92
LINDE FINANCE BV 0.25 20-27 19/05A	1,300,000	EUR	1,195,259	0.05
SARTORIUS FINAN 4.2500 23-26 14/09A	800,000	EUR	818,712	0.03
SARTORIUS FINAN 4.5000 23-32 14/09A	1,000,000	EUR	1,044,030	0.04
SIEM FI 3.625 23-43 24/02A	4,800,000	EUR	5,003,568	0.21
SIEMENS FINANCIERING 0.625 22-27 25/02A	19,500,000	EUR	18,263,798	0.78
SIEMENS FINANCIERINGS 3.375 23-31 24/08A	10,000,000	EUR	10,327,000	0.44
TRATON FINANCE LUXEM 4.125 22-25 22/11A	11,500,000	EUR	11,592,690	0.49
TRATON FINANCE LUXEM 4.5 23-26 23/11A	3,000,000	EUR	3,066,255	0.13
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.25 22-28 15/02A2A	5,000,000	EUR	5,169,600	0.22
VONOVIA FINANCE BV 0.5000 19-29 14/09A	5,000,000	EUR	4,128,875	0.18
VONOVIA SE 0.2500 21-28 01/09A	3,300,000	EUR	2,808,861	0.12
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	6,500,000	EUR	5,818,865	0.25
VONOVIA SE 0.625 21-29 16/06A	18,600,000	EUR	15,363,693	0.65
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	20,000,000	EUR	18,507,000	0.79
VONOVIA SE 2.375 22-32 25/03A	7,000,000	EUR	6,145,755	0.26
VONOVIA SE 5.0 22-30 23/11A	4,300,000	EUR	4,551,830	0.19
			216,691,392	9.23
Irlande				
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	6,000,000	EUR	5,916,360	0.25
			5,916,360	0.25
Italie				
ASSICURAZI GENERALI 5.399 23-33 20/04A	1,400,000	EUR	1,491,126	0.06
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	10,600,000	EUR	10,956,531	0.47
ENEL FINANCE AM 7.1000 22-27 14/10S	12,728,000	USD	12,324,435	0.52
HERA SPA 4.25 23-33 20/04A	7,900,000	EUR	8,214,065	0.35
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	6,000,000	EUR	6,469,020	0.28
UNICREDIT SPA 4.625 17-27 12/04S	6,425,000	USD	5,671,437	0.24
			45,126,614	1.92
Japon				
EAST JA 4.11 23-43 22/02A	1,500,000	EUR	1,602,668	0.07
EAST JAPAN RAIL 4.3890 23-43 05/09A	22,033,000	EUR	24,242,469	1.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MIZUHO FINANCIAL 4.608 23-30 28/08A	14,562,000	EUR	15,513,481	0.66
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.50 23-28 13/01A	27,400,000	EUR	27,951,424	1.19
			69,310,042	2.95
Mexique				
AMERICA MOVIL 0.75 19-27 26/06A	450,000	EUR	415,476	0.02
AMERICA MOVIL 2.125 16-28 10/03A	26,800,000	EUR	25,686,058	1.09
			26,101,534	1.11
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	6,000,000	EUR	5,750,940	0.24
ALLIANDER NV 0.375 20-30 10/06A06A	4,300,000	EUR	3,699,742	0.16
ALLIANDER NV 3.25 23-28 13/06A	1,200,000	EUR	1,225,008	0.05
COOPE RABOBANK UA 3.913 23-26 03/11A	2,500,000	EUR	2,557,100	0.11
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	2,200,000	EUR	1,965,205	0.08
ENEXIS HOLDING N.V. 0.375 21-33 14/04A	10,000,000	EUR	7,972,400	0.34
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	5,000,000	EUR	5,124,850	0.22
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	18,000,000	EUR	15,642,090	0.67
SANDOZ FINANCE 4.2200 23-30 17/04A	4,000,000	EUR	4,152,520	0.18
			48,089,855	2.05
Nouvelle-Zélande				
WESTPAC SEC NZ 0.4270 21-26 14/12A	6,000,000	EUR	5,521,770	0.24
			5,521,770	0.24
Espagne				
CELLNEX FINANCE CO 1.25 21-29 15/01A	5,500,000	EUR	4,923,705	0.21
CELLNEX TELECOM SA 1.75 20-30 23/10A	3,300,000	EUR	2,899,463	0.12
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	3,100,000	EUR	2,925,424	0.12
			10,748,592	0.46
Suède				
SECURITAS TREASURY I 4.25 23-27 04/04A	17,000,000	EUR	17,338,130	0.74
SECURITAS TREASURY I 4.375 23-29 06/03A	28,000,000	EUR	29,000,719	1.23
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.75 23-28 07/02A	9,000,000	EUR	9,111,465	0.39
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.125 23-27 29/06A	31,000,000	EUR	31,949,684	1.36
SKANDINAVISKA ENSKILDA 0.75 22-27 09/08	15,000,000	EUR	13,659,150	0.58
SVENSKA HANDELSBANKE 3.875 23-27 10/05A	41,000,000	EUR	41,860,999	1.78
SWEDBANK AB 2.1000 22-27 25/05A	1,500,000	EUR	1,445,018	0.06
SWEDBANK AB 4.125 23-28 13/11A	27,000,000	EUR	27,986,039	1.19
SWEDBANK AB 4.375 23-30 05/09A	4,000,000	EUR	4,150,900	0.18
VATTENFALL AB 3.75 22-26 18/10A26 18/10A	6,000,000	EUR	6,106,380	0.26
VOLVO TR 2.625 22-26 20/02A	10,000,000	EUR	9,886,100	0.42
VOLVO TREASURY AB 3.875 23-26 29/08A	31,000,000	EUR	31,604,654	1.35
			224,099,238	9.54
Suisse				
GIVAUDAN FINANCE EUR 4.125 23-33 28/11A	14,333,000	EUR	15,283,278	0.65
NOVARTIS FINANCE SA 0 20-28 23/09A	18,559,000	EUR	16,444,480	0.70
SIKA CAPITAL BV 0.875 19-27 29/04A	5,000,000	EUR	4,676,750	0.20
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	28,500,000	EUR	28,998,037	1.23
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-30 03/05A	2,500,000	EUR	2,576,950	0.11
SWISSCOM FINANCE B.V 0.375 20-28 14/05A	13,700,000	EUR	12,251,020	0.52
			80,230,515	3.42
Royaume-Uni				
CK HUTCHINSON E 0.7500 21-29 02/11A	13,500,000	EUR	11,461,635	0.49
DS SMITH PLC 08750 1 4.375 23-27 27/07A	1,000,000	EUR	1,029,625	0.04
DS SMITH PLC 08750 1 4.5 23-30 27/07A	3,825,000	EUR	3,985,707	0.17
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	10,000,000	EUR	10,087,550	0.43
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	29,400,000	EUR	30,115,007	1.28
NATIONAL GRID PLC 3.245 22-34 30/03A	1,500,000	EUR	1,429,425	0.06
NATIONAL GRID PLC 4.275 23-35 16/01A	2,000,000	EUR	2,071,670	0.09
NATIONWIDE BUILDING 4.5 23-26 01/11A	28,000,000	EUR	28,893,899	1.23
NATWEST MARKETS PLC 1.375 22-27 02/03A	7,000,000	EUR	6,592,775	0.28
UNILEVER CAPITAL CORP3.30 23-29 06/06U	12,500,000	EUR	12,803,938	0.55
			108,471,231	4.62

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	2,500,000	EUR	2,293,438	0.10
AIR PRODUCTS CHEMIC 4.0 23-35 03/03A	19,300,000	EUR	20,424,129	0.87
AMERICAN TOWER 0.45 21-27 21/05A	9,200,000	EUR	8,423,106	0.36
AMERICAN TOWER 4.125 23-27 16/05A	9,000,000	EUR	9,205,290	0.39
AMERICAN TOWER CORP 0.4 21-27 15/02A	7,400,000	EUR	6,751,131	0.29
AMERICAN TOWER CORP 0.875 21-29 21/05A	2,500,000	EUR	2,183,163	0.09
APPLE INC 2.00 15-27 17/09A	10,000,000	EUR	9,793,250	0.42
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	13,000,000	EUR	13,417,885	0.57
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	9,900,000	EUR	9,300,852	0.40
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	6,500,000	EUR	5,490,225	0.23
DIGITAL DUTCH FINCO 1.5 20-30 17/01A	1,000,000	EUR	872,110	0.04
DIGITAL DUTCH FINCO 0.625 20-25 17/01A	9,185,000	EUR	8,708,712	0.37
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	6,000,000	EUR	4,790,370	0.20
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	1,000,000	EUR	905,320	0.04
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	10,300,000	EUR	10,041,110	0.43
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	5,000,000	EUR	3,930,275	0.17
DIGITAL INTREPID 1.375 22-32 18/07A8/07A	2,000,000	EUR	1,633,700	0.07
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09U	20,000,000	EUR	18,484,500	0.79
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	9,000,000	EUR	8,513,505	0.36
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.625 19-31 07/03A	11,000,000	EUR	9,985,635	0.43
NATIONAL GRID N 4.6680 23-33 12/09A	4,000,000	EUR	4,276,180	0.18
NESTLE FIN 3.5 23-30 17/01A	28,000,000	EUR	29,198,539	1.24
NESTLE FIN 3.75 23-35 14/11A	2,013,000	EUR	2,153,195	0.09
PROCTER & GAMBLE CO 1.2 18-28 30/10A	11,500,000	EUR	10,748,073	0.46
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	33,607,000	EUR	33,968,106	1.45
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-31 02/08A	1,500,000	EUR	1,549,013	0.07
PROLOGIS EURO FINANC 4.25 23-43 31/01A	3,000,000	EUR	3,027,420	0.13
PUBLIC STORAGE INC 0.5 21-30 09/09A	11,800,000	EUR	9,781,846	0.42
ROCHE FINANCE EUR 3.312 23-27 04/12A	31,400,000	EUR	32,172,753	1.37
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	10,500,000	EUR	11,126,063	0.47
ROCHE FINANCE EUROPE 3.204 23-29 27/08A	4,500,000	EUR	4,623,795	0.20
SANOFI SA 0.8750 19-29 21/03A	6,300,000	EUR	5,772,155	0.25
SANOFI SA 1.375 18-30 21/03A	6,000,000	EUR	5,550,630	0.24
STELLANTIS NV 4.2500 23-31 16/06A	32,250,000	EUR	33,515,973	1.43
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	4,000,000	EUR	3,862,380	0.16
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	4,000,000	EUR	3,593,960	0.15
TOYOTA MOTOR CREDIT 4.05 23-29 13/09A	16,267,000	EUR	17,087,995	0.73
VERIZON COMM 0.875 19-27 08/04A	6,805,000	EUR	6,368,493	0.27
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	11,300,000	EUR	9,835,012	0.42
			383,359,287	16.32
Total des obligations			1,888,480,528	80.41
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	3,250,000	EUR	3,352,326	0.14
			3,352,326	0.14
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	3,000,000	EUR	2,847,315	0.12
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-28 16/11A	11,000,000	EUR	9,727,575	0.41
			12,574,890	0.54
Belgique				
BELFIUS BANK SA FL.R 18-XX XX/XXS	3,000,000	EUR	2,583,375	0.11
KBC GROUPE NV FL.R 18-XX XX/XXS	2,600,000	EUR	2,402,088	0.10
KBC GROUPE SA FL.R 23-29 28/11A	9,000,000	EUR	9,252,765	0.39
			14,238,228	0.61
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 23-29 10/11A	13,000,000	EUR	13,536,575	0.58
			13,536,575	0.58

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
France				
AXA FL.R 22-43 10/03A	1,000,000	EUR	990,130	0.04
AXA FL.R 23-43 11/07A	6,333,000	EUR	6,797,589	0.29
AXA SA FL.R 22-42 10/07A	2,800,000	EUR	2,307,900	0.10
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	13,900,000	EUR	14,407,003	0.61
BPCE ISSUER FL.R 23-27 19/10S	7,000,000	USD	6,528,253	0.28
CNP ASSURANCES FL.R 15-47 10/06A	2,000,000	EUR	2,022,670	0.09
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/02A	6,500,000	EUR	5,726,533	0.24
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	1,600,000	EUR	1,605,240	0.07
SG FL.R 23-29 28/09A	20,000,000	EUR	20,863,300	0.89
SOGECAP FL.R 23-44 16/05A	5,000,000	EUR	5,407,075	0.23
UNIBAIL RODAMCO SE FL.R 23-99 31/12A	10,600,000	EUR	10,597,933	0.45
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/04A	1,000,000	EUR	882,430	0.04
			78,136,056	3.33
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 23-53 25/07A	14,200,000	EUR	15,572,785	0.66
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	2,000,000	EUR	2,134,000	0.09
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 20-47 16/06A	5,300,000	EUR	4,807,365	0.20
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 22-48 23/06A	7,800,000	EUR	7,079,904	0.30
HANNOVER RUCKVERSICH FL.R 22-43 26/08A	4,600,000	EUR	5,145,468	0.22
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	2,000,000	EUR	1,951,940	0.08
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	30,000,000	EUR	29,740,649	1.27
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	9,100,000	EUR	8,865,948	0.38
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-99 31/12A	5,000,000	EUR	5,444,650	0.23
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-99 31/12A	11,200,000	EUR	12,628,224	0.54
			93,370,933	3.98
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-29 16/02A	9,300,000	EUR	10,010,427	0.43
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	3,500,000	EUR	3,641,243	0.16
			13,651,670	0.58
Italie				
ENEL FL.R 23-XX 16/07A	2,000,000	EUR	2,094,640	0.09
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	17,000,000	EUR	16,728,935	0.71
INTESA SANPAOLO FL.R 20-49 31/12S	1,500,000	EUR	1,394,348	0.06
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	3,000,000	EUR	2,838,540	0.12
TERNA RETE ELETTRICAS FL.R 22-49 31/12	3,000,000	EUR	2,694,099	0.11
UNICREDIT SPA FL.R 17-XX 03/06S	2,000,000	EUR	1,966,010	0.08
			27,716,572	1.18
Pays-Bas				
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	5,000,000	EUR	4,829,175	0.21
ING GROEP NV FL.R 21-28 29/09A	5,000,000	EUR	4,443,925	0.19
NN GROUP NV FL.R 22-43 01/03A	3,900,000	EUR	3,989,993	0.17
TENNET HOLDING BV FL.R 17-XX 01/06A	5,000,000	EUR	4,987,800	0.21
			18,250,893	0.78
Norvège				
DNB BANK ASA 0.375 22-28 18/01A	9,000,000	EUR	8,254,755	0.35
DNB BANK ASA FL.R 22-27 21/09A	12,000,000	EUR	11,971,200	0.51
DNB BANK ASA FL.R 23-28 19/07A	2,000,000	EUR	2,069,060	0.09
			22,295,015	0.95
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	5,000,000	EUR	4,813,100	0.20
BANCO DE BADELL FL.R 23-XX 18/04Q	2,400,000	EUR	2,570,460	0.11
BANCO DE SABADELL SA FL.R 23-29 08/09A	5,500,000	EUR	5,729,680	0.24
IBERDROLA INTL BV FL.R 18-XX XX/XXA	10,000,000	EUR	9,977,450	0.42
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	3,500,000	EUR	3,571,715	0.15
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	2,000,000	EUR	1,940,440	0.08
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	10,900,000	EUR	10,840,704	0.46
			39,443,549	1.68
Suède				
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	9,000,000	EUR	8,992,800	0.38

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			8,992,800	0.38
Suisse				
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	15,000,000	EUR	13,065,000	0.56
ARGENTUM NETHERLANDS FL.R 19-49 19/02A	2,000,000	EUR	1,877,750	0.08
ZURICH FIN IRELAND FL.R 20-50 17/09A	14,500,000	EUR	12,652,338	0.54
			27,595,088	1.17
États-Unis d'Amérique				
SWISS RE FINANCE UK FL.R 20-52 04/06A	2,100,000	EUR	1,868,675	0.08
			1,868,675	0.08
Total des obligations à taux variables			375,023,270	15.97
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,263,503,798	96.38
Total du portefeuille-titres			2,263,503,798	96.38
Coût d'acquisition			2,186,836,899	



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	22.23
États-Unis d'Amérique	16.40
Allemagne	13.20
Suède	9.93
Royaume-Uni	4.62
Belgique	4.59
Suisse	4.59
Italie	3.10
Japon	2.95
Pays-Bas	2.82
Finlande	2.37
Espagne	2.14
Australie	1.64
Mexique	1.11
Danemark	0.98
Canada	0.95
Norvège	0.95
Irlande	0.83
Autriche	0.74
Nouvelle-Zélande	0.24
	96.38

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	56.40
Immobilier	10.01
Industrie pharmaceutique	5.19
Télécommunication	5.14
Énergie et eau	4.42
Assurance	2.40
Services divers	2.10
Biens de consommation divers	1.97
Transport	1.76
Industrie automobile	1.43
Pétrole	1.39
Chimie	1.35
Matériaux de construction	1.12
Électrotechnique	0.55
Articles de bureaux et ordinateurs	0.42
Papier et bois	0.27
Industries d'emballage	0.21
Électronique et semi-conducteurs	0.16
Obligations d'États, Provinces et communes	0.05
Banques et autres institutions financières	0.04
	96.38



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
ANZ BANKING GROUP 0.669 21-31 05/05A	5,400,000	EUR	4,956,174	0.23
AUSTR NEW ZEAL BANK 0.25 22-25 17/03A	6,000,000	EUR	5,786,310	0.27
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	7,534,000	EUR	7,596,570	0.36
NATL AUSTRALIA BANK 0.25 19-24 20/05A	4,136,000	EUR	4,078,241	0.19
NATL AUSTRALIA BANK 2.125 22-28 24/05A	5,500,000	EUR	5,329,280	0.25
NATL AUSTRALIA BANK 3.2627 23-26 13/02A	4,062,000	EUR	4,083,143	0.19
TELSTRA CORP LTD 1.125 16-26 14/04A	5,000,000	EUR	4,800,475	0.23
WESTPAC BANKING 0.625 17-24 22/11A	6,000,000	EUR	5,831,040	0.28
WESTPAC BANKING CORP 0.375 19-26 02/04A	2,000,000	EUR	1,888,400	0.09
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	2,500,000	EUR	2,296,125	0.11
			46,645,758	2.21
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04U	10,000,000	EUR	9,664,100	0.46
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	5,000,000	EUR	4,891,475	0.23
			14,555,575	0.69
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	5,000,000	EUR	4,709,075	0.22
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 20-25 02/09A	5,900,000	EUR	5,592,374	0.26
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 21-27 08/06A	10,000,000	EUR	9,054,950	0.43
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	6,500,000	EUR	6,659,835	0.32
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	20,000,000	EUR	19,580,999	0.93
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	15,000,000	EUR	14,597,174	0.69
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	17,000,000	EUR	16,459,739	0.78
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 19-26 14/01A	5,800,000	EUR	5,581,630	0.26
ELIA SYSTEMS OP 1.375 15-24 27/05A	5,000,000	EUR	4,949,225	0.23
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	2,000,000	EUR	1,931,940	0.09
PROXIMUS 2.375 14-24 01/04A	8,000,000	EUR	7,970,040	0.38
PROXIMUS SA 1.875 15-25 01/10A	2,500,000	EUR	2,441,763	0.12
			99,528,744	4.71
Canada				
CANADIAN IMPERIAL BA 0.375 19-24 03/05A	4,062,000	EUR	4,013,865	0.19
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	6,736,000	EUR	6,824,141	0.32
RBC TORONTO 0.25 19-24 02/05A	4,000,000	EUR	3,952,380	0.19
TORONTO DOMINION BK 0.375 19-24 25/04A	8,667,000	EUR	8,571,923	0.41
			23,362,309	1.11
Chili				
CHILE 1.625 14-25 30/01A	6,000,000	EUR	5,873,820	0.28
			5,873,820	0.28
Danemark				
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	11,809,000	EUR	12,016,602	0.57
			12,016,602	0.57
Union européenne				
BANQUE EUROP INVEST 0.125 15-25 15/04A	6,000,000	EUR	5,794,980	0.27
BEI 0.00 20-25 25/03U	2,000,000	EUR	1,930,020	0.09
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	7,000,000	EUR	6,852,545	0.32
EURO UNIO BILL 0 20-25 04/11A	5,500,000	EUR	5,256,048	0.25
EURO UNIO BILL 0 21-26 04/03A	2,000,000	EUR	1,901,520	0.09
EUROP FIN STABILITY 0.375 17-24 11/10A	2,000,000	EUR	1,956,740	0.09
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	2,784,000	EUR	2,594,507	0.12
EUROPEAN UNION 0.8 22-25 04/07A	14,000,000	EUR	13,585,529	0.64
			39,871,889	1.89
Finlande				
NORDEA BANK ABP 0.375 19-26 28/05A	7,000,000	EUR	6,583,045	0.31
NORDEA MORTGAGE BANK 2.625 22-25 01/12A	2,000,000	EUR	1,990,480	0.09
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	10,389,000	EUR	10,515,902	0.50

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			19,089,427	0.90
France				
BANQUE FEDERATIVE DU 0.1 20-27 08/10A	20,000,000	EUR	17,932,999	0.85
BFCM 1 22-25 23/05A	3,000,000	EUR	2,899,275	0.14
BFCM 3.00 15-25 11/09A	7,000,000	EUR	6,953,975	0.33
BNP PARIBAS 1.125 19-24 28/08A	3,500,000	EUR	3,440,255	0.16
BNP PARIBAS SA 1 18-24 17/04A	6,500,000	EUR	6,448,260	0.31
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	6,000,000	EUR	5,539,410	0.26
BPCE 0.125 19-24 04/12A	12,100,000	EUR	11,740,993	0.56
BPCE 3.50 23-28 25/01A	6,900,000	EUR	6,982,559	0.33
BPCE S.A. 0.25 20-26 15/01A	1,000,000	EUR	940,540	0.04
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	2,500,000	EUR	2,377,750	0.11
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	12,000,000	EUR	11,528,340	0.55
COMPAGNIE DE SAINT G 3.75 23-26 29/11A	6,700,000	EUR	6,815,140	0.32
COMPAGNIE DE SAINT-GO 1.625 22-25 10/08A	9,200,000	EUR	8,964,986	0.42
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	13,500,000	EUR	12,873,195	0.61
CREDIT AGRICOLE 0.50 19-24 24/06A	4,500,000	EUR	4,428,833	0.21
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25 17-24 31/05A	4,200,000	EUR	4,156,677	0.20
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375 19-25 17/01A	9,000,000	EUR	8,796,600	0.42
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.625 19-26 15/04A	3,000,000	EUR	2,888,475	0.14
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	4,000,000	EUR	4,019,100	0.19
DANONE 1.25 15-24 30/05A	2,300,000	EUR	2,276,655	0.11
DANONE SA 0 21-25 01/06A	7,200,000	EUR	6,801,876	0.32
DANONE SA 1.125 15-25 14/01A	6,500,000	EUR	6,341,888	0.30
DASSAULT SYSTEM 0.00 19-24 16/09U	4,000,000	EUR	3,898,060	0.18
DASSAULT SYSTEM 0.1250 19-26 16/09A	800,000	EUR	746,360	0.04
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	7,300,000	EUR	7,120,311	0.34
EDENRED SA 3.625 23-26 13/12A	5,700,000	EUR	5,783,135	0.27
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	10,000,000	EUR	9,576,150	0.45
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	10,000,000	EUR	10,258,450	0.49
ICADE SA 1.125 16-25 17/11A	11,000,000	EUR	10,479,370	0.50
KERING 1.2500 22-25 05/05A	6,000,000	EUR	5,834,310	0.28
KERING SA 3.625 23-27 05/09A	3,000,000	EUR	3,069,990	0.15
KERING SA 3.75 23-25 05/09A	3,000,000	EUR	3,024,105	0.14
KLEPIERRE 1.875 16-26 19/02A	2,000,000	EUR	1,948,030	0.09
L OREAL 2.875 23-28 19/05A	7,500,000	EUR	7,547,550	0.36
L OREAL S A 0.875 22-26 29/06A	5,500,000	EUR	5,250,658	0.25
L OREAL S A 3.125 23-25 19/05A	5,600,000	EUR	5,593,504	0.26
L OREAL S A 3.375 23-27 23/01A	7,000,000	EUR	7,119,595	0.34
LA BANQUE POSTALE 0.25 19-26 12/07A	2,000,000	EUR	1,861,460	0.09
LA POSTE 1.125 15-25 04/06A	2,000,000	EUR	1,939,230	0.09
LEGRAND SA 0.6250 19-28 24/06A	3,100,000	EUR	2,837,089	0.13
LEGRAND SA 0.75 17-24 06/07A	6,800,000	EUR	6,695,858	0.32
SODEXO 0.5 20-24 17/07A	2,700,000	EUR	2,696,328	0.13
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	14,680,000	EUR	14,188,953	0.67
UNIBAIL-RODAMCO 2.5 14-24 26/02A	6,000,000	EUR	5,987,880	0.28
			268,604,157	12.72
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-24 09/09U	10,700,000	EUR	10,434,961	0.49
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	2,500,000	EUR	2,504,013	0.12
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-26 28/09A	6,400,000	EUR	6,542,048	0.31
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	7,000,000	EUR	6,589,065	0.31
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	12,000,000	EUR	11,524,500	0.55
INFINEON TECHNO 1.1250 20-26 24/06A	9,000,000	EUR	8,570,295	0.41
INFINEON TECHNOLOGIES 0.625 22-25 17/02A	8,000,000	EUR	7,739,320	0.37
KFW 1.25 22-27 30/06A	6,000,000	EUR	5,770,050	0.27
LEG IMMOBILIEN 0.3750 22-26 17/01A	3,900,000	EUR	3,652,448	0.17
MERCEDESSENZ INTL FI 3.5 23-26 30/05A	12,000,000	EUR	12,136,980	0.57
MERCK FIN SERVI 0.1250 20-25 16/07A	12,000,000	EUR	11,426,160	0.54

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,657,675	0.22
O2 TELEFONICA DE FIN 1.75 18-25 05/07A	500,000	EUR	486,770	0.02
SAP SE 0.75 18-24 10/12A	1,900,000	EUR	1,851,142	0.09
SAP SE 1.00 18-26 13/03A	6,500,000	EUR	6,274,255	0.30
SIEMENS FIN NV 0.375 20-26 05/06A	5,000,000	EUR	4,722,325	0.22
SIEMENS FINANCIERING 0.00 19-24 05/09U	5,000,000	EUR	4,875,750	0.23
SIEMENS FINANCIERING 0.25 20-24 05/06A	1,500,000	EUR	1,477,845	0.07
SIEMENS FINANCIERING 0.3 19-24 28/02A	4,553,000	EUR	4,527,025	0.21
SIEMENS FINANCIERING 2.25 22-25 10/03A	1,000,000	EUR	987,170	0.05
VOLKSWAGEN BANK 1.2500 18-24 10/06A	2,000,000	EUR	1,976,260	0.09
VOLKSWAGEN BANK GMBH 1.25 17-25 15/12A	2,000,000	EUR	1,923,130	0.09
VOLKSWAGEN INT FIN 3.125 22-25 28/03A	6,600,000	EUR	6,564,228	0.31
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	4,200,000	EUR	4,253,403	0.20
VONOVIA SE 0.0 21-25 01/12A	2,000,000	EUR	1,866,310	0.09
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	6,000,000	EUR	5,739,390	0.27
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,600,000	EUR	1,661,392	0.08
			140,733,910	6.67
Irlande				
AIB GROUP PLC 2.25 18-25 03/07A	2,000,000	EUR	1,966,390	0.09
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	10,500,000	EUR	10,353,630	0.49
			12,320,020	0.58
Italie				
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	5,000,000	EUR	4,716,475	0.22
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	8,000,000	EUR	8,100,480	0.38
BUONI POLIENNAL 1.2000 22-25 15/08S	15,000,000	EUR	14,585,549	0.69
CASSA DEPOSITI 1.50 17-24 21/06A	3,000,000	EUR	2,965,485	0.14
ENEL FINANCE INTL 1 17-24 16/09A	8,000,000	EUR	7,844,520	0.37
ENEL FINANCE INTL 1.125 18-26 16/09A	2,000,000	EUR	1,903,340	0.09
ENEL FINANCE INTL 1.375 16-26 01/06A	3,000,000	EUR	2,876,505	0.14
ENEL FINANCE INTL 1.5 19-25 21/07A	9,000,000	EUR	8,747,370	0.41
INTESA SANPAOLO 0.75 21-28 16/03A	9,500,000	EUR	8,561,828	0.41
INTESA SANPAOLO 2.125 20-25 26/05A	2,500,000	EUR	2,450,463	0.12
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	13,835,000	EUR	14,041,556	0.67
ITALY 0.35 19-25 01/02S	10,000,000	EUR	9,700,250	0.46
ITALY 1.45 25 15-03S	23,000,000	EUR	22,519,989	1.07
ITALY 2.5 18-25 15/11S	14,000,000	EUR	13,916,279	0.66
ITALY 3.4 22-28 01/04S	8,000,000	EUR	8,155,240	0.39
ITALY 3.4 23-25 28/03S	10,000,000	EUR	10,029,050	0.48
ITALY 3.75 14-24 01/09S	9,030,000	EUR	9,044,945	0.43
ITALY 4.50 10-26 01/03S	18,000,000	EUR	18,630,539	0.88
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	46,000,000	EUR	46,602,599	2.21
ITALY BUONI POLIENNA 3.85 23-26 15/09S	10,000,000	EUR	10,274,000	0.49
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-26 15/04S	43,000,000	EUR	43,948,364	2.08
MEDIOBANCA DI C 4.8750 23-27 13/09A	4,000,000	EUR	4,116,140	0.19
UNICREDIT SPA FL.R 22-27 15/11A	5,000,000	EUR	5,301,200	0.25
			279,032,166	13.22
Japon				
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	7,000,000	EUR	6,653,465	0.32
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.956 17-24 16/10A	1,000,000	EUR	978,110	0.05
TOYOTA MOTOR FI 4.0000 23-27 02/04A	6,540,000	EUR	6,745,748	0.32
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	8,910,000	EUR	8,944,615	0.42
			23,321,938	1.10
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	8,000,000	EUR	7,576,960	0.36
ABN AMRO BANK 0.875 18-25 22/04A	6,500,000	EUR	6,287,385	0.30
ABN AMRO BANK 1.25 20-25 28/05A	5,100,000	EUR	4,944,960	0.23
ABN AMRO BANK 2.375 22-27 01/06A	9,000,000	EUR	8,766,810	0.42
ABN AMRO BANK 3.875 23-26 21/12A	1,900,000	EUR	1,940,109	0.09
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	5,500,000	EUR	5,309,233	0.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ASML HOLDING NV 3.5 23-25 06/12A	12,740,000	EUR	12,845,615	0.61
DSM KONINKLIJKE 1.00 15-25 09/04A	4,500,000	EUR	4,376,363	0.21
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	4,500,000	EUR	4,612,365	0.22
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	2,000,000	EUR	1,948,410	0.09
KON AHOLD DELHAIZE 0.25 19-25 26/06A	7,000,000	EUR	6,721,085	0.32
KONINKLIJKE AHOLD 1.125 18-26 19/03A	3,000,000	EUR	2,893,335	0.14
KONINKLIJKE DSM NV 2.375 14-24 03/04A	2,000,000	EUR	1,992,780	0.09
KPN NV 0.625 16-25 09/04A	6,000,000	EUR	5,790,510	0.27
NN GROUP NV 4.375 14-XX 13/06A	2,000,000	EUR	1,999,230	0.09
RABOBANK 0.25 19-26 30/10A	21,000,000	EUR	19,588,904	0.93
RABOBANK 0.625 19-24 27/02A	1,000,000	EUR	995,090	0.05
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	6,045,000	EUR	6,170,132	0.29
TENNET HOLDING BV 0.75 17-25 26/06A	9,000,000	EUR	8,765,280	0.42
TENNET HOLDING BV 1.00 16-26 13/06A	6,500,000	EUR	6,301,003	0.30
TENNET HOLDING BV 1.625 22-26 17/11A	4,000,000	EUR	3,923,220	0.19
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	7,250,000	EUR	7,268,959	0.34
			131,017,738	6.21
Nouvelle-Zélande				
BNZ INTL FDG LONDON 0.375 19-24 14/09A	3,800,000	EUR	3,709,655	0.18
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	4,108,000	EUR	3,903,422	0.18
			7,613,077	0.36
Norvège				
DNB BOLIGKREDITT AS 0.625 18-25 19/06A	2,000,000	EUR	1,928,980	0.09
TELENOR ASA 0.7500 19-26 31/05A	2,000,000	EUR	1,895,060	0.09
TELNOR ASA REGS 2.50 13-25 22/05A	10,300,000	EUR	10,184,692	0.48
			14,008,732	0.66
Portugal				
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	1,000,000	EUR	932,695	0.04
EDP FINANCE 1.125 16-24 12/02A	1,900,000	EUR	1,894,110	0.09
EDP FINANCE 1.875 18-25 12/10A	10,000,000	EUR	9,780,150	0.46
EDP FINANCE 2.00 15-25 22/04A	3,000,000	EUR	2,946,450	0.14
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	4,500,000	EUR	4,630,478	0.22
			20,183,883	0.96
Roumanie				
ROMANIA 2.0 19-26 08/12A	12,000,000	EUR	11,292,240	0.53
			11,292,240	0.53
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	5,000,000	EUR	4,752,225	0.23
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	3,000,000	EUR	2,888,370	0.14
BBVA 3.375 22-27 20/09A	2,000,000	EUR	2,020,130	0.10
BBVA SA 0.375 19-24 02/10A0 19-24 02/10A	3,000,000	EUR	2,925,825	0.14
BBVA SA 1.375 18-25 14/05A 18-25 14/05A	9,000,000	EUR	8,733,330	0.41
IBERDROLA FINANZAS 0.875 20-25 14/04A	8,300,000	EUR	8,011,036	0.38
IBERDROLA FINANZAS 1.00 16-24 07/03A	7,400,000	EUR	7,362,704	0.35
IBERDROLA FINANZAS 1.00 17-25 07/03A	4,200,000	EUR	4,083,681	0.19
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	4,000,000	EUR	3,774,740	0.18
INSTITUTO DE CREDITO 0.25 20-24 13/05A	1,718,000	EUR	1,698,243	0.08
SPAIN 0 22-25 31/05A	40,000,000	EUR	38,393,999	1.82
SPAIN 0.00 20-25 31/01U	37,000,000	EUR	35,811,744	1.70
SPAIN 1.60 5-25 30/04A	5,000,000	EUR	4,911,600	0.23
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	12,000,000	EUR	11,883,840	0.56
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	38,000,000	EUR	37,822,349	1.79
SPAIN 2.8 23-26 31/05A	30,000,000	EUR	30,127,949	1.43
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	38,000,000	EUR	39,032,459	1.85
TELEFONICA EMISIONES 1.069 19-24 05/02A	6,000,000	EUR	5,985,060	0.28
TELEFONICA EMISIONES 1.46 16-26 13/04A	4,000,000	EUR	3,866,020	0.18
TELEFONICA EMISIONES 1.528 17-25 17/01A	4,000,000	EUR	3,916,280	0.19
			258,001,584	12.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.75 23-28 07/02A	2,440,000	EUR	2,470,219	0.12
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.00 22-26 09/11A	14,500,000	EUR	14,765,204	0.70
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	5,633,000	EUR	5,848,941	0.28
SVENSKA HANDELSBANKE 3.875 23-27 10/05A	4,500,000	EUR	4,594,500	0.22
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.125 19-24 18/06A	2,000,000	EUR	1,965,800	0.09
			29,644,664	1.40
Suisse				
ADECCO INTL FIN SERV 1 16-24 02/12A	2,000,000	EUR	1,952,020	0.09
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	8,421,000	EUR	8,568,157	0.41
			10,520,177	0.50
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.75 16-24 12/05A	5,500,000	EUR	5,440,545	0.26
GLAXOSMITHKLINE 1.375 14-24 02/12A	5,000,000	EUR	4,901,250	0.23
GLAXOSMITHKLINE CAP 1.000 17-26 12/09A	1,000,000	EUR	954,535	0.05
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	6,744,000	EUR	6,803,044	0.32
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 19-25 12/11A	2,000,000	EUR	1,943,300	0.09
NATIONAL GRID ELEC 0.19 20-25 20/01A01A	5,000,000	EUR	4,826,825	0.23
NATWEST MARKETS PLC 0.125 21-26 18/06A	3,167,000	EUR	2,936,965	0.14
NATWEST MARKETS PLC 1 19-24 28/05A	1,000,000	EUR	988,470	0.05
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	5,630,000	EUR	5,826,262	0.28
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,000,000	EUR	1,888,330	0.09
RELAX CAPITAL INC 1.30 15-25 12/05A	8,500,000	EUR	8,261,575	0.39
RELX FINANCE BV 0.00 20-24 18/03U	7,000,000	EUR	6,941,760	0.33
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	4,000,000	EUR	3,867,220	0.18
RENTOKIL INITIAL PLC 0.8750 19-26 30/05A	14,300,000	EUR	13,546,319	0.64
UNILEVER 0.5 18-25 04/09A	6,000,000	EUR	5,835,810	0.28
UNILEVER FINANCE 0.7500 22-26 28/02A	2,000,000	EUR	1,913,290	0.09
UNILEVER FINANCE NET 1.25 20-25 25/03A	2,000,000	EUR	1,951,610	0.09
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	2,000,000	EUR	1,898,790	0.09
VODAFONE GROUP PLC 1.875 14-25 11/09A	10,500,000	EUR	10,244,535	0.49
VODAFONE GROUP PLC 2.2 16-26 28/02A	8,000,000	EUR	7,857,480	0.37
			98,827,915	4.68
États-Unis d'Amérique				
APPLE 0.875 17-25 24/05A	3,000,000	EUR	2,907,870	0.14
APPLE INC 1.625 14-26 10/11A	4,700,000	EUR	4,572,583	0.22
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	14,000,000	EUR	13,378,610	0.63
BRISTOL MYERS SQUIBB 1.00 15-25 15/05A	4,500,000	EUR	4,369,883	0.21
DANAHER CORP 1.70 20-24 30/03A	4,000,000	EUR	3,977,180	0.19
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	11,000,000	EUR	10,334,280	0.49
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	10,500,000	EUR	9,985,605	0.47
KELLANOVA 1.00 16-24 17/05A	4,000,000	EUR	3,958,360	0.19
KELLANOVA 1.25 15-25 10/03A	3,000,000	EUR	2,925,345	0.14
LINDE 1.0 22-27 31/03A	4,000,000	EUR	3,786,320	0.18
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	6,000,000	EUR	5,812,680	0.28
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	6,526,000	EUR	6,744,784	0.32
NESTLE FINANCE 0.00001 20-25 3/12A	10,963,000	EUR	10,412,493	0.49
NESTLE FINANCE INTL 0.875 22-27 29/03A	2,000,000	EUR	1,897,290	0.09
PRAXAIR 1.625 14-25 01/12A	11,500,000	EUR	11,184,958	0.53
PROCTER & GAMBLE CO 4.875 07-27 11/05A	5,000,000	EUR	5,326,825	0.25
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	8,842,000	EUR	8,937,007	0.42
PROCTER AND GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	8,500,000	EUR	8,290,433	0.39
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	5,300,000	EUR	5,248,882	0.25
ROCHE FINANCE EUR 3.312 23-27 04/12A	6,191,000	EUR	6,343,361	0.30
SANOFI SA 0.625 16-24 05/04A	2,000,000	EUR	1,984,540	0.09
SANOFI SA 0.875 22-23 04/06A	9,800,000	EUR	9,511,635	0.45
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	4,000,000	EUR	4,086,740	0.19
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	7,900,000	EUR	7,906,952	0.37
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25 16-24 09/09A	8,000,000	EUR	7,819,200	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.875 15-25 11/03A	2,000,000	EUR	1,949,010	0.09
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	7,221,000	EUR	7,323,683	0.35
STRYKER CORP 0.25 19-24 03/12A	2,000,000	EUR	1,937,420	0.09
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	7,000,000	EUR	6,733,510	0.32
THERMO FISHER SCIENT 0.75 16-24 12/09A	9,000,000	EUR	8,810,370	0.42
THERMO FISHER SCIENT 2.00 14-25 15/04A	2,000,000	EUR	1,960,310	0.09
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	6,375,000	EUR	6,389,886	0.30
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	3,849,000	EUR	3,704,836	0.18
VERIZON COMMUNICATION 0.875 16-25 02/04A	1,800,000	EUR	1,744,533	0.08
VERIZON COMMUNICATION 1.375 17-26 27/10A	4,500,000	EUR	4,309,245	0.20
VERIZON COMMUNICATION 3.25 14-26 17/02A	6,000,000	EUR	6,040,470	0.29
			212,607,089	10.07
Total des obligations			1,778,673,414	84.26
Obligations à taux variables				
Australie				
ANZ BANKING GROUP FL.R 19-29 21/11A	2,500,000	EUR	2,415,638	0.11
WESTPAC BANKING CORP FL.R 21-24 18/11Q	1,341,000	USD	1,211,574	0.06
			3,627,212	0.17
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,049,140	0.10
KBC GROUPE FL.R 23-26 06/06A	4,100,000	EUR	4,146,371	0.20
KBC GROUPE SA FL.R 19-29 03/12A	3,000,000	EUR	2,877,465	0.14
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	9,500,000	EUR	8,861,363	0.42
KBC GROUPE SA FL.R 21-27 01/03A27 01/03A	9,500,000	EUR	8,889,103	0.42
			26,823,442	1.27
Canada				
BANK OF MONTREAL FL.R 23-25 06/06Q	4,003,000	EUR	4,014,569	0.19
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 21-24 19/04Q	2,516,000	USD	2,278,726	0.11
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 23-25 02/05Q	9,067,000	EUR	9,085,633	0.43
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 20/01Q	4,851,000	EUR	4,862,109	0.23
			20,241,037	0.96
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	12,929,000	EUR	12,149,640	0.58
			12,149,640	0.58
France				
AXA SA FL.R 14-XX 08/10A	5,400,000	EUR	5,353,263	0.25
BNP PARIBAS SA FL.R 19-26 04/06A	16,800,000	EUR	16,070,963	0.76
BPCE FL.R 22-28 14/01A	6,800,000	EUR	6,212,820	0.29
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	2,000,000	EUR	1,998,160	0.09
COMPAGNIE DE SAINT G FL.R 23-24 18/07Q	4,600,000	EUR	4,601,771	0.22
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-26 22/04A	2,000,000	EUR	1,930,130	0.09
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	6,000,000	EUR	5,802,180	0.27
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-26 12/10A	7,000,000	EUR	7,061,460	0.33
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-25 07/03Q	4,600,000	EUR	4,607,981	0.22
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	10,000,000	EUR	9,556,000	0.45
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	1,000,000	EUR	934,050	0.04
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	9,000,000	EUR	8,258,175	0.39
			72,386,953	3.43
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	7,000,000	EUR	6,799,835	0.32
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	10,000,000	EUR	9,606,950	0.46
COMMERZBANK AG FL.R 22-27 14/09A	6,000,000	EUR	5,880,540	0.28
MERCK KGAA FL.R 20-80 09/09A	2,000,000	EUR	1,862,530	0.09
SIEMENS FINANCIERE FL.R 23-25 18/12Q	2,500,000	EUR	2,504,425	0.12
			26,654,280	1.26
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-26 04/07A26 04/07A	8,700,000	EUR	8,703,176	0.41
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	9,000,000	EUR	8,372,205	0.40
			17,075,381	0.81

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 14-XX 21/11A	100,000	EUR	99,912	0.00
INTESA SANPAOLO FL.R 23-25 16/11Q	9,324,000	EUR	9,346,844	0.44
INTESA SANPAOLO FL.R 23-28 08/03A	3,143,000	EUR	3,255,174	0.15
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 03/07A	4,000,000	EUR	3,949,040	0.19
UNICREDIT SPA FL.R 20-26 20/01A	9,500,000	EUR	9,227,920	0.44
			25,878,890	1.23
Pays-Bas				
ING GROEP NV FL.R 21-25 29/11A	6,600,000	EUR	6,376,260	0.30
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	3,600,000	EUR	3,509,496	0.17
ING GROUP NV FL.R 22-26 23/05A	13,000,000	EUR	12,721,475	0.60
			22,607,231	1.07
Norvège				
DNB BANK ASA FL.R 22-27 21/09A	10,000,000	EUR	9,976,000	0.47
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	8,775,000	EUR	8,807,643	0.42
			18,783,643	0.89
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	5,000,000	EUR	4,983,600	0.24
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	4,700,000	EUR	4,463,896	0.21
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	7,000,000	EUR	6,865,369	0.33
BBVA FL.R 22-25 26/11Q	1,000,000	EUR	1,013,225	0.05
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	3,500,000	EUR	3,465,963	0.16
			20,792,053	0.98
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	14,000,000	EUR	12,942,230	0.61
			12,942,230	0.61
Suisse				
SIKA CAPITAL BV FL.R 23-24 01/11Q	4,572,000	EUR	4,574,080	0.22
			4,574,080	0.22
Royaume-Uni				
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 20-26 01/04A	5,000,000	EUR	4,986,700	0.24
NATWEST GROUP PLC FL.R 19-25 15/11A	7,500,000	EUR	7,295,175	0.35
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	2,000,000	EUR	2,019,080	0.10
			14,300,955	0.68
États-Unis d'Amérique				
BANK OF NY MELL FL.R 21-24 26/04Q	2,423,000	USD	2,191,920	0.10
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	2,433,000	EUR	2,434,022	0.12
			4,625,942	0.22
Total des obligations à taux variables			303,462,969	14.38
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,082,136,383	98.63
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	1	EUR	1,089	0.00
			1,089	0.00
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,089	0.00
Total Organismes de placement collectif			1,089	0.00
Total du portefeuille-titres			2,082,137,472	98.63
Coût d'acquisition			2,067,416,473	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	16.15
Italie	14.44
Espagne	13.21
États-Unis d'Amérique	10.29
Allemagne	7.93
Pays-Bas	7.28
Belgique	5.99
Royaume-Uni	5.36
Australie	2.38
Canada	2.07
Suède	2.02
Union européenne	1.89
Norvège	1.55
Irlande	1.39
Danemark	1.14
Japon	1.10
Portugal	0.96
Finlande	0.90
Suisse	0.72
Autriche	0.69
Roumanie	0.53
Nouvelle-Zélande	0.36
Chili	0.28
Supranationales	0.00
	98.63

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	45.56
Obligations d'États, Provinces et communes	24.59
Télécommunication	3.74
Industrie pharmaceutique	3.05
Électronique et semi-conducteurs	2.76
Électrotechnique	2.23
Organisations supranationales	1.89
Immobilier	1.85
Énergie et eau	1.70
Biens de consommation divers	1.62
Internet et services d'Internet	1.44
Assurance	1.15
Industrie agro-alimentaire	1.06
Matériaux de construction	0.97
Services divers	0.87
Chimie	0.83
Distribution, commerce de détail	0.74
Textile et habillement	0.61
Papier et bois	0.50
Banques et autres institutions financières	0.42
Construction de machines et appareils	0.37
Articles de bureaux et ordinateurs	0.35
Art graphique, maison d'édition	0.34
Fonds d'investissement	0.00
	98.63



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	500,000	EUR	504,153	0.15
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	904,000	EUR	809,555	0.25
			1,313,708	0.40
Autriche				
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	1,754,000	EUR	1,543,450	0.47
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	1,054,000	EUR	887,036	0.27
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	209,000	EUR	197,318	0.06
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	800,000	EUR	766,380	0.23
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	488,000	EUR	399,062	0.12
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	144,000	EUR	141,060	0.04
			3,934,306	1.20
Belgique				
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	1,600,000	EUR	1,639,344	0.50
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	1,000,000	EUR	867,190	0.27
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	400,000	EUR	381,012	0.12
BELGIUM 1.0 20-30 28/05S	1,100,000	USD	820,223	0.25
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	560,000	EUR	501,528	0.15
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	500,000	EUR	372,585	0.11
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	900,000	EUR	961,254	0.29
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	290,704	0.09
			5,833,840	1.79
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	2,211,000	EUR	2,372,900	0.73
			2,372,900	0.73
Canada				
CANADA 1.50 15-26 01/06S	1,768,000	CAD	1,156,610	0.35
CANADA 2.1 21-31 27/05S	1,000,000	CAD	620,304	0.19
CANADA 2.25 22-29 01/12S	1,500,000	CAD	985,468	0.30
CANADA 2.75 14-48 01/12S	1,830,000	CAD	1,189,808	0.36
CANADA 2.75 23-33 01/06S	500,000	CAD	333,304	0.10
CANADA 2.7500 22-24 01/08S	1,000,000	CAD	678,367	0.21
CANADA 2.8 16-48 02/06S	1,357,000	CAD	755,322	0.23
CANADA 5.00 04-37 01/06S	36,000	CAD	29,752	0.01
CANADA 5.6 04-35 02/06S	990,000	CAD	786,903	0.24
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	821,000	EUR	831,743	0.25
PROVINCE OF QUEBEC 2.25 19-24 22/02S	1,200,000	CAD	820,698	0.25
QUEBEC (PROV OF) 2.75 17-27 12/04S	1,100,000	USD	951,816	0.29
			9,140,095	2.80
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	500,000	EUR	414,480	0.13
CHILE 3.1000 21-41 07/05S	2,000,000	USD	1,379,613	0.42
			1,794,093	0.55
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 1.20 20-31 13/03A	20,000,000	CZK	683,922	0.21
			683,922	0.21
Danemark				
DENMARK GOVERNMENT BON 2.25 23-33 15/11A	9,473,684	DKK	1,272,524	0.39
			1,272,524	0.39
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	185,000	EUR	154,092	0.05
			154,092	0.05
Union européenne				
BANQUE DE DEVELOPPEME 0.875 21-26 22/09S	2,600,000	USD	2,154,118	0.66
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	1,000,000	EUR	840,970	0.26
BANQUE EUROP INVEST 1 19-42 14/11A	800,000	EUR	576,008	0.18
BANQUE EUROPEAN DINV 1.625 14-25 04/02A	500,000	CHF	539,564	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANQUE EUROPEENNE DIN0.875 18-25 30/01A	7,000,000	SEK	611,246	0.19
BEI 0.01 20-35 15/11A	60,000	EUR	43,598	0.01
BEI 1.25 21-31 14/02S	2,400,000	USD	1,815,703	0.56
BEI 2.2500 19-24 24/06S	4,000,000	USD	3,570,525	1.09
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	453,000	EUR	401,607	0.12
EUROP.INVEST.BK 2.15 07-27 18/01S	840,000,000	JPY	5,732,101	1.75
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	60,000,000,000	IDR	3,308,674	1.01
EUROPEAN STABILITY 0.5 19-29 05/03A	200,000	EUR	181,589	0.06
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	1,000,000	EUR	829,360	0.25
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	872,000	EUR	645,747	0.20
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	1,277,000	EUR	1,258,503	0.39
			22,509,313	6.89
Finlande				
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	100,000	EUR	49,266	0.02
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	240,000	EUR	208,598	0.06
NOKIA OYJ 4.375 23-31 21/08A	933,000	EUR	940,063	0.29
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	826,722	0.25
			2,024,649	0.62
France				
AXA 3.625 23-33 10/01A	823,000	EUR	873,734	0.27
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	1,300,000	EUR	1,366,014	0.42
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	800,000	EUR	829,340	0.25
BPCE 2.875 16-26 22/04A	500,000	EUR	495,470	0.15
CA 4.0 23-33 18/01A	1,000,000	EUR	1,053,105	0.32
CAISSE D'AMORT 1.0000 20-30 21/10S	1,100,000	USD	811,624	0.25
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	600,000	EUR	536,352	0.16
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125 18-26 23/03A	1,000,000	EUR	959,140	0.29
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	700,000	EUR	667,499	0.20
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	400,000	EUR	385,452	0.12
DANONE 3.47 23-31 22/05A	2,100,000	EUR	2,160,428	0.66
EDENRED SA 1.375 20-29 18/06A	300,000	EUR	276,695	0.08
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	300,000	EUR	289,749	0.09
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	2,055,000	EUR	1,286,687	0.39
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	1,400,000	EUR	1,217,468	0.37
GECINA 0.875 22-33 25/01A	500,000	EUR	413,910	0.13
L OREAL S A 3.375 23-27 23/01A	2,100,000	EUR	2,135,879	0.65
LA BANQUE POSTALE FL.R 19-XX 20/05S	400,000	EUR	359,566	0.11
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	1,500,000	EUR	1,484,625	0.45
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	600,000	EUR	495,381	0.15
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	200,000	EUR	188,683	0.06
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	400,000	EUR	362,120	0.11
SOCIETE GENERALE SFH 0.125 19-29 18/07A	2,000,000	EUR	1,735,440	0.53
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	500,000	EUR	506,925	0.16
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	1,000,000	EUR	979,437	0.30
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	500,000	EUR	418,225	0.13
			22,288,948	6.82
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	6,500,000	EUR	6,668,252	2.04
EMD FINANCE LLC 3.25 15-25 19/03S	500,000	USD	441,832	0.14
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	2,500,000	EUR	2,165,213	0.66
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,350,000	EUR	755,393	0.23
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	1,200,000	EUR	1,062,072	0.33
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	700,000	EUR	696,987	0.21
KFW 0.00 20-30 17/09U	1,300,000	EUR	1,103,518	0.34
KFW 0.00 21-31 15/09U	4,500,000	EUR	3,728,723	1.14
KFW 0.0500 19-34 29/09A	2,007,000	EUR	1,526,885	0.47
KFW 0.25 17-25 30/06A	1,000,000	EUR	963,850	0.29
KFW 1.0000 21-26 01/10S	3,600,000	USD	2,998,887	0.92
KFW 1.625 19-24 03/04A	4,000,000	NOK	353,751	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
KFW 3.2000 17-28 15/03S	500,000	AUD	297,435	0.09
KRED.ANST.WIEDERAUFB. 2.60 07-37 20/06S	100,000,000	JPY	795,233	0.24
KREDITANSTALT FUER 2.9 23-26 24/02A	25,000,000	CNH	3,200,421	0.98
KREDITANSTALT FUER W 0.875 19-26 15/09A	1,000,000	GBP	1,065,207	0.33
KREDITANSTALT FUER WI 1.125 21-25 08/08A	5,000,000	NOK	425,848	0.13
KREDITANSTALT FUER2.75 22-25 03/03A	10,000,000	CNH	1,274,765	0.39
NRW BANK 0.875 15-25 10/11A	200,000	EUR	193,194	0.06
SIEMENS FIN NV 2.15 21-31 11/03S	1,000,000	USD	773,720	0.24
SIEMENS FINANCIE 2.35 16-26 15/10S	1,000,000	USD	854,805	0.26
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	500,000	EUR	506,358	0.15
VONOVIA FINANCE BV 2.125 18-30 22/03A	200,000	EUR	179,376	0.05
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	400,000	EUR	358,084	0.11
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	900,000	EUR	860,909	0.26
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	300,000	EUR	311,511	0.10
VW GROUP OF AMER FIN 1.25 20-25 24/11S	778,000	USD	654,417	0.20
			34,216,646	10.47
Hongrie				
HUNGARY 2.125 21-31 22/09S	600,000	USD	439,241	0.13
HUNGARY 2.5 18-24 24/10A	100,000,000	HUF	252,268	0.08
HUNGARY 6.125 23-28 22/05S	1,500,000	USD	1,414,174	0.43
			2,105,683	0.64
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	900,000	EUR	846,851	0.26
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	50,000	EUR	51,425	0.02
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	741,000	EUR	635,207	0.19
			1,533,483	0.47
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	1,375,000	EUR	872,011	0.27
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	663,000	EUR	685,300	0.21
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	1,201,000	EUR	1,218,931	0.37
INTESA SANPAOLO 5.25 14-24 12/01S	300,000	USD	271,506	0.08
ITALY 4 19-49 17/10S	350,000	USD	240,849	0.07
ITALY 4.4 22-33 01/05S	1,000,000	EUR	1,066,760	0.33
ITALY 4.75 13-28 01/09S	150,000	EUR	161,659	0.05
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	850,000	EUR	962,162	0.29
ITALY BUONI POLIENNA 4.35 23-33 01/11S	1,000,000	EUR	1,060,375	0.32
UNICREDIT SPA 2.125 16-26 24/10A	797,000	EUR	777,470	0.24
UNICREDIT SPA 2.569 20-26 22/09S	350,000	USD	298,272	0.09
			7,615,295	2.33
Japon				
JAPAN (30 YEAR) 1.8000 23-53 20/09S	80,000,000	JPY	531,549	0.16
JAPAN (30 YEAR) 1.2000 23-53 20/06S	170,000,000	JPY	979,189	0.30
JAPAN 0.005 22-24 01/05S	775,000,000	JPY	4,978,786	1.52
JAPAN 0.005 22-24 01/10S	950,000,000	JPY	6,103,486	1.87
JAPAN 0.1 19-24 20/03S	640,000,000	JPY	4,111,926	1.26
JAPAN 0.1 19-24 20/06S	710,000,000	JPY	4,563,718	1.40
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	530,000,000	JPY	3,407,367	1.04
JAPAN 0.4 20-40 20/06S	297,800,000	JPY	1,686,806	0.52
JAPAN 1.5 14-44 20/12S	144,700,000	JPY	940,166	0.29
JAPAN 1.6 15-45 20/06S	95,000,000	JPY	626,322	0.19
JAPAN 40 YEAR ISSUE 1.3 23-63 20/03S	160,000,000	JPY	892,997	0.27
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	1,000,000	EUR	1,003,885	0.31
			29,826,197	9.13
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.6 20-27 15/01A	600,000	EUR	554,199	0.17
ABN AMRO BANK 3.625 23-26 10/01A	500,000	EUR	503,993	0.15
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	300,000	EUR	289,595	0.09
BNG BANK NV 2.45 22-32 21/07S	1,000,000	AUD	518,676	0.16
ING GROEP NV 20-26 01/07S	1,335,000	USD	1,137,823	0.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NEDERLANDSE WATERSCHAP 3.45 18-28 17/07S	1,000,000	AUD	595,460	0.18
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	400,000	EUR	339,664	0.10
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,000,000	EUR	741,240	0.23
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	250,000	EUR	261,788	0.08
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	1,209,000	EUR	1,234,026	0.38
TENNET HOLDING BV 1.375 18-28 05/06A	500,000	EUR	479,260	0.15
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	1,000,000	EUR	957,235	0.29
			7,612,959	2.33
Norvège				
KBN 1.25 20-30 02/07S	2,000,000	NZD	931,303	0.29
NORWAY 1.25 21-31 17/09A	12,000,000	NOK	925,519	0.28
NORWAY 2.125 22-32 18/05A	12,000,000	NOK	980,933	0.30
NORWAY 3.0 23-33 15/08A	12,000,000	NOK	1,046,643	0.32
			3,884,398	1.19
Pologne				
POLAND 2.50 15-26 25/07A	2,750,000	PLN	596,637	0.18
POLAND 5.5 23-53 04/04S	500,000	USD	473,444	0.14
POLAND 5.75 22-32 16/11S	1,000,000	USD	980,039	0.30
POLAND 6.00 22-33 25/10A	2,000,000	PLN	488,391	0.15
			2,538,511	0.78
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	600,000	EUR	617,397	0.19
			617,397	0.19
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	1,125,000	EUR	872,162	0.27
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	483,000	EUR	416,805	0.13
			1,288,967	0.39
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	71,420	EUR	73,995	0.02
			73,995	0.02
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	700,000	EUR	673,953	0.21
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	600,000	EUR	613,137	0.19
IBERDROLA INTL BV 6.75 06-36 15/07S	1,100,000	USD	1,161,644	0.36
RED ELECTRICA FIN 0.375 20-28 24/07A	1,000,000	EUR	906,395	0.28
SPAIN 0.00 21-28 31/01U	1,477,000	EUR	1,334,573	0.41
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	1,309,000	EUR	1,082,589	0.33
SPAIN 1 21-42 30/07A	1,135,000	EUR	760,217	0.23
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	728,000	EUR	410,013	0.13
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	800,000	EUR	773,356	0.24
TELEFONICA EMISIONES 1.957 19-39 01/07A	500,000	EUR	402,995	0.12
			8,118,872	2.48
Supranationales				
BANQUE INTERNATIONAL 3.3 18-28 14/08S	3,000,000	AUD	1,785,370	0.55
INTL BK FOR RECONS 0.0 22-52 30/09U	400,000,000	MXN	1,728,151	0.53
INTL BK RECON DEVEL 1.625 21-28 10/05S	10,000,000	NZD	5,097,390	1.56
			8,610,911	2.64
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,127,000	EUR	1,170,204	0.36
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	595,000	EUR	600,203	0.18
SWEDEN 2.25 11-32 01/06A	5,590,000	SEK	511,943	0.16
			2,282,350	0.70
Suisse				
ADECCO INTL FIN SERV 1.25 19-29 20/11A	400,000	EUR	363,740	0.11
NOVARTIS CAP 3.00 15-25 20/11S	650,000	USD	572,864	0.18
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	1,848,000	EUR	1,880,294	0.58
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	500,000	CHF	655,265	0.20
			3,472,163	1.06
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA 4.0 18-29 17/08S	550,000	USD	492,247	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ASTRAZENECA FINANCE 4.875 23-33 03/03S	500,000	USD	469,006	0.14
GLAXOSMITHKLINE 3.8750 18-28 15/05S	1,000,000	USD	892,500	0.27
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	953,000	EUR	899,789	0.28
RELAX CAPITAL INC 4.00 19-29 18/03S	1,800,000	USD	1,600,740	0.49
RELX FINANCE BV 3.75 23-31 12/06A	795,000	EUR	827,973	0.25
UNITED KINGDOM 0.25 20-31 31/07S	1,150,000	GBP	1,049,319	0.32
UNITED KINGDOM 0.25 21-25 31/01S	1,800,000	GBP	1,988,319	0.61
UNITED KINGDOM 0.625 19-25 07/06S	500,000	GBP	549,833	0.17
UNITED KINGDOM 0.625 20-50 22/10S	1,215,000	GBP	618,422	0.19
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	2,130,000	GBP	1,925,419	0.59
UNITED KINGDOM 1.50 16-47 22/07S	1,345,373	GBP	941,893	0.29
UNITED KINGDOM 3.25 12-44 22/01S	985,000	GBP	1,001,346	0.31
UNITED KINGDOM 3.25 23-33 31/01S	1,600,000	GBP	1,806,548	0.55
UNITED KINGDOM 6.00 98-28 07/12S	700,000	GBP	904,022	0.28
			15,967,376	4.89
États-Unis d'Amérique				
AMGEN 5.25 23-25 02/03S	1,000,000	USD	907,745	0.28
AMGEN INC 2.2 20-27 21/02S	500,000	USD	421,052	0.13
AMGEN INC 3.125 15-25 01/05S	614,000	USD	542,084	0.17
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	1,000,000	EUR	980,724	0.30
BANK OF NY MELL 3.3000 17-29 23/08S	1,200,000	USD	1,018,341	0.31
BANQUE INTERAMER DEV 2.00 16-26 02/06S	520,000	USD	446,739	0.14
BQUE INTERAMERICAINE 3.1 17-28 22/02S	3,000,000	AUD	1,775,465	0.54
BRISTOL MYERS 5.9 23-33 15/11S	1,000,000	USD	986,439	0.30
COLGATE PALMOLIVE CO 4.8 23-26 02/03S	688,000	USD	630,324	0.19
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	1,000,000	EUR	993,792	0.30
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	210,000	EUR	189,957	0.06
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	500,000	EUR	422,325	0.13
EBAY INC 2.7 20-30 11/03S	900,000	USD	725,495	0.22
EBAY INC 3.45 14-24 01/08S	1,500,000	USD	1,340,060	0.41
ELI LILLY & CO 0.625 19-31 01/11A	790,000	EUR	678,736	0.21
ELI LILLY & CO 3.3750 19-29 15/03S	1,000,000	USD	871,543	0.27
EQUINIX INC 1.5500 20-28 15/03S	1,840,000	USD	1,466,103	0.45
FIDELITY NATIONAL INFO 5.10 22-32 15/07S	1,000,000	USD	926,787	0.28
GENERAL MILLS INC 3.907 23-29 13/04A	521,000	EUR	538,529	0.16
INTEL CORP 2.45 19-29 15/11S	400,000	USD	326,340	0.10
INTEL CORP 3.4 20-25 25/03S	500,000	USD	445,170	0.14
INTER AMERICAN DEV BANK 4.375 14-44 24/0	1,000,000	USD	895,170	0.27
INTER AMERICAN DEVEL 3.875 11-41 28/10S	100,000	USD	83,879	0.03
INTL FIN CORP 6.30 14-24 25/11S	150,000,000	INR	1,624,605	0.50
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	1,000,000	EUR	963,430	0.29
KELLANOVA 3.25 16-26 01/04S	800,000	USD	701,862	0.21
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	708,000	EUR	614,618	0.19
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	1,000,000	EUR	968,780	0.30
MASTERCARD INC 3.3000 20-27 26/03S	700,000	USD	614,871	0.19
METLIFE INC 5.7 05-35 15/06S	1,000,000	USD	974,304	0.30
PRAXAIR INC 1.1 20-30 10/08S	2,000,000	USD	1,502,775	0.46
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	2,137,000	EUR	2,159,962	0.66
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	800,000	EUR	714,936	0.22
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	1,448,000	EUR	1,534,337	0.47
ROCHE HOLDINGS INC 3 15-25 10/11S	200,000	USD	176,308	0.05
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	500,000	EUR	500,440	0.15
SHIRE ACQ INV IR 3.20 16-26 23/09S	1,000,000	USD	871,412	0.27
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	633,000	EUR	642,001	0.20
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	600,000	EUR	570,357	0.17
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	368,000	EUR	334,884	0.10
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	169,000	EUR	163,186	0.05
THERMO FISHER SCIENT 5.30 13-44 01/02S	300,000	USD	283,808	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
THERMO FISHER SCIENTIFI 2.8 21-41 15/10S	700,000	USD	482,177	0.15
TOYOTA MOTOR CR 5.5500 23-30 20/11S	1,000,000	USD	954,257	0.29
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.25 20-26 16/01A	400,000	EUR	373,754	0.11
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.8 20-25 16/10S	276,000	USD	233,789	0.07
TYCO ELECTRONICS GRO 3.125 17-27 15/08S	400,000	USD	345,282	0.11
UNITED STATES 0.375 20-25 30/04S	3,310,400	USD	2,836,938	0.87
UNITED STATES 0.50 20-25 31/03S	3,383,800	USD	2,913,182	0.89
UNITED STATES 0.75 21-28 31/01S	1,600,000	USD	1,277,441	0.39
UNITED STATES 1.125 20-25 28/02S	5,444,600	USD	4,735,017	1.45
UNITED STATES 1.25 20-50 15/05S	1,400,000	USD	685,469	0.21
UNITED STATES 1.625 19-29 15/08S	3,259,300	USD	2,627,122	0.80
UNITED STATES 1.875 17-24 31/08S	316,700	USD	280,795	0.09
UNITED STATES 2.25 16-46 15/08S	44,900	USD	28,967	0.01
UNITED STATES 2.250 21-41 15/05S	825,700	USD	570,710	0.17
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	1,045,800	USD	718,254	0.22
UNITED STATES 2.75 12-42 15/08S	1,152,300	USD	847,711	0.26
UNITED STATES 3 15-45 15/11S	700,000	USD	522,493	0.16
UNITED STATES 3.375 23-33 15/05S	3,500,000	USD	3,042,925	0.93
UNITED STATES 3.50 09-39 15/02S	1,400,000	USD	1,201,823	0.37
UNITED STATES 3.75 13-43 15/11S	200,000	USD	169,511	0.05
UNITED STATES 4.375 08-38 15/02S	730,000	USD	695,537	0.21
UNITED STATES 5.00 23-25 31/08S	2,500,000	USD	2,284,598	0.70
UNITED STATES TR NO 4.0 23-28 30/06S	6,000,000	USD	5,458,317	1.67
UNITED STATES TREASU 4.125 23-28 31/07S	6,300,000	USD	5,763,091	1.76
UNITED STATES TREASU 4.5 23-33 15/11S	200,000	USD	190,176	0.06
US TREASURY N/B 3.8750 23-33 15/08S	1,000,000	USD	904,698	0.28
US TREASURY N/B 4.3750 23-28 31/08S	6,000,000	USD	5,548,702	1.70
VERIZON COMM 4.329 18-28 21/09S	500,000	USD	447,769	0.14
VERIZON COMMUN 2.85 21-41 03/09S	500,000	USD	335,208	0.10
VERIZON COMMUNICATION 4.125 17-27 16/03S	250,000	USD	223,014	0.07
VERIZON COMMUNICATIONS 2.5 20-30 16/05S	1,000,000	CAD	613,961	0.19
VISA INC 2.0000 20-50 15/08S	1,300,000	USD	730,631	0.22
ZIMMER BIOMET HOLDINGS 3.25 23-28 01/12S	750,000	USD	699,327	0.21
			82,272,321	25.18
Total des obligations			285,359,914	87.33
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	404,000	EUR	416,720	0.13
			416,720	0.13
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	1,200,000	EUR	1,229,484	0.38
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	400,000	EUR	390,162	0.12
KBC GROUPE SA FL.R 19-99 31/12S	1,400,000	EUR	1,400,987	0.43
			3,020,633	0.92
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	292,000	EUR	274,398	0.08
			274,398	0.08
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	504,000	EUR	524,089	0.16
			524,089	0.16
France				
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	1,500,000	EUR	1,554,713	0.48
BPCE FL.R 22-28 14/01A	500,000	EUR	456,825	0.14
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	600,000	EUR	618,144	0.19
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	400,000	EUR	414,858	0.13
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	967,030	0.30
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	500,000	EUR	454,383	0.14
			4,465,953	1.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	900,000	EUR	943,614	0.29
			943,614	0.29
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	365,000	EUR	386,134	0.12
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	1,000,000	EUR	977,770	0.30
			1,363,904	0.42
Pays-Bas				
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	600,000	EUR	562,860	0.17
TENNET HOLDING BV FL.R 17-XX 01/06A	700,000	EUR	698,292	0.21
			1,261,152	0.39
Norvège				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	1,132,000	EUR	1,136,211	0.35
			1,136,211	0.35
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	300,000	EUR	312,009	0.10
			312,009	0.10
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	1,000,000	EUR	962,620	0.29
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	700,000	EUR	686,537	0.21
BBVA FL.R 23-31 13/01A	700,000	EUR	735,984	0.23
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	200,000	EUR	217,113	0.07
			2,602,254	0.80
Total des obligations à taux variables			16,320,937	4.99
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			301,680,851	92.32
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Canada				
PROVINCE DE QUEBEC 5.35 04-25 01/06S	500,000	CAD	347,930	0.11
			347,930	0.11
Nouvelle-Zélande				
WESTPAC NEW ZEA 1.4390 21-26 24/02S	2,000,000	NZD	1,063,833	0.33
			1,063,833	0.33
Total des obligations			1,411,763	0.43
Total des autres valeurs mobilières			1,411,763	0.43
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE I C	630	EUR	225,175	0.07
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	1,800	EUR	1,902,546	0.58
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	3,600	EUR	3,166,632	0.97
			5,294,353	1.62
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			5,294,353	1.62
Total Organismes de placement collectif			5,294,353	1.62
Total du portefeuille-titres			308,386,967	94.38
Coût d'acquisition			328,903,057	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	25.18
Allemagne	10.76
Japon	9.13
France	8.19
Union européenne	6.89
Royaume-Uni	4.89
Supranationales	4.26
Espagne	3.28
Canada	2.90
Italie	2.75
Pays-Bas	2.72
Belgique	2.71
Norvège	1.54
Autriche	1.20
Suisse	1.06
Finlande	0.78
Pologne	0.78
Bulgarie	0.73
Suède	0.70
Hongrie	0.64
Chili	0.55
Australie	0.53
Danemark	0.47
Irlande	0.47
Roumanie	0.39
Nouvelle-Zélande	0.33
Portugal	0.28
République tchèque	0.21
Estonie	0.05
Slovaquie	0.02
	94.38

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	42.17
Banques et autres institutions financières	24.03
Organisations supranationales	11.00
Industrie pharmaceutique	2.82
Fonds d'investissement	1.62
Télécommunication	1.54
Immobilier	1.47
Biens de consommation divers	1.36
Industrie agro-alimentaire	1.23
Électronique et semi-conducteurs	0.89
Assurance	0.69
Services divers	0.68
Distribution, commerce de détail	0.63
Électrotechnique	0.61
Matériaux de construction	0.59
Chimie	0.46
Internet et services d'Internet	0.45
Énergie et eau	0.41
Autres	0.36
Industries d'emballage	0.30
Art graphique, maison d'édition	0.29
Soins de santé	0.29
Transport	0.21
Industrie automobile	0.20
Biotechnologie	0.05
	94.38

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Convertibles Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Produits structurés				
France				
SOITEC SA CV 0.0 20-25 01/10U	1,150	EUR	216,910	0.93
			216,910	0.93
			216,910	0.93
Total produits structurés				
Obligations				
Japon				
DAIFUKU CO LTD 0.0 23-30 14/09U	20,000,000	JPY	139,337	0.60
			139,337	0.60
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	300,000	EUR	302,928	1.30
			302,928	1.30
États-Unis d'Amérique				
AMERICAN WATER CAPIL 3.625 23-26 16/06S	300,000	USD	271,479	1.16
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	600,000	USD	567,419	2.43
SIMON GLOBAL DEVELOP 3.5 23-26 14/11A	200,000	EUR	209,518	0.90
			1,048,416	4.50
			1,490,681	6.40
Total des obligations				
Obligations convertibles				
Canada				
SHOPIFY INC CV 0.125 20-25 01/11S	500,000	USD	427,267	1.83
			427,267	1.83
France				
ACCOR SA CV 0.7 20-27 07/12A	7,000	EUR	335,973	1.44
CARREFOUR SA 0.00 18-24 27/03U	400,000	USD	356,341	1.53
EDENRED SA CV 0.00 21-28 14/06U	7,000	EUR	463,747	1.99
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	300,000	EUR	386,655	1.66
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	300,000	EUR	312,156	1.34
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375 22-28 15/11A	100,000	EUR	97,936	0.42
VEOLIA ENVIRONNEMENT CV 0.00 19-25 01/01U	11,500	EUR	358,961	1.54
WENDEL CV 2.625 23-26 27/03A	300,000	EUR	292,550	1.26
WORLDLINE SA CV 0.00 19-26 30/07U	2,000	EUR	179,803	0.77
			2,784,122	11.94
Allemagne				
BECHTLE AG CV 2.0 23-30 08/12S	200,000	EUR	212,053	0.91
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	400,000	EUR	391,922	1.68
DUERR AG CV 0.75 20-26 15/01A	200,000	EUR	184,508	0.79
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.875 17-25 01/09S	200,000	EUR	194,608	0.83
ZALANDO SE CV 0.625 20-27 06/08A	300,000	EUR	256,148	1.10
			1,239,239	5.32
Hong Kong				
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	4,000,000	HKD	476,133	2.04
			476,133	2.04
Italie				
NEXI SPA CV 1.75 20-27 24/04S	100,000	EUR	93,155	0.40
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	400,000	EUR	442,622	1.90
			535,777	2.30
Japon				
DAIFUKU CO LTD CV 0.0 23-28 14/09U	20,000,000	JPY	138,045	0.59
MITSUBISHI CHEM CV 0.00 17-24 29/03U	40,000,000	JPY	256,595	1.10
ROHM CO LTD CV 0.00 19-24 05/12U	30,000,000	JPY	196,678	0.84
			591,318	2.54
Mexique				
AMERICA MOVIL BV CV 0.00 21-24 02/03A02/03U	500,000	EUR	502,090	2.15
			502,090	2.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Convertibles Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Nouvelle-Zélande				
XERO INVESTMENTS CV 0 20-25 02/12U	250,000	USD	202,411	0.87
			202,411	0.87
République populaire de Chine				
LENOVO GROUP LTD CV 2.5 22-29 26/08S/08S	200,000	USD	245,837	1.05
MEITUAN CV 0.00 21-27 27/04U0 21-27 27/04U	700,000	USD	580,655	2.49
NIO CV 3.875 23-29 15/10S	100,000	USD	96,213	0.41
NIO INC CV 4.625 23-30 15/10S	100,000	USD	97,136	0.42
			1,019,841	4.38
Corée du Sud				
SK HYNIX CV 1.75 23-30 11/04Q	400,000	USD	505,717	2.17
			505,717	2.17
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04S	600,000	EUR	739,892	3.17
CELLNEX TELECOM SA CV 0.50 19-28 05/07A	600,000	EUR	641,171	2.75
			1,381,063	5.92
Suisse				
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	400,000	USD	436,978	1.87
			436,978	1.87
États-Unis d'Amérique				
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	750,000	USD	759,470	3.26
AKAMAI TECHNOLOG CV 1.125 23-29 15/02S	200,000	USD	196,216	0.84
ALNYLAM PHARMAC CV 1.000 22-27 15/09S	200,000	USD	178,811	0.77
BENTLEY SYSTEMS INC 0.375 21-27 01/07S	500,000	USD	406,498	1.74
BIOMARIN PHARMA CV 0.599 17-24 01/08S	250,000	USD	223,090	0.96
BLOOM ENERGY CV 3.0 23-28 01/06S	220,000	USD	215,061	0.92
CERIDIAN HCM HOLD CV 0.25 21-26 15/03S	300,000	USD	244,409	1.05
ENPHASE ENERGY INC CV 0.00 21-26 01/03U	200,000	USD	166,141	0.71
ETSY INC CV 0.25 21-28 15/06S	150,000	USD	108,789	0.47
EXACT SCIENCES CV 0.375 19-27 15/03S	300,000	USD	264,017	1.13
GUIDEWIRE SOFTWARE CV 1.25 18-25 15/03S	100,000	USD	99,949	0.43
HALOZYME THERAPEUT CV 0.25 22-27 01/03SS	100,000	USD	78,113	0.34
HALOZYME THERAPEUT CV 22-28 15/08S	200,000	USD	168,533	0.72
INSMED INC CV 0.750 21-28 01/06S	100,000	USD	103,878	0.45
INSULET CORP CV 0.375 20-26 01/09S	235,000	USD	244,418	1.05
INTEGER HOLDINGS CORP CV 23-28 15/02S	100,000	USD	116,296	0.50
JAZZ INVEST I LTD CV 1.5 17-24 15/08S	300,000	USD	263,693	1.13
LIBERTY MEDIA GROUP CV 2.25 22-27 15/08S	100,000	USD	91,928	0.39
OKTA INC 0.125 19-25 01/09S	350,000	USD	292,320	1.25
ON SEMICONDUCTOR 0.5 23-29 01/03S	600,000	USD	572,818	2.46
ORMAT TECHNOLOGIES 2.50 22-27 15/07S	210,000	USD	196,080	0.84
PALO ALTO NETWORKS CV 0.375 20-25 01/06S	100,000	USD	268,357	1.15
QIAGEN NV CV 1 18-24 13/11S	400,000	USD	372,418	1.60
RIVIAN AUTOMOTIVE 3.625 23-30 15/10S	250,000	USD	278,663	1.20
RIVIAN AUTOMOTIVE CV 4.625 23-29 15/03S	250,000	USD	318,138	1.36
SCHNEIDER ELECTRIC CV 0.00 20-26 15/06U	2,300	EUR	450,633	1.93
SEAGATE HDD CAYMAN 3.5 23-28 01/06S	300,000	USD	327,922	1.41
SHOCKWAVE MEDICAL INCV 23-28 15/08S	100,000	USD	88,231	0.38
SPLUNK INC CV 1.125 18-25 15/09S	600,000	USD	599,296	2.57
TYLER TECHNOLOGIES 0.25 21-26 15/03S	350,000	USD	320,925	1.38
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	500,000	USD	404,164	1.73
VENTAS REALTY LP CV 3.75 23-26 01/06S	250,000	USD	239,728	1.03
WELLTOWER OP LLC CV 2.75 23-28 15/05S	350,000	USD	350,059	1.50
WESTERN DIGITAL CORP CV 1.5 18-24 01/02S	450,000	USD	405,507	1.74
WESTERN DIGITAL CV 3.0 23-28 15/11S	300,000	USD	332,962	1.43
WOLFSPEED INC 1.75 20-26 01/05S	100,000	USD	103,404	0.44
WORKIVA INC CV 1.25 23-28 15/08S	300,000	USD	277,175	1.19
ZILLOW GROUP INC 2.75 20-25 15/05S	200,000	USD	200,174	0.86
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	450,000	USD	618,982	2.66

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Convertibles Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			10,947,266	46.96
Total obligations convertibles			21,049,222	90.30
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			22,756,813	97.63
Total du portefeuille-titres			22,756,813	97.63
Coût d'acquisition			22,195,351	



Candriam Sustainable Bond Convertible

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	51.46
France	12.87
Espagne	7.22
Allemagne	5.32
République populaire de Chine	4.38
Japon	3.13
Italie	2.30
Corée du Sud	2.17
Mexique	2.15
Hong Kong	2.04
Suisse	1.87
Canada	1.83
Nouvelle-Zélande	0.87
	97.63

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	26.35
Banques et autres institutions financières	13.30
Électronique et semi-conducteurs	10.62
Articles de bureaux et ordinateurs	5.63
Immobilier	5.41
Énergie et eau	5.18
Industrie pharmaceutique	5.07
Télécommunication	4.90
Biotechnologie	4.75
Industrie automobile	3.39
Restauration, industrie hôtelière	3.18
Distribution, commerce de détail	2.00
Construction de machines et appareils	1.98
Électrotechnique	1.93
Transport	1.68
Textile et habillement	1.10
Services divers	0.77
Art graphique, maison d'édition	0.39
	97.63



Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	20,200,000	USD	17,097,723	1.24
			17,097,723	1.24
Canada				
PRIMO WATER HOLD INC 21-29 30/04S	16,677,000	USD	13,910,347	1.01
			13,910,347	1.01
France				
ILIAD HOLDING 6.500 21-26 15/10S	7,678,000	USD	6,937,019	0.50
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	11,700,000	EUR	12,028,770	0.87
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	4,600,000	EUR	4,715,000	0.34
ILIAD SA 5.625 23-30 15/02A	7,000,000	EUR	7,233,800	0.52
			30,914,589	2.24
Allemagne				
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	27,000,000	EUR	27,775,926	2.01
ZF FINANCE GMBH 5.75 23-26 03/08A	7,500,000	EUR	7,743,750	0.56
ZF NA CAPITAL 6.8750 23-28 14/04S	10,000,000	USD	9,380,971	0.68
ZF NA CAPITAL 7.1250 23-30 14/04S	15,000,000	USD	14,472,376	1.05
			59,373,023	4.29
Italie				
TELECOM ITALIA SPA 5.303 14-24 30/05S	34,564,000	USD	31,143,114	2.25
			31,143,114	2.25
Portugal				
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	14,000,000	EUR	13,368,040	0.97
			13,368,040	0.97
Espagne				
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	12,500,000	EUR	11,177,688	0.81
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	10,000,000	EUR	9,749,900	0.71
			20,927,588	1.51
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	7,693,000	EUR	7,539,909	0.55
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	7,000,000	EUR	6,667,500	0.48
			14,207,409	1.03
Royaume-Uni				
VMED O2 UK FIN I PLC 4.5 21-31 15/07SS	12,000,000	GBP	11,942,365	0.86
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	25,000,000	USD	20,201,104	1.46
VMED O2 UK FINANCING 4.0 20-29 31/01S	7,780,000	GBP	7,934,424	0.57
			40,077,893	2.90
États-Unis d'Amérique				
ACADIA HEALTHCARE CO 5.00 20-29 15/04S	10,205,000	USD	8,868,681	0.64
ACADIA HEALTHCARE CO 5.50 20-28 01/07S	5,000,000	USD	4,457,740	0.32
ARAMARK SERVICES INC 5 17-25 01/04S1/04S	9,500,000	USD	8,536,045	0.62
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	30,445,000	EUR	29,737,458	2.15
AVANTOR FUNDING INC 3.8750 21-29 01/11S	7,001,000	USD	5,755,425	0.42
AXALTA COATING SYSTE 7.25 23-31 15/02S	7,000,000	USD	6,645,663	0.48
BALL CORP 6.875 22-28 15/03S	17,500,000	USD	16,458,412	1.19
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	27,374,000	EUR	23,781,163	1.72
CCO HLDG LLC/CAPITAL 5.375 19-29 01/06S	18,000,000	USD	15,359,212	1.11
CCO HOLD 4.75 22-32 01/02S	35,000,000	USD	27,944,236	2.02
CENTENE CORP 4.2500 19-27 15/12S	16,016,000	USD	13,981,831	1.01
CHARLES RIVER LABO 3.75 21-29 15/03S/03S	10,995,000	USD	9,114,520	0.66
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	21,000,000	USD	19,870,717	1.44
CHARTER COMMUNICATI 6.15 23-26 10/11S	12,097,000	USD	11,206,631	0.81
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	10,115,000	USD	9,012,088	0.65
COTY/HFC PRESTI 4.7500 21-29 15/01S	10,000,000	USD	8,634,500	0.62
COTY/HFC PRESTI 6.6250 23-30 15/07S	11,520,000	USD	10,713,450	0.77
CROWN AMERICAS LLC 5.25 23-30 01/04S	10,000,000	USD	8,915,349	0.64
CROWN AMERICAS LLC4.7519-26 01/02S	19,209,000	USD	17,223,965	1.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	10,000,000	EUR	9,912,500	0.72
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	10,000,000	EUR	10,210,300	0.74
DARLING INGREDI 6.0000 22-30 15/06S	28,000,000	USD	25,366,152	1.83
ENCOMPASS HEALTH 4.625 20-31 01/04S	12,000,000	USD	9,996,110	0.72
HCA INC 5.375 15-25 01/02S	7,000,000	USD	6,335,803	0.46
HILTON DOMESTIC 3.620 21-32 15/02S	10,000,000	USD	7,900,320	0.57
HILTON DOMESTIC 4.0 20-31 01/05S	5,000,000	USD	4,145,772	0.30
HILTON DOMESTIC 5.75 20-28 01/05S	10,000,000	USD	9,056,072	0.65
IMS HEALTH INC 5.00 16-26 15/10S	8,000,000	USD	7,172,924	0.52
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	7,283,000	EUR	6,663,945	0.48
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	15,540,000	EUR	15,290,583	1.11
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	2,863,000	EUR	2,723,606	0.20
IQVIA INC 6.25 23-29 01/02S	14,614,000	USD	13,817,648	1.00
IRON MOUNTAIN INC 7.0000 23-29 15/02S	20,000,000	USD	18,610,021	1.35
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	36,864,000	USD	31,082,854	2.25
LEVI STRAUSS & CO 3.375 17-27 15/03S	15,000,000	EUR	14,723,190	1.06
LEVI STRAUSS & CO 3.50 21-31 01/03S	3,000,000	USD	2,351,439	0.17
MOZART DEBT MERGER 3.875 21-29 01/04S	5,335,000	USD	4,366,640	0.32
NEXTERA ENERGY 7.2500 23-29 15/01S	31,041,000	USD	29,434,506	2.13
NORTONLIFELOCK INC 6.75 -27 30/09S	24,574,000	USD	22,631,461	1.64
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	11,826,000	EUR	11,675,810	0.84
OWENSBROCKWAY GLASS 7.25 23-31 15/05S	18,000,000	USD	16,521,088	1.19
PERRIGO FINANCE 4.375 16-26 15/03S	6,000,000	USD	5,251,779	0.38
POST HOLDINGS INC 5.625 17-28 15/01S	12,500,000	USD	11,213,428	0.81
PRA HEALTH SCIENCES 2.875 21-26 15/07S7S	18,824,000	USD	15,923,451	1.15
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	27,203,000	USD	24,759,323	1.79
STAR PARENT INC9.00 23-30 01/10S	28,463,000	USD	27,154,137	1.96
SUMMIT MATERIAL 7.2500 23-31 15/01S	17,672,000	USD	16,966,816	1.23
TENET HEALTHCAR 6.7500 23-31 15/05S	10,000,000	USD	9,252,252	0.67
TENET HEALTHCARE CORP 4.875 19-26 01/01S	8,000,000	USD	7,160,510	0.52
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	35,000,000	USD	30,972,967	2.24
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	20,000,000	USD	18,361,925	1.33
			703,222,418	50.86
Total des obligations			944,242,144	68.29
Obligations à taux variables				
France				
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	10,000,000	EUR	10,875,000	0.79
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	14,000,000	EUR	14,725,550	1.06
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	25,000,000	EUR	23,574,200	1.70
			49,174,750	3.56
Italie				
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	25,692,000	EUR	20,401,246	1.48
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	15,796,000	EUR	16,836,562	1.22
			37,237,808	2.69
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	30,000,000	EUR	26,947,500	1.95
			26,947,500	1.95
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS FL.R 29-XX 25/07A	10,000,000	EUR	10,094,850	0.73
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	15,000,000	EUR	14,854,125	1.07
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	20,000,000	EUR	19,834,000	1.43
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	20,000,000	EUR	21,332,800	1.54
			66,115,775	4.78
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	27,892,000	USD	25,189,154	1.82
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	12,921,000	USD	10,759,169	0.78
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	11,500,000	USD	8,937,509	0.65
			44,885,832	3.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
PERRIGO FINANCE FL.R 20-30 15/06S	9,000,000	USD	7,410,844	0.54
			7,410,844	0.54
Total des obligations à taux variables			231,772,509	16.76
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,176,014,653	85.05
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	76,388	EUR	80,272,000	5.81
			80,272,000	5.81
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			80,272,000	5.81
Total Organismes de placement collectif			80,272,000	5.81
Total du portefeuille-titres			1,256,286,653	90.86
Coût d'acquisition			1,237,271,762	



Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	51.40
Espagne	6.30
Royaume-Uni	6.14
Supranationales	5.81
France	5.79
Italie	4.95
Allemagne	4.29
Portugal	2.92
Belgique	1.24
Suède	1.03
Canada	1.01
	90.86

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	26.02
Soins de santé	12.51
Télécommunication	12.31
Énergie et eau	10.21
Fonds d'investissement	5.81
Internet et services d'Internet	3.37
Services divers	2.97
Électrotechnique	2.69
Industries d'emballage	2.65
Industrie pharmaceutique	2.37
Biotechnologie	1.81
Construction de machines et appareils	1.44
Immobilier	1.35
Textile et habillement	1.23
Matériaux de construction	1.19
Transport	0.84
Industrie agro-alimentaire	0.81
Restauration, industrie hôtelière	0.79
Chimie	0.48
	90.86



Candriam Sustainable Bond Impact

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	300,000	EUR	275,535	0.65
			275,535	0.65
Belgique				
AEDIFICA SA 0.75 21-31 09/09A	200,000	EUR	159,632	0.38
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	1,500,000	EUR	1,343,377	3.16
COFINIMMO SA 0.875 20-30 02/12A	200,000	EUR	162,710	0.38
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.375 18-33 21/11A	400,000	EUR	347,704	0.82
KBC GROUPE SA 3 22-30 25/08A	300,000	EUR	292,833	0.69
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	200,000	EUR	213,612	0.50
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	290,704	0.68
REGION WALLONNE 0.25 19-26 03/05A	300,000	EUR	282,915	0.67
			3,093,487	7.28
Canada				
CANADA 1.85 20-27 01/02S	600,000	CAD	390,286	0.92
PROVINCE OF QUEBEC 1.85 20-27 13/02S	600,000	CAD	390,912	0.92
			781,198	1.84
Chili				
CHILE 2.55 21-33 27/07S	700,000	USD	525,280	1.24
			525,280	1.24
Union européenne				
COUNCIL OF EUROPE 1.00 22-29 13/04A	400,000	EUR	372,128	0.88
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	750,000	EUR	555,401	1.31
			927,529	2.18
Finlande				
NOKIA OYJ 4.375 23-31 21/08A	235,000	EUR	236,779	0.56
NORDEA BANK ABP 0.5 21-31 19/03A	650,000	EUR	543,836	1.28
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	182,000	EUR	165,526	0.39
			946,141	2.23
France				
AGENCE FRANCE L 0.00 20-27 20/09U	400,000	EUR	362,250	0.85
AIR LIQUIDE FINANCE 0.375 21-31 27/05A	800,000	EUR	677,004	1.59
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	500,000	EUR	518,338	1.22
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	700,000	EUR	646,265	1.52
BPIFRANCE 3.125 23-33 25/05A	200,000	EUR	206,402	0.49
CADES 1.5 22-32 25/05A	200,000	EUR	183,311	0.43
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	800,000	EUR	710,415	1.67
DANONE 1.00 18-25 26/03A	600,000	EUR	583,293	1.37
FONCIERE DES REGIONS 1.125 15-21 31/01S	300,000	EUR	247,710	0.58
FRANCE 0.1 20-49 02/07A	600,000	EUR	507,042	1.19
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	1,000,000	EUR	869,619	2.05
GECINA 0.875 22-33 25/01A	300,000	EUR	248,346	0.58
GROUPAMA ASSURANCES 0.75 21-28 07/07A	200,000	EUR	177,707	0.42
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	500,000	EUR	410,983	0.97
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	300,000	EUR	296,925	0.70
LA POSTE SA 1.45 18-28 30/11A	400,000	EUR	372,690	0.88
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	800,000	EUR	670,184	1.58
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	300,000	EUR	247,691	0.58
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	600,000	EUR	545,412	1.28
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	400,000	EUR	405,540	0.95
UNION NAT. INTERPRO. 0.00 20-30 19/11U	400,000	EUR	337,624	0.79
VERALLIA FRANCE SA 1.875 21-31 10/11A	200,000	EUR	176,240	0.41
			9,400,991	22.12
Allemagne				
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,700,000	EUR	951,234	2.24
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	700,000	EUR	685,317	1.61

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Impact

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	200,000	EUR	199,139	0.47
LAND HESSEN 2.875 23-33 04/07A	200,000	EUR	205,292	0.48
MERCEDESSENZ GROUP 0.75 20-30 10/09A	300,000	EUR	260,690	0.61
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	200,000	EUR	166,381	0.39
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	300,000	EUR	250,385	0.59
VONOVIA SE 0.625 21-31 24/03A	300,000	EUR	236,970	0.56
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	100,000	EUR	103,837	0.24
			3,059,245	7.20
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	1,500,000	EUR	1,411,417	3.32
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	400,000	EUR	342,892	0.81
			1,754,309	4.13
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	400,000	EUR	350,418	0.82
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	1,700,000	EUR	1,078,122	2.54
CASSA DEPOSITI E PREST 2.0 20-27 20/04A	800,000	EUR	772,099	1.82
ENEL FINANCE INTL 0.5 21-30 17/06A	500,000	EUR	419,943	0.99
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	294,000	EUR	298,389	0.70
INTESA SANPAOLO 4.75 22-27 06/09A	300,000	EUR	311,424	0.73
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	450,000	EUR	368,192	0.87
			3,598,587	8.47
Lettonie				
LATVIA 0.25 21-30 23/01A	519,000	EUR	437,361	1.03
			437,361	1.03
Luxembourg				
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	300,000	EUR	244,083	0.57
			244,083	0.57
Mexique				
MEXICO 1.35 20-27 18/09A	450,000	EUR	421,184	0.99
			421,184	0.99
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 21-29 23/09A	400,000	EUR	340,428	0.80
ING GROUP NV 0.875 21-32 09/06A	500,000	EUR	449,958	1.06
NEDERLANDSE WATERS BK 0.25 22-32 19/01A	400,000	EUR	332,160	0.78
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,900,000	EUR	1,408,355	3.31
RABOBANK 1.106 21-27 24/02S 21-27 24/02S	550,000	USD	455,995	1.07
			2,986,896	7.03
Portugal				
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	400,000	EUR	374,164	0.88
			374,164	0.88
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	400,000	EUR	329,586	0.78
			329,586	0.78
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	300,000	EUR	306,569	0.72
INSTITUTO DE CREDITO 2.65 22-28 31/01A	200,000	EUR	199,367	0.47
SPAIN 0.827 20-27 30/07A	400,000	EUR	374,288	0.88
SPAIN 1 21-42 30/07A	1,900,000	EUR	1,272,610	2.99
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 12/05A2A	200,000	EUR	174,245	0.41
			2,327,079	5.48
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.375 21-29 03/06A	400,000	EUR	352,500	0.83
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	300,000	EUR	284,819	0.67
			637,319	1.50
États-Unis d'Amérique				
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	400,000	EUR	391,012	0.92
CITIGROUP INC 1.281 21-25 03/11S	300,000	USD	261,457	0.62
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.3 21-29 10/11A	300,000	EUR	262,820	0.62
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	200,000	EUR	157,211	0.37
HCA INC 5.375 18-26 01/09S	200,000	USD	182,134	0.43

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Impact

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	300,000	EUR	260,432	0.61
MET LIFE GLOB F 0.9500 20-25 02/07S	350,000	USD	298,889	0.70
MORGAN STANLEY 0.8640 20-25 21/10S	600,000	USD	521,894	1.23
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	300,000	EUR	268,101	0.63
SANOFI SA 1.2500 22-29 06/04A	300,000	EUR	279,506	0.66
STELLANTIS NV 4.375 23-30 14/03A	282,000	EUR	298,308	0.70
THERMO FISHER SCIENT 0.00 21-25 18/11U	300,000	EUR	283,100	0.67
TOYOTA MOTOR CREDIT 2.15 20-30 13/02S	500,000	USD	399,706	0.94
VERIZON COMMUNICATION 3.875 19-29 08/02S	500,000	USD	439,268	1.03
XYLEM INC 1.9500 20-28 30/01S	600,000	USD	491,700	1.16
			4,795,538	11.28
Total des obligations			36,915,512	86.86
Obligations à taux variables				
Australie				
ANZ BANKING GROUP FL.R 19-29 21/11A	450,000	EUR	434,815	1.02
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	162,000	EUR	167,101	0.39
			601,916	1.42
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	300,000	EUR	279,833	0.66
			279,833	0.66
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	500,000	EUR	414,040	0.97
BPCE FL.R 22-28 14/01A	400,000	EUR	365,460	0.86
CNP ASSURANCES FL.R 19-50 27/07A	200,000	EUR	173,966	0.41
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	500,000	EUR	454,383	1.07
			1,407,849	3.31
Allemagne				
EVONIK INDUSTRIES FL.R 21-81 02/12A	200,000	EUR	177,831	0.42
			177,831	0.42
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 20-31 30/09A	200,000	EUR	192,010	0.45
			192,010	0.45
Italie				
UNICREDIT SPA FL.R 21-29 05/07A	400,000	EUR	356,080	0.84
			356,080	0.84
Pays-Bas				
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A	200,000	EUR	194,504	0.46
			194,504	0.46
Norvège				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	500,000	EUR	501,860	1.18
			501,860	1.18
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	200,000	EUR	200,315	0.47
			200,315	0.47
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	100,000	EUR	94,977	0.22
BANCO DE SABADELL SA FL.R 21-28 16/06A	100,000	EUR	90,353	0.21
			185,330	0.44
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	400,000	EUR	369,778	0.87
TELIA COMPANY AB FL.R 20-81 11/02A	200,000	EUR	186,264	0.44
			556,042	1.31
Total des obligations à taux variables			4,653,570	10.95
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			41,569,082	97.81
Total du portefeuille-titres			41,569,082	97.81
Coût d'acquisition			46,344,065	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Bond Impact

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	25.43
États-Unis d'Amérique	11.28
Italie	9.31
Belgique	7.94
Allemagne	7.62
Pays-Bas	7.49
Espagne	5.91
Irlande	4.58
Finlande	2.23
Union européenne	2.18
Australie	2.06
Canada	1.84
Royaume-Uni	1.50
Portugal	1.35
Suède	1.31
Chili	1.24
Norvège	1.18
Lettonie	1.03
Mexique	0.99
Slovénie	0.78
Luxembourg	0.57
	97.81

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	37.81
Obligations d'États, Provinces et communes	30.68
Télécommunication	4.30
Immobilier	3.94
Assurance	3.02
Énergie et eau	2.49
Industrie pharmaceutique	2.41
Services divers	2.37
Organisations supranationales	2.18
Industrie agro-alimentaire	1.99
Électrotechnique	1.58
Industrie automobile	1.32
Biens de consommation divers	1.09
Transport	0.95
Soins de santé	0.43
Autres	0.43
Chimie	0.42
Industries d'emballage	0.41
	97.81



Candriam Sustainable Equity Children

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
IDP EDUCATION	95,668	AUD	1,307,532	1.97
			1,307,532	1.97
Belgique				
FAGRON	87,500	EUR	1,605,471	2.42
ONTEX GROUP NV	90,000	EUR	756,078	1.14
			2,361,549	3.57
France				
ESSILORLUXOTTICA SA	13,806	EUR	2,769,545	4.18
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	22,415	EUR	707,166	1.07
			3,476,711	5.25
Irlande				
KERRY GROUP -A-	16,455	EUR	1,429,804	2.16
			1,429,804	2.16
Japon				
HOYA CORP	13,500	JPY	1,687,739	2.55
LITALICO INC	26,000	JPY	380,281	0.57
PIGEON CORP	35,100	JPY	404,330	0.61
UNI CHARM	20,700	JPY	748,536	1.13
			3,220,886	4.86
Pays-Bas				
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	49,341	EUR	1,406,762	2.12
			1,406,762	2.12
Nigeria				
AIRTEL AFRICA PLC	1,125,410	GBP	1,867,897	2.82
			1,867,897	2.82
Suède				
ACADEMEDIA AB	144,168	SEK	739,591	1.12
AUTOLIV	8,766	USD	965,926	1.46
			1,705,517	2.58
Suisse				
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	83,316	CHF	1,915,540	2.89
SONOVA HOLDING NAM-AKT	3,645	CHF	1,188,402	1.79
			3,103,942	4.69
Royaume-Uni				
COMPASS GROUP	55,066	GBP	1,506,414	2.27
INFORMA PLC	208,147	GBP	2,072,829	3.13
INTERTEK GROUP PLC	32,956	GBP	1,783,798	2.69
NOMAD FOODS LTD	69,661	USD	1,180,754	1.78
PEARSON PLC	188,676	GBP	2,319,075	3.50
TRAINLINE - REGISTERED SHS	210,000	GBP	861,463	1.30
WISE PLC	153,248	GBP	1,707,408	2.58
			11,431,741	17.26
États-Unis d'Amérique				
ACADIA HEALTHCARE CO INC	11,019	USD	856,837	1.29
ADVANCED DRAINAGE	18,910	USD	2,659,502	4.02
AKAMAI TECHNOLOGIES	11,187	USD	1,323,981	2.00
AMERICAN WATER WORKS CO INC	10,401	USD	1,372,828	2.07
AMERICAN TOWER CORP	3,068	USD	662,320	1.00
BADGER METER INC	10,971	USD	1,693,593	2.56
COLGATE-PALMOLIVE CO	13,021	USD	1,037,904	1.57
COOPER COMPANIES INC	4,950	USD	1,873,278	2.83
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	21,356	USD	1,633,734	2.47
DENTSPLY SIRONA INC	30,769	USD	1,095,069	1.65
DEXCOM INC	18,344	USD	2,276,307	3.44
GEN DIGITAL INC	81,767	USD	1,865,923	2.82
GRAND CANYON EDUCATION INC	9,303	USD	1,228,368	1.85

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Children

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
HCA INC	6,241	USD	1,689,314	2.55
HURON CONSULTING GROUP INC	7,470	USD	767,916	1.16
MICROSOFT CORP	8,029	USD	3,019,224	4.56
ORTHOPEDIATRICS CORP	14,398	USD	468,079	0.71
PENTAIR PLC	12,000	USD	872,520	1.32
SCHOLASTIC CORP	17,714	USD	667,818	1.01
STRIDE - REGISTERED SHS	44,439	USD	2,638,343	3.98
TETRA TECH INC	8,863	USD	1,479,501	2.23
TRACTOR SUPPLY CO	6,097	USD	1,311,038	1.98
			32,493,397	49.07
Total des actions			63,805,738	96.35
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			63,805,738	96.35
Total du portefeuille-titres			63,805,738	96.35
Coût d'acquisition			60,114,035	



Candriam Sustainable Equity Children

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	49.07
Royaume-Uni	17.26
France	5.25
Japon	4.86
Suisse	4.69
Belgique	3.57
Nigeria	2.82
Suède	2.58
Irlande	2.16
Pays-Bas	2.12
Australie	1.97
	96.35

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	16.83
Industrie pharmaceutique	15.04
Internet et services d'Internet	13.11
Soins de santé	12.94
Art graphique, maison d'édition	7.64
Services environnementaux et recyclage	6.25
Construction de machines et appareils	3.88
Biens de consommation divers	3.31
Énergie et eau	3.14
Textile et habillement	2.69
Électronique et semi-conducteurs	2.55
Restauration, industrie hôtelière	2.27
Industrie agro-alimentaire	2.16
Distribution, commerce de détail	1.98
Industrie automobile	1.46
Services divers	1.12
	96.35



Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
VERBUND AG	94,305	EUR	8,755,826	2.00
			8,755,826	2.00
Belgique				
COLRUYT	99,496	EUR	4,484,257	1.02
			4,484,257	1.02
Canada				
LOOP INDUSTRIES INC	413,327	USD	1,562,376	0.36
WEST FRASER TIMBER CO	75,535	CAD	6,493,704	1.48
			8,056,080	1.84
Finlande				
UPM KYMMENE CORP	142,106	EUR	5,346,650	1.22
			5,346,650	1.22
France				
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	184,509	EUR	6,615,928	1.51
EDENRED SA	170,514	EUR	10,197,718	2.32
L'OREAL SA	13,328	EUR	6,634,819	1.51
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	225,578	EUR	7,116,716	1.62
VERALLIA SASU	130,648	EUR	5,031,006	1.15
			35,596,187	8.12
Japon				
ARE HOLDINGS, INC	227,200	JPY	3,144,185	0.72
DAISEKI CO LTD	218,840	JPY	6,077,164	1.39
			9,221,349	2.10
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV	9,854	EUR	7,420,455	1.69
			7,420,455	1.69
République populaire de Chine				
GOLDWIND SCIENCE & TECHNOLOGY CO., LTD.	3,594,400	CNY	4,054,482	0.92
			4,054,482	0.92
Espagne				
BEFESA SA	168,369	EUR	6,546,806	1.49
			6,546,806	1.49
Suède				
BOLIDEN - REG SHS	157,033	SEK	4,900,536	1.12
ESSITY AB REGISTERED -B-	302,911	SEK	7,514,274	1.71
			12,414,810	2.83
Suisse				
DSM FIRMENICH	110,010	EUR	11,180,074	2.55
GIVAUDAN SA - REG SHS	2,672	CHF	11,061,053	2.52
			22,241,127	5.07
Royaume-Uni				
ASHTREAD GROUP	72,092	GBP	5,019,608	1.14
DS SMITH HOLDING	1,131,919	GBP	4,434,136	1.01
UNILEVER	249,086	GBP	12,066,018	2.75
			21,519,762	4.91
États-Unis d'Amérique				
ADOBE INC	26,050	USD	15,541,430	3.54
ADVANCED DRAINAGE	37,893	USD	5,329,272	1.21
AMERICAN WATER WORKS CO INC	111,046	USD	14,656,962	3.34
ASPEN TECHNOLOGY INCÀ	16,867	USD	3,713,270	0.85
AUTODESK INC	44,814	USD	10,911,313	2.49
BALL CORP	116,672	USD	6,710,973	1.53
BENTLEY SYSTEMS --- REGISTERED SHS -B-	139,045	USD	7,255,368	1.65
BEST BUY CO INC	56,412	USD	4,415,931	1.01
CHART INDUSTRIES INC	18,880	USD	2,573,910	0.59
CISCO SYSTEMS INC	190,460	USD	9,622,039	2.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
CROWN HOLDINGS INC	75,966	USD	6,995,709	1.59
DARLING INGREDIENT INC	170,648	USD	8,505,096	1.94
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	93,369	USD	7,142,729	1.63
DOVER CORP	56,080	USD	8,625,665	1.97
ECOLAB INC	75,954	USD	15,065,476	3.43
FIRST SOLAR INC	60,400	USD	10,405,712	2.37
GRAPHIC PACKAGING	554,002	USD	13,656,149	3.11
LKQ CORP	212,255	USD	10,143,666	2.31
MICROSOFT CORP	49,439	USD	18,591,042	4.24
MNTRS ENVIRON - REG SHS	99,907	USD	3,210,012	0.73
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	101,128	CHF	11,716,623	2.67
NIKE INC	45,329	USD	4,921,370	1.12
PROCTER & GAMBLE CO	56,098	USD	8,220,601	1.87
PTC INC	66,030	USD	11,552,609	2.63
TETRA TECH INC	77,589	USD	12,951,932	2.95
WASTE CONNECTIONS	92,873	CAD	13,935,799	3.18
WASTE MANAGEMENT	109,202	USD	19,558,078	4.46
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	29,604	USD	8,091,661	1.84
ZURN ELKAY WATER SOLUTIONS CORPORATION.	220,652	USD	6,489,375	1.48
Total des actions			280,509,772	63.95
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			426,167,563	97.16
Total du portefeuille-titres			426,167,563	97.16
Coût d'acquisition			402,456,383	



Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	63.95
France	8.12
Suisse	5.07
Royaume-Uni	4.91
Suède	2.83
Japon	2.10
Autriche	2.00
Canada	1.84
Pays-Bas	1.69
Espagne	1.49
Finlande	1.22
Belgique	1.02
République populaire de Chine	0.92
	97.16

Répartition économique (en % des actifs nets)

Services environnementaux et recyclage	15.41
Internet et services d'Internet	14.91
Banques et autres institutions financières	12.77
Énergie et eau	8.90
Électronique et semi-conducteurs	6.83
Chimie	5.96
Industrie agro-alimentaire	5.42
Construction de machines et appareils	5.18
Industries d'emballage	3.69
Industrie pharmaceutique	3.23
Papier et bois	2.70
Industrie automobile	2.31
Articles de bureaux et ordinateurs	2.19
Distribution, commerce de détail	2.03
Biens de consommation divers	1.87
Pneus et caoutchouc	1.51
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.12
Textile et habillement	1.12
	97.16



Candriam Sustainable Equity Climate Action

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Canada				
NORTHLAND POWER INC	1,021,334	CAD	18,643,535	1.52
			18,643,535	1.52
Danemark				
ORSTED	326,214	DKK	18,093,629	1.48
			18,093,629	1.48
France				
AIR LIQUIDE SA	155,196	EUR	30,193,530	2.47
CIE DE SAINT-GOBAIN	186,297	EUR	13,718,160	1.12
DASSAULT SYST.	247,663	EUR	12,101,853	0.99
			56,013,543	4.58
Allemagne				
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	580,574	EUR	24,242,314	1.98
			24,242,314	1.98
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV	48,356	EUR	36,413,998	2.98
CORBION	227,230	EUR	4,864,566	0.40
			41,278,564	3.38
Norvège				
AKER CARBON - REGISTERED SHS	1,493,345	NOK	1,996,870	0.16
			1,996,870	0.16
République populaire de Chine				
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	743,601	CNY	17,117,436	1.40
WUXI LEAD INTELLIGENT EQUIPMENT-A-	2,547,152	CNY	9,194,197	0.75
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	16,679,116	HKD	9,740,151	0.80
			36,051,784	2.95
Espagne				
EDP RENOVAVEIS SA	1,247,774	EUR	25,534,000	2.09
IBERDROLA SA	935,791	EUR	12,270,275	1.00
			37,804,275	3.09
Suède				
HEXAGON - REG SHS -B-	1,521,152	SEK	18,256,204	1.49
			18,256,204	1.49
Suisse				
DSM FIRMENICH	241,584	EUR	24,551,650	2.01
SIKA - REGISTERED SHS	76,298	CHF	24,812,460	2.03
			49,364,110	4.04
Royaume-Uni				
CERES POWER HOLDINGS PLC	1,405,387	GBP	3,274,939	0.27
CRODA INTL - REG SHS	188,962	GBP	12,164,575	0.99
SPIRAX-SARCO ENGIN	144,904	GBP	19,404,725	1.59
			34,844,239	2.85
États-Unis d'Amérique				
ADVANCED DRAINAGE	85,493	USD	12,023,736	0.98
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	125,159	USD	34,268,534	2.80
AMERICAN WATER WORKS CO INC	233,881	USD	30,869,953	2.52
AMERESCO INC	537,962	USD	17,037,257	1.39
ANSYS INC	50,915	USD	18,476,035	1.51
APTIV PLC	339,953	USD	30,500,583	2.49
AUTODESK INC	75,371	USD	18,351,331	1.50
BALL CORP	537,033	USD	30,890,138	2.53
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	84,408	USD	22,990,207	1.88
CROWN HOLDINGS INC	192,261	USD	17,705,315	1.45
DANAHER CORP	104,804	USD	24,245,357	1.98
DARLING INGREDIENT INC	516,232	USD	25,729,003	2.10
EQUINIX INC	22,865	USD	18,415,242	1.51
FIRST SOLAR INC	71,871	USD	12,381,936	1.01

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Climate Action

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
HANNON ARMSTRONG SUSTAINABLE INFRA.	647,009	USD	17,844,508	1.46
JOHNSON CONTROLS INTL	106,101	USD	6,115,662	0.50
LINDE PLC	41,687	EUR	17,078,747	1.40
MASTEC INC	199,001	USD	15,068,356	1.23
MICROSOFT CORP	150,707	USD	56,671,859	4.64
NEXTERA ENERGY	506,739	USD	30,779,327	2.52
NEXTERA ENERGY PARTNERS LP	199,830	USD	6,076,830	0.50
ON SEMICONDUCTOR CORP	214,959	USD	17,955,525	1.47
POWER INTEGRATIONS INC	71,819	USD	5,897,058	0.48
PTC INC	35,105	USD	6,141,971	0.50
QUANTA SERVICES - REG SHS	58,383	USD	12,599,051	1.03
SCHNEIDER ELECTRIC SE	122,000	EUR	24,498,000	2.00
SHOALS TECH GRP - REG SHS -A-	381,949	USD	5,935,487	0.49
SUNRUN INC	306,497	USD	6,016,536	0.49
SYNOPSYS	65,565	USD	33,760,074	2.76
TETRA TECH INC	174,107	USD	29,063,682	2.38
THERMO FISHER SCIENT SHS	68,861	USD	36,550,730	2.99
TOPBUILD	47,042	USD	17,605,939	1.44
TRANE TECH - REG SHS	106,675	USD	26,018,033	2.13
TRIMBLE	573,496	USD	30,509,987	2.50
UNIVERSAL DISPLAY	33,858	USD	6,475,681	0.53
VERALTO CORPORATION	75,070	USD	6,175,258	0.51
WASTE CONNECTIONS	366,230	USD	54,667,152	4.47
WASTE MANAGEMENT	137,705	USD	24,662,966	2.02
XYLEM INC	161,571	USD	18,477,260	1.51
			826,530,306	67.60
Total des actions			1,163,119,373	95.13
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,163,119,373	95.13
Total du portefeuille-titres			1,163,119,373	95.13
Coût d'acquisition			1,079,191,071	



Candriam Sustainable Equity Climate Action

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	67.60
France	4.58
Suisse	4.04
Pays-Bas	3.38
Espagne	3.09
République populaire de Chine	2.95
Royaume-Uni	2.85
Allemagne	1.98
Canada	1.52
Suède	1.49
Danemark	1.48
Norvège	0.16
	95.13

Répartition économique (en % des actifs nets)

Énergie et eau	15.97
Électronique et semi-conducteurs	14.97
Internet et services d'Internet	13.78
Services environnementaux et recyclage	11.94
Construction de machines et appareils	8.59
Chimie	8.30
Banques et autres institutions financières	5.36
Électrotechnique	4.78
Immobilier	2.97
Matériaux de construction	2.56
Industries d'emballage	2.53
Industrie automobile	2.49
Biens de consommation divers	0.50
Industrie agro-alimentaire	0.40
	95.13



Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Brésil				
BANCO DO BRASIL SA	4,721,000	BRL	48,657,696	2.09
EQUATORIAL ENERGIA SA	4,334,907	BRL	28,812,266	1.24
LOCALIZA RENT A CAR SA	1,593,887	BRL	18,862,568	0.81
MERCADOLIBRE	23,460	USD	33,533,065	1.44
NU HLDG - REG SHS -A-	3,153,000	USD	23,850,529	1.02
RAIA DROGASIL SA	3,309,300	BRL	18,103,796	0.78
TELEF BRASIL	3,360,000	BRL	33,411,187	1.43
WEG SA	1,675,000	BRL	11,503,898	0.49
			216,735,005	9.31
Grèce				
ALPHA SERVICES AND HOLDINGS S.A	9,490,000	EUR	14,149,590	0.61
			14,149,590	0.61
Hong Kong				
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	374,000	HKD	11,593,680	0.50
			11,593,680	0.50
Inde				
APOLLO HOSPITALS	636,000	INR	39,460,124	1.69
AXIS BANK	4,533,000	INR	54,312,887	2.33
BHARTI AIRTEL LTD(DEMATERIALIZED)	4,105,380	INR	46,061,129	1.98
CHOLAMANDALAM INVESTMENT AND FINANCE CO	1,246,750	INR	17,078,646	0.73
HDFC BANK - REGISTERED SHS	976,653	INR	18,145,262	0.78
ICICI BANK	3,121,000	INR	33,808,976	1.45
INFOSYS TECHNOLOGIES DEMATERIALIZED	946,396	INR	15,871,868	0.68
KPIT TECHNOLOGIES LTD	1,880,000	INR	31,068,393	1.33
POWER GRID INDIA	16,700,000	INR	43,057,471	1.85
SHRIRAM FINANCE LIMITED	1,643,200	INR	36,716,136	1.58
SIEMENS DEMATERIALIZED	935,000	INR	40,903,690	1.76
TATA GLOBAL BEVERAGES	3,144,000	INR	37,140,653	1.60
TORRENT PHARMACEUTICALS DEMATERIALIZED	1,158,000	INR	29,020,205	1.25
TVS MOTOR - DEMATERIALIZED	1,922,000	INR	42,322,110	1.82
			484,967,550	20.83
Indonésie				
BANK CENTRAL ASIA DEP	80,235,500	IDR	44,261,991	1.90
			44,261,991	1.90
Mexique				
AMERICA MOVIL SAB DE CV	21,862,330	MXN	18,193,550	0.78
FOMENTO ECONOMICO UNITS 1 SH-B- 4 SHS-D-	3,942,000	MXN	46,624,451	2.00
GRUPO FINANCIERO BANORTE -O-	5,109,000	MXN	46,743,572	2.01
			111,561,573	4.79
République populaire de Chine				
AIRTAC INTL	361,000	TWD	10,775,068	0.46
ALIBABA GROUP	8,342,379	HKD	72,950,223	3.13
ALIBABA HEALTH INFORMATION	25,799,000	HKD	12,652,712	0.54
BYD COMPANY LTD -H-	1,614,527	HKD	40,039,164	1.72
HUNDSUN TECH-A-	2,484,793	CNY	9,102,130	0.39
JD.COM INC - CL A	966,990	HKD	12,583,151	0.54
JIANGSU HENGRUI PHARMACEUTICALS CO	6,256,546	CNY	36,043,353	1.55
KANZHUN LTD SHS A SPONSORED US DEPOSITAR	1,622,000	USD	23,923,217	1.03
LI AUTO INC	897,000	HKD	15,262,301	0.66
MEITUAN - SHS 114A/REG S	1,881,940	HKD	17,828,080	0.77
MINISO GROUP HOLDING LTD-ADR	524,000	USD	9,584,962	0.41
NARI TECHNOLOGY -A-	12,853,193	CNY	36,540,053	1.57
NETEASE INC	1,765,530	HKD	28,712,786	1.23
NONGFU SPRING - REG SHS -H-	7,719,808	HKD	40,316,160	1.73
PICC PROPERTY AND CASUALTY -H-	23,740,000	HKD	25,482,592	1.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PROYA COSMETICS CO	1,395,282	CNY	17,664,947	0.76
SZ INNOVANCE TECHNOLOGY -A-	2,879,378	CNY	23,156,196	0.99
TAL EDUCAT GR -A- ADR REPR 1/3 SH -A-	2,000,000	USD	21,328,513	0.92
VIPSHOP HOLDINGS ADR 1/5 REPR	2,948,500	USD	46,738,988	2.01
WUXI APP TEC CO LTD A	1,924,774	CNY	17,837,599	0.77
WUXI BIOLOGICS	1,320,000	HKD	4,519,398	0.19
YADEA GROUP HOLDINGS LTD	6,790,377	HKD	10,776,132	0.46
ZTO EXPRESS CAYMAN ADR	593,000	USD	11,184,736	0.48
			545,002,461	23.41
Pologne				
DINA POLSKA S.A.	211,117	PLN	22,454,698	0.96
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN	2,245,000	PLN	24,540,695	1.05
			46,995,393	2.02
Afrique du Sud				
SANLAM LTD	11,075,000	ZAR	39,169,522	1.68
SHOPRITE HOLDINGS LTD (SHP)	1,844,000	ZAR	24,531,576	1.05
			63,701,098	2.74
Corée du Sud				
HANWHA GALLERIA CORP	1	KRW	1	0.00
KB FINANCIAL GROUP INC	1,107,000	KRW	41,920,078	1.80
NAVER	132,300	KRW	20,743,644	0.89
SAMSUNG BIOLOGICS CO LTD	48,600	KRW	25,853,959	1.11
SAMSUNG FIRE AND MARINE INSURANCE	240,556	KRW	44,284,234	1.90
SAMSUNG SDI CO LTD	28,170	KRW	9,306,921	0.40
SK HYNIX INC	793,500	KRW	78,592,404	3.38
			220,701,241	9.48
Taiwan				
ACCTON TECHNOLOGY CORPORATION	3,153,000	TWD	48,732,324	2.09
CHAILEASE HOLDING COMPANY LTD	2,714,114	TWD	15,480,210	0.66
DELTA ELECTRONIC INCS	2,806,000	TWD	25,996,607	1.12
E.SUN FINANCIAL HOLDING	60,523,546	TWD	46,146,156	1.98
MEDIA TEK INCORPORATION	2,217,000	TWD	66,500,239	2.86
QUANTA COMPUTER INC	3,013,000	TWD	19,989,731	0.86
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	12,516,000	TWD	219,336,906	9.42
			442,182,173	18.99
Thaïlande				
HOME PRODUCT CENTER PCL	36,477,700	THB	11,264,047	0.48
MINOR INTL -UNITS- NON-VOTING DEPOS.REC.	20,582,700	THB	16,025,275	0.69
			27,289,322	1.17
Turquie				
BIM BIRLESIK MAGAZALAR	1,869,710	TRY	17,574,342	0.75
HACI OMER SABANCI HOLDING AS	4,990,000	TRY	9,357,823	0.40
			26,932,165	1.16
Total des actions			2,256,073,242	96.90
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,256,073,242	96.90
Autres valeurs mobilières				
Droits				
Brésil				
LOCA RENT A CAR 05/02/24 RIGHT	5,718	BRL	21,279	0.00
			21,279	0.00
Total des droits			21,279	0.00
Total des autres valeurs mobilières			21,279	0.00
Total du portefeuille-titres			2,256,094,521	96.90
Coût d'acquisition			2,170,711,328	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

République populaire de Chine	23.41
Inde	20.83
Taïwan	18.99
Corée du Sud	9.48
Bésil	9.31
Mexique	4.79
Afrique du Sud	2.74
Pologne	2.02
Indonésie	1.90
Thaïlande	1.17
Turquie	1.16
Grèce	0.61
Hong Kong	0.50
	96.90

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	20.84
Électronique et semi-conducteurs	14.92
Internet et services d'Internet	8.00
Industrie pharmaceutique	6.03
Électrotechnique	5.73
Assurance	5.73
Industrie agro-alimentaire	5.05
Construction de machines et appareils	4.86
Télécommunication	4.19
Industrie automobile	3.75
Services divers	3.13
Énergie et eau	3.09
Articles de bureaux et ordinateurs	2.95
Distribution, commerce de détail	2.49
Biotechnologie	2.07
Tabac et boissons alcoolisées	2.00
Soins de santé	0.92
Restauration, industrie hôtelière	0.69
Transport	0.48
	96.90



Candriam Sustainable Equity EMU

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	49,753	EUR	3,166,778	0.70
KBC GROUPE SA	294,715	EUR	17,305,665	3.82
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	245,573	EUR	6,998,831	1.55
			27,471,274	6.07
Finlande				
NESTE	147,969	EUR	4,766,081	1.05
			4,766,081	1.05
France				
AIR LIQUIDE SA	51,416	EUR	9,055,386	2.00
AXA SA	260,858	EUR	7,692,702	1.70
BIOMERIEUX SA	94,014	EUR	9,457,808	2.09
BUREAU VERITAS SA	411,818	EUR	9,418,278	2.08
CAPGEMINI SE	15,059	EUR	2,842,386	0.63
CIE DE SAINT-GOBAIN	36,964	EUR	2,464,020	0.54
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	55,822	EUR	1,811,982	0.40
DANONE SA	58,919	EUR	3,457,367	0.76
DASSAULT SYST.	458,635	EUR	20,287,719	4.48
ESSILORLUXOTTICA SA	72,608	EUR	13,185,613	2.91
KERING	8,285	EUR	3,305,715	0.73
L'OREAL SA	21,223	EUR	9,564,145	2.11
PUBLICIS GROUPE	29,411	EUR	2,470,524	0.55
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	28,464	EUR	6,817,128	1.51
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	179,806	EUR	5,135,259	1.13
			106,966,032	23.63
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	14,966	EUR	2,756,139	0.61
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	46,848	EUR	11,334,874	2.50
BEIERSDORF AG	157,656	EUR	21,393,919	4.73
CARL ZEISS MEDITEC AG	71,671	EUR	7,083,962	1.57
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	17,042	EUR	3,178,333	0.70
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	295,213	EUR	6,420,883	1.42
DUERR AG	148,345	EUR	3,171,616	0.70
GRAND CITY PROPERTIES	278,391	EUR	2,834,020	0.63
HANNOVER RUECK SE	20,829	EUR	4,505,313	1.00
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	118,129	EUR	4,465,276	0.99
MERCEDES-BENZ GROUP	63,409	EUR	3,966,233	0.88
MUENCHENER RUECK - REG SHS	13,398	EUR	5,025,590	1.11
NEMETSCHEK	53,017	EUR	4,160,774	0.92
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	54,427	EUR	9,248,236	2.04
SIEMENS HEALTHINEERS	85,167	EUR	4,479,784	0.99
SYMRISE AG	65,685	EUR	6,544,853	1.45
			100,569,805	22.22
Irlande				
KERRY GROUP -A-	204,461	EUR	16,082,902	3.55
KINGSPAN GROUP	147,130	EUR	11,534,992	2.55
			27,617,894	6.10
Italie				
ENEL SPA	705,728	EUR	4,749,549	1.05
FINECOBANK	1,092,669	EUR	14,843,908	3.28
INTESA SANPAOLO	4,400,320	EUR	11,632,246	2.57
MONCLER SPA	33,262	EUR	1,852,693	0.41
TECHNOGYM SPA (ITA)	512,395	EUR	4,644,861	1.03
			37,723,257	8.33
Pays-Bas				
ALFEN NV	98,646	EUR	5,946,381	1.31

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity EMU

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	37,112	EUR	25,299,251	5.59
			31,245,632	6.90
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	510,016	EUR	4,195,392	0.93
BANKINTER SA - REG SHS	816,050	EUR	4,729,826	1.05
EDP RENOVAVEIS SA	270,102	EUR	5,003,640	1.11
IBERDROLA SA	542,428	EUR	6,438,620	1.42
INDITEX SHARE FROM SPLIT	57,865	EUR	2,281,617	0.50
			22,649,095	5.00
Suisse				
DSM FIRMENICH	127,175	EUR	11,700,100	2.59
			11,700,100	2.59
Royaume-Uni				
RELX PLC	65,528	EUR	2,347,213	0.52
UNILEVER	226,781	GBP	9,945,481	2.20
			12,292,694	2.72
États-Unis d'Amérique				
SANOFI	152,605	EUR	13,697,825	3.03
SCHNEIDER ELECTRIC SE	69,501	EUR	12,633,892	2.79
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	193,005	EUR	4,082,056	0.90
			30,413,773	6.72
Total des actions			413,415,637	91.34
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			413,415,637	91.34
Total du portefeuille-titres			413,415,637	91.34
Coût d'acquisition			383,709,380	



Candriam Sustainable Equity EMU

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	23.63
Allemagne	22.22
Italie	8.33
Pays-Bas	6.90
États-Unis d'Amérique	6.72
Irlande	6.10
Belgique	6.07
Espagne	5.00
Royaume-Uni	2.72
Suisse	2.59
Finlande	1.05
	91.34

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	18.93
Banques et autres institutions financières	16.25
Électronique et semi-conducteurs	6.58
Industrie agro-alimentaire	6.51
Assurance	6.31
Internet et services d'Internet	6.03
Électrotechnique	4.83
Énergie et eau	3.61
Chimie	3.45
Matériaux de construction	3.09
Immobilier	2.87
Services divers	2.08
Industrie automobile	1.78
Télécommunication	1.42
Distribution, commerce de détail	1.23
Services environnementaux et recyclage	1.11
Art graphique, maison d'édition	1.06
Pétrole	1.05
Biens de consommation divers	1.03
Textile et habillement	1.02
Construction de machines et appareils	0.70
Pneus et caoutchouc	0.40
	91.34



Candriam Sustainable Equity Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	74,466	EUR	4,739,761	0.37
KBC GROUPE SA	791,695	EUR	46,488,330	3.62
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	270,848	EUR	7,719,168	0.60
			58,947,259	4.59
Danemark				
CHRISTIAN HANSEN	93,125	DKK	7,073,180	0.55
GENMAB AS	48,317	DKK	13,967,729	1.09
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	438,323	DKK	41,047,855	3.20
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	473,669	DKK	13,616,820	1.06
			75,705,584	5.89
Finlande				
NESTE	270,332	EUR	8,707,394	0.68
			8,707,394	0.68
France				
AIR LIQUIDE SA	75,336	EUR	13,268,176	1.03
AXA SA	427,552	EUR	12,608,508	0.98
BIOMERIEUX SA	168,122	EUR	16,913,073	1.32
BUREAU VERITAS SA	263,511	EUR	6,026,497	0.47
CAPGEMINI SE	22,081	EUR	4,167,789	0.32
CIE DE SAINT-GOBAIN	64,927	EUR	4,328,034	0.34
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	102,622	EUR	3,331,110	0.26
DANONE SA	94,815	EUR	5,563,744	0.43
DASSAULT SYST.	711,885	EUR	31,490,233	2.45
ESSILORLUXOTTICA SA	140,015	EUR	25,426,724	1.98
KERING	10,098	EUR	4,029,102	0.31
L'OREAL SA	31,162	EUR	14,043,155	1.09
PUBLICIS GROUPE	42,006	EUR	3,528,504	0.27
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	39,748	EUR	9,519,646	0.74
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	258,814	EUR	7,391,728	0.58
			161,636,023	12.59
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	22,735	EUR	4,186,878	0.33
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	80,613	EUR	19,504,315	1.52
BEIERSDORF AG	273,909	EUR	37,169,451	2.89
CARL ZEISS MEDITEC AG	107,977	EUR	10,672,447	0.83
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	30,930	EUR	5,768,445	0.45
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	432,139	EUR	9,399,023	0.73
DUERR AG	251,503	EUR	5,377,134	0.42
GRAND CITY PROPERTIES	475,880	EUR	4,844,458	0.38
HANNOVER RUECK SE	34,410	EUR	7,442,883	0.58
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	175,285	EUR	6,625,773	0.52
MERCEDES-BENZ GROUP	111,886	EUR	6,998,469	0.54
MUENCHENER RUECK - REG SHS	20,010	EUR	7,505,751	0.58
NEMETSCHEK	90,543	EUR	7,105,815	0.55
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	76,863	EUR	13,060,561	1.02
SIEMENS HEALTHINEERS	139,593	EUR	7,342,592	0.57
SYMRISE AG	63,018	EUR	6,279,114	0.49
			159,283,109	12.40
Hong Kong				
PRUDENTIAL PLC	502,936	GBP	5,149,210	0.40
			5,149,210	0.40
Irlande				
KERRY GROUP -A-	369,180	EUR	29,039,699	2.26
KINGSPAN GROUP	272,764	EUR	21,384,698	1.67
			50,424,397	3.93

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Italie				
ENEL SPA	1,057,923	EUR	7,119,822	0.55
FINECOBANK	2,634,678	EUR	35,792,101	2.79
INTESA SANPAOLO	7,576,716	EUR	20,029,049	1.56
MONCLER SPA	60,372	EUR	3,362,720	0.26
TECHNOGYM SPA (ITA)	855,882	EUR	7,758,570	0.60
			74,062,262	5.77
Pays-Bas				
ALFEN NV	142,483	EUR	8,588,875	0.67
ASML HOLDING NV	54,268	EUR	36,994,496	2.88
			45,583,371	3.55
Norvège				
TOMRA SYSTEMS ASA	1,336,519	NOK	14,707,249	1.15
			14,707,249	1.15
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	720,410	EUR	5,926,093	0.46
BANKINTER SA - REG SHS	1,208,870	EUR	7,006,611	0.55
EDP RENOVAVEIS SA	387,366	EUR	7,175,955	0.56
IBERDROLA SA	860,531	EUR	10,214,503	0.80
			30,323,162	2.36
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	236,810	SEK	6,175,248	0.48
HEXAGON - REG SHS -B-	1,889,914	SEK	20,533,133	1.60
			26,708,381	2.08
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	213,880	CHF	8,580,966	0.67
DSM FIRMENICH	180,930	EUR	16,645,560	1.30
LONZA GROUP	24,062	CHF	9,154,275	0.71
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	278,366	CHF	25,411,340	1.98
SGS LTD	73,718	CHF	5,751,859	0.45
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	513,664	CHF	10,690,974	0.83
TECAN GROUP NAM.AKT	63,706	CHF	23,530,860	1.83
			99,765,834	7.77
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	255,451	GBP	31,247,829	2.43
BIG YELLOW GROUP PLC	466,724	GBP	6,581,694	0.51
COMPASS GROUP	1,619,696	GBP	40,111,564	3.12
CRODA INTL - REG SHS	124,903	GBP	7,278,982	0.57
HALMA PLC	660,765	GBP	17,416,044	1.36
INTERTEK GROUP PLC	194,648	GBP	9,537,539	0.74
JOHNSON MATTHEY	331,631	GBP	6,496,378	0.51
LSE GROUP	49,098	GBP	5,254,571	0.41
PRIMARY HEALTH PROPERTIES PLC REIT	4,720,992	GBP	5,655,057	0.44
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	604,031	GBP	37,780,255	2.94
RELX PLC	288,599	EUR	10,337,616	0.80
RENTOKIL INITIAL PLC	1,905,572	GBP	9,693,337	0.75
SPIRAX-SARCO ENGIN	134,251	GBP	16,274,961	1.27
UNILEVER	43,240	GBP	1,896,290	0.15
UNILEVER	668,592	GBP	29,319,135	2.28
UNITE GROUP PLC	523,263	GBP	6,304,155	0.49
			241,185,407	18.78
États-Unis d'Amérique				
GSK REG SHS	571,435	GBP	9,563,153	0.74
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	491,791	CHF	51,580,662	4.02
ROCHE HOLDING LTD	146,377	CHF	38,495,403	3.00
SANOFI	282,025	EUR	25,314,564	1.97
SCHNEIDER ELECTRIC SE	71,200	EUR	12,942,736	1.01
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	265,746	EUR	5,620,528	0.44
			143,517,046	11.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des actions			1,195,705,688	93.10
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,195,705,688	93.10
Total du portefeuille-titres			1,195,705,688	93.10
Coût d'acquisition			1,178,834,613	



Candriam Sustainable Equity Europe

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	18.78
France	12.59
Allemagne	12.40
États-Unis d'Amérique	11.17
Suisse	7.77
Danemark	5.89
Italie	5.77
Belgique	4.59
Irlande	3.93
Pays-Bas	3.55
Espagne	2.36
Suède	2.08
Norvège	1.15
Finlande	0.68
Hong Kong	0.40
	93.10

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	24.58
Banques et autres institutions financières	12.63
Industrie agro-alimentaire	9.14
Construction de machines et appareils	4.91
Électronique et semi-conducteurs	4.75
Assurance	4.07
Biens de consommation divers	3.55
Internet et services d'Internet	3.33
Restauration, industrie hôtelière	3.12
Énergie et eau	2.99
Chimie	2.80
Immobilier	2.79
Électrotechnique	2.69
Matériaux de construction	2.00
Services divers	1.67
Biotechnologie	1.64
Textile et habillement	1.33
Art graphique, maison d'édition	1.08
Industrie automobile	0.98
Télécommunication	0.73
Pétrole	0.68
Services environnementaux et recyclage	0.56
Pierres et métaux précieux	0.51
Distribution, commerce de détail	0.31
Pneus et caoutchouc	0.26
	93.10



Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	100,106	EUR	6,371,747	2.10
BARCO - REG SHS	318,814	EUR	5,276,372	1.74
KBC ANCORA CVA	270,613	EUR	11,235,851	3.70
KINEPOLIS GROUP SA	101,978	EUR	4,558,417	1.50
LOTUS BAKERIES NV	340	EUR	2,798,200	0.92
SHURGARD SELF STORAGE LTD	66,761	EUR	2,994,898	0.99
SOFINA SA	7,563	EUR	1,704,700	0.56
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	291,767	EUR	8,315,360	2.74
			43,255,545	14.25
Danemark				
CHRISTIAN HANSEN	92,728	DKK	7,043,027	2.32
TOPDANMARK AS	210,841	DKK	9,118,611	3.00
			16,161,638	5.32
Finlande				
HARVIA-REGISTERED SHS	75,957	EUR	2,066,030	0.68
			2,066,030	0.68
France				
ANTIN INF PARTN --- SHS	68,120	EUR	938,694	0.31
BIOMERIEUX SA	126,969	EUR	12,773,080	4.21
BUREAU VERITAS SA	124,330	EUR	2,843,427	0.94
ESKER SA	15,496	EUR	2,473,162	0.81
SEB SA	39,715	EUR	4,487,795	1.48
			23,516,158	7.75
Allemagne				
CARL ZEISS MEDITEC AG	97,135	EUR	9,600,823	3.16
DUERR AG	204,452	EUR	4,371,184	1.44
GRAND CITY PROPERTIES	322,155	EUR	3,279,538	1.08
HELLOFRESH SE	73,547	EUR	1,052,458	0.35
NEMETSCHEK	62,655	EUR	4,917,164	1.62
STABILUS SE BEARER SHS	40,672	EUR	2,509,462	0.83
SYMRISE AG	14,633	EUR	1,458,032	0.48
			27,188,661	8.95
Irlande				
GREENCORE GROUP PLC	1,633,072	GBP	1,817,665	0.60
KERRY GROUP -A-	107,326	EUR	8,442,263	2.78
KINGSPAN GROUP	106,219	EUR	8,327,570	2.74
			18,587,498	6.12
Italie				
BFF BANK S.P.A	797,042	EUR	8,225,473	2.71
FINCOBANK	821,097	EUR	11,154,602	3.67
ILLIMITY BANK SPA - BEARER SHS	278,600	EUR	1,519,763	0.50
INDUSTRIE DE NORA	77,266	EUR	1,212,304	0.40
MONCLER SPA	74,358	EUR	4,141,741	1.36
TECHNOGYM SPA (ITA)	730,505	EUR	6,622,028	2.18
			32,875,911	10.83
Pays-Bas				
ALFEN NV	134,263	EUR	8,093,374	2.67
			8,093,374	2.67
Norvège				
TOMRA SYSTEMS ASA	694,621	NOK	7,643,710	2.52
			7,643,710	2.52
Espagne				
BANKINTER SA - REG SHS	1,651,249	EUR	9,570,639	3.15
LINEA DIRECTA - BEARER SHS	1,596,799	EUR	1,358,876	0.45
			10,929,515	3.60

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
BICO AB	76,510	SEK	391,467	0.13
CELLAVISION	37,159	SEK	707,632	0.23
MIPS AB	65,570	SEK	2,146,891	0.71
RVCR HOLDING AB REGISTERED SHS	404,767	SEK	2,190,632	0.72
SWECO ABÅ	293,140	SEK	3,557,441	1.17
THULE CORP	58,616	SEK	1,445,326	0.48
			10,439,389	3.44
Suisse				
BACHEM HOLDING LTD SHARES	33,581	CHF	2,347,817	0.77
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	374,778	CHF	7,800,317	2.57
TECAN GROUP NAM.AKT	28,562	CHF	10,549,845	3.47
			20,697,979	6.82
Royaume-Uni				
ADMIRAL GROUP PLC	251,744	GBP	7,797,368	2.57
BIG YELLOW GROUP PLC	281,546	GBP	3,970,333	1.31
CLOSE BROTHERS GROUP PLC	163,883	GBP	1,501,623	0.49
CRODA INTL - REG SHS	51,358	GBP	2,992,994	0.99
GRAINGER PLC	1,176,453	GBP	3,589,570	1.18
HALMA PLC	489,249	GBP	12,895,328	4.25
INTERTEK GROUP PLC	184,607	GBP	9,045,541	2.98
JOHNSON MATTHEY	210,294	GBP	4,119,486	1.36
PRIMARY HEALTH PROPERTIES PLC REIT	4,175,795	GBP	5,001,991	1.65
RENTOKIL INITIAL PLC	843,011	GBP	4,288,261	1.41
SPIRAX-SARCO ENGIN	84,111	GBP	10,196,596	3.36
UNITE GROUP PLC	750,166	GBP	9,037,832	2.98
WISE PLC	154,017	GBP	1,553,411	0.51
			75,990,334	25.03
Total des actions			297,445,742	97.97
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			297,445,742	97.97
Total du portefeuille-titres			297,445,742	97.97
Coût d'acquisition			317,946,751	



Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	25.03
Belgique	14.25
Italie	10.83
Allemagne	8.95
France	7.75
Suisse	6.82
Irlande	6.12
Danemark	5.32
Espagne	3.60
Suède	3.44
Pays-Bas	2.67
Norvège	2.52
Finlande	0.68
	97.97

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	23.13
Immobilier	14.02
Industrie pharmaceutique	10.84
Construction de machines et appareils	7.32
Assurance	6.02
Industrie agro-alimentaire	4.65
Services divers	4.59
Textile et habillement	4.34
Électronique et semi-conducteurs	4.25
Biens de consommation divers	4.14
Matériaux de construction	3.91
Internet et services d'Internet	3.36
Biotechnologie	2.68
Restauration, industrie hôtelière	1.50
Chimie	1.47
Pierres et métaux précieux	1.36
Énergie et eau	0.40
	97.97



Candriam Sustainable Equity Japan

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en JPY)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Japon				
ADVANTEST CORP	120,700	JPY	578,997,900	0.75
AJINOMOTO CO INC	247,800	JPY	1,348,032,000	1.74
ASTELLAS PHARMA	487,100	JPY	821,250,600	1.06
BAYCURR CONSULT --- REGISTERED SHS	72,800	JPY	360,432,800	0.47
BRIDGESTONE CORP	102,800	JPY	600,352,000	0.78
CANON INC	523,600	JPY	1,895,432,000	2.45
CAPCOM CO LTD	190,500	JPY	867,918,000	1.12
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	488,300	JPY	1,750,067,200	2.26
CHUGAI PHARMACEUTICAL	176,400	JPY	942,328,800	1.22
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	165,400	JPY	690,214,200	0.89
DAIFUKU CO	2,900	JPY	8,272,250	0.01
DAIICHI SANKYO CO LTD	164,600	JPY	637,331,200	0.82
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	367,633	JPY	1,570,528,176	2.03
DENSO CORP	698,500	JPY	1,485,709,500	1.92
DENTSU GROUP - REG SHS	154,700	JPY	559,704,600	0.72
EAST JAPAN RAILWAY CO	193,900	JPY	1,576,213,100	2.04
EBARA CORPORATION	92,000	JPY	768,016,000	0.99
FANUC CORP SHS	419,300	JPY	1,738,837,100	2.25
FAST RETAILING CO LTD	49,100	JPY	1,718,009,000	2.22
FUJIFILM HOLDINGS CORP	178,000	JPY	1,508,194,000	1.95
FUJITSU LTD	50,300	JPY	1,070,132,500	1.39
GLP J-REIT	1,750	JPY	245,875,000	0.32
HIROSE ELECTRIC CO	21,400	JPY	341,651,000	0.44
HITACHI CONST MACH.	295,100	JPY	1,099,837,700	1.42
HITACHI LTD	263,500	JPY	2,679,795,000	3.47
HOYA CORP	96,600	JPY	1,702,575,000	2.20
IBIDEN	76,800	JPY	600,192,000	0.78
ISETAN MITSUKOSHI	78,600	JPY	120,572,400	0.16
JAPAN METRO FUND INVESTMENT CORP	720	JPY	73,368,000	0.09
JAPAN POST BANK	837,700	JPY	1,202,937,200	1.56
JP REAL ESTATE INVESTMENT	1,382	JPY	807,088,000	1.04
KDDI CORP	477,500	JPY	2,142,065,000	2.77
KIKKOMAN CORP	44,700	JPY	385,939,800	0.50
KOBE STEEL	176,600	JPY	322,206,700	0.42
KUBOTA CORP	318,800	JPY	676,653,000	0.88
MEIJI HLDGS	14,000	JPY	46,886,000	0.06
MINEBEA MITSUMI	245,500	JPY	711,581,750	0.92
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORPORATION	344,500	JPY	297,648,000	0.39
MITSUMI FUDOSAN CO LTD	96,200	JPY	332,659,600	0.43
MONOTARO CO LTD	163,900	JPY	252,324,050	0.33
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	185,700	JPY	1,029,892,200	1.33
NEC CORP	121,500	JPY	1,014,525,000	1.31
NIDEC CORP	215,700	JPY	1,228,411,500	1.59
NIKON CORP	117,800	JPY	164,448,800	0.21
NINTENDO CO LTD	251,300	JPY	1,849,316,700	2.39
NIPPON BUILDING FD	17	JPY	10,387,000	0.01
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	9,839,700	JPY	1,695,380,310	2.19
NISSAN CHEMICAL CORP	152,100	JPY	837,462,600	1.08
NITTO DENKO CORP	126,800	JPY	1,337,740,000	1.73
NOMURA HOLDINGS INC	822,200	JPY	524,316,940	0.68
NOMURA REAL ESTATE MASTER FUND	1,387	JPY	228,855,000	0.30
NOMURA RESEARCH INSTITUTE	99,100	JPY	406,409,100	0.53
NTT DATA GROUP CORPORATION	245,800	JPY	491,354,200	0.64
OBAYASHI CORP	253,200	JPY	308,904,000	0.40

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Japan

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en JPY)	% des actifs nets
OJI HOLDINGS	320,500	JPY	174,031,500	0.23
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	18,500	JPY	46,546,000	0.06
ORIX CORP	727,800	JPY	1,933,036,800	2.50
OSAKA SECURITIES EXCHANGE	148,800	JPY	443,870,400	0.57
PANASONIC HLDGS - REG SHS	941,700	JPY	1,315,084,050	1.70
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	146,000	JPY	870,598,000	1.13
RENESAS ELECTRONICS	46,600	JPY	118,783,400	0.15
RESONA HOLDINGS INC	917,700	JPY	657,532,050	0.85
RICOH CO LTD	617,400	JPY	668,644,200	0.87
SECOM CO LTD	55,400	JPY	562,587,000	0.73
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	1,200	JPY	2,439,000	0.00
SEKISUI HOUSE LTD	291,500	JPY	912,978,000	1.18
SHIMADZU CORPORATION	140,500	JPY	553,851,000	0.72
SHISEIDO	217,500	JPY	924,810,000	1.20
SO-NET M3	57,800	JPY	134,847,400	0.17
SONY CORP	244,900	JPY	3,284,109,000	4.25
SUMITOMO HEAVY INDUSTRIES	5,100	JPY	18,130,500	0.02
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	338,200	JPY	2,326,816,000	3.01
SUNTORY	53,400	JPY	248,310,000	0.32
SYSMEX	82,400	JPY	647,499,200	0.84
T&D HOLDING	177,600	JPY	397,912,800	0.51
TAKEDA PHARMACEUTICAL	526,000	JPY	2,132,404,000	2.76
TIS SHS	40,900	JPY	127,076,300	0.16
TOKYO ELECTRON LTD	76,500	JPY	1,932,007,500	2.50
TOKYU FUDOSAN HOLDINGS CORP	184,000	JPY	165,857,600	0.21
TOPPAN HOLDINGS INC.	222,000	JPY	873,570,000	1.13
TOTO LTD	49,400	JPY	183,422,200	0.24
TOYOTA MOTOR CORP	1,723,600	JPY	4,464,985,800	5.78
UNITED URBAN INVESTMENT CORP	1,732	JPY	249,581,200	0.32
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	150,600	JPY	885,678,600	1.15
YAKULT HONSHA CO LTD	256,500	JPY	812,335,500	1.05
YASKAWA ELECTRIC CORP	185,200	JPY	1,090,828,000	1.41
			76,825,394,476	99.43
Total des actions			76,825,394,476	99.43
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			76,825,394,476	99.43
Total du portefeuille-titres			76,825,394,476	99.43
Coût d'acquisition			71,595,896,068	



Candriam Sustainable Equity Japan

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Japon	99.43
	99.43

Répartition économique (en % des actifs nets)

Électronique et semi-conducteurs	25.89
Banques et autres institutions financières	15.00
Industrie automobile	7.70
Industrie pharmaceutique	7.14
Transport	5.45
Télécommunication	4.97
Construction de machines et appareils	4.25
Matériaux de construction	4.18
Art graphique, maison d'édition	3.88
Industrie agro-alimentaire	3.18
Chimie	2.82
Immobilier	2.74
Articles de bureaux et ordinateurs	2.70
Internet et services d'Internet	2.46
Électrotechnique	2.25
Distribution, commerce de détail	2.22
Services divers	1.19
Pneus et caoutchouc	0.78
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.42
Papier et bois	0.23
	99.43



Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
CA-IMMOBILIEN-ANLAGEN AG	12,011	EUR	389,757	0.07
VERBUND AG	32,469	EUR	2,729,019	0.47
			3,118,776	0.53
Belgique				
SHURGARD SELF STORAGE LTD	3,936	EUR	176,569	0.03
UCB	35,419	EUR	2,794,559	0.48
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	5,779	EUR	164,702	0.03
			3,135,830	0.54
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	1,799	DKK	2,891,123	0.50
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	2,159	DKK	3,516,008	0.60
COLOPLAST -B-	18,662	DKK	1,932,654	0.33
H LUNDBECK SHS	177,922	DKK	781,902	0.13
ISS A/S	42,895	DKK	742,005	0.13
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	252,165	DKK	23,614,624	4.04
ORSTED	12,335	DKK	619,352	0.11
PANDORA	11,847	DKK	1,483,070	0.25
			35,580,738	6.09
Finlande				
KONE OYJ -B-	32,661	EUR	1,474,971	0.25
NOKIA OYJ	1,582,648	EUR	4,830,242	0.83
			6,305,213	1.08
France				
ACCOR SA	108,438	EUR	3,751,955	0.64
AIR LIQUIDE SA	49,729	EUR	8,758,271	1.50
BIC(SOCIETE)	1,897	EUR	119,226	0.02
BOUYGUES SA	208,362	EUR	7,109,311	1.22
CARREFOUR SA	190,630	EUR	3,157,786	0.54
CIE DE SAINT-GOBAIN	103,789	EUR	6,918,575	1.18
CREDIT AGRICOLE SA	292,303	EUR	3,756,678	0.64
EURAZEO	7,341	EUR	527,451	0.09
GECINA	27,414	EUR	3,018,281	0.52
HERMES INTERNATIONAL SA	3,580	EUR	6,869,304	1.18
JCDECAUX SE	15,148	EUR	275,694	0.05
L'OREAL SA	24,418	EUR	11,003,972	1.88
PUBLICIS GROUPE	68,947	EUR	5,791,548	0.99
REXEL SA	64,275	EUR	1,592,092	0.27
SOCIETE GENERALE SA	171,694	EUR	4,124,948	0.71
SODEXO SA	34,410	EUR	3,427,924	0.59
SOPRA STERIA GROUP	6,893	EUR	1,363,435	0.23
UBISOFT ENTERTAINMENT	24,244	EUR	560,279	0.10
VIVENDI SA	395,606	EUR	3,827,884	0.66
WENDEL SA	3,728	EUR	300,663	0.05
			76,255,277	13.06
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	24,133	EUR	4,444,333	0.76
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	4,249	EUR	1,028,046	0.18
AROWNTOWN SA	293,873	EUR	727,336	0.12
COMMERZBK	325,410	EUR	3,501,412	0.60
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	18,716	EUR	3,490,534	0.60
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	405,846	EUR	8,827,151	1.51
E.ON SE	547,717	EUR	6,654,762	1.14
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	80,523	EUR	3,056,653	0.52
FRESENIUS SE	142,987	EUR	4,013,645	0.69
GEA GROUP AG	7,293	EUR	274,873	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HOCHTIEF AG	3,504	EUR	351,451	0.06
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	6,366	EUR	240,635	0.04
MERCEDES-BENZ GROUP	112,321	EUR	7,025,679	1.20
MUENCHENER RUECK - REG SHS	18,261	EUR	6,849,701	1.17
RATIONAL NAMEN	1,707	EUR	1,194,047	0.20
SAP AG	103,001	EUR	14,366,579	2.46
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	68,784	EUR	11,687,777	2.00
SIEMENS ENERGY - REG SHS	38,264	EUR	459,168	0.08
VOLKSWAGEN AG	10,994	EUR	1,302,239	0.22
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	51,394	EUR	5,745,849	0.98
VONOVIA SE	124,619	EUR	3,556,626	0.61
			88,798,496	15.20
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	276,482	EUR	1,072,750	0.18
			1,072,750	0.18
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	192,694	EUR	3,681,419	0.63
BANCA MEDIOLANUM	178,146	EUR	1,520,298	0.26
BANCO BPM SPA - REGISTERED	549,954	EUR	2,629,330	0.45
BPER BANCA SPA	755,299	EUR	2,285,535	0.39
INTESA SANPAOLO	2,407,258	EUR	6,363,587	1.09
RECORDATI SPA	38,151	EUR	1,862,913	0.32
UGF	198,456	EUR	1,024,430	0.18
UNICREDIT SPA - REG SHS	205,855	EUR	5,056,828	0.87
			24,424,340	4.18
Jordanie				
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	112,890	GBP	2,330,624	0.40
			2,330,624	0.40
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	239,781	EUR	3,258,624	0.56
AKZO NOBEL NV	59,701	EUR	4,466,829	0.76
ASML HOLDING NV	27,806	EUR	18,955,350	3.25
BESI - REG SHS	7,626	EUR	1,040,568	0.18
ING GROUP NV	440,765	EUR	5,961,787	1.02
JDE PEET S BV	12,111	EUR	295,024	0.05
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	129,301	EUR	3,363,766	0.58
KONINKLIJKE KPN NV	325,197	EUR	1,013,964	0.17
NN GROUP NV	122,287	EUR	4,371,760	0.75
			42,727,672	7.32
Espagne				
ACS	108,559	EUR	4,359,729	0.75
BANKINTER SA - REG SHS	157,052	EUR	910,273	0.16
CELLNEX TELECOM SA	44,019	EUR	1,569,718	0.27
IBERDROLA SA	719,223	EUR	8,537,177	1.46
INDITEX SHARE FROM SPLIT	168,311	EUR	6,636,503	1.14
INDRA SISTEMAS SA	51,320	EUR	718,480	0.12
INMOBILIARIA COLONIAL SA	200,505	EUR	1,313,308	0.22
MAPFRE REG-SHS	136,056	EUR	264,357	0.05
TELEFONICA SA	1,307,203	EUR	4,619,655	0.79
			28,929,200	4.95
Suède				
AAK --- REGISTERED SHS	9,516	SEK	192,158	0.03
ASSA ABLOY -B- NEW I	42,151	SEK	1,099,163	0.19
ATLAS COPCO AB -A-	366,834	SEK	5,718,755	0.98
ATLAS COPCO AB -B-	465,991	SEK	6,253,677	1.07
HENNES AND MAURITZ AB	213,832	SEK	3,392,500	0.58
HOLMEN - REG SHS	8,227	SEK	314,595	0.05
TELIA COMPANY AB	709,749	SEK	1,640,408	0.28
VOLVO -A- FREE	24,048	SEK	576,763	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VOLVO AB -B-	161,048	SEK	3,785,876	0.65
			22,973,895	3.93
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	261,082	CHF	10,474,732	1.79
ALCON - REG SHS	25,362	CHF	1,790,644	0.31
GIVAUDAN SA - REG SHS	1,371	CHF	5,137,748	0.88
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	18,736	CHF	5,840,263	1.00
LOGITECH - REG SHS	37,000	CHF	3,174,271	0.54
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	187,221	CHF	17,090,939	2.93
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	152	CHF	198,318	0.03
PSP SWISS PROPERTY AG	20,262	CHF	2,562,989	0.44
SCHINDLER HOLDING NAMEN AKT	6,125	CHF	1,314,335	0.23
SCHINDLER HOLDING SA	25,427	CHF	5,751,638	0.98
SIKA - REGISTERED SHS	25,353	CHF	7,463,823	1.28
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	36,215	CHF	3,499,965	0.60
SWISSCOM SHS NOM	7,663	CHF	4,170,677	0.71
YPSOMED HOLDING AG NAM.AKT	2,240	CHF	730,042	0.12
			69,200,384	11.85
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	193,707	GBP	5,411,859	0.93
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	99,447	GBP	2,716,416	0.47
ASTRAZENECA PLC	140,319	GBP	17,164,404	2.94
B M EUROPEAN VALUE RETAIL	202,688	GBP	1,310,320	0.22
BEAZLEY PLC	97,650	GBP	588,233	0.10
COMPASS GROUP	309,573	GBP	7,666,536	1.31
COMPUTACENTER	29,554	GBP	952,222	0.16
DUNELM GROUP PLC	34,271	GBP	433,850	0.07
HARGREAVES LANS - REGISTERED SHS	148,283	GBP	1,256,012	0.22
HISCOX	99,935	GBP	1,215,527	0.21
INFORMA PLC	663,206	GBP	5,978,842	1.02
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	56,490	GBP	4,621,939	0.79
J SAINSBURY PLC	1,258,707	GBP	4,395,416	0.75
KINGFISHER PLC	1,784,660	GBP	5,010,764	0.86
LAND SEC R.E.I.T	405,510	GBP	3,298,176	0.56
LSE GROUP	18,500	GBP	1,979,909	0.34
NATIONAL GRID PLC	429,569	GBP	5,244,752	0.90
NATWEST GROUP PLC	1,769,660	GBP	4,480,566	0.77
NEXT PLC	43,912	GBP	4,113,757	0.70
PEARSON PLC	404,516	GBP	4,501,002	0.77
SAGE GROUP	83,000	GBP	1,123,045	0.19
SEGRO (REIT)	152,082	GBP	1,555,657	0.27
SHAFTESBURY CAPITAL PLC	531,754	GBP	847,444	0.15
SOFTCAT PLC	18,817	GBP	295,322	0.05
UNILEVER	157,171	GBP	6,892,734	1.18
UNILEVER	22,200	GBP	973,516	0.17
UNITE GROUP PLC	88,252	GBP	1,063,240	0.18
UNITED UTILITIES GROUP PLC	10,879	GBP	133,014	0.02
VODAFONE GROUP PLC	5,816,286	GBP	4,601,749	0.79
WHITBREAD	57,600	GBP	2,430,161	0.42
WISE PLC	196,349	GBP	1,980,371	0.34
			104,236,755	17.85
États-Unis d'Amérique				
CRH PLC	121,907	GBP	7,610,835	1.30
FERGUSON NEWCO PLC	3,894	GBP	677,872	0.12
GSK REG SHS	542,219	GBP	9,074,214	1.55
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	107,011	CHF	11,223,666	1.92
ROCHE HOLDING AG	9,830	CHF	2,763,861	0.47
ROCHE HOLDING LTD	59,259	CHF	15,584,409	2.67
SANOFI	114,440	EUR	10,272,134	1.76

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SCHNEIDER ELECTRIC SE	20,278	EUR	3,686,135	0.63
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	330,016	EUR	6,979,838	1.20
SWISS RE - REG SHS	58,854	CHF	5,986,054	1.02
			73,859,018	12.65
Total des actions			582,948,968	99.81
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			582,948,968	99.81
Total du portefeuille-titres			582,948,968	99.81
Coût d'acquisition			539,087,461	



Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	17.85
Allemagne	15.20
France	13.06
États-Unis d'Amérique	12.65
Suisse	11.85
Pays-Bas	7.32
Danemark	6.09
Espagne	4.95
Italie	4.18
Suède	3.93
Finlande	1.08
Belgique	0.54
Autriche	0.53
Jordanie	0.40
Irlande	0.18
	99.81

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	21.12
Banques et autres institutions financières	11.17
Télécommunication	5.35
Distribution, commerce de détail	5.15
Électrotechnique	4.90
Matériaux de construction	4.63
Chimie	4.42
Industrie automobile	4.35
Énergie et eau	4.10
Assurance	4.07
Construction de machines et appareils	3.83
Immobilier	3.80
Industrie agro-alimentaire	3.77
Art graphique, maison d'édition	3.49
Électronique et semi-conducteurs	3.46
Internet et services d'Internet	3.32
Restauration, industrie hôtelière	3.16
Transport	2.10
Textile et habillement	1.94
Articles de bureaux et ordinateurs	0.54
Biens de consommation divers	0.35
Banques et autres institutions financières	0.31
Soins de santé	0.31
Services divers	0.13
Papier et bois	0.05
	99.81



Candriam Sustainable Equity US

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Brésil				
MERCADOLIBRE	5,017	USD	7,884,416	0.44
			7,884,416	0.44
République populaire de Chine				
NXP SEMICONDUCTORS	44,580	USD	10,239,134	0.57
			10,239,134	0.57
Singapour				
FLEXTRONICS INTERNATIONAL LTD	261,470	USD	7,964,376	0.44
			7,964,376	0.44
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	16,100	USD	1,772,127	0.10
ADOBE INC	36,857	USD	21,988,886	1.21
ADVANCED MICRO DEVICES INC	26,305	USD	3,877,620	0.21
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	53,463	USD	14,638,169	0.81
ALKERMES	269,252	USD	7,469,050	0.41
ALPHABET INC -A-	344,650	USD	48,144,159	2.66
ALPHABET INC -C-	309,340	USD	43,595,286	2.41
AMERICAN EXPRESS	99,726	USD	18,682,669	1.03
AMGEN INC	29,241	USD	8,421,993	0.46
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	103,203	USD	9,617,488	0.53
APPLE INC	738,099	USD	142,106,200	7.85
APTIV PLC	90,718	USD	8,139,219	0.45
ARCH CAPITAL GROUP LTD	65,150	USD	4,838,691	0.27
ARES MANAGEMENT LP-REGISTERED SHS	57,449	USD	6,831,835	0.38
ATKORE INC.	1,700	USD	272,000	0.02
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	85,825	USD	19,994,650	1.10
BANK OF NY MELLON	335,590	USD	17,467,460	0.96
BIO RAD LABORATORIES -A-	26,611	USD	8,592,426	0.47
BRINKS CO	14,563	USD	1,280,816	0.07
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	307,912	USD	15,798,965	0.87
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	39,443	USD	10,743,090	0.59
CARDINAL HEALTH	119,727	USD	12,068,482	0.67
CENTENE CORP	150,553	USD	11,172,538	0.62
CERIDIAN --- REGISTERED SHS	76,984	USD	5,167,166	0.29
CHUBB - REG SHS	85,707	USD	19,369,782	1.07
CINTAS	8,166	USD	4,921,322	0.27
CISCO SYSTEMS INC	424,626	USD	21,452,106	1.18
CLEAN HARBORS INC	60,853	USD	10,619,457	0.59
CME GROUP -A-	24,959	USD	5,256,365	0.29
COMCAST CORP	484,897	USD	21,262,733	1.17
CONSOLIDATED EDISON INC	175,429	USD	15,958,776	0.88
CVS HEALTH	129,128	USD	10,195,947	0.56
DECKERS OUTDOOR	15,373	USD	10,275,774	0.57
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	36,836	USD	2,817,954	0.16
EBAY INC	100,500	USD	4,383,810	0.24
ECOLAB INC	71,871	USD	14,255,613	0.79
ELEVANCE HEALTH	9,476	USD	4,468,503	0.25
ELI LILLY & CO	54,098	USD	31,534,806	1.74
EQUINIX INC	22,901	USD	18,444,236	1.02
EVEREST GROUP LTD	9,892	USD	3,497,613	0.19
EXELON CORP	400,909	USD	14,392,633	0.79
FAIR ISAAC CORP	5,924	USD	6,895,595	0.38
FIRST SOLAR INC	34,969	USD	6,024,459	0.33
FISERV INC	142,129	USD	18,880,416	1.04
GENERAL MILLS INC	124,438	USD	8,105,891	0.45
GILEAD SCIENCES INC	198,710	USD	16,097,497	0.89

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity US

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
GUIDEWIRE SOFTWARE	82,818	USD	9,030,475	0.50
HCA INC	52,556	USD	14,225,858	0.79
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC - REG SHS	90,238	USD	16,431,437	0.91
HOME DEPOT INC	97,658	USD	33,843,380	1.87
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	608,465	USD	11,846,814	0.65
HOWARD HUGHES HOLD	7,963	USD	681,235	0.04
HP ENTERPRISE CO	601,706	USD	10,216,968	0.56
HUMANA INC	25,340	USD	11,600,905	0.64
INTEL CORP	319,558	USD	16,057,790	0.89
INTUIT	21,765	USD	13,603,778	0.75
INTUITIVE SURGICAL	41,345	USD	13,948,149	0.77
IRON MOUNTAIN INC REIT	19,333	USD	1,352,923	0.07
JABIL INC	71,055	USD	9,052,407	0.50
JACKSON	130,877	USD	6,700,902	0.37
KKR & CO - REG SHS	71,933	USD	5,959,649	0.33
KLA CORPORATION	23,473	USD	13,644,855	0.75
LAMB WESTON HOLDINGS INC	95,596	USD	10,332,972	0.57
LIBERTY MEDI CORP-LIBERTY-C	165,916	USD	10,474,277	0.58
LIBERTY MEDIA CORP-LIB-NEW-A	48,304	USD	2,800,666	0.15
LINDE PLC	68,988	EUR	28,334,061	1.56
LOWE'S CO INC	104,367	USD	23,226,876	1.28
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	24,482	USD	12,517,402	0.69
M&T BANK CORPORATION	74,918	USD	10,269,759	0.57
MASTERCARD INC -A-	76,440	USD	32,602,424	1.80
MERCK & CO INC	153,120	USD	16,693,142	0.92
MICROSOFT CORP	393,781	USD	148,077,407	8.17
MONGODB INC	12,444	USD	5,087,729	0.28
NEXTERA ENERGY	178,827	USD	10,861,952	0.60
NIKE INC	146,894	USD	15,948,282	0.88
NVIDIA CORP	119,093	USD	58,977,235	3.26
OWENS CORNING SHS	71,356	USD	10,577,100	0.58
PARK HOTELS AND RESORTS INC	198,721	USD	3,040,431	0.17
PARKER-HANNIFIN CORP	32,674	USD	15,052,912	0.83
PAYPAL HOLDINGS	12,148	USD	746,009	0.04
PFIZER INC	9,082	USD	261,471	0.01
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	49,536	USD	7,670,650	0.42
PROCTER & GAMBLE CO	210,990	USD	30,918,475	1.71
PROLOGIS	130,761	USD	17,430,441	0.96
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	3,123	USD	2,742,900	0.15
ROCKWELL AUTOMATION	36,617	USD	11,368,846	0.63
S&P GLOBAL INC	20,064	USD	8,838,593	0.49
SALESFORCE INC	73,185	USD	19,257,901	1.06
SERVICENOW INC	24,374	USD	17,219,987	0.95
SHERWIN WILLIAMS CO	50,649	USD	15,797,423	0.87
SPLUNK INC	42,250	USD	6,436,788	0.36
SS C TECHNOLOGIERS HOLDINGS	61,505	USD	3,758,571	0.21
STAG INDUSTRIAL INC	100,559	USD	3,947,946	0.22
STRYKER CORP	62,966	USD	18,855,798	1.04
SYNCHRONY FINANCIAL	75,033	USD	2,865,510	0.16
SYNOPSYS	5,870	USD	3,022,522	0.17
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	4,716	USD	662,598	0.04
TEREX CORP	141,297	USD	8,118,926	0.45
TESLA MOTORS INC	103,281	USD	25,663,263	1.42
THERMO FISHER SCIENT SHS	48,176	USD	25,571,339	1.41
TJX COS INC	200,181	USD	18,778,980	1.04
TRANE TECH - REG SHS	70,302	USD	17,146,658	0.95
TRINET GROUP INC	55,441	USD	6,593,598	0.36
UNITED RENTALS INC	17,960	USD	10,298,623	0.57

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity US

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
UNITEDHEALTH GROUP INC	71,575	USD	37,682,090	2.08
US BANCORP	275,860	USD	11,939,221	0.66
VENTAS INC	82,795	USD	4,126,503	0.23
VERISK ANALYTICS	12,753	USD	3,046,182	0.17
VERIZON COMMUNICATIONS INC	363,324	USD	13,697,315	0.76
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	36,563	USD	14,877,119	0.82
VISA INC -A-	156,332	USD	40,701,036	2.25
WASTE MANAGEMENT	22,139	USD	3,965,095	0.22
WELLTOWER OP - REG SHS	158,008	USD	14,247,581	0.79
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	982	USD	345,782	0.02
WEYERHAEUSER CO	92,984	USD	3,233,054	0.18
ZILLOW GROUP -C-	270,066	USD	15,626,019	0.86
ZOETIS INC -A-	93,827	USD	18,518,635	1.02
Total des actions			1,780,843,873	98.31
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,806,931,799	99.76
Total du portefeuille-titres			1,806,931,799	99.76
Coût d'acquisition			1,592,236,395	



Candriam Sustainable Equity US

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	98.31
République populaire de Chine	0.57
Brésil	0.44
Singapour	0.44
	99.76

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	22.89
Banques et autres institutions financières	11.44
Articles de bureaux et ordinateurs	9.59
Industrie pharmaceutique	8.67
Électronique et semi-conducteurs	7.93
Distribution, commerce de détail	5.00
Soins de santé	4.59
Immobilier	3.87
Services divers	2.53
Textile et habillement	2.41
Art graphique, maison d'édition	2.39
Énergie et eau	2.28
Construction de machines et appareils	2.23
Industrie automobile	1.87
Biotechnologie	1.86
Biens de consommation divers	1.71
Chimie	1.60
Matériaux de construction	1.46
Électrotechnique	1.07
Restauration, industrie hôtelière	0.91
Assurance	0.83
Services environnementaux et recyclage	0.81
Télécommunication	0.76
Agriculture et pêche	0.57
Industrie agro-alimentaire	0.45
Transport	0.07
	99.76



Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
BRAMBLES	921,926	AUD	7,744,885	0.49
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	638,106	AUD	9,972,254	0.63
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	299,177	AUD	552,560	0.03
			18,269,699	1.15
Autriche				
VERBUND AG	22,087	EUR	1,856,412	0.12
			1,856,412	0.12
Bermudes				
RENAISSANCERE HOLDINGS LTD	22,557	USD	4,002,328	0.25
			4,002,328	0.25
Brésil				
MERCADOLIBRE	5,667	USD	8,062,207	0.51
			8,062,207	0.51
Canada				
BANK OF MONTREAL	196,021	CAD	17,644,043	1.11
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	213,468	CAD	9,350,033	0.59
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	38,187	CAD	2,052,492	0.13
NORTHLAND POWER INC	19,000	CAD	313,971	0.02
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	102,000	CAD	7,223,891	0.45
THOMSON REUTERS COR	68,110	CAD	9,058,733	0.57
TORONTO DOMINION BANK	104,057	CAD	6,116,546	0.38
			51,759,709	3.25
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	3,469	DKK	5,649,390	0.35
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	225,301	DKK	21,098,876	1.32
			26,748,266	1.68
Finlande				
NOKIA OYJ	2,852,355	EUR	8,705,387	0.55
			8,705,387	0.55
France				
AIR LIQUIDE SA	7,600	EUR	1,338,512	0.08
BIOMERIEUX SA	11,875	EUR	1,194,625	0.08
GECINA	10,916	EUR	1,201,852	0.08
HERMES INTERNATIONAL SA	5,337	EUR	10,240,636	0.64
L'OREAL SA	6,400	EUR	2,884,160	0.18
SOCIETE GENERALE SA	357,185	EUR	8,581,370	0.54
VIVENDI SA	366,535	EUR	3,546,593	0.22
			28,987,748	1.82
Allemagne				
AROUNDTOWN SA	830,282	EUR	2,054,948	0.13
BEIERSDORF AG	58,786	EUR	7,977,260	0.50
COMMERZBK	612,370	EUR	6,589,101	0.41
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	17,569	EUR	382,126	0.02
E.ON SE	262,000	EUR	3,183,300	0.20
HANNOVER RUECK SE	25,183	EUR	5,447,083	0.34
HUGO BOSS AG	13,802	EUR	931,083	0.06
SAP AG	124,179	EUR	17,320,487	1.09
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	80,346	EUR	13,652,392	0.86
SIEMENS ENERGY - REG SHS	435,426	EUR	5,225,112	0.33
TALANX AG NAM AKT	18,068	EUR	1,168,096	0.07
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	68,137	EUR	7,617,717	0.48
			71,548,705	4.49
Hong Kong				
SWIRE PACIFIC LTD SIE A	306,500	HKD	2,348,741	0.15
THE LINK REIT UNITS	397,700	HKD	2,021,754	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			4.370.495	0,27
Irlande				
AERCAP HOLDINGS	165,405	USD	11,128,321	0.70
AIB GRP - REGISTERED	339,944	EUR	1,318,983	0.08
			12,447,304	0.78
Israël				
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	78,914	USD	10,915,014	0.69
			10,915,014	0.69
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	18,816	EUR	359,480	0.02
BANCA MEDIOLANUM	48,472	EUR	413,660	0.03
UNICREDIT SPA - REG SHS	290,726	EUR	7,141,684	0.45
			7,914,824	0.50
Japon				
AEON CO LTD	431,600	JPY	8,732,682	0.55
AJINOMOTO CO INC	44,600	JPY	1,557,943	0.10
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	529,500	JPY	12,185,736	0.77
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	115,300	JPY	3,089,552	0.19
EAST JAPAN RAILWAY CO	212,300	JPY	11,081,663	0.70
FAST RETAILING CO LTD	17,000	JPY	3,819,537	0.24
mitsui fudosan co ltd	79,400	JPY	1,763,045	0.11
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	99,800	JPY	3,554,088	0.22
NEC CORP	84,400	JPY	4,525,293	0.28
ORIX CORP	62,700	JPY	1,069,334	0.07
PANASONIC HLDGS - REG SHS	1,204,000	JPY	10,796,556	0.68
RICOH CO LTD	420,900	JPY	2,927,017	0.18
SECOM CO LTD	36,700	JPY	2,393,116	0.15
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	99,000	JPY	1,292,063	0.08
SEKISUI HOUSE LTD	150,800	JPY	3,032,780	0.19
SUMCO CORP	66,800	JPY	906,989	0.06
TOPPAN HOLDINGS INC.	226,200	JPY	5,715,512	0.36
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	100,500	JPY	3,795,203	0.24
			82,238,109	5.16
Jordanie				
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	154,004	GBP	3,179,426	0.20
			3,179,426	0.20
Pays-Bas				
AEGON - REGISTERED SHS	56,000	EUR	293,888	0.02
AKZO NOBEL NV	62,300	EUR	4,661,286	0.29
ASML HOLDING NV	10,050	EUR	6,851,085	0.43
KONINKLIJKE KPN NV	2,318,510	EUR	7,229,114	0.45
			19,035,373	1.20
Nouvelle-Zélande				
XERO	20,438	AUD	1,417,745	0.09
			1,417,745	0.09
République populaire de Chine				
BOC HONG KONG (HOLDINGS) LTD	1,543,500	HKD	3,793,548	0.24
			3,793,548	0.24
Singapour				
FLEXTRONICS INTERNATIONAL LTD	252,843	USD	6,971,980	0.44
			6,971,980	0.44
Espagne				
INDITEX SHARE FROM SPLIT	284,327	EUR	11,211,014	0.70
			11,211,014	0.70
Suède				
TELIA COMPANY AB	2,314,920	SEK	5,350,361	0.34
			5,350,361	0.34
Suisse				
ALCON - REG SHS	176,570	CHF	12,466,446	0.78
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	244,066	CHF	22,280,178	1.40
YPSOMED HOLDING AG NAM.AKT	2,316	CHF	754,811	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			35.501.435	2,23
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	71,541	GBP	1,998,739	0.13
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	282,079	GBP	7,705,049	0.48
ASTRAZENECA PLC	30,688	GBP	3,753,884	0.24
BEAZLEY PLC	161,644	GBP	973,725	0.06
COMPASS GROUP	222,285	GBP	5,504,860	0.35
INFORMA PLC	971,699	GBP	8,759,925	0.55
J SAINSBURY PLC	1,431,277	GBP	4,998,032	0.31
KINGFISHER PLC	942,198	GBP	2,645,396	0.17
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	67,000	GBP	194,146	0.01
PEARSON PLC	87,058	GBP	968,684	0.06
VODAFONE GROUP PLC	11,905,405	GBP	9,419,359	0.59
WHITBREAD	230,343	GBP	9,718,239	0.61
WISE PLC	204,195	GBP	2,059,505	0.13
			58,699,543	3.69
États-Unis d'Amérique				
ADOBE INC	28,138	USD	15,196,787	0.95
ADVANCED MICRO DEVICES INC	2,097	USD	279,834	0.02
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	20,190	USD	5,004,320	0.31
ALKERMES	333,378	USD	8,371,797	0.53
ALPHABET INC -A-	253,574	USD	32,066,040	2.01
ALPHABET INC -C-	232,558	USD	29,669,487	1.86
AMERICAN EXPRESS	85,362	USD	14,476,728	0.91
AMERIPRISE FINANCIAL INC	33,492	USD	11,516,106	0.72
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	311,483	USD	5,461,844	0.34
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	38,425	USD	3,241,593	0.20
APPLE INC	527,817	USD	91,993,487	5.78
ARES MANAGEMENT LP-REGISTERED SHS	12,348	USD	1,329,312	0.08
ARISTA NETWORKS INC	35,165	USD	7,497,134	0.47
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	72,325	USD	15,253,298	0.96
AUTOZONE INC	4,089	USD	9,570,958	0.60
AVANGRID INC	11,000	USD	322,736	0.02
BADGER METER INC	10,632	USD	1,485,775	0.09
BANK OF NY MELLON	301,982	USD	14,229,089	0.89
BIO RAD LABORATORIES -A-	28,216	USD	8,247,557	0.52
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	47,002	USD	11,589,132	0.73
CARMAX INC	108,398	USD	7,530,406	0.47
CENTENE CORP	129,988	USD	8,732,548	0.55
CERIDIAN --- REGISTERED SHS	152,585	USD	9,271,267	0.58
CINTAS	26,992	USD	14,725,930	0.92
CISCO SYSTEMS INC	335,831	USD	15,358,876	0.96
CLEAN HARBORS INC	15,900	USD	2,511,844	0.16
CME GROUP -A-	59,864	USD	11,412,989	0.72
COLGATE-PALMOLIVE CO	138,197	USD	9,972,102	0.63
COMCAST CORP	420,674	USD	16,699,004	1.05
CONSOLIDATED EDISON INC	120,553	USD	9,927,766	0.62
CRH PLC	216,600	GBP	13,522,659	0.85
DECKERS OUTDOOR	15,241	USD	9,222,416	0.58
DEXCOM INC	57,001	USD	6,403,163	0.40
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	100,893	USD	10,266,033	0.64
ECOLAB INC	57,750	USD	10,369,540	0.65
ELI LILLY & CO	39,778	USD	20,990,714	1.32
EQUINIX INC	22,863	USD	16,669,200	1.05
EVEREST GROUP LTD	29,926	USD	9,578,812	0.60
FAIR ISAAC CORP	7,758	USD	8,174,888	0.51
FIRST SOLAR INC	31,941	USD	4,981,483	0.31
GATX CORP	17,850	USD	1,942,631	0.12
HERC HOLDINGS INC	8,687	USD	1,170,875	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC - REG SHS	78,687	USD	12,970,729	0.81
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	519,430	USD	9,155,209	0.57
HOWARD HUGHES HOLD	24,730	USD	1,915,223	0.12
IDEXX LABS CORP	24,513	USD	12,316,970	0.77
INCYTE CORP	173,082	USD	9,838,246	0.62
INTUITIVE SURGICAL	32,868	USD	10,037,884	0.63
JABIL INC	67,329	USD	7,765,097	0.49
JACKSON	96,584	USD	4,476,622	0.28
KIMBERLY-CLARK CORP	62,013	USD	6,821,346	0.43
LAMB WESTON HOLDINGS INC	93,586	USD	9,157,390	0.58
LANTHEUS HOLDINGS INC	107,500	USD	6,033,585	0.38
LEAR CORP	70,561	USD	9,019,978	0.57
LIBERTY MEDI CORP-LIBERTY-C	29,800	USD	1,703,050	0.11
LINDE PLC	60,131	EUR	22,301,244	1.40
LOWE'S CO INC	77,334	USD	15,580,212	0.98
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	21,010	USD	9,724,531	0.61
MASTERCARD INC -A-	60,581	USD	23,390,578	1.47
MERCK & CO INC	98,908	USD	9,761,418	0.61
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	8,963	USD	9,841,815	0.62
MICROSOFT CORP	258,694	USD	88,063,451	5.53
MONGODB INC	13,783	USD	5,101,326	0.32
NEUROCRINE BIOSCIENCES	63,881	USD	7,619,572	0.48
NIKE INC	127,330	USD	12,514,569	0.79
NVIDIA CORP	82,562	USD	37,012,948	2.32
OWENS CORNING SHS	2,000	USD	268,375	0.02
PARK HOTELS AND RESORTS INC	179,452	USD	2,485,507	0.16
PAYCHEX INC	3,502	USD	377,607	0.02
PAYCOM SOFTWARE INC	31,710	USD	5,934,089	0.37
PAYPAL HOLDINGS	108,099	USD	6,009,469	0.38
PENUMBRA INC	25,299	USD	5,760,839	0.36
PROCTER & GAMBLE CO	168,115	USD	22,301,699	1.40
SALESFORCE INC	5,216	USD	1,242,510	0.08
SERVICENOW INC	20,148	USD	12,885,856	0.81
SILICON LABORATORIES INC	27,816	USD	3,330,668	0.21
SNOWFLAKE INC-CLASS A	41,333	USD	7,446,039	0.47
SPLUNK INC	41,201	USD	5,682,318	0.36
SWISS RE - REG SHS	125,565	CHF	12,771,245	0.80
SYNCHRONY FINANCIAL	233,618	USD	8,076,650	0.51
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	37,134	USD	5,410,508	0.34
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	21,394	USD	2,721,094	0.17
TEREX CORP	115,749	USD	6,020,855	0.38
TESLA MOTORS INC	62,742	USD	14,113,187	0.89
THERMO FISHER SCIENT SHS	27,348	USD	13,140,855	0.83
TJX COS INC	179,857	USD	15,273,965	0.96
TRANE TECH - REG SHS	1,821	USD	402,066	0.03
TRINET GROUP INC	36,657	USD	3,946,605	0.25
UDR	199,084	USD	6,900,762	0.43
UNITED RENTALS INC	14,658	USD	7,608,917	0.48
UNITEDHEALTH GROUP INC	19,578	USD	9,330,765	0.59
URBAN OUTFITTERS INC	166,172	USD	5,368,831	0.34
VEEVA SYSTEMS -A-	43,782	USD	7,630,390	0.48
VISA INC -A-	119,568	USD	28,180,445	1.77
VISTEON CORP	1,721	USD	194,589	0.01
WASTE CONNECTIONS	56,194	USD	7,593,426	0.48
WORKDAY INC -A-	6,617	USD	1,653,636	0.10
ZILLOW GROUP -C-	239,715	USD	12,555,932	0.79
ZOETIS INC -A-	48,353	USD	8,639,326	0.54
			1,099,620,178	69.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des actions			1,582,606,810	99.38
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,582,606,810	99.38
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Australie				
PRIME INFRASTRUCTURE GROUP	46	AUD	0	0.00
Total des actions			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			1,582,606,810	99.38
Coût d'acquisition			1,426,490,488	



Candriam Sustainable Equity World

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	69.05
Japon	5.16
Allemagne	4.49
Royaume-Uni	3.69
Canada	3.25
Suisse	2.23
France	1.82
Danemark	1.68
Pays-Bas	1.20
Australie	1.15
Irlande	0.78
Espagne	0.70
Israël	0.69
Finlande	0.55
Brésil	0.51
Italie	0.50
Singapour	0.44
Suède	0.34
Hong Kong	0.27
Bermudes	0.25
République populaire de Chine	0.24
Jordanie	0.20
Autriche	0.12
Nouvelle-Zélande	0.09
	99.38

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	20.03
Banques et autres institutions financières	14.52
Industrie pharmaceutique	8.30
Articles de bureaux et ordinateurs	7.03
Électronique et semi-conducteurs	6.14
Distribution, commerce de détail	5.33
Textile et habillement	3.60
Immobilier	3.49
Art graphique, maison d'édition	3.11
Assurance	2.47
Services divers	2.45
Transport	2.18
Industrie automobile	2.07
Biens de consommation divers	2.03
Télécommunication	1.95
Soins de santé	1.92
Biotechnologie	1.87
Restauration, industrie hôtelière	1.77
Chimie	1.34
Électrotechnique	1.30
Matériaux de construction	1.14
Énergie et eau	0.98
Construction de machines et appareils	0.82
Industrie aéronautique et spatiale	0.70
Services environnementaux et recyclage	0.63
Agriculture et pêche	0.58
Industrie agro-alimentaire	0.58
Industries d'emballage	0.49
Papier et bois	0.43
Banques et autres institutions financières	0.13
	99.38

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Money Market Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
MONDI FINANCE 1.50 16-24 15/04A	1,100,000	EUR	1,092,300	0.15
			1,092,300	0.15
Belgique				
AEDIFICA NV/SA ZCP 110124	2,000,000	EUR	1,993,281	0.27
AEDIFICA NV/SA ZCP 220124	5,000,000	EUR	4,982,138	0.68
AEDIFICA NV/SA ZCP 310124	10,000,000	EUR	9,895,486	1.35
COFINIMMO SA ZCP 110124	12,000,000	EUR	11,961,389	1.63
KBC GROUPE SA ZCP 230424	5,000,000	EUR	4,899,653	0.67
REGION WALLONNE ZCP 010224	22,000,000	EUR	21,926,943	3.00
REGION WALLONNE ZCP 020124	16,000,000	EUR	15,946,803	2.18
			71,605,693	9.78
Canada				
MAGNA INTERNATIONAL ZCP 040124	8,000,000	EUR	7,970,540	1.09
			7,970,540	1.09
Union européenne				
EUB ZCP 080324	15,000,000	EUR	14,868,738	2.03
			14,868,738	2.03
Finlande				
OP CORPORATE BANK PL 0.375 19-24 19/06A	4,600,000	EUR	4,523,893	0.62
REPU OF FINL SUOM ZCP 13-02-24	27,000,000	EUR	26,526,403	3.62
			31,050,296	4.24
France				
AEGIDE ZCP 130224	10,000,000	EUR	9,926,837	1.36
BPCE 0.875 18-24 31/01A	2,800,000	EUR	2,793,644	0.38
CMCIFRPA 0.32 191124	25,000,000	EUR	24,998,232	3.41
DANONE SA ZCP 300124	18,000,000	EUR	17,821,224	2.43
DASSAULT SYSTEMES ZCP 040324	11,500,000	EUR	11,387,798	1.56
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170124	25,000,000	EUR	24,793,046	3.39
LA BQUE POST 0.0 121124	20,000,000	EUR	19,995,737	2.73
SOCIETE FONCIERE LYO ZCP 110124	5,000,000	EUR	4,983,868	0.68
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892 19-24 14/01A	11,100,000	EUR	11,090,399	1.51
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 290224	11,000,000	EUR	10,927,536	1.49
			138,718,321	18.95
Allemagne				
ALLIANZ BANQUE SA 0.21 120324	5,000,000	EUR	5,003,523	0.68
DEUT TELEKOM INT FIN 0.875 17-24 30/01A	9,600,000	EUR	9,579,504	1.31
DEUTSCHE BOERSE AG ZCP 170124	14,000,000	EUR	13,875,267	1.90
			28,458,294	3.89
Italie				
ENEL FINANCE INT NV ZCP 310124	7,000,000	EUR	6,952,733	0.95
			6,952,733	0.95
Japon				
JAPA TREA DISC BIL ZCP 19-02-24	5,140,000,000	JPY	33,019,981	4.51
			33,019,981	4.51
Pays-Bas				
AKZO NOBEL NV ZCP 110124	15,000,000	EUR	14,849,843	2.03
RABOBANK 0.625 19-24 27/02A	18,600,000	EUR	18,508,674	2.53
TENNET HOLDING BV ZCP 080124	10,000,000	EUR	9,932,431	1.36
TENNET HOLDING BV ZCP 080224	13,000,000	EUR	12,873,346	1.76
TENNET HOLDING BV ZCP 080324	4,000,000	EUR	3,960,527	0.54
			60,124,821	8.21
Espagne				
IBERDROLA INT. BV ZCP 150224	25,000,000	EUR	24,752,315	3.38
			24,752,315	3.38
Suède				
SVENSKA HANDELSBANK ZCP 231024	15,000,000	EUR	14,429,295	1.97

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Money Market Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SVENSKA HANDELSBANKEN ZCP 020524	10,000,000	EUR	9,803,896	1.34
			24,233,191	3.31
Royaume-Uni				
RELX FINANCE BV 0.00 20-24 18/03U	2,200,000	EUR	2,181,696	0.30
			2,181,696	0.30
États-Unis d'Amérique				
DH EUROPE FINANCE II ZCP 240124	8,000,000	EUR	7,917,278	1.08
DH EUROPE FINANCE II ZCP 290124	3,000,000	EUR	2,968,016	0.41
DIGITAL EURO 2.625 16-24 15/04A	1,000,000	EUR	994,700	0.14
FIDELITY NATL INFORM ZCP 080124	11,000,000	EUR	10,954,560	1.50
FISERV INC ZCP 040124	12,000,000	EUR	11,918,596	1.63
FISERV INC ZCP 080224	5,500,000	EUR	5,463,093	0.75
FISERV INC ZCP 180124	7,500,000	EUR	7,449,164	1.02
JOHNSON CONTROLS INT ZCP 040124	10,000,000	EUR	9,897,768	1.35
JOHNSON CONTROLS INT ZCP 240524	4,000,000	EUR	3,922,354	0.54
MET LIFE GLOB FUND 0.375 19-24 09/04A	8,400,000	EUR	8,321,418	1.14
STELLANTIS 3.75 16-24 29/03A	4,344,000	EUR	4,341,328	0.59
			74,148,275	10.13
Total des obligations			519,177,194	70.92
Obligations à taux variables				
Canada				
BANK OF MONTREAL FL.R 23-25 06/06Q	13,127,000	EUR	13,164,937	1.80
BANK OF NOVA SC FL.R 23-25 12/12Q	4,300,000	EUR	4,303,784	0.59
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 23-25 02/05Q	14,821,000	EUR	14,851,457	2.03
NATL BANK OF CAN FL.R 22-24 01/02Q	2,000,000	EUR	2,000,990	0.27
NATL BANK OF CANADA FL.R 23-25 13/05Q	9,200,000	EUR	9,215,226	1.26
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 20/01Q	26,000,000	EUR	26,059,540	3.56
			69,595,934	9.51
France				
COMPAGNIE DE SAINT G FL.R 23-24 18/07Q	17,500,000	EUR	17,506,738	2.39
			17,506,738	2.39
Allemagne				
SIEMENS FINANCIERE FL.R 23-25 18/12Q	10,000,000	EUR	10,017,700	1.37
			10,017,700	1.37
Pays-Bas				
ABN AMRO BK FL.R 23-25 10/01Q	21,700,000	EUR	21,749,151	2.97
			21,749,151	2.97
Suisse				
SIKA CAPITAL BV FL.R 23-24 01/11Q	5,000,000	EUR	5,002,275	0.68
			5,002,275	0.68
Royaume-Uni				
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	2,000,000	EUR	2,005,450	0.27
			2,005,450	0.27
États-Unis d'Amérique				
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	10,000,000	EUR	10,004,200	1.37
			10,004,200	1.37
Total des obligations à taux variables			135,881,448	18.56
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			655,058,642	89.48
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	18,540	USD	20,046,328	2.74

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Sustainable Money Market Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			20,046,328	2.74
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			20,046,328	2.74
Total Organismes de placement collectif			20,046,328	2.74
Total du portefeuille-titres			675,104,970	92.22
Coût d'acquisition			672,883,968	



Candriam Sustainable Money Market Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	21.34
États-Unis d'Amérique	11.50
Pays-Bas	11.18
Canada	10.60
Belgique	9.78
Allemagne	5.26
Japon	4.51
Finlande	4.24
Espagne	3.38
Suède	3.31
Supranationales	2.74
Union européenne	2.03
Italie	0.95
Suisse	0.68
Royaume-Uni	0.57
Autriche	0.15
	92.22

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	48.75
Obligations d'États, Provinces et communes	16.69
Immobilier	8.69
Fonds d'investissement	6.68
Matériaux de construction	2.39
Chimie	2.03
Organisations supranationales	2.03
Énergie et eau	1.51
Internet et services d'Internet	1.50
Biens de consommation divers	1.35
Industrie automobile	0.59
	92.22



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2023, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CHF	111,367,157	USD	127,625,239	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	4,895,805
EUR	528,835,389	USD	571,931,572	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	12,576,962
EUR	8,000,000	USD	8,816,032	14/02/2024	UBS Europe SE	36,397
GBP	1,510,421	USD	1,893,552	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	32,035
USD	7,284,123	CHF	6,233,707	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(133,451)
USD	13,942,810	EUR	12,715,838	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(111,622)
USD	366,693,797	EUR	335,000,000	14/02/2024	BNP Paribas Paris	(4,001,663)
USD	28,179,512	MXN	490,000,000	14/02/2024	Société Générale	(552,853)
						12,741,610

Candriam Sustainable Bond Euro

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	1,031	EUR	1,092	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	17
						17

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	1,717,026	EUR	1,819,632	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	28,930
EUR	31,977,719	USD	35,000,000	16/01/2024	BNP Paribas Paris	311,568
EUR	181,689	USD	200,000	16/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	739
EUR	6,383,297	USD	7,000,000	12/01/2024	Natixis	48,973
EUR	1,362,643	USD	1,500,000	12/01/2024	Société Générale	5,286
EUR	13,865,961	USD	15,000,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	292,485
GBP	720,515	EUR	835,168	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(4,097)
USD	34,883	EUR	31,666	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(105)
USD	1,000,000	EUR	929,533	16/01/2024	UBS Europe SE	(24,795)
USD	1,000,000	EUR	923,608	16/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(18,866)
						640,118

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	12,525,414	EUR	13,274,017	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	210,931
EUR	30,162	CHF	28,384	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(396)
EUR	8,826,054	USD	9,500,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	231,414
						441,949

Candriam Sustainable Bond Global

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	58,000	GBP	30,376	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	790
CAD	105,000	GBP	61,562	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	1,054
CAD	35,000	USD	25,541	19/01/2024	BNP Paribas Paris	913
CHF	18,000	GBP	16,433	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	430
CNH	189,100,000	EUR	24,443,759	12/01/2024	UBS Europe SE	(394,945)
CNH	1,160,000	GBP	129,787	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(2,136)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	898,848	AUD	1,503,250	18/01/2024	UBS Europe SE	(29,619)
EUR	1,401,446	CAD	2,082,500	18/01/2024	UBS Europe SE	(27,673)
EUR	283,746	CAD	422,380	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(6,114)
EUR	181,279	CHF	174,064	18/01/2024	Société Générale	(6,137)
EUR	186,177	CNH	1,440,000	12/01/2024	Société Générale	3,045
EUR	462,806	CNH	3,600,000	18/01/2024	UBS Europe SE	4,906
EUR	5,315,606	CNH	41,765,500	18/01/2024	Société Générale	3,286
EUR	131,696	CZK	3,233,930	18/01/2024	J.P. Morgan AG	862
EUR	143,717	DKK	1,071,404	18/01/2024	J.P. Morgan AG	(34)
EUR	430,000	GBP	377,377	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(5,237)
EUR	1,945,363	GBP	1,705,340	18/01/2024	UBS Europe SE	(21,513)
EUR	444,600	GBP	389,320	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(4,426)
EUR	183,086	GBP	160,000	18/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(1,452)
EUR	5,723,791	JPY	931,759,000	18/01/2024	UBS Europe SE	(269,885)
EUR	1,142,318	JPY	185,950,000	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(53,832)
EUR	301,441	MXN	5,700,460	18/01/2024	Société Générale	(2,269)
EUR	126,845	NOK	1,490,500	18/01/2024	Société Générale	(5,986)
EUR	6,432,861	NZD	11,300,000	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(41,609)
EUR	84,567	NZD	153,379	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(3,295)
EUR	213,297	PLN	939,300	18/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(2,760)
EUR	130,133	SEK	1,492,000	18/01/2024	BNP Paribas Paris	(3,891)
EUR	43,853	SEK	502,700	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(1,303)
EUR	155,021	SGD	226,800	18/01/2024	Société Générale	(643)
EUR	2,157,004	USD	2,350,000	18/01/2024	BNP Paribas Paris	31,038
EUR	22,256,076	USD	24,205,500	18/01/2024	UBS Europe SE	358,192
EUR	1,308,748	USD	1,442,500	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	3,756
EUR	63,561	USD	70,000	18/01/2024	Société Générale	234
EUR	4,855,393	USD	5,282,000	18/01/2024	Nomura Financial Products & Services	76,949
EUR	183,018	THB	7,030,000	18/01/2024	Société Générale	(3,575)
GBP	160,360	AUD	305,750	19/01/2024	UBS Europe SE	(3,897)
GBP	279,738	CAD	474,900	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(3,264)
GBP	51,457	CHF	56,350	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(1,331)
GBP	906,586	CNH	8,122,750	19/01/2024	BNP Paribas Paris	12,380
GBP	16,028	CZK	449,000	19/01/2024	J.P. Morgan AG	323
GBP	46,959	DKK	399,200	19/01/2024	J.P. Morgan AG	596
GBP	2,402,554	EUR	2,741,600	19/01/2024	Société Générale	29,315
GBP	27,893	JPY	5,000,000	19/01/2024	BNP Paribas Paris	0
GBP	1,069,193	JPY	198,650,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(44,894)
GBP	45,254	MXN	979,500	19/01/2024	Société Générale	19
GBP	25,107	NOK	336,000	19/01/2024	Société Générale	(988)
GBP	12,187	NZD	25,200	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(380)
GBP	37,927	PLN	190,550	19/01/2024	BNP Paribas Paris	(85)
GBP	50,759	SEK	662,800	19/01/2024	Société Générale	(997)
GBP	18,104	SGD	30,200	19/01/2024	Société Générale	151
GBP	54,830	USD	70,000	19/01/2024	BNP Paribas Paris	(88)
GBP	35,236	USD	45,000	19/01/2024	UBS Europe SE	(71)
GBP	4,774,457	USD	5,924,500	19/01/2024	Société Générale	147,026
GBP	58,998	USD	75,000	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	196
JPY	29,200,000	GBP	158,435	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	5,135
NOK	200,000	GBP	14,851	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	695
NOK	37,000,000	SEK	35,452,697	12/01/2024	UBS Europe SE	113,030
PLN	30,000	GBP	5,972	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	12
SEK	270,000	GBP	20,644	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	444
SGD	900,000	EUR	621,217	12/01/2024	Société Générale	(3,525)
THB	37,000,000	EUR	974,548	12/01/2024	Société Générale	7,209
USD	121,997	AUD	187,500	19/01/2024	UBS Europe SE	(5,447)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
USD	216,908	CAD	296,800	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(7,453)
USD	25,896	CAD	35,000	19/01/2024	Société Générale	(592)
USD	37,451	CHF	33,075	19/01/2024	Société Générale	(1,734)
USD	688,273	CNH	4,971,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(9,655)
USD	42,033	CNH	300,000	19/01/2024	Société Générale	(134)
USD	13,067	CZK	295,000	19/01/2024	J.P. Morgan AG	(113)
USD	26,345	DKK	180,500	19/01/2024	BNP Paribas Paris	(386)
USD	44,800,000	EUR	41,235,501	12/01/2024	BNP Paribas Paris	(695,982)
USD	1,686,239	EUR	1,549,673	19/01/2024	J.P. Morgan AG	(24,256)
USD	27,485	EUR	25,000	19/01/2024	BNP Paribas Paris	(136)
USD	38,005	EUR	35,000	19/01/2024	Natixis	(619)
USD	93,143	EUR	85,000	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(740)
USD	195,000	EUR	177,377	18/01/2024	BNP Paribas Paris	(966)
USD	405,000	EUR	373,880	18/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(7,491)
USD	45,000	GBP	35,832	19/01/2024	BNP Paribas Paris	(618)
USD	307,470	GBP	247,900	19/01/2024	UBS Europe SE	(7,763)
USD	25,500	GBP	20,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	2
USD	930,000	GBP	747,749	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(21,091)
USD	6,942,007	JPY	1,000,000,000	12/01/2024	BNP Paribas Paris	(146,748)
USD	809,635	JPY	121,279,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(47,778)
USD	37,235	JPY	5,500,000	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(1,699)
USD	36,886	MXN	643,500	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(911)
USD	19,209	NOK	207,500	19/01/2024	BNP Paribas Paris	(1,115)
USD	10,200	NZD	17,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(511)
USD	20,263	PLN	82,000	19/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(530)
USD	30,961	SEK	326,000	19/01/2024	Société Générale	(1,276)
USD	16,355	SGD	22,000	19/01/2024	Société Générale	(305)
USD	19,031	THB	672,000	19/01/2024	Société Générale	(621)
						(1,132,536)

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	113,961	GBP	100,000	25/01/2024	Société Générale	(1,346)
EUR	1,412,161	HKD	12,000,000	25/01/2024	Société Générale	21,550
EUR	742,990	JPY	120,000,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(29,530)
EUR	6,374,739	USD	7,000,000	25/01/2024	J.P. Morgan AG	43,938
EUR	7,331,045	USD	8,000,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	95,886
EUR	964,396	USD	1,050,000	25/01/2024	Société Générale	14,784
HKD	7,269,745	EUR	850,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(7,549)
USD	200,000	EUR	179,746	29/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	1,106
						138,839

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	241,924	EUR	256,380	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	4,076
EUR	19,956	CHF	18,837	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(323)
EUR	37,378,645	GBP	32,400,000	22/01/2024	Société Générale	15,404
EUR	381,088,861	USD	417,000,000	22/01/2024	BNP Paribas Paris	3,906,629
EUR	200,953,274	USD	220,749,291	22/01/2024	Société Générale	1,281,861
EUR	196,596,183	USD	215,000,000	22/01/2024	Nomura Financial Products & Services	2,125,819
EUR	124,513	USD	136,968	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	591
EUR	5,484,229	USD	6,000,000	19/01/2024	BNP Paribas Paris	56,447
EUR	369,069,231	USD	400,000,000	02/01/2024	BNP Paribas Paris	6,963,586
EUR	184,857,201	USD	200,000,000	02/01/2024	Société Générale	3,804,378



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global High Yield (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
USD	16,173,990	EUR	15,000,000	22/01/2024	Natixis	(370,583)
USD	133,041,523	EUR	123,027,291	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(2,657,653)
USD	400,000,000	EUR	365,927,213	02/01/2024	BNP Paribas Paris	(3,821,569)
						11,308,663

Candriam Sustainable Bond Impact

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	822,032	CAD	1,200,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(1,488)
EUR	3,808,326	USD	4,100,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	99,060
						97,572

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	9,573,259	USD	10,357,898	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	223,186
USD	93,971	EUR	85,803	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(864)
						222,322

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	10,220,665	USD	11,063,759	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	232,886
USD	286,766	EUR	260,476	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(1,131)
						231,755

Candriam Sustainable Equity Japan

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en JPY)
EUR	46,631,947	JPY	7,303,888,084	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(18,980,094)
JPY	163,936,988	EUR	1,052,352	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(463,619)
						(19,443,713)

Candriam Sustainable Equity US

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CHF	1,007	USD	1,154	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	44
EUR	165,425,016	USD	178,936,675	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	3,903,460
USD	1,751,859	EUR	1,594,222	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(10,188)
						3,893,316

Candriam Sustainable Equity World

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CAD	1,200,000	EUR	820,208	25/01/2024	BNP Paribas Paris	3,124
EUR	1,356,209	AUD	2,200,000	25/01/2024	BNP Paribas Paris	(2,523)
EUR	4,434,254	CAD	6,500,000	25/01/2024	Natixis	(25,467)
EUR	3,184,364	CHF	3,000,000	25/01/2024	BNP Paribas Paris	(47,288)
EUR	265,139	CHF	250,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(4,165)
EUR	1,784,441	DKK	13,300,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(187)
EUR	5,389,651	GBP	4,650,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	27,943
EUR	571,475	HKD	4,900,000	25/01/2024	Société Générale	3,640
EUR	6,042,358	JPY	950,000,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(73,853)
EUR	385,498	SEK	4,300,000	25/01/2024	BNP Paribas Paris	(766)
EUR	80,863,831	USD	88,900,000	25/01/2024	BNP Paribas Paris	462,568
EUR	906,972	USD	1,000,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	2,568
EUR	909,927	USD	1,000,000	25/01/2024	Nomura Financial Products & Services	5,526
						351,120



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Money Market Euro

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	32,034,499	JPY	5,143,300,000	19/02/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(1,165,373)
EUR	20,614,202	USD	21,895,000	05/01/2024	Nomura Financial Products & Services	795,812
						(369,561)

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	4,889,652	EUR	5,182,019	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	82,216
EUR	42,964	CHF	40,447	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(581)
						81,635

Veuillez vous référer à la Note 10 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Non-Deliverable Forwards (« NDF »)

Au 31 décembre 2023, les contrats NDF ouverts sont les suivants :

Candriam Sustainable Bond Global

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	275,454	IDR	4,664,000,000	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	1,766
EUR	586,487	KRW	821,737,000	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	12,906
EUR	137,598	KRW	196,000,000	18/01/2024	Société Générale	772
EUR	199,349	MYR	1,013,000	18/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(669)
GBP	62,426	IDR	1,205,445,000	19/01/2024	Société Générale	1,265
GBP	106,487	KRW	170,111,000	19/01/2024	UBS Europe SE	4,080
GBP	29,701	MYR	172,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	291
KRW	5,000,000,000	EUR	3,528,457	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(38,817)
KRW	32,000,000	GBP	19,949	19/01/2024	Société Générale	(672)
MYR	5,000,000	EUR	991,886	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(4,788)
USD	39,393	IDR	613,700,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(376)
USD	83,605	KRW	107,600,000	19/01/2024	UBS Europe SE	516
USD	23,340	MYR	109,000	19/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(408)
						(24,134)

Veillez vous référer à la Note 10 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats NDF.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures ouverts étaient les suivants :

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
225	US ULTRA BD /202403	USD	J.P. Morgan SE	17,931,445	2,690,203
1,400	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	148,170,313	5,354,375
1,300	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	128,664,453	3,355,781
(1,700)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	192,584,791	(5,844,835)
					5,555,524

Candriam Sustainable Bond Euro

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(50)	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	4,814,400	(193,000)
(17)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,379,610	(171,700)
(15)	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,600,140	(58,650)
120	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	12,306,360	435,600
434	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	43,970,710	206,896
(76)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	7,756,674	(127,680)
					91,466

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
5,784	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	586,005,960	547,355
(232)	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	20,786,363	(369,963)
(995)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	101,551,193	(800,320)
(1,073)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	110,039,369	(835,840)
(1,081)	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	195,714,278	(221,606)
(1,018)	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	97,534,047	(3,470,245)
252	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	20,450,682	827,640
					(4,322,979)

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
4,820	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	488,338,300	2,297,790
(1,346)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	137,374,779	(642,780)
					1,655,010

Candriam Sustainable Bond Global

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(25)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	2,028,838	(253,000)
12	CAN 10YR BON /202403	CAD	J.P. Morgan SE	756,368	49,101
16	US TREASURY /202403	USD	J.P. Morgan SE	1,534,423	142,819



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

Candriam Sustainable Bond Global (suite)

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
23	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	2,453,548	2,070
34	US ULTRA BD /202403	USD	J.P. Morgan SE	2,452,940	334,502
(487)	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	49,340,405	(262,240)
203	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	18,188,068	489,583
39	LONG GILT FU /202403	GBP	J.P. Morgan SE	4,723,836	301,552
(62)	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	5,969,856	(234,360)
(48)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	4,898,952	(19,680)
(53)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	5,435,309	(142,020)
340	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	61,556,757	541,517
314	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	30,084,176	1,150,336
129	US 10YR ULTR /202403	USD	J.P. Morgan SE	11,670,608	663,298
					2,763,478

Candriam Sustainable Bond Impact

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(7)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	717,871	3,920
(7)	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	670,666	(26,040)
(7)	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	746,732	(27,160)
(7)	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	1,267,345	(14,159)
(7)	CAN 5YR BOND /202403	CAD	J.P. Morgan SE	482,164	(14,561)
(5)	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	447,982	(12,271)
(5)	US 10YR ULTR /202403	USD	J.P. Morgan SE	452,349	(26,026)
3	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	243,461	7,060
10	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,020,615	16,200
46	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	4,660,490	22,080
					(70,957)

Veillez vous référer à la Note 9 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Candriam Sustainable (ci-après la « SICAV ») est constituée en société anonyme de droit luxembourgeois et peut être qualifiée de société d'investissement à capital variable au sens de la Loi. La SICAV est soumise aux dispositions de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relatives aux Organismes de placement collectif (« OPC »), telle que modifiée, et de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-202950.

La SICAV a été constituée pour une durée illimitée le 21 décembre 2015 par un acte de Me Henri Hellinckx (notaire résidant à Luxembourg), publié dans le « Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 22 janvier 2016. Les Statuts ont été modifiés en dernier lieu le 7 décembre 2020 et les modifications correspondantes ont été publiées dans le Recueil Électronique des Sociétés et Associations (« RESA »). Une version des Statuts coordonnés a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Le capital de la SICAV est égal, à tout moment, à la valeur de son actif net. Son capital minimum est le minimum légal prévu par la loi (c'est-à-dire 1.250.000 EUR), représenté par des Actions sans valeur nominale et entièrement libérées.

La SICAV se présente sous la forme d'une SICAV à compartiments multiples, ce qui permet aux investisseurs de choisir entre une ou plusieurs stratégies d'investissement en investissant dans un ou plusieurs des compartiments distincts proposés par la SICAV, avec la possibilité de passer d'un compartiment à l'autre. La SICAV est à capital variable, ce qui signifie que, sur demande, les actionnaires peuvent racheter leurs actions aux prix basés sur la valeur nette d'inventaire applicable, comme décrit dans le Prospectus.

Le compartiment Candriam Sustainable Money Market Euro est qualifié de Fonds Monétaire (Money Market Fund ou MMF) et a été approuvé par la CSSF conformément aux dispositions du MMFR et est inscrit sur la liste officielle des OPC en tant que MMF.

Un MMF désigne un OPC ou un de ses compartiments qui sont considérés comme des fonds monétaires selon le règlement européen sur les fonds monétaires.

Le règlement européen sur les fonds monétaires est le règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires.

Depuis le 21 janvier 2019, le compartiment Candriam Sustainable Money Market Euro se conforme aux nouvelles exigences du règlement (UE) 2017/1131 (le « Règlement ») du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur le MMF.

Conformément au Règlement, les informations suivantes sont déjà mises à la disposition des investisseurs au moins une fois par semaine sur le site Internet de la Société de Gestion, www.candriam.com :

- i) la ventilation par échéance du portefeuille-titres du compartiment ;
- ii) le profil de crédit du compartiment ;
- iii) l'échéance moyenne pondérée et la durée de vie moyenne pondérée du compartiment ;
- iv) le détail des 10 principales participations du compartiment ;
- v) la valeur totale des actifs du compartiment ;
- vi) le rendement net du compartiment.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiments</u>	<u>Devise de référence</u>
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	USD
Candriam Sustainable Bond Euro	EUR
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	EUR
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	EUR
Candriam Sustainable Bond Global	EUR
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	EUR
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	EUR
Candriam Sustainable Bond Impact	EUR
Candriam Sustainable Equity Children	USD
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	USD
Candriam Sustainable Equity Climate Action	USD
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	EUR
Candriam Sustainable Equity EMU	EUR
Candriam Sustainable Equity Europe	EUR
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	EUR
Candriam Sustainable Equity Japan	JPY
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	EUR
Candriam Sustainable Equity US	USD
Candriam Sustainable Equity World	EUR
Candriam Sustainable Money Market Euro	EUR

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **BF** est réservée aux OPC nourriciers de droit belge approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La **classe C** s'adresse aux personnes physiques et morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Informations générales (suite)

- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **N** est réservée à des distributeurs spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La **classe PI** est réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent des actions avant que le compartiment ait atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion. La souscription initiale minimale est de 1.000.000 USD, ou l'équivalent en devises pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation. La Classe d'actions reste ouverte aux souscriptions jusqu'à ce que l'un des événements suivants se produise :
 - une certaine période fixée par le Conseil d'Administration s'est écoulée ;
 - le compartiment a atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion, selon ce qu'a décidé le Conseil d'Administration ; ou
 - le Conseil d'Administration prend la décision motivée d'arrêter d'offrir la Classe d'actions.
- La **classe R** réservée aux intermédiaires financiers (notamment les distributeurs et fournisseurs de plateformes) qui :
 - ont conclu des accords distincts avec leurs clients pour la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - ne sont pas en droit d'accepter de la société de gestion et de retenir, en raison de leurs lois et règlements applicables, ou d'accords conclus avec leurs clients, des honoraires, commissions ou avantages monétaires, dans le cadre des services d'investissement - susmentionnés.
- La **classe R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La **classe S** est réservée exclusivement à des investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels. Sa souscription initiale minimale est de 15.000.000 EUR ou l'équivalent dans des devises pour les classes libellées en devises ou l'équivalent dans toute autre devise définie par le Conseil d'Administration (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La **classe VP** est exclusivement réservée aux investisseurs institutionnels et facture des commissions de performance. Sa souscription initiale minimale est de 15.000.000 EUR ou l'équivalent dans des devises pour les classes libellées en devises ou l'équivalent dans toute autre devise définie par le Conseil d'Administration (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La **classe Y** est une classe d'actions réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.
- La **classe Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels spécialement agréés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

Les actifs des différentes classes sont fondus dans une seule en masse. Les actifs des différentes classes d'actions sont fondus dans une masse unique.

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- **Classes d'actions couvertes en devises de référence :**
Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.
Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.
- **Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :**
Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Évolution du nombre d'actions en circulation durant la période » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes sous la section (non audité) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Les valeurs nettes d'inventaire utilisées aux fins des états financiers sont datées comme suit :

Compartiment Candriam Sustainable Equity Japan : la valeur nette d'inventaire a été calculée le 31 décembre 2023 sur la base des cours de Bourse de clôture en date du 29 décembre 2023 ;

Compartiment Candriam Sustainable Equity Emerging Markets : la valeur nette d'inventaire a été calculée le 31 décembre 2023 sur la base des cours de Bourse en date du 29 décembre 2023 pour les marchés asiatiques ouverts à cette date et sur la base des cours de Bourse en date du 28 décembre 2023 ;

Pour les autres compartiments de la SICAV, les valeurs nettes d'inventaire en date du 31 décembre 2023 ont été calculées le 2 janvier 2024 sur la base des derniers cours connus au moment de la valorisation.

Le présent rapport annuel est préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2023.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

Conformément à la politique d'évaluation de la SICAV, 48,93 % des actifs ont été évalués sur la base d'un modèle au 29 décembre 2023 pour le compartiment Candriam Sustainable Money Market Euro.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Pour les compartiments Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Bond Euro Short Term, Candriam Sustainable Bond Global, Candriam Sustainable Bond Global High Yield, Candriam Sustainable Bond Impact, Candriam Sustainable Equity Children, Candriam Sustainable Equity Circular Economy, Candriam Sustainable Equity Climate Action, Candriam Sustainable Equity EMU, Candriam Sustainable Equity Europe, Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps, Candriam Sustainable Equity US, Candriam Sustainable Equity World, Candriam Sustainable Money Market Euro, Candriam Sustainable Bond Global Convertible, Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity Japan, Candriam Sustainable Equity Quant Europe, Candriam Sustainable Money Market Euro, les taux de change utilisés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

1 EUR =	1,618900	AUD	1 EUR =	64,136000	DOP	1 EUR =	155,733550	JPY	1 EUR =	1,457150	SGD
1 EUR =	1,456600	CAD	1 EUR =	0,866550	GBP	1 EUR =	18,706700	MXN	1 EUR =	32,624750	TRY
1 EUR =	0,929700	CHF	1 EUR =	8,625750	HKD	1 EUR =	11,218500	NOK	1 EUR =	1,104650	USD
1 EUR =	7,865800	CNH	1 EUR =	382,215000	HUF	1 EUR =	1,744700	NZD	1 EUR =	43,125600	UYU
1 EUR =	7,834400	CNY	1 EUR =	17008,296350	IDR	1 EUR =	4,343750	PLN	1 EUR =	20,201300	ZAR
1 EUR =	24,688500	CZK	1 EUR =	3,977750	ILS	1 EUR =	4,974900	RON			
1 EUR =	7,454550	DKK	1 EUR =	91,922050	INR	1 EUR =	11,132500	SEK			

Pour les compartiments Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity Japan, les taux de change utilisés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

1 EUR =	1,619380	AUD	1 EUR =	8,645400	HKD	1 EUR =	18,757800	MXN	1 EUR =	37,889500	THB
1 EUR =	5,374200	BRL	1 EUR =	382,320000	HUF	1 EUR =	11,286300	NOK	1 EUR =	32,714500	TRY
1 EUR =	0,931070	CHF	1 EUR =	17039,760000	IDR	1 EUR =	1,744700	NZD	1 EUR =	33,838300	TWD
1 EUR =	7,851200	CNY	1 EUR =	91,998900	INR	1 EUR =	4,337100	PLN	1 EUR =	1,106500	USD
1 EUR =	24,711000	CZK	1 EUR =	156,480000	JPY	1 EUR =	11,053100	SEK	1 EUR =	20,484900	ZAR
1 EUR =	0,868070	GBP	1 EUR =	1428,640000	KRW	1 EUR =	1,459100	SGD			



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les investissements effectués par certains compartiments de la SICAV dans d'autres compartiments de la SICAV n'ont pas été éliminés des états combinés des actifs nets au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2023, le total des investissements intra-SICAV s'élevait à EUR 269.264.763,00. Dès lors, les actifs nets combinés à la clôture s'élèveraient à EUR 19.560.211.588,00 si on ne tenait pas compte de ces investissements intra-SICAV. L'état combiné des actifs nets comprend les éléments combinés de tous les compartiments de la SICAV, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.

Compartiments	Investissements intra-SICAV	Montant (EUR)
Candriam Sustainable Bond Euro	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	3,276,607
Candriam Sustainable Bond Euro	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	7,300,846
Candriam Sustainable Bond Euro	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	1,089
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	1,089
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE I C	225,175
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	1,902,546
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	3,166,632
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	80,272,001

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Évaluation des Non-Deliverable Forwards contracts (« NDF »)

Les « Non-Deliverable Forwards » (« NDF ») sont des contrats à court terme portant sur des devises étrangères peu liquides ou non convertibles. Ces contrats sont évalués sur la base des taux de change à terme prévalant à la date de clôture et applicables à la période résiduelle jusqu'à la date d'échéance. Les bénéfices ou les pertes non réalisées découlant des NDF sont incluses dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les NDF sont généralement cotés et liquidés en USD. Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats à terme non livrables en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

h) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

i) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

j) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel

FL.R : Floating Rate Notes

Q : Trimestriel

S : Semestriel

XX : Obligations perpétuelles

ZCP ou U : Zéro coupon



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	Capitalisation	LU1434519416	1.20%
	C	Distribution	LU1434519507	1.20%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899614	1.20%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2264875068	1.20%
	I	Capitalisation	LU1434519689	0.65%
	I	Distribution	LU1434519762	0.65%
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770078	0.65%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434519846	0.65%
	I - EUR - Hedged	Distribution	LU1580881933	0.65%
	I - GBP - Hedged	Distribution	LU1797946164	0.65%
	IP	Capitalisation	LU2713794126	0.55%
	R	Capitalisation	LU1434519929	0.70%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770151	0.70%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899705	0.70%
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1797946248	0.70%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434520000	0.70%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1953289276	0.70%
	R2	Capitalisation	LU1434520182	0.28%
	R2	Distribution	LU1439992113	0.28%
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU2328290445	0.28%
	V	Capitalisation	LU1434520265	0.40%
	V	Distribution	LU2211179648	0.40%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770235	0.40%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434520349	0.40%
	VP	Capitalisation	LU2713797228	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1434520422	0.00%
	Z	Distribution	LU1434520695	0.00%
Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059770318	0.00%	
Candriam Sustainable Bond Euro	C	Capitalisation	LU1313769447	0.60%
	C	Distribution	LU1313769520	0.60%
	I	Capitalisation	LU1313769793	0.30%
	I	Distribution	LU1313769959	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379432	0.80%
	R	Capitalisation	LU1313770023	0.35%
	R2	Capitalisation	LU1720116919	0.15%
	R2	Distribution	LU1720117057	0.15%
	V	Capitalisation	LU1313770296	0.20%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2702913760	0.20%
	Z	Capitalisation	LU1313770379	0.00%
	Z	Distribution	LU1434521230	0.00%
	Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	Capitalisation	LU1313770452
C		Distribution	LU1313770536	0.75%
I		Capitalisation	LU1313770619	0.40%
I		Distribution	LU1313770700	0.40%
IP		Capitalisation	LU2713796923	0.30%
R		Capitalisation	LU1313770882	0.40%
R		Distribution	LU1720117305	0.40%
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1932633214	0.40%
R - GBP - Hedged		Capitalisation	LU1932633305	0.40%
R - USD - Hedged		Capitalisation	LU1932633487	0.40%
R2		Capitalisation	LU1720117487	0.15%
R2		Distribution	LU1720117560	0.15%
V		Capitalisation	LU1313770965	0.25%
VP		Capitalisation	LU2713796840	0.20%
Z		Capitalisation	LU1313771005	0.00%
Z		Distribution	LU1434521743	0.00%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	C	Capitalisation	LU1434521826	0.40%
	C	Distribution	LU1434522048	0.40%
	I	Capitalisation	LU1434522477	0.25%
	I	Distribution	LU1434522550	0.25%
	IP	Capitalisation	LU2713796766	0.20%
	R	Capitalisation	LU1434522634	0.30%
	R	Distribution	LU1720117644	0.30%
	R2	Capitalisation	LU1720117727	0.10%
	R2	Distribution	LU1720117990	0.10%
	S	Capitalisation	LU2363112280	0.12%
	V	Capitalisation	LU1434522717	0.20%
	V	Distribution	LU2364191341	0.20%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2590263930	0.20%
	VP	Capitalisation	LU2713796683	0.15%
Z	Capitalisation	LU1434522808	0.00%	
Candriam Sustainable Bond Global	C	Capitalisation	LU1434523012	0.70%
	C	Distribution	LU1434523103	0.70%
	I	Capitalisation	LU1434523285	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434523442	0.40%
	R - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211181891	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720118295	0.15%
	R2	Distribution	LU1720118022	0.15%
	V	Capitalisation	LU1434523525	0.25%
	V - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182196	0.25%
	V - USD - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182436	0.25%
	V (q) - GBP - Asset Hedged	Distribution	LU2211182352	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1434523798	0.00%
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	C	Capitalisation	LU2428020718	1.30%
	I	Capitalisation	LU2428020981	0.65%
	R	Capitalisation	LU2428021369	0.65%
	Z	Capitalisation	LU2428021872	0.00%
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	Capitalisation	LU1644441120	1.20%
	C	Distribution	LU1644441393	1.20%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443460	1.20%
	C (m) - USD - Hedged	Distribution	LU2364191697	1.20%
	I	Capitalisation	LU1644441476	0.70%
	I	Distribution	LU1644441633	0.70%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1644441559	0.70%
	I - USD - Hedged	Distribution	LU2211180653	0.70%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443544	0.70%
	IP	Capitalisation	LU2713796337	0.55%
	N	Capitalisation	LU2027379515	1.60%
	R	Capitalisation	LU1644441716	0.70%
	R	Distribution	LU1720118378	0.70%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2211180901	0.70%
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211181206	0.70%
	R2	Distribution	LU2363112363	0.28%
	S	Capitalisation	LU1720118451	0.20%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2474803587	0.20%
	V	Capitalisation	LU1644441807	0.42%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211180067	0.42%
	VP	Capitalisation	LU2713796253	0.30%
Z	Capitalisation	LU1644441989	0.00%	
Candriam Sustainable Bond Impact	C	Capitalisation	LU2369559823	0.70%
	I	Capitalisation	LU2369560169	0.40%
	N	Capitalisation	LU2421360129	0.80%
	R	Capitalisation	LU2369560326	0.40%
	S	Distribution	LU2369561050	0.14%
	Z	Capitalisation	LU2369561217	0.00%
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371175907	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2371178836	0.00%
	C	Capitalisation	LU2371178752	1.60%
	I	Capitalisation	LU2371178240	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371178083	0.80%
	R	Capitalisation	LU2371177275	0.80%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371179057	0.00%
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109443114	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2109443205	0.00%
	C	Capitalisation	LU2109440870	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441175	1.60%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Equity Circular Economy (suite)	I	Capitalisation	LU2109441258	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441332	0.80%
	N	Capitalisation	LU2363112447	2.00%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2363112793	2.00%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2363112520	2.00%
	PI	Capitalisation	LU2109441415	0.40%
	R	Capitalisation	LU2109441688	0.80%
	R	Distribution	LU2109441761	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441928	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441845	0.80%
	R2	Capitalisation	LU2109442066	0.40%
	R2	Distribution	LU2109442140	0.40%
	V	Capitalisation	LU2109442579	0.48%
	Z	Capitalisation	LU2109442736	0.00%
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2016898996	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2016899028	0.00%
	C	Capitalisation	LU1932633644	1.60%
	C	Distribution	LU1932633727	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634022	1.60%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932633990	1.60%
	I	Capitalisation	LU1932634295	0.80%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059769906	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634378	0.80%
	PI	Capitalisation	LU1932635003	0.40%
	R	Capitalisation	LU1932634451	0.80%
	R	Distribution	LU1932634535	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634709	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634618	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1932634881	0.40%
	R2	Distribution	LU1932634964	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1932635185	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2211181388	0.00%
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	BF	Capitalisation	LU2521063755	0.00%
	C	Capitalisation	LU1434523954	1.60%
	C	Distribution	LU1434524093	1.60%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946321	1.60%
	C - USD - Unhedged	Distribution	LU2343014036	1.60%
	I	Capitalisation	LU1434524259	0.70%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524333	0.70%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946594	0.70%
	IP	Capitalisation	LU2713796170	0.65%
	N	Capitalisation	LU2027379606	2.00%
	P	Capitalisation	LU2421359626	0.29%
	R	Capitalisation	LU1434524416	0.80%
	R	Distribution	LU1720118535	0.80%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524689	0.80%
	R - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946677	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1434524762	0.40%
	R2	Distribution	LU1434524846	0.40%
	S	Capitalisation	LU2363113171	0.31%
	V	Capitalisation	LU1434524929	0.40%
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2590263856	0.40%
V - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946750	0.40%	
VP	Capitalisation	LU2713796097	0.35%	
Z	Capitalisation	LU1434525066	0.00%	
Candriam Sustainable Equity EMU	C	Capitalisation	LU1313771187	1.50%
	C	Distribution	LU1313771260	1.50%
	I	Capitalisation	LU1313771344	0.65%
	R	Capitalisation	LU1313771427	0.70%
	R	Distribution	LU1720121679	0.70%
	R2	Capitalisation	LU1434525223	0.38%
	R2	Distribution	LU1434525496	0.38%
	V	Capitalisation	LU1313771690	0.40%
Z	Capitalisation	LU1313771773	0.00%	
Candriam Sustainable Equity Europe	C	Capitalisation	LU1313771856	1.50%
	C	Distribution	LU1313771930	1.50%
	I	Capitalisation	LU1313772078	0.65%
	IP	Capitalisation	LU2713795792	0.50%
	N	Capitalisation	LU2027379788	2.00%
	R	Capitalisation	LU1313772151	0.70%
	R	Distribution	LU1720118618	0.70%
	R2	Capitalisation	LU1720118709	0.38%
	R2	Distribution	LU1720118964	0.38%
	V	Capitalisation	LU1313772235	0.40%
	VP	Capitalisation	LU2713795529	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1313772318	0.00%
	Z	Distribution	LU1434525819	0.00%
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	C	Capitalisation	LU2258565089	1.60%
	C	Distribution	LU2258565162	1.60%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion	
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps (suite)	I	Capitalisation	LU2258565246	0.70%	
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2620893631	0.70%	
	IP	Capitalisation	LU2713795446	0.65%	
	R	Capitalisation	LU2258565675	0.90%	
	R2	Capitalisation	LU2258565758	0.38%	
	R2	Distribution	LU2258565832	0.38%	
	V	Capitalisation	LU2258565915	0.35%	
	VP	Capitalisation	LU2713795362	0.35%	
	Z	Capitalisation	LU2258566053	0.00%	
Candriam Sustainable Equity Japan	C	Capitalisation	LU1434526460	1.50%	
	C	Distribution	LU1434526544	1.50%	
	I	Capitalisation	LU1434526627	0.65%	
	N	Capitalisation	LU2027379861	2.00%	
	R	Capitalisation	LU1434526890	0.70%	
	R	Distribution	LU1720120192	0.70%	
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1797946917	0.70%	
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1720120358	0.70%	
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434526973	0.70%	
	R2	Capitalisation	LU1720120515	0.38%	
	R2	Distribution	LU1720120788	0.38%	
	Z	Capitalisation	LU1434527278	0.00%	
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2501585306	0.00%	
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	Capitalisation	LU2378104066	1.50%	
	C	Distribution	LU2378104140	1.50%	
	I	Capitalisation	LU2378104223	0.65%	
	N	Capitalisation	LU2378104652	2.00%	
	R	Capitalisation	LU2378104736	0.70%	
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2378104819	0.70%	
	R2	Capitalisation	LU2378104900	0.38%	
	V	Capitalisation	LU2378105113	0.40%	
	Z	Capitalisation	LU2378105204	0.00%	
	Z	Distribution	LU2378105386	0.00%	
Candriam Sustainable Equity US	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227860371	0.00%	
	C	Capitalisation	LU2227857070	1.45%	
	C	Distribution	LU2227857153	1.45%	
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857310	1.45%	
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857237	1.45%	
	I	Capitalisation	LU2227857401	0.60%	
	I	Distribution	LU2227857583	0.60%	
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857740	0.60%	
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857666	0.60%	
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227857823	0.60%	
	IP	Capitalisation	LU2713794803	0.45%	
	R	Capitalisation	LU2227858128	0.60%	
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2227858714	0.60%	
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227858474	0.60%	
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227858805	0.60%	
	R2	Capitalisation	LU2227858987	0.35%	
	R2	Distribution	LU2227859019	0.35%	
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227859100	0.35%	
	S	Capitalisation	LU2227859282	0.75%	
	V	Capitalisation	LU2227859365	0.35%	
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859449	0.35%	
	VP	Capitalisation	LU2713794712	0.25%	
	Z	Capitalisation	LU2227859522	0.00%	
Z	Distribution	LU2227859795	0.00%		
Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859878	0.00%		
Candriam Sustainable Equity World	C	Capitalisation	LU1434527435	1.50%	
	C	Distribution	LU1434527518	1.50%	
	C - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2420561321	1.50%	
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2016899291	1.50%	
	I	Capitalisation	LU1434527781	0.65%	
	I	Distribution	LU1434527864	0.65%	
	IP	Capitalisation	LU2713794639	0.50%	
	N	Capitalisation	LU2027379945	2.00%	
	R	Capitalisation	LU1434528169	0.70%	
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434528243	0.70%	
	R2	Capitalisation	LU1720121166	0.38%	
	V	Capitalisation	LU1434528672	0.40%	
	VP	Capitalisation	LU2713794555	0.30%	
	Z	Capitalisation	LU1434528839	0.00%	
	Candriam Sustainable Money Market Euro	C	Capitalisation	LU1434529050	0.30%
		C	Distribution	LU1434529134	0.30%
		I	Capitalisation	LU1434529217	0.15%
I		Distribution	LU1434529308	0.15%	
R		Capitalisation	LU2620893557	0.15%	
R2		Distribution	LU1434529563	0.08%	
V		Capitalisation	LU1434529647	0.06%	
Z		Capitalisation	LU1434529993	0.00%	



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par les différents compartiments de Candriam Sustainable au 31 décembre 2023.

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FOSSIL FREE Z C	0.00%
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EUROPEAN EQUITIES FOSSIL FREE Z C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE I C	0.40%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE SMALL & MID CAPS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	0.06%
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
INDEXIQ FACTORS SUSTAINABLE SOVEREIGN EURO BOND UCITS ETF D	0.15%

Note 4 - Commissions de distribution

Le compartiment Candriam Sustainable Equity World paie, pour la classe Y uniquement, une commission de distribution. Cette commission est actuellement fixée à 1,38 % de la classe Y du compartiment Sustainable Equity World et s'il s'agit d'un pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de la classe d'actions, proportionnellement à l'actif net apporté dans cette classe par le Distributeur, et payable par la SICAV à la fin de chaque trimestre. Cette classe d'actions est en sommeil depuis le 1er avril 2021.

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Candriam Sustainable Equity World	Y	Capitalisation	LU1434528755	0.0138

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégués et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal	
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	Distribution	LU1434519507	0.35%	
	C	Capitalisation	LU1434519416	0.35%	
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899614	0.35%	
	I	Distribution	LU1434519762	0.28%	
	I	Capitalisation	LU1434519689	0.28%	
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770078	0.28%	
	I - EUR - Hedged	Distribution	LU1580881933	0.28%	
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434519846	0.28%	
	I - GBP - Hedged	Distribution	LU1797946164	0.28%	
	R	Capitalisation	LU1434519929	0.35%	
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770151	0.35%	
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1797946248	0.35%	
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899705	0.35%	
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434520000	0.35%	
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1953289276	0.35%	
	R2	Distribution	LU1439992113	0.35%	
	R2	Capitalisation	LU1434520182	0.35%	
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU2328290445	0.35%	
	V	Distribution	LU2211179648	0.28%	
	V	Capitalisation	LU1434520265	0.28%	
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770235	0.28%	
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434520349	0.28%	
	Z	Distribution	LU1434520695	0.28%	
	Z	Capitalisation	LU1434520422	0.28%	
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059770318	0.28%	
	IP	Capitalisation	LU2713794126	0.28%	
	VP	Capitalisation	LU2713797228	0.28%	
Candriam Sustainable Bond Euro	C	Distribution	LU1313769520	0.33%	
	C	Capitalisation	LU1313769447	0.33%	
	I	Distribution	LU1313769959	0.25%	
	I	Capitalisation	LU1313769793	0.25%	
	N	Capitalisation	LU2027379432	0.35%	
	R	Capitalisation	LU1313770023	0.33%	
	R2	Distribution	LU1720117057	0.33%	
	R2	Capitalisation	LU1720116919	0.33%	
	V	Capitalisation	LU1313770296	0.25%	
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2702913760	0.25%	
	Z	Distribution	LU1434521230	0.25%	
	Z	Capitalisation	LU1313770379	0.25%	
	Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	Distribution	LU1313770536	0.33%
C		Capitalisation	LU1313770452	0.33%	
I		Distribution	LU1313770700	0.25%	
I		Capitalisation	LU1313770619	0.25%	
R		Distribution	LU1720117305	0.33%	
R		Capitalisation	LU1313770882	0.33%	
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1932633214	0.33%	
R - GBP - Hedged		Capitalisation	LU1932633305	0.33%	
R - USD - Hedged		Capitalisation	LU1932633487	0.33%	
R2		Distribution	LU1720117560	0.33%	
R2		Capitalisation	LU1720117487	0.33%	
V		Capitalisation	LU1313770965	0.25%	
Z		Distribution	LU1434521743	0.25%	
Z		Capitalisation	LU1313771005	0.25%	
IP		Capitalisation	LU2713796923	0.25%	
VP		Capitalisation	LU2713796840	0.25%	
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	C	Distribution	LU1434522048	0.33%	
	C	Capitalisation	LU1434521826	0.33%	
	I	Distribution	LU1434522550	0.25%	
	I	Capitalisation	LU1434522477	0.25%	
	R	Distribution	LU1720117644	0.33%	
	R	Capitalisation	LU1434522634	0.33%	
	R2	Distribution	LU1720117990	0.33%	
	R2	Capitalisation	LU1720117727	0.33%	
	S	Capitalisation	LU2363112280	0.30%	
	V	Distribution	LU2364191341	0.25%	
	V	Capitalisation	LU1434522717	0.25%	
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2590263930	0.25%	
	Z	Capitalisation	LU1434522808	0.25%	
	IP	Capitalisation	LU2713796766	0.25%	
	VP	Capitalisation	LU2713796683	0.25%	
	Candriam Sustainable Bond Global	C	Distribution	LU1434523103	0.33%
		C	Capitalisation	LU1434523012	0.33%
I		Capitalisation	LU1434523285	0.25%	
R		Capitalisation	LU1434523442	0.33%	
R - EUR - Asset Hedged		Capitalisation	LU2211181891	0.33%	



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal	
Candriam Sustainable Bond Global (suite)	R2	Distribution	LU1720118022	0.33%	
	R2	Capitalisation	LU1720118295	0.33%	
	V	Capitalisation	LU1434523525	0.25%	
	V - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182196	0.25%	
	V - USD - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182436	0.25%	
	V (q) - GBP - Asset Hedged	Distribution	LU2211182352	0.25%	
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	Z	Capitalisation	LU1434523798	0.25%	
	C	Capitalisation	LU2428020718	0.35%	
	I	Capitalisation	LU2428020981	0.28%	
	R	Capitalisation	LU2428021369	0.35%	
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	Z	Capitalisation	LU2428021872	0.28%	
	C	Distribution	LU1644441393	0.35%	
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	Capitalisation	LU1644441120	0.35%	
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443460	0.35%	
	C (m) - USD - Hedged	Distribution	LU2364191697	0.35%	
	I	Distribution	LU1644441633	0.28%	
	I	Capitalisation	LU1644441476	0.28%	
	I - USD - Hedged	Distribution	LU2211180653	0.28%	
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1644441559	0.28%	
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443544	0.28%	
	N	Capitalisation	LU2027379515	0.35%	
	R	Distribution	LU1720118378	0.35%	
	R	Capitalisation	LU1644441716	0.35%	
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2211180901	0.35%	
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211181206	0.35%	
	R2	Distribution	LU2363112363	0.35%	
	S	Capitalisation	LU1720118451	0.28%	
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2474803587	0.28%	
	V	Capitalisation	LU1644441807	0.28%	
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211180067	0.28%	
	Z	Capitalisation	LU1644441989	0.28%	
	IP	Capitalisation	LU2713796337	0.28%	
	VP	Capitalisation	LU2713796253	0.28%	
	Candriam Sustainable Bond Impact	C	Capitalisation	LU2369559823	0.33%
		I	Capitalisation	LU2369560169	0.25%
N		Capitalisation	LU2421360129	0.33%	
R		Capitalisation	LU2369560326	0.33%	
S		Distribution	LU2369561050	0.25%	
Z		Capitalisation	LU2369561217	0.25%	
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2371178836	0.30%	
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371175907	0.30%	
	C	Capitalisation	LU2371178752	0.40%	
	I	Capitalisation	LU2371178240	0.30%	
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371178083	0.30%	
	R	Capitalisation	LU2371177275	0.40%	
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371179057	0.30%	
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2109443205	0.30%	
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109443114	0.30%	
	C	Capitalisation	LU2109440870	0.40%	
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441175	0.40%	
	I	Capitalisation	LU2109441258	0.30%	
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441332	0.30%	
	N	Capitalisation	LU2363112447	0.40%	
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2363112793	0.40%	
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2363112520	0.40%	
	PI	Capitalisation	LU2109441415	0.30%	
	R	Distribution	LU2109441761	0.40%	
	R	Capitalisation	LU2109441688	0.40%	
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441928	0.40%	
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441845	0.40%	
	R2	Distribution	LU2109442140	0.40%	
	R2	Capitalisation	LU2109442066	0.40%	
	V	Capitalisation	LU2109442579	0.30%	
	Z	Capitalisation	LU2109442736	0.30%	
	Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2016899028	0.30%
BF - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2016898996	0.30%	
C		Distribution	LU1932633727	0.40%	
C		Capitalisation	LU1932633644	0.40%	
C - EUR - Hedged		Capitalisation	LU1932634022	0.40%	
C - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU1932633990	0.40%	



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Sustainable Equity Climate Action (suite)	I	Capitalisation	LU1932634295	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059769906	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634378	0.30%
	PI	Capitalisation	LU1932635003	0.30%
	R	Distribution	LU1932634535	0.40%
	R	Capitalisation	LU1932634451	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634709	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634618	0.40%
	R2	Distribution	LU1932634964	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1932634881	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1932635185	0.30%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2211181388	0.30%
	Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	C	Distribution	LU1434524093
C		Capitalisation	LU1434523954	0.40%
C - USD - Unhedged		Distribution	LU2343014036	0.40%
C - USD - Unhedged		Capitalisation	LU1797946321	0.40%
I		Capitalisation	LU1434524259	0.30%
I - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU1434524333	0.30%
I - USD - Unhedged		Capitalisation	LU1797946594	0.30%
N		Capitalisation	LU2027379606	0.40%
P		Capitalisation	LU2421359626	0.30%
R		Distribution	LU1720118535	0.40%
R		Capitalisation	LU1434524416	0.40%
R - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU1434524689	0.40%
R - USD - Unhedged		Capitalisation	LU1797946677	0.40%
R2		Distribution	LU1434524846	0.40%
R2		Capitalisation	LU1434524762	0.40%
S		Capitalisation	LU2363113171	0.30%
V		Capitalisation	LU1434524929	0.30%
V - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU2590263856	0.30%
V - USD - Unhedged		Capitalisation	LU1797946750	0.30%
Z		Capitalisation	LU1434525066	0.30%
BF		Capitalisation	LU2521063755	0.30%
IP		Capitalisation	LU2713796170	0.30%
VP		Capitalisation	LU2713796097	0.30%
Candriam Sustainable Equity EMU	C	Distribution	LU1313771260	0.40%
	C	Capitalisation	LU1313771187	0.40%
	I	Capitalisation	LU1313771344	0.30%
	R	Distribution	LU1720121679	0.40%
	R	Capitalisation	LU1313771427	0.40%
	R2	Distribution	LU1434525496	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1434525223	0.40%
	V	Capitalisation	LU1313771690	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1313771773	0.30%
Candriam Sustainable Equity Europe	C	Distribution	LU1313771930	0.40%
	C	Capitalisation	LU1313771856	0.40%
	I	Capitalisation	LU1313772078	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379788	0.40%
	R	Distribution	LU1720118618	0.40%
	R	Capitalisation	LU1313772151	0.40%
	R2	Distribution	LU1720118964	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720118709	0.40%
	V	Capitalisation	LU1313772235	0.30%
	Z	Distribution	LU1434525819	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1313772318	0.30%
	IP	Capitalisation	LU2713795792	0.30%
	VP	Capitalisation	LU2713795529	0.30%
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	C	Distribution	LU2258565162	0.40%
	C	Capitalisation	LU2258565089	0.40%
	I	Capitalisation	LU2258565246	0.30%
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2620893631	0.30%
	R	Capitalisation	LU2258565675	0.40%
	R2	Distribution	LU2258565832	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2258565758	0.40%
	V	Capitalisation	LU2258565915	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2258566053	0.30%
	IP	Capitalisation	LU2713795446	0.30%
	VP	Capitalisation	LU2713795362	0.30%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Sustainable Equity Japan	C	Distribution	LU1434526544	0.40%
	C	Capitalisation	LU1434526460	0.40%
	I	Capitalisation	LU1434526627	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379861	0.40%
	R	Distribution	LU1720120192	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434526890	0.40%
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1720120358	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1797946917	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434526973	0.40%
	R2	Distribution	LU1720120788	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720120515	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1434527278	0.30%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2501585306	0.30%
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	Distribution	LU2378104140	0.40%
	C	Capitalisation	LU2378104066	0.40%
	I	Capitalisation	LU2378104223	0.30%
	N	Capitalisation	LU2378104652	0.40%
	R	Capitalisation	LU2378104736	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2378104819	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2378104900	0.40%
	V	Capitalisation	LU2378105113	0.30%
	Z	Distribution	LU2378105386	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2378105204	0.30%
	Candriam Sustainable Equity US	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227860371
C		Distribution	LU2227857153	0.40%
C		Capitalisation	LU2227857070	0.40%
C - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2227857310	0.40%
C - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2227857237	0.40%
I		Distribution	LU2227857583	0.30%
I		Capitalisation	LU2227857401	0.30%
I - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2227857740	0.30%
I - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2227857666	0.30%
I - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU2227857823	0.30%
R		Capitalisation	LU2227858128	0.40%
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU2227858714	0.40%
R - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2227858474	0.40%
R - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU2227858805	0.40%
R2		Distribution	LU2227859019	0.40%
R2		Capitalisation	LU2227858987	0.40%
R2 - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU2227859100	0.40%
S		Capitalisation	LU2227859282	0.30%
V		Capitalisation	LU2227859365	0.30%
V - EUR - Hedged		Capitalisation	LU2227859449	0.30%
Z		Distribution	LU2227859795	0.30%
Z	Capitalisation	LU2227859522	0.30%	
Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859878	0.30%	
IP	Capitalisation	LU2713794803	0.30%	
VP	Capitalisation	LU2713794712	0.30%	
Candriam Sustainable Equity World	C	Distribution	LU1434527518	0.40%
	C	Capitalisation	LU1434527435	0.40%
	C - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2420561321	0.40%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2016899291	0.40%
	I	Distribution	LU1434527864	0.30%
	I	Capitalisation	LU1434527781	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379945	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434528169	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434528243	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720121166	0.40%
	V	Capitalisation	LU1434528672	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1434528839	0.30%
	IP	Capitalisation	LU2713794639	0.30%
	VP	Capitalisation	LU2713794555	0.30%
Candriam Sustainable Money Market Euro	C	Distribution	LU1434529134	0.30%
	C	Capitalisation	LU1434529050	0.30%
	I	Distribution	LU1434529308	0.17%
	I	Capitalisation	LU1434529217	0.17%
	R2	Distribution	LU1434529563	0.30%
	V	Capitalisation	LU1434529647	0.17%
	Z	Capitalisation	LU1434529993	0.17%
	R	Capitalisation	LU2620893557	0.30%



Autres notes aux états financiers

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

À titre conservatoire, la Sicav a introduit une réclamation en restitution de la taxe auprès de l'administration fiscale belge et auprès du tribunal de Première Instance de Bruxelles. À ce stade, il ne peut être préjugé de l'issue du litige ou d'un quelconque remboursement au bénéfice de la Sicav. Dans le cadre d'une affaire similaire, l'État belge s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel faisant droit au plaignant.

. La société de gestion a été informée que la Cour de cassation s'était prononcée contre le plaignant le 25 mars 2022. La Cour de cassation (chambre francophone) estime que la Cour d'appel de Bruxelles a qualifié à tort la taxe d'abonnement belge d'impôt sur la fortune couvert par la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (laquelle convention attribue le droit d'imposer des SICAV luxembourgeoises uniquement au Luxembourg et pas à la Belgique, ce qui justifie la réclamation en restitution de la taxe d'abonnement belge).

L'affaire a été renvoyée à la Cour d'appel de Liège, qui sera tenue par la conclusion de la Cour de cassation.

Un autre arrêt de la Cour de cassation (chambre néerlandophone) du 21 avril 2022 ne conteste pas le fait que la taxe d'abonnement belge constitue un impôt sur la fortune, mais considère que la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (contrairement à celle signée avec les Pays-Bas) ne couvre pas dans son champ d'application un impôt sur la fortune prélevé en Belgique.

La perspective d'un remboursement est donc limitée et celui-ci ne sera en tout état de cause pas possible à court terme.

Note 7 - Taxe sur les plus-values en capital

Certains revenus de la SICAV provenant de plus-values réalisées sur des titres d'actifs de sources extérieures au Luxembourg peuvent être assujettis à des impôts dans le pays d'origine, d'un taux variable. Ces impôts sont en général perçus sous forme de retenues à la source ou payés au moment du dépôt d'une déclaration fiscale dans le pays étranger.

Plus particulièrement, pour le compartiment Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, selon la législation indienne actuelle les plus-values en capital à court terme sont taxées à 15 %, tandis que les plus-values en capital à long terme sont taxées à 10 % si la plus-value dépasse 100.000 roupies indiennes.

En raison de l'impact potentiel de la taxe indienne au titre des plus-values en capital sur l'actif net, la SICAV la comptabilise, y compris les plus-values non réalisées sur les valeurs négociées à la Bourse indienne.

Au Luxembourg, aucun impôt n'est dû au titre des plus-values en capital (réalisées ou non réalisées) sur les actifs de la SICAV, conformément à la loi et selon la pratique courante.

Note 8 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 :

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	USD	1.91	27/04/2023
	I	USD	20.26	27/04/2023
	I - EUR - Hedged	EUR	17.39	27/04/2023
	I - GBP - Hedged	GBP	19.31	27/04/2023
	R - EUR - Hedged	EUR	1.90	27/04/2023
	R2	USD	1.93	27/04/2023
	R2 - EUR - Hedged	EUR	1.99	27/04/2023
	V	USD	19.89	27/04/2023
Candriam Sustainable Bond Euro	Z	USD	20.94	27/04/2023
	C	EUR	0.42	27/04/2023
	I	EUR	4.39	27/04/2023
	R2	EUR	0.43	27/04/2023
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	Z	EUR	4.45	27/04/2023
	C	EUR	0.62	27/04/2023
	I	EUR	6.75	27/04/2023
	R	EUR	0.65	27/04/2023
	R2	EUR	0.65	27/04/2023
Candriam Sustainable Bond Global	Z	EUR	6.62	27/04/2023
	C	EUR	1.14	27/04/2023
	R2	EUR	1.14	27/04/2023
	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	3.43	02/02/2023
	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	3.92	02/05/2023
	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	4.62	02/08/2023
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	4.98	03/11/2023
	C	EUR	2.24	27/04/2023



Autres notes aux états financiers

Note 8 - Dividendes (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam Sustainable Bond Global High Yield (suite)	C (m) - USD - Hedged	USD	0.32	11/01/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.28	10/02/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.33	10/03/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.36	12/04/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.32	10/05/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.35	12/06/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.37	12/07/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.32	11/08/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.37	12/09/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.35	11/10/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.36	13/11/2023
	C (m) - USD - Hedged	USD	0.36	12/12/2023
	I	EUR	21.90	27/04/2023
	I	EUR	19.12	11/07/2023
	I - USD - Hedged	USD	22.86	27/04/2023
	R	EUR	2.30	27/04/2023
R2	EUR	2.29	27/04/2023	
Candriam Sustainable Bond Impact	S	EUR	4.12	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	EUR	14.28	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	BF - EUR - Unhedged	EUR	14.28	27/04/2023
	R	USD	1.43	27/04/2023
	R2	USD	2.16	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	EUR	26.94	27/04/2023
	C	USD	2.63	27/04/2023
	R	USD	2.47	27/04/2023
	R2	USD	2.86	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	C	EUR	2.92	27/04/2023
	C - USD - Unhedged	USD	1.57	27/04/2023
	R	EUR	2.20	27/04/2023
	R2	EUR	2.56	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity EMU	C	EUR	2.32	27/04/2023
	R	EUR	2.61	27/04/2023
	R2	EUR	2.60	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Europe	C	EUR	0.52	27/04/2023
	R	EUR	2.64	27/04/2023
	R2	EUR	3.22	27/04/2023
	Z	EUR	34.85	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	R2	EUR	4.49	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Japan	C	JPY	68.43	27/04/2023
	R	JPY	305.33	27/04/2023
	R2	JPY	301.98	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	EUR	53.54	27/04/2023
	Z	EUR	54.86	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity US	C	USD	0.53	27/04/2023
	I	USD	0.64	27/04/2023
	R2	USD	1.07	27/04/2023
	Z	USD	10.74	27/04/2023
Candriam Sustainable Equity World	C	EUR	0.41	27/04/2023
	I	EUR	41.82	27/04/2023

Note 9 - Swing Pricing

Pour certains des compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration (Swing partiel), le Conseil d'Administration se réserve le droit :

- de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un certain pourcentage de frais et coûts correspondant aux pratiques du marché en matière d'achat ou de vente de titres pour Candriam Sustainable Equity Climate Action, Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity EMU, Candriam Sustainable Equity Europe, Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps, Candriam Sustainable Equity Japan, Candriam Sustainable Equity World, Candriam Sustainable Equity Circular Economy, Candriam Sustainable Equity Children, Candriam Sustainable Equity US et Candriam Sustainable Equity Quant Europe. ;
- d'évaluer le portefeuille-titres du compartiment sur la base des prix d'achat ou de vente ou en fixant des spreads à un niveau représentatif du marché concerné (respectivement en cas d'entrées ou sorties nettes) pour Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Bond Euro Short Term, Candriam Sustainable Bond Impact, Candriam Sustainable Bond Global et Candriam Sustainable Bond Global Convertible ;
- d'évaluer la valeur nette d'inventaire du compartiment ou de la partie du portefeuille composée de titres à haut rendement en ajoutant aux actifs (pour les souscriptions nettes) ou en déduisant de l'actif (pour les rachats nets) un écart acheteur-vendeur pour Candriam Sustainable Bond Global High Yield.



Autres notes aux états financiers

Note 9 - Swing Pricing (suite)

Au cours de l'exercice, les dispositions en matière de swing pricing ont été appliquées aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments suivants : Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Bond Euro Short Term, Candriam Sustainable Bond Global, Candriam Sustainable Bond Global High Yield, Candriam Sustainable Bond Impact, Candriam Sustainable Equity Children, Candriam Sustainable Equity Circular Economy, Candriam Sustainable Equity Climate Action, Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity EMU, Candriam Sustainable Equity Europe, Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps, Candriam Sustainable Equity Japan, Candriam Sustainable Equity Quant Europe, Candriam Sustainable Equity US et Candriam Sustainable Equity World.

En 31 décembre 2023, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. Ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode à haut rendement

- Écart cours acheteur-cours vendeur

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	0.60	0.60
Candriam Sustainable Equity Children	0.13	0.04
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	0.07	0.04
Candriam Sustainable Equity Climate Action	0.07	0.05
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	0.07	0.19
Candriam Sustainable Equity EMU	0.20	0.04
Candriam Sustainable Equity Europe	0.26	0.04
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	0.23	0.04
Candriam Sustainable Equity Japan	0.02	0.02
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	0.19	0.02
Candriam Sustainable Equity US	0.02	0.04
Candriam Sustainable Equity World	0.05	0.03

Note 10 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures et les options.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers	
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	USD	8,959,126	
Candriam Sustainable Bond Euro	EUR	148,247	
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	EUR	9,486,938	
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	EUR	101,943	
Candriam Sustainable Bond Global	EUR	271,331	
Candriam Sustainable Bond Impact	EUR	141,813	

Note 11 - Garanties

En relation avec les instruments dérivés de gré à gré, des garanties en espèces ont été fournies par et reçues de Barclays Bank PLC - Ireland - LC, BNP PARIBAS SA, Caceis Bank France S.A., Natixis S.A., Nomura Financial Products Europe GMBH - DE - LC, Société Générale SA et UBS Europe SE (Brexil/en cours) à hauteur de :

Compartiments	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	USD	(6,660,000)	21,020,000
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	EUR	0	860,000
Candriam Sustainable Bond Global	EUR	(1,490,000)	0
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	EUR	(3,300,000)	10,890,000
Candriam Sustainable Equity US	USD	0	4,880,000
Candriam Sustainable Equity World	EUR	0	830,000
Candriam Sustainable Money Market Euro	EUR	(980,000)	910,000

Note 12 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 13 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Le compartiment Candriam Sustainable Equity Water a été lancé le 1er mars 2024.

Le compartiment Candriam Sustainable Equity Emerging Ex-China a été lancé le 15 mars 2024.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la SICAV doit déterminer le mode de gestion des risques de la SICAV, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la SICAV.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, veuillez consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante :

<https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>

Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2004, Candriam a décidé d'exercer activement les droits de vote attachés aux actions des sociétés européennes de premier plan qu'elle gère pour le compte de ses clients. Cette décision souligne la détermination de Candriam d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, et de pleinement exercer ses droits de vote dans les sociétés dans lesquelles elle investit. Les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site Web : <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Les réunions non votées résultent de contraintes opérationnelles / techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes rencontrées au niveau de nos tiers et pour lesquelles des mesures correctives ont été définies.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour les compartiments suivants :

- Candriam Sustainable Equity Children
- Candriam Sustainable Equity Circular Economy
- Candriam Sustainable Equity Climate Action
- Candriam Sustainable Equity Emerging Markets
- Candriam Sustainable Equity EMU
- Candriam Sustainable Equity Europe
- Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps
- Candriam Sustainable Equity Japan
- Candriam Sustainable Equity Quant Europe
- Candriam Sustainable Equity US
- Candriam Sustainable Equity World

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site Web : <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>. Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Lors de l'AGA de SAP SE, qui s'est tenue le 11 mai 2023, notre choix de vote relatif aux points 8.3 et 9 ne s'est pas reflété dans le vote effectif pour le Fonds. Les justifications des votes ont été adaptées pour refléter les préoccupations (pour plus d'informations, veuillez vous référer aux détails du vote sur <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>). Les procédures internes ont été adaptées pour que ce type de situation ne puisse plus se produire.

Lors de l'AGA de L'Oréal SA, qui s'est tenue le 21 avril 2023, notre choix de vote relatif au point 4 ne s'est pas reflété dans le vote effectif pour le Fonds. Les justifications du vote ont été adaptées pour refléter les préoccupations (pour plus d'informations, veuillez vous référer aux détails du vote sur <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>). Les procédures internes ont été adaptées pour que ce type de situation ne puisse plus se produire.

D'autres réunions n'ont pas été votées en raison du changement du périmètre de vote défini (pour plus de détails, merci de consulter la politique de vote de Candriam) ou de retards dans la réception des procurations nécessaires.

Candriam a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions. Les analystes financiers et ESG de Candriam examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.



Informations supplémentaires non auditées

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote,
- la manière dont les conflits d'intérêt sont identifiés et gérés,
- le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un Comité de Vote par Procuration a été créé au sein de Candriam, et a pour rôle d'évaluer la politique de vote ainsi que de la modifier lorsqu'il le juge nécessaire.

Ce comité est composé de représentants internes issus des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

Il n'y a pas de programmes de prêt de titres pour les fonds qui font partie de la SICAV actuelle.

(*) <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.

Compartiments	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Candriam Sustainable Equity Children	134.97
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	61.27
Candriam Sustainable Equity Climate Action	48.11
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	113.37
Candriam Sustainable Equity EMU	29.48
Candriam Sustainable Equity Europe	12.34
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	14.46
Candriam Sustainable Equity Japan	239.31
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	160.89
Candriam Sustainable Equity US	171.47
Candriam Sustainable Equity World	170.24

* Formule utilisée [(Total achats + total ventes) - (total souscriptions + total rachats)] / Moyenne des actifs nets pendant la période considérée.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2023, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 17.425.254 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.348.617 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 146.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.155.684 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.015.066 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.071.403 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 8.188.525 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 245.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 6.214.566
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.602.623 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.094.936 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.255.350 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.298.365 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.422.966 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération (suite)

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Tous les compartiments de la SICAV relèvent de l'article 9 du SFDR.



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts, les rapports annuels et semestriels de la SICAV – chacun sous forme imprimée – ainsi que la valeur nette d'inventaire par actions et les prix d'émission, de rachat et de conversion éventuels sont disponibles sans frais auprès du représentant et du service de paiement pour la Suisse.

La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Toutes les informations disponibles aux investisseurs au siège de la Société de Gestion peuvent également être obtenues sur simple demande et sans frais auprès du représentant pour la Suisse.

Représentant pour la Suisse

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	Capitalisation	LU1434519416	1.42	1.42	0.00
	C	Distribution	LU1434519507	1.58	1.58	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899614	1.42	1.42	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2264875068	1.51	0.39	1.12
	I	Capitalisation	LU1434519689	0.69	0.69	0.00
	I	Distribution	LU1434519762	0.69	0.69	0.00
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770078	0.69	0.69	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434519846	0.69	0.69	0.00
	I - EUR - Hedged	Distribution	LU1580881933	0.70	0.70	0.00
	I - GBP - Hedged	Distribution	LU1797946164	0.69	0.69	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713794126	0.89	0.03	0.86
	R	Capitalisation	LU1434519929	0.87	0.87	0.00
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770151	0.87	0.87	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899705	0.87	0.87	0.00
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1797946248	0.87	0.87	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434520000	0.86	0.86	0.00
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1953289276	0.91	0.91	0.00
	R2	Capitalisation	LU1434520182	0.50	0.50	0.00
	R2	Distribution	LU1439992113	0.55	0.55	0.00
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU2328290445	0.50	0.50	0.00
	V	Capitalisation	LU1434520265	0.46	0.46	0.00
	V	Distribution	LU2211179648	0.51	0.51	0.00
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770235	0.46	0.46	0.00
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434520349	0.46	0.46	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713797228	0.56	0.02	0.54
	Z	Capitalisation	LU1434520422	0.13	0.13	0.00
	Z	Distribution	LU1434520695	0.13	0.13	0.00
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059770318	0.13	0.13	0.00
Candriam Sustainable Bond Euro	C	Capitalisation	LU1313769447	0.83	0.83	0.00
	C	Distribution	LU1313769520	0.90	0.90	0.00
	I	Capitalisation	LU1313769793	0.41	0.41	0.00
	I	Distribution	LU1313769959	0.41	0.41	0.00
	N	Capitalisation	LU2027379432	0.96	0.96	0.00
	R	Capitalisation	LU1313770023	0.51	0.51	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720116919	0.36	0.36	0.00
	R2	Distribution	LU1720117057	0.37	0.37	0.00
	V	Capitalisation	LU1313770296	0.32	0.32	0.00
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2702913760	0.38	0.03	0.35
	Z	Capitalisation	LU1313770379	0.11	0.11	0.00
	Z	Distribution	LU1434521230	0.11	0.11	0.00
	Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	Capitalisation	LU1313770452	1.00	1.00
C		Distribution	LU1313770536	1.14	1.14	0.00
I		Capitalisation	LU1313770619	0.51	0.51	0.00
I		Distribution	LU1313770700	0.50	0.50	0.00
IP		Capitalisation	LU2713796923	0.53	0.02	0.51
R		Capitalisation	LU1313770882	0.60	0.60	0.00
R		Distribution	LU1720117305	0.69	0.69	0.00
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1932633214	0.58	0.58	0.00
R - GBP - Hedged		Capitalisation	LU1932633305	0.58	0.58	0.00
R - USD - Hedged		Capitalisation	LU1932633487	0.93	0.93	0.00
R2		Capitalisation	LU1720117487	0.36	0.36	0.00
R2		Distribution	LU1720117560	0.37	0.37	0.00
V		Capitalisation	LU1313770965	0.32	0.32	0.00
VP		Capitalisation	LU2713796840	0.46	0.01	0.45
Z		Capitalisation	LU1313771005	0.11	0.11	0.00
Z		Distribution	LU1434521743	0.11	0.11	0.00
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	C	Capitalisation	LU1434521826	0.71	0.71	0.00
	C	Distribution	LU1434522048	0.81	0.81	0.00
	I	Capitalisation	LU1434522477	0.36	0.36	0.00
	I	Distribution	LU1434522550	0.36	0.36	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713796766	0.46	0.01	0.45
	R	Capitalisation	LU1434522634	0.42	0.42	0.00
	R	Distribution	LU1720117644	0.37	0.37	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720117727	0.32	0.32	0.00
	R2	Distribution	LU1720117990	0.32	0.32	0.00
	S	Capitalisation	LU2363112280	0.24	0.12	0.12



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse
Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
	V	Capitalisation	LU1434522717	0.27	0.27	0.00
	V	Distribution	LU2364191341	0.27	0.27	0.00
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2590263930	0.27	0.20	0.07
	VP	Capitalisation	LU2713796683	0.26	0.01	0.25
	Z	Capitalisation	LU1434522808	0.11	0.11	0.00
Candriam Sustainable Bond Global	C	Capitalisation	LU1434523012	1.00	1.00	0.00
	C	Distribution	LU1434523103	1.11	1.11	0.00
	I	Capitalisation	LU1434523285	0.52	0.52	0.00
	R	Capitalisation	LU1434523442	0.61	0.61	0.00
	R - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211181891	0.62	0.62	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720118295	0.42	0.42	0.00
	R2	Distribution	LU1720118022	0.41	0.41	0.00
	V	Capitalisation	LU1434523525	0.33	0.33	0.00
	V - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182196	0.33	0.33	0.00
	V - USD - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182436	0.33	0.33	0.00
	V (q) - GBP - Asset Hedged	Distribution	LU2211182352	0.33	0.33	0.00
	Z	Capitalisation	LU1434523798	0.12	0.12	0.00
	Candriam Sustainable Bond Global Convertible	C	Capitalisation	LU2428020718	1.27	1.27
I		Capitalisation	LU2428020981	0.73	0.73	0.00
R		Capitalisation	LU2428021369	0.78	0.78	0.00
Z		Capitalisation	LU2428021872	0.12	0.12	0.00
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	Capitalisation	LU1644441120	1.41	1.41	0.00
	C	Distribution	LU1644441393	1.42	1.42	0.00
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443460	1.43	1.43	0.00
	C (m) - USD - Hedged	Distribution	LU2364191697	1.41	1.41	0.00
	I	Capitalisation	LU1644441476	0.77	0.77	0.00
	I	Distribution	LU1644441633	0.78	0.78	0.00
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1644441559	0.77	0.77	0.00
	I - USD - Hedged	Distribution	LU2211180653	0.82	0.82	0.00
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443544	0.80	0.80	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713796337	0.86	0.03	0.83
	N	Capitalisation	LU2027379515	1.81	1.81	0.00
	R	Capitalisation	LU1644441716	0.87	0.87	0.00
	R	Distribution	LU1720118378	0.90	0.90	0.00
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2211180901	0.87	0.87	0.00
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211181206	0.86	0.86	0.00
	R2	Distribution	LU2363112363	0.49	0.49	0.00
	S	Capitalisation	LU1720118451	0.31	0.31	0.00
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2474803587	0.31	0.31	0.00
	V	Capitalisation	LU1644441807	0.45	0.45	0.00
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211180067	0.45	0.45	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713796253	0.53	0.02	0.51
	Z	Capitalisation	LU1644441989	0.12	0.12	0.00
	Candriam Sustainable Bond Impact	C	Capitalisation	LU2369559823	0.84	0.84
I		Capitalisation	LU2369560169	0.42	0.42	0.00
N		Capitalisation	LU2421360129	0.54	0.51	0.03
R		Capitalisation	LU2369560326	0.49	0.49	0.00
S		Distribution	LU2369561050	0.25	0.25	0.00
Z		Capitalisation	LU2369561217	0.11	0.11	0.00
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371175907	0.16	0.16	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2371178836	0.16	0.16	0.00
	C	Capitalisation	LU2371178752	0.83	0.83	0.00
	I	Capitalisation	LU2371178240	0.93	0.93	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371178083	1.01	1.01	0.00
	R	Capitalisation	LU2371177275	0.28	0.28	0.00
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371179057	0.09	0.09	0.00
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109443114	0.16	0.16	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2109443205	0.16	0.16	0.00
	C	Capitalisation	LU2109440870	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441175	1.95	1.95	0.00
	I	Capitalisation	LU2109441258	1.01	1.01	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441332	1.01	1.01	0.00
	N	Capitalisation	LU2363112447	2.54	2.36	0.18
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2363112793	2.50	2.32	0.18
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2363112520	2.88	2.67	0.21
	PI	Capitalisation	LU2109441415	0.56	0.56	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse
Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
	R	Capitalisation	LU2109441688	1.11	1.11	0.00
	R	Distribution	LU2109441761	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441928	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441845	1.11	1.11	0.00
	R2	Capitalisation	LU2109442066	0.75	0.75	0.00
	R2	Distribution	LU2109442140	0.75	0.75	0.00
	V	Capitalisation	LU2109442579	0.69	0.69	0.00
	Z	Capitalisation	LU2109442736	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2016898996	0.16	0.16	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2016899028	0.16	0.16	0.00
	C	Capitalisation	LU1932633644	1.95	1.95	0.00
	C	Distribution	LU1932633727	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634022	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932633990	1.95	1.95	0.00
	I	Capitalisation	LU1932634295	1.01	1.01	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059769906	1.02	1.02	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634378	1.01	1.01	0.00
	PI	Capitalisation	LU1932635003	0.56	0.56	0.00
	R	Capitalisation	LU1932634451	1.11	1.11	0.00
	R	Distribution	LU1932634535	1.10	1.10	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634709	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634618	1.12	1.12	0.00
	R2	Capitalisation	LU1932634881	0.75	0.75	0.00
	R2	Distribution	LU1932634964	0.75	0.75	0.00
	Z	Capitalisation	LU1932635185	0.21	0.21	0.00
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2211181388	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	BF	Capitalisation	LU2521063755	0.25	0.02	0.23
	C	Capitalisation	LU1434523954	1.94	1.94	0.00
	C	Distribution	LU1434524093	2.03	2.03	0.00
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946321	2.01	2.01	0.00
	C - USD - Unhedged	Distribution	LU2343014036	2.02	2.02	0.00
	I	Capitalisation	LU1434524259	0.92	0.92	0.00
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524333	0.92	0.92	0.00
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946594	0.92	0.92	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713796170	1.16	0.03	1.13
	N	Capitalisation	LU2027379606	1.99	1.99	0.00
	P	Capitalisation	LU2421359626	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1434524416	1.06	1.06	0.00
	R	Distribution	LU1720118535	1.12	1.12	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524689	1.06	1.06	0.00
	R - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946677	1.05	1.05	0.00
	R2	Capitalisation	LU1434524762	0.73	0.73	0.00
	R2	Distribution	LU1434524846	0.75	0.75	0.00
	S	Capitalisation	LU2363113171	0.52	0.52	0.00
	V	Capitalisation	LU1434524929	0.62	0.62	0.00
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2590263856	0.61	0.49	0.12
	V - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946750	0.61	0.61	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713796097	0.80	0.02	0.78
	Z	Capitalisation	LU1434525066	0.21	0.21	0.00
Candriam Sustainable Equity EMU	C	Capitalisation	LU1313771187	1.88	1.88	0.00
	C	Distribution	LU1313771260	1.94	1.94	0.00
	I	Capitalisation	LU1313771344	0.85	0.85	0.00
	R	Capitalisation	LU1313771427	1.01	1.01	0.00
	R	Distribution	LU1720121679	1.01	1.01	0.00
	R2	Capitalisation	LU1434525223	0.72	0.72	0.00
	R2	Distribution	LU1434525496	0.73	0.73	0.00
	V	Capitalisation	LU1313771690	0.94	0.94	0.00
	Z	Capitalisation	LU1313771773	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity Europe	C	Capitalisation	LU1313771856	1.91	1.91	0.00
	C	Distribution	LU1313771930	1.93	1.93	0.00
	I	Capitalisation	LU1313772078	0.85	0.85	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713795792	0.89	0.03	0.86
	N	Capitalisation	LU2027379788	2.35	2.35	0.00
	R	Capitalisation	LU1313772151	1.00	1.00	0.00
	R	Distribution	LU1720118618	1.00	1.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720118709	0.72	0.72	0.00
	R2	Distribution	LU1720118964	0.72	0.72	0.00
	V	Capitalisation	LU1313772235	0.56	0.56	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713795529	0.76	0.02	0.74



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse
Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
	Z	Capitalisation	LU1313772318	0.20	0.20	0.00
	Z	Distribution	LU1434525819	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	C	Capitalisation	LU2258565089	1.94	1.94	0.00
	C	Distribution	LU2258565162	1.94	1.94	0.00
	I	Capitalisation	LU2258565246	0.91	0.91	0.00
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2620893631	0.93	0.33	0.60
	IP	Capitalisation	LU2713795446	1.15	0.03	1.12
	R	Capitalisation	LU2258565675	1.12	1.12	0.00
	R2	Capitalisation	LU2258565758	0.72	0.72	0.00
	R2	Distribution	LU2258565832	0.73	0.73	0.00
	V	Capitalisation	LU2258565915	0.56	0.47	0.09
	VP	Capitalisation	LU2713795362	0.79	0.02	0.77
	Z	Capitalisation	LU2258566053	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity Japan	C	Capitalisation	LU1434526460	1.94	1.94	0.00
	C	Distribution	LU1434526544	1.95	1.95	0.00
	I	Capitalisation	LU1434526627	0.85	0.85	0.00
	N	Capitalisation	LU2027379861	2.35	2.35	0.00
	R	Capitalisation	LU1434526890	1.02	1.02	0.00
	R	Distribution	LU1720120192	1.10	1.10	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1797946917	1.05	0.60	0.45
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1720120358	0.00	0.00	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434526973	1.03	1.03	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720120515	0.72	0.72	0.00
	R2	Distribution	LU1720120788	0.73	0.73	0.00
	Z	Capitalisation	LU1434527278	0.20	0.20	0.00
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2501585306	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	Capitalisation	LU2378104066	1.91	1.91	0.00
	C	Distribution	LU2378104140	1.93	1.93	0.00
	I	Capitalisation	LU2378104223	0.86	0.86	0.00
	N	Capitalisation	LU2378104652	2.34	2.34	0.00
	R	Capitalisation	LU2378104736	1.00	1.00	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2378104819	0.97	0.97	0.00
	R2	Capitalisation	LU2378104900	0.72	0.72	0.00
	V	Capitalisation	LU2378105113	0.56	0.56	0.00
	Z	Capitalisation	LU2378105204	0.20	0.20	0.00
	Z	Distribution	LU2378105386	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity US	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227860371	0.20	0.20	0.00
	C	Capitalisation	LU2227857070	1.87	1.87	0.00
	C	Distribution	LU2227857153	1.90	1.90	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857310	1.79	1.79	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857237	1.90	1.90	0.00
	I	Capitalisation	LU2227857401	0.76	0.76	0.00
	I	Distribution	LU2227857583	0.75	0.75	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857740	0.76	0.76	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857666	0.76	0.76	0.00
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227857823	0.77	0.77	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713794803	0.80	0.02	0.78
	R	Capitalisation	LU2227858128	0.84	0.84	0.00
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2227858714	0.93	0.93	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227858474	0.87	0.87	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227858805	0.84	0.84	0.00
	R2	Capitalisation	LU2227858987	0.66	0.66	0.00
	R2	Distribution	LU2227859019	0.65	0.65	0.00
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227859100	0.66	0.66	0.00
	S	Capitalisation	LU2227859282	1.01	1.01	0.00
	V	Capitalisation	LU2227859365	0.46	0.46	0.00
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859449	0.46	0.46	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713794712	0.67	0.02	0.65
	Z	Capitalisation	LU2227859522	0.20	0.20	0.00
	Z	Distribution	LU2227859795	0.27	0.27	0.00
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859878	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable Equity World	C	Capitalisation	LU1434527435	0.00	1.89	(1.89)
	C	Distribution	LU1434527518	1.96	1.96	0.00
	C - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2420561321	1.85	1.85	0.00
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2016899291	1.85	1.85	0.00
	I	Capitalisation	LU1434527781	0.85	0.85	0.00
	I	Distribution	LU1434527864	0.85	0.85	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse
Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
	IP	Capitalisation	LU2713794639	0.90	0.03	0.87
	N	Capitalisation	LU2027379945	2.33	2.33	0.00
	R	Capitalisation	LU1434528169	1.00	1.00	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434528243	0.99	0.99	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720121166	0.73	0.73	0.00
	V	Capitalisation	LU1434528672	0.56	0.56	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713794555	0.76	0.02	0.74
	Z	Capitalisation	LU1434528839	0.20	0.20	0.00
Candriam Sustainable						
Money Market Euro	C	Capitalisation	LU1434529050	0.40	0.40	0.00
	C	Distribution	LU1434529134	0.39	0.39	0.00
	I	Capitalisation	LU1434529217	0.21	0.21	0.00
	I	Distribution	LU1434529308	0.21	0.21	0.00
	R	Capitalisation	LU2620893557	0.12	0.02	0.10
	R2	Distribution	LU1434529563	0.18	0.15	0.03
	V	Capitalisation	LU1434529647	0.12	0.12	0.00
	Z	Capitalisation	LU1434529993	0.06	0.06	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse
Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance	Performance	Performance	Performance	
					N (%)	N-1 (%)	N-2 (%)	N-3 (%)	
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	Capitalisation	LU1434519416	USD	7.13	(16.50)	(5.92)	6.07	
	C	Distribution	LU1434519507	USD	6.99	(16.52)	(6.02)	6.07	
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899614	EUR	4.74	(18.60)	(6.79)	4.13	
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2264875068	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00	
	I	Capitalisation	LU1434519689	USD	7.91	(15.97)	(5.34)	6.69	
	I	Distribution	LU1434519762	USD	7.91	(15.95)	(5.34)	6.69	
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770078	CHF	3.38	(18.41)	0.00	0.00	
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434519846	EUR	5.50	(18.07)	(6.25)	4.67	
	I - EUR - Hedged	Distribution	LU1580881933	EUR	5.46	(18.09)	(6.25)	4.62	
	I - GBP - Hedged	Distribution	LU1797946164	GBP	7.04	(16.87)	(5.66)	(0.26)	
	IP	Capitalisation	LU2713794126	USD	0.00	0.00	0.00	0.00	
	R	Capitalisation	LU1434519929	USD	7.71	(16.04)	(5.43)	6.59	
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770151	CHF	3.20	(18.46)	0.00	0.00	
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899705	EUR	5.33	(18.12)	(6.34)	4.58	
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1797946248	EUR	5.26	(18.10)	(6.26)	(0.66)	
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434520000	EUR	4.07	(10.54)	1.76	(2.20)	
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1953289276	GBP	6.80	(16.99)	0.00	0.00	
	R2	Capitalisation	LU1434520182	USD	8.13	(15.81)	(5.17)	6.88	
	R2	Distribution	LU1439992113	USD	8.10	(15.78)	(5.17)	6.88	
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU2328290445	EUR	5.67	(17.90)	0.00	0.00	
	V	Capitalisation	LU1434520265	USD	8.16	(15.78)	0.00	0.00	
	V	Distribution	LU2211179648	USD	8.11	(15.80)	0.00	0.00	
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770235	CHF	3.61	(18.24)	0.00	0.00	
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434520349	EUR	5.74	(17.86)	(6.04)	4.86	
	VP	Capitalisation	LU2713797228	USD	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Z	Capitalisation	LU1434520422	USD	8.51	(15.51)	(4.82)	7.27	
	Z	Distribution	LU1434520695	USD	8.51	(15.49)	(4.82)	7.27	
Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059770318	EUR	6.09	(17.65)	0.00	0.00		
Candriam Sustainable Bond Euro	C	Capitalisation	LU1313769447	EUR	6.80	(17.52)	(3.42)	2.85	
	C	Distribution	LU1313769520	EUR	6.72	(17.54)	(3.42)	2.83	
	I	Capitalisation	LU1313769793	EUR	7.24	(17.18)	(2.98)	3.25	
	I	Distribution	LU1313769959	EUR	7.24	(17.18)	(2.98)	3.33	
	N	Capitalisation	LU2027379432	EUR	6.67	(17.61)	0.00	0.00	
	R	Capitalisation	LU1313770023	EUR	7.13	(17.24)	(3.06)	3.18	
	R2	Capitalisation	LU1720116919	EUR	7.29	(17.13)	(2.94)	3.31	
	R2	Distribution	LU1720117057	EUR	7.29	(17.14)	(2.93)	3.31	
	V	Capitalisation	LU1313770296	EUR	7.40	(17.02)	0.00	0.00	
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2702913760	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Z	Capitalisation	LU1313770379	EUR	7.56	(16.93)	(2.69)	3.56	
	Z	Distribution	LU1434521230	EUR	7.56	(16.93)	(2.69)	3.56	
	Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	Capitalisation	LU1313770452	EUR	8.19	(13.51)	(1.78)	2.00
		C	Distribution	LU1313770536	EUR	8.05	(13.59)	(1.84)	2.01
I		Capitalisation	LU1313770619	EUR	8.71	(13.15)	(1.37)	2.40	
I		Distribution	LU1313770700	EUR	8.71	0.00	0.00	0.00	
IP		Capitalisation	LU2713796923	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00	
R		Capitalisation	LU1313770882	EUR	8.61	(13.27)	(1.54)	2.25	
R		Distribution	LU1720117305	EUR	8.51	(13.25)	(1.63)	2.02	
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1932633214	CHF	6.31	(13.81)	0.00	0.00	
R - GBP - Hedged		Capitalisation	LU1932633305	GBP	10.07	(12.28)	0.00	0.00	
R - USD - Hedged		Capitalisation	LU1932633487	USD	10.75	(11.52)	0.00	0.00	
R2		Capitalisation	LU1720117487	EUR	8.88	(13.10)	(1.31)	2.46	
R2		Distribution	LU1720117560	EUR	8.88	(13.11)	(1.31)	2.46	
V		Capitalisation	LU1313770965	EUR	8.92	(13.06)	0.00	0.00	
VP		Capitalisation	LU2713796840	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00	
Z	Capitalisation	LU1313771005	EUR	9.14	(12.89)	(1.07)	2.71		
Z	Distribution	LU1434521743	EUR	9.14	(12.89)	(1.07)	2.71		
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	C	Capitalisation	LU1434521826	EUR	3.61	(4.21)	0.00	0.00	
	C	Distribution	LU1434522048	EUR	3.48	(4.26)	0.00	0.00	
	I	Capitalisation	LU1434522477	EUR	3.92	(3.90)	0.00	0.00	
	I	Distribution	LU1434522550	EUR	3.92	(3.91)	0.00	0.00	
	IP	Capitalisation	LU2713796766	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00	
	R	Capitalisation	LU1434522634	EUR	3.86	(3.98)	0.00	0.00	
	R	Distribution	LU1720117644	EUR	3.89	(3.93)	0.00	0.00	
	R2	Capitalisation	LU1720117727	EUR	3.97	(3.90)	0.00	0.00	
	R2	Distribution	LU1720117990	EUR	3.96	(3.90)	0.00	0.00	
	S	Capitalisation	LU2363112280	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00	
	V	Capitalisation	LU1434522717	EUR	4.02	(3.85)	0.00	0.00	
	V	Distribution	LU2364191341	EUR	4.02	0.00	0.00	0.00	
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2590263930	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00	
	VP	Capitalisation	LU2713796683	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00	
Z	Capitalisation	LU1434522808	EUR	4.18	(3.71)	0.00	0.00		
Candriam Sustainable Bond Global	C	Capitalisation	LU1434523012	EUR	1.30	(12.22)	1.45	(0.36)	
	C	Distribution	LU1434523103	EUR	1.18	(12.32)	0.00	0.00	



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance	Performance	Performance	Performance
					N (%)	N-1 (%)	N-2 (%)	N-3 (%)
	I	Capitalisation	LU1434523285	EUR	1.78	(11.81)	1.93	0.08
	R	Capitalisation	LU1434523442	EUR	1.69	(11.97)	1.73	(0.11)
	R - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211181891	EUR	4.34	(14.43)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720118295	EUR	1.88	(11.79)	1.95	0.11
	R2	Distribution	LU1720118022	EUR	1.88	(11.80)	1.95	0.09
	V	Capitalisation	LU1434523525	EUR	1.98	0.00	0.00	0.00
	V - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182196	EUR	4.60	(14.17)	0.00	0.00
	V - USD - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182436	USD	6.80	(12.43)	0.00	0.00
	V (q) - GBP - Asset Hedged	Distribution	LU2211182352	GBP	6.09	(13.43)	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1434523798	EUR	2.19	(11.54)	2.24	0.38
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	C	Capitalisation	LU2428020718	EUR	3.91	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2428020981	EUR	4.48	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2428021369	EUR	4.44	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2428021872	EUR	5.12	0.00	0.00	0.00
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	Capitalisation	LU1644441120	EUR	7.84	(9.62)	1.66	6.01
	C	Distribution	LU1644441393	EUR	7.84	(9.62)	1.66	6.03
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443460	USD	11.62	(15.19)	0.00	0.00
	C (m) - USD - Hedged	Distribution	LU2364191697	USD	10.02	(7.61)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU1644441476	EUR	8.53	(9.05)	2.30	6.65
	I	Distribution	LU1644441633	EUR	8.53	(9.04)	2.28	6.65
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1644441559	USD	10.78	(7.09)	3.08	8.25
	I - USD - Hedged	Distribution	LU2211180653	USD	10.75	(6.78)	0.00	0.00
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443544	USD	12.36	(14.59)	0.00	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713796337	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2027379515	EUR	7.40	(10.08)	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1644441716	EUR	8.43	(9.12)	2.20	6.56
	R	Distribution	LU1720118378	EUR	8.38	(9.14)	2.19	6.42
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2211180901	CHF	6.18	(9.67)	0.00	0.00
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211181206	USD	10.66	(7.33)	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU2363112363	EUR	8.84	(8.88)	0.00	0.00
	S	Capitalisation	LU1720118451	EUR	9.03	(8.72)	2.67	7.04
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2474803587	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU1644441807	EUR	8.88	(8.84)	0.00	0.00
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211180067	USD	11.15	(6.90)	0.00	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713796253	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1644441989	EUR	9.24	(8.55)	2.86	7.24
Candriam Sustainable Bond Impact	C	Capitalisation	LU2369559823	EUR	7.40	(18.64)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2369560169	EUR	7.80	(18.44)	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2421360129	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2369560326	EUR	7.74	(18.48)	0.00	0.00
	S	Distribution	LU2369561050	EUR	7.98	(18.31)	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2369561217	EUR	8.13	(18.20)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371175907	EUR	3.19	0.00	0.00	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2371178836	EUR	3.19	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU2371178752	USD	6.07	(26.44)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2371178240	USD	5.98	(26.50)	0.00	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371178083	EUR	2.32	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2371177275	USD	6.59	(26.19)	0.00	0.00
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371179057	EUR	3.29	(27.05)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109443114	EUR	4.65	0.00	0.00	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2109443205	EUR	4.65	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU2109440870	USD	6.41	(24.46)	0.00	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441175	EUR	3.70	(27.13)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2109441258	USD	7.41	(23.74)	0.00	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441332	EUR	3.77	(18.74)	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2363112447	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2363112793	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2363112520	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	PI	Capitalisation	LU2109441415	USD	7.93	(23.40)	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2109441688	USD	7.30	(23.82)	0.00	0.00
	R	Distribution	LU2109441761	USD	7.30	(23.81)	0.00	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441928	EUR	4.58	(26.52)	0.00	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441845	EUR	3.67	(18.83)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU2109442066	USD	7.69	(23.54)	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU2109442140	USD	7.69	(23.53)	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2109442579	USD	7.75	(23.49)	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2109442736	USD	8.27	(23.13)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2016898996	EUR	2.23	(21.14)	23.84	41.91
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2016899028	EUR	2.23	(21.14)	23.84	41.91
	C	Capitalisation	LU1932633644	USD	3.94	(27.30)	13.06	51.91
	C	Distribution	LU1932633727	USD	3.94	(27.30)	13.06	51.95
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634022	EUR	1.17	(30.10)	0.00	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932633990	EUR	0.42	(22.53)	0.00	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance	Performance	Performance	Performance
					N (%)	N-1 (%)	N-2 (%)	N-3 (%)
	I	Capitalisation	LU1932634295	USD	4.92	(26.62)	14.13	53.40
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059769906	EUR	2.12	(29.44)	0.00	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634378	EUR	1.37	(21.80)	22.80	40.71
	PI	Capitalisation	LU1932635003	USD	5.39	(26.29)	14.63	54.05
	R	Capitalisation	LU1932634451	USD	4.82	(26.69)	14.01	53.24
	R	Distribution	LU1932634535	USD	4.82	(26.68)	14.02	53.22
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634709	EUR	2.03	(29.51)	0.00	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634618	EUR	1.27	(21.87)	22.67	40.55
	R2	Capitalisation	LU1932634881	USD	5.19	(26.42)	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU1932634964	USD	5.20	(26.42)	14.43	53.80
	Z	Capitalisation	LU1932635185	USD	5.76	(26.03)	15.05	54.63
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2211181388	EUR	2.18	(21.18)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	BF	Capitalisation	LU2521063755	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU1434523954	EUR	(1.35)	(27.12)	5.08	24.44
	C	Distribution	LU1434524093	EUR	(1.44)	(27.19)	5.03	24.38
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946321	USD	2.41	(31.45)	0.00	0.00
	C - USD - Unhedged	Distribution	LU2343014036	USD	2.39	(31.45)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU1434524259	EUR	(0.34)	(26.30)	6.25	25.79
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524333	GBP	(2.00)	(22.56)	(1.53)	34.57
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946594	USD	3.53	(30.63)	0.00	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713796170	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2027379606	EUR	(1.68)	(27.38)	0.00	0.00
	P	Capitalisation	LU2421359626	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1434524416	EUR	(0.47)	(26.47)	6.00	25.49
	R	Distribution	LU1720118535	EUR	(0.55)	(26.53)	5.90	25.24
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524689	GBP	(2.13)	(22.73)	(1.77)	34.24
	R - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946677	USD	3.55	0.00	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU1434524762	EUR	(0.16)	(26.24)	6.33	25.86
	R2	Distribution	LU1434524846	EUR	(0.17)	(26.23)	6.33	25.78
	S	Capitalisation	LU2363113171	EUR	0.05	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU1434524929	EUR	(0.04)	(26.15)	6.46	26.04
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2590263856	GBP	0.00	0.00	0.00	0.00
	V - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946750	USD	3.84	0.00	0.00	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713796097	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1434525066	EUR	0.36	(25.85)	6.87	26.49
Candriam Sustainable Equity EMU	C	Capitalisation	LU1313771187	EUR	15.13	(14.57)	23.95	1.61
	C	Distribution	LU1313771260	EUR	15.05	(14.60)	23.87	1.60
	I	Capitalisation	LU1313771344	EUR	16.31	(13.60)	25.37	2.82
	R	Capitalisation	LU1313771427	EUR	16.13	(13.81)	25.05	2.56
	R	Distribution	LU1720121679	EUR	16.13	(13.81)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU1434525223	EUR	16.46	(13.56)	25.40	2.86
	R2	Distribution	LU1434525496	EUR	16.46	(13.55)	25.41	2.86
	V	Capitalisation	LU1313771690	EUR	16.64	(13.46)	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1313771773	EUR	17.07	(13.12)	26.06	3.39
Candriam Sustainable Equity Europe	C	Capitalisation	LU1313771856	EUR	7.18	(13.94)	24.20	2.78
	C	Distribution	LU1313771930	EUR	7.16	(13.97)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU1313772078	EUR	8.33	(12.97)	25.67	3.91
	IP	Capitalisation	LU2713795792	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2027379788	EUR	6.73	(14.33)	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1313772151	EUR	8.17	(13.20)	25.32	3.66
	R	Distribution	LU1720118618	EUR	8.16	(13.18)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU1720118709	EUR	8.46	(12.94)	25.71	3.95
	R2	Distribution	LU1720118964	EUR	8.46	(12.93)	25.71	3.94
	V	Capitalisation	LU1313772235	EUR	8.65	(12.79)	0.00	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713795529	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1313772318	EUR	9.03	(12.49)	26.37	4.49
	Z	Distribution	LU1434525819	EUR	9.03	(12.49)	26.37	4.49
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	C	Capitalisation	LU2258565089	EUR	3.70	(20.78)	0.00	0.00
	C	Distribution	LU2258565162	EUR	3.70	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2258565246	EUR	4.79	(19.89)	0.00	0.00
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2620893631	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713795446	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2258565675	EUR	4.57	(20.10)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU2258565758	EUR	4.98	(19.82)	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU2258565832	EUR	4.98	(19.82)	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2258565915	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713795362	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2258566053	EUR	5.52	(19.41)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity Japan	C	Capitalisation	LU1434526460	JPY	21.73	(8.89)	0.00	0.68
	C	Distribution	LU1434526544	JPY	21.70	(8.92)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU1434526627	JPY	23.05	(7.85)	0.00	1.80
	N	Capitalisation	LU2027379861	JPY	21.22	(9.31)	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1434526890	JPY	22.84	(8.08)	0.00	1.44
	R	Distribution	LU1720120192	JPY	22.75	(8.01)	0.00	1.35
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1797946917	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse (continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance	Performance	Performance	Performance
					N (%)	N-1 (%)	N-2 (%)	N-3 (%)
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1720120358	EUR	0.00	(8.99)	0.00	0.22
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434526973	EUR	10.50	(14.91)	0.00	(2.12)
	R2	Capitalisation	LU1720120515	JPY	23.21	(7.81)	0.00	1.83
	R2	Distribution	LU1720120788	JPY	23.20	(7.81)	0.00	1.74
	Z	Capitalisation	LU1434527278	JPY	23.85	(7.33)	0.00	2.37
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2501585306	EUR	27.50	0.00	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	Capitalisation	LU2378104066	EUR	14.74	(15.47)	0.00	0.00
	C	Distribution	LU2378104140	EUR	14.71	(15.49)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2378104223	EUR	15.95	(14.50)	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2378104652	EUR	14.24	(15.83)	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2378104736	EUR	15.78	(14.69)	0.00	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2378104819	GBP	13.11	(9.86)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU2378104900	EUR	16.11	(14.46)	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2378105113	EUR	16.30	(14.31)	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2378105204	EUR	16.71	(14.02)	0.00	0.00
	Z	Distribution	LU2378105386	EUR	16.71	(14.02)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity US	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227860371	EUR	19.07	(16.37)	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU2227857070	USD	21.20	(22.74)	0.00	0.00
	C	Distribution	LU2227857153	USD	21.17	(22.78)	0.00	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857310	EUR	18.49	(25.37)	0.00	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857237	EUR	17.07	(17.72)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2227857401	USD	22.57	(21.87)	0.00	0.00
	I	Distribution	LU2227857583	USD	22.57	(21.87)	0.00	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857740	EUR	19.73	(24.59)	0.00	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857666	EUR	18.42	(16.75)	0.00	0.00
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227857823	GBP	15.64	(12.08)	0.00	0.00
	IP	Capitalisation	LU2713794803	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2227858128	USD	22.46	(22.02)	0.00	0.00
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2227858714	CHF	17.19	(24.86)	0.00	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227858474	EUR	18.29	(16.91)	0.00	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227858805	GBP	15.56	(12.19)	0.00	0.00
	R2	Capitalisation	LU2227858987	USD	22.69	(21.86)	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU2227859019	USD	22.70	(21.86)	0.00	0.00
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227859100	EUR	18.54	(16.74)	0.00	0.00
	S	Capitalisation	LU2227859282	USD	22.27	(22.10)	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2227859365	USD	22.93	(21.71)	0.00	0.00
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859449	EUR	20.10	(24.42)	0.00	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713794712	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2227859522	USD	23.24	(21.51)	0.00	0.00
	Z	Distribution	LU2227859795	USD	23.17	(21.51)	0.00	0.00
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859878	EUR	20.40	(24.27)	0.00	0.00
Candriam Sustainable Equity World	C	Capitalisation	LU1434527435	EUR	16.04	(16.94)	32.95	7.23
	C	Distribution	LU1434527518	EUR	15.93	(16.98)	32.79	7.20
	C - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2420561321	EUR	17.87	0.00	0.00	0.00
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2016899291	USD	20.13	(22.03)	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU1434527781	EUR	17.23	(16.02)	34.42	8.42
	I	Distribution	LU1434527864	EUR	17.23	(16.02)	34.43	8.42
	IP	Capitalisation	LU2713794639	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	N	Capitalisation	LU2027379945	EUR	15.50	(17.34)	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1434528169	EUR	17.06	(16.22)	34.08	8.15
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434528243	GBP	14.34	(11.46)	25.80	14.28
	R2	Capitalisation	LU1720121166	EUR	17.37	(15.99)	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU1434528672	EUR	17.58	(15.85)	0.00	0.00
	VP	Capitalisation	LU2713794555	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1434528839	EUR	17.99	(15.56)	35.17	9.02
Candriam Sustainable Money Market Euro	C	Capitalisation	LU1434529050	EUR	3.09	(0.28)	(0.82)	(0.67)
	C	Distribution	LU1434529134	EUR	3.09	(0.28)	(0.82)	(0.68)
	I	Capitalisation	LU1434529217	EUR	3.27	(0.10)	(0.65)	(0.49)
	I	Distribution	LU1434529308	EUR	3.27	(0.10)	(0.64)	(0.49)
	R	Capitalisation	LU2620893557	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU1434529563	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU1434529647	EUR	3.37	(0.01)	(0.55)	(0.40)
	Z	Capitalisation	LU1434529993	EUR	3.43	0.05	(0.50)	(0.34)

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat de parts.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de ne pas comparer la performance des compartiments par rapport à un benchmark spécifique.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 47.47%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 47.77%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Freedom House : un score total Freedom House moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment.
- Score d'intensité carbone par pays : un score d'intensité carbone par pays inférieur de 30 % à celui de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré par pays supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- s'assurer qu'il n'y a pas eu d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir un niveau d'intensité carbone par pays inférieure d'au moins 30 % à celui de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	72.81	52.01	
Intensité carbone - Pays - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	176.18	257.15	
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	35.02	30.00	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	72.27	51.49
Intensité carbone - Pays - Réduction de 30% par rapport à l'indice de référence	2022	198.28	258.85
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	34.27	30.02

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	95.24%	96.96%
#2 Non durables	4.76%	2.96%
Environnementaux	47.47%	50.52%
Sociaux	47.77%	46.43%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	47.47%	50.52%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)



ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 5 émetteurs de produits financiers ciblés, 80 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 4 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 2 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	4,164.59	4.35%	6.27%
Émissions de GES de niveau 2	2,538.73	4.35%	6.27%
Émissions totales de GES	6,703.32	4.35%	6.27%
2 - Empreinte carbone	125.42	4.35%	6.27%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	272.59	4.35%	6.27%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1.10%	4.35%	6.27%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	7.30%	7.74%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	25.99%	2.92%	7.90%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	7.30%	7.74%
15 - Intensité de GES	317.58	80.78%	83.51%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	83.15%	85.77%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
POLAND 3.875 23-33 14/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.43%	POL
NAMIBIA 5.25 15-25 29/10S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.34%	NAM
ROMANIA 5.25 22-27 25/05S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.29%	ROU
PANAMA 6.4 22-35 14/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.24%	PAN
COSTA RICA 4.375 13-25 30/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.23%	CRI
ROMANIA 6 22-34 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.23%	ROU
POLAND 4.25 23-43 14/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.20%	POL
COLOMBIA 8 22-33 20/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	COL
COSTA RICA 6.55 23-34 03/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	CRI
CHILE 4.125 23-34 05/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	CHL
CHILE 4.34 22-42 07/03S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.09%	CHL
DOMINICAN REPUBLIC 5.50 15-25 27/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.08%	DOM
COLOMBIA 7.5 23-34 02/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.07%	COL
PERU 1.95 21-36 17/11A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.04%	PER
MEXICO 4.28 21-41 14/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.03%	MEX

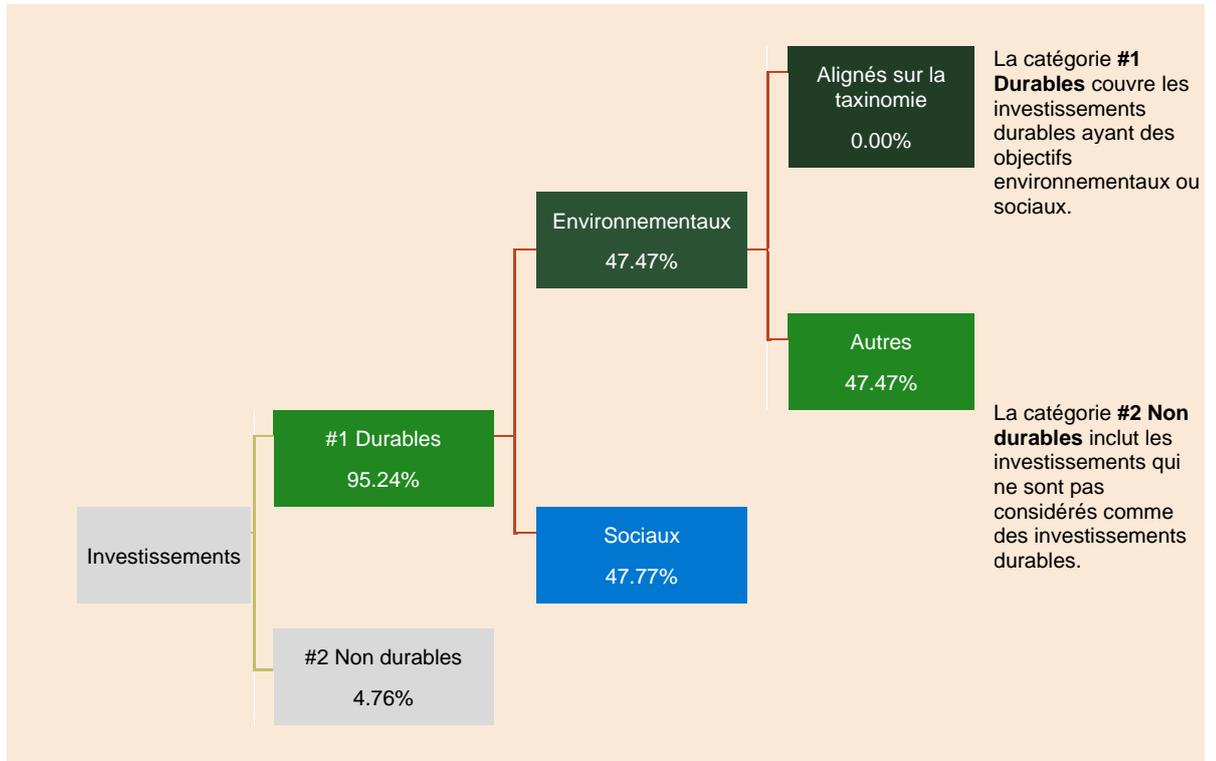
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	83.86%
Banques et autres institutions financières	10.61%
Télécommunication	1.47%
Institutions non classifiables	0.97%
Énergie et eau	0.88%
Transport	0.83%
Papier et bois	0.71%
Fonds d'investissement	0.36%
Immobilier	0.17%
Industrie agro-alimentaire	0.11%
Soins de santé	0.03%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

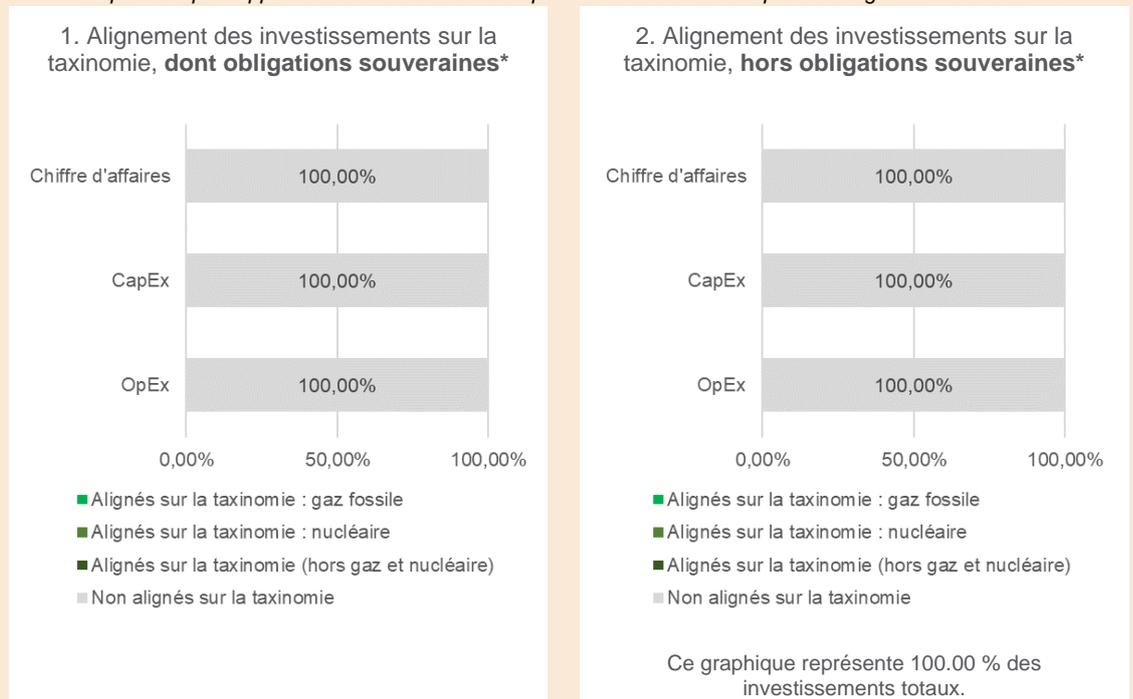
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 47,47 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 47,77 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 4,76 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score Freedom House moyen par pays émetteur qui est supérieur à celui de l'indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score de 72,81, soit 39,97% % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'indice global Freedom House pour le produit financier est stable.

e produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les pays dont les scores Freedom House sont meilleurs.

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieur d'au moins 30 % à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une intensité carbone par pays de 176,18, soit 31,49% % de moins que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'intensité carbone globale par pays du produit financier a diminué de 11,14 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 35,02, soit 16,74 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 2,2 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Plus précisément, le produit financier a investi dans deux émetteurs des secteurs des organismes et des services publics dont le score ESG s'améliore, et s'est désinvesti d'un émetteur du secteur des participations multisectorielles dont le score ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 60.16% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 39.77% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Obligations vertes : investissement d'au moins 10 % de l'actif net total du Compartiment dans des obligations vertes. Le Compartiment entendait accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portfeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	28.98	67.95	
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	57.70	56.28	
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	22.83%		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portfeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	31.62	70.12
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	57.73	56.21
Obligations vertes - Min 10% / Min 20% 2025	2022	18.50%	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	99.93%	98.65%
#2 Non durables	0.07%	0.97%
Environnementaux	60.16%	57.16%
Sociaux	39.77%	41.49%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	60.16%	57.16%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)



ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Vingt-trois émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 100 émetteurs de produits financiers ciblés, 98 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 29 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 62 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 87 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

PAI 16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	5,855.42	30.82%	31.36%
Émissions de GES de niveau 2	2,481.87	30.82%	31.36%
Émissions totales de GES	8,337.29	30.82%	31.26%
2 - Empreinte carbone	28.98	30.82%	31.26%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	78.29	30.82%	31.26%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.42%	30.64%	31.26%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	41.29%	41.29%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	40.23%	35.61%	41.31%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	41.29%	41.29%
15 - Intensité de GES	191.39	29.78%	33.20%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	42.79%	42.89%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.91%	AUT
GERMANY 0.00 20-35 15/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.61%	DEU
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Organisations supranationales	1.33%	BEL
ITALY 0.85 19-27 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.27%	ITA
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.26%	FRA
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.23%	ESP
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.23%	FRA
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.19%	ESP
ITALY 2.00 18-28 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.06%	ITA
ITALY 2.45 16-33 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.01%	ITA
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.97%	BEL
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.95%	NLD
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.93%	IRL
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.90%	FRA
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.88%	FRA

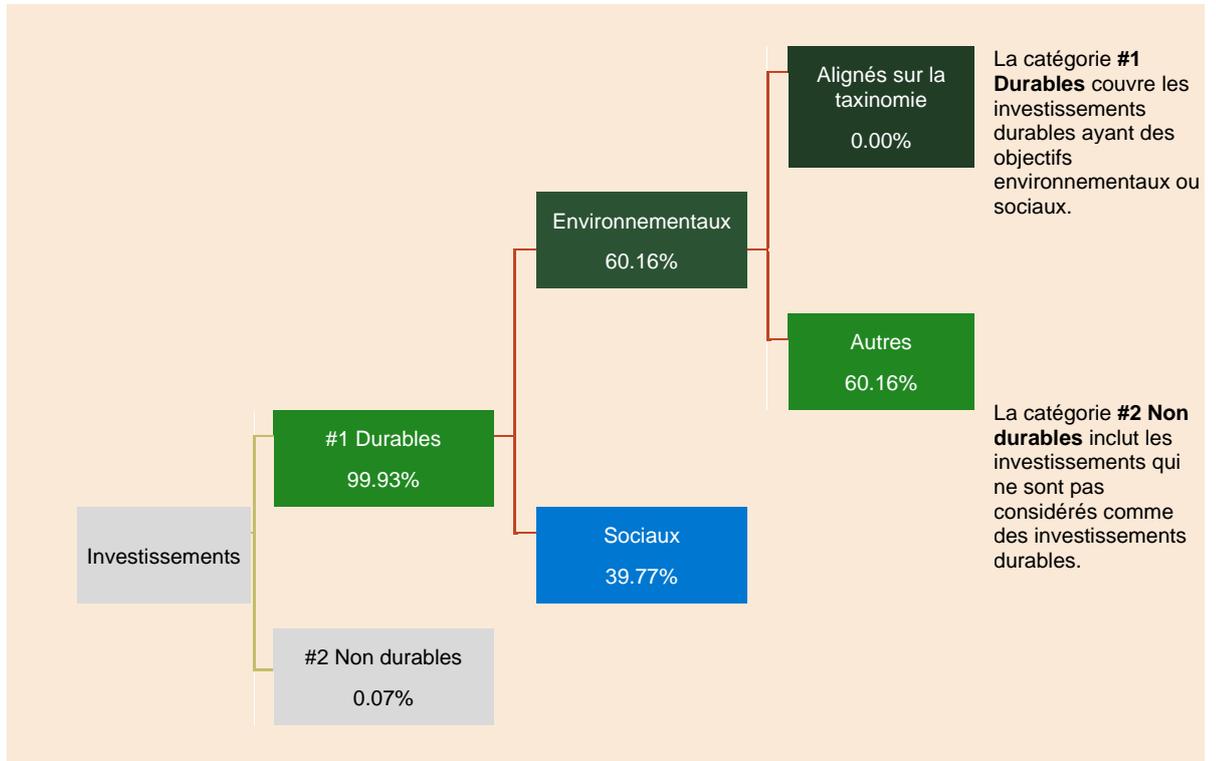
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	42.70%
Banques et autres institutions financières	31.19%
Organisations supranationales	9.28%
Télécommunication	2.32%
Industrie pharmaceutique	1.52%
Énergie et eau	1.28%
Services divers	1.17%
Assurance	1.09%
Industrie agro-alimentaire	1.05%
Biens de consommation divers	1.02%
Électrotechnique	0.96%
Immobilier	0.94%
Articles de bureaux et ordinateurs	0.94%
Électronique et semi-conducteurs	0.85%
Transport	0.65%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

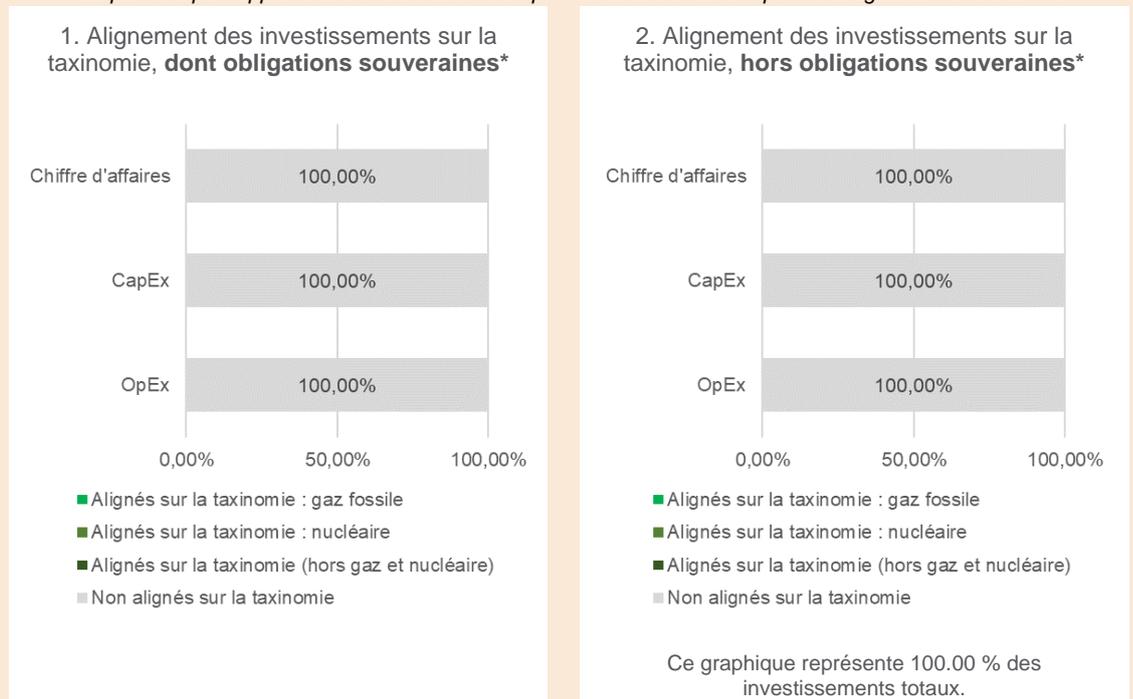
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 60,16 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 39,77 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 0,07 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 28,98 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 57,35 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 8,36 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,7, soit 2,52 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des soins de santé dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de quatre émetteurs des secteurs de la banque et des biens personnels et domestiques dont le profil ESG se détériore.

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 22,83% % de son actif net dans des obligations vertes.

Comparativement au précédent exercice, la part de l'actif net investie dans des obligations vertes a augmenté.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par les secteurs de l'automobile et des pièces détachées, de la banque, des ressources de base, des banques diversifiées et des services publics, ou par des organismes, la Banque européenne d'investissement ou des gouvernements locaux.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 64.50% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 33.39% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Obligations vertes : au moins 10 % de l'actif net total du Compartiment investis dans des obligations vertes. Le Compartiment entend accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	47.54	88.89	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	56.07	52.51	
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	15.02%		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	25.37	92.06
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	56.57	51.95
Obligations vertes - Min 10% / Min 20% 2025	2022	13.80%	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	97.89%	91.83%
#2 Non durables	2.11%	8.22%
Environnementaux	64.50%	56.37%
Sociaux	33.39%	35.46%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	64.50%	56.37%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très

- émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Treize émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 100 émetteurs de produits financiers ciblés, 95 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 30 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 56 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 74 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	54,767.06	74.97%	79.65%
Émissions de GES de niveau 2	13,611.41	74.97%	79.65%
Émissions totales de GES	68,378.46	74.97%	79.18%
2 - Empreinte carbone	47.54	74.97%	79.18%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	97.10	74.96%	79.18%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2.80%	75.66%	79.09%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	93.59%	93.59%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	38.83%	73.58%	93.57%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	93.58%	93.59%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM SUS MONEY MARKET EURO Z EUR C	Banques et autres institutions financières	3.04%	LUX
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.50 23-28 13/01A	Banques et autres institutions financières	1.44%	NLD
L OREAL 2.875 23-28 19/05A	Industrie pharmaceutique	1.32%	FRA
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	Biens de consommation divers	1.08%	USA
LA POSTE 3.75 23-30 12/06A	Services divers	1.03%	FRA
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	Banques et autres institutions financières	0.93%	NLD
BFCM BANQUE 4.125 23-29 13/03A	Banques et autres institutions financières	0.93%	FRA
TORONTO DOMINION BANK 3.631 22-29 13/12A	Banques et autres institutions financières	0.91%	CAN
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	Banques et autres institutions financières	0.85%	FRA
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	Banques et autres institutions financières	0.79%	GBR
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.75 23-28 07/02A	Banques et autres institutions financières	0.75%	SWE
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	Banques et autres institutions financières	0.75%	BEL
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	Banques et autres institutions financières	0.71%	NLD
SOCIETE GENERALE SA 4.125 23-27 02/06A	Banques et autres institutions financières	0.70%	FRA
BPCE 3.50 23-28 25/01A	Banques et autres institutions financières	0.68%	FRA

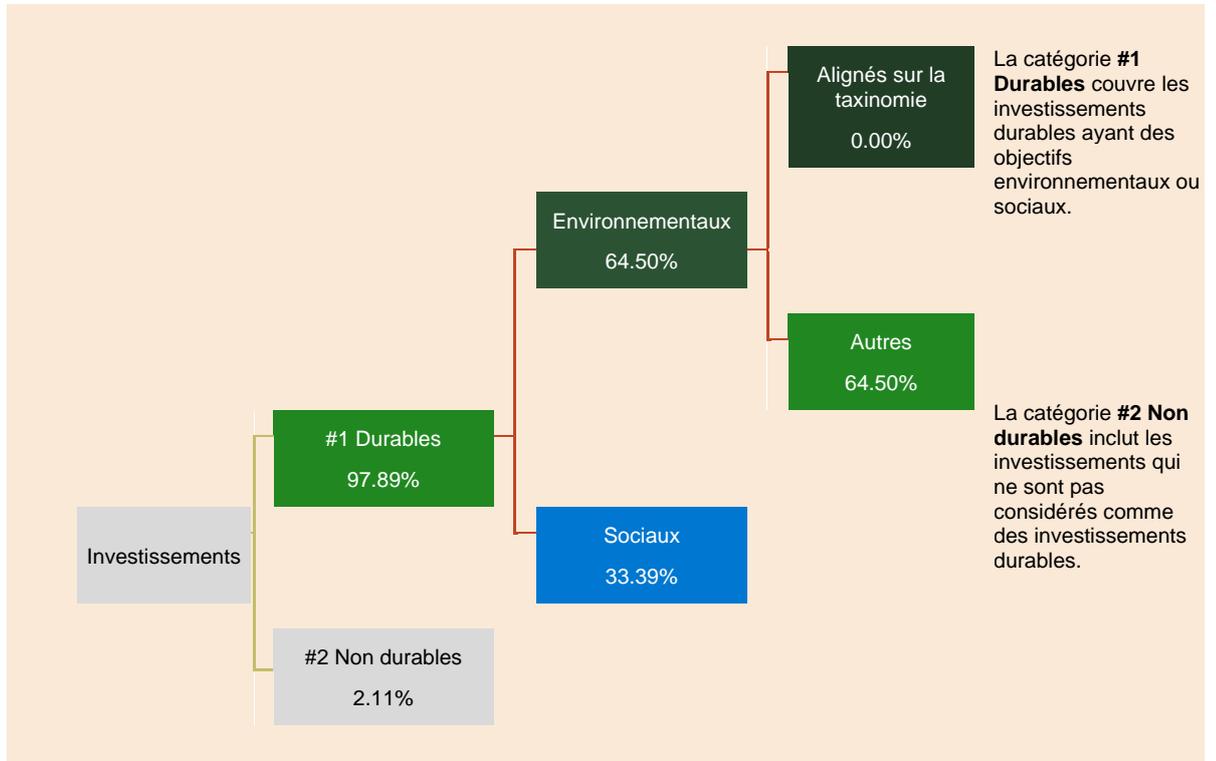
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	61.88%
Immobilier	4.86%
Énergie et eau	4.04%
Industrie pharmaceutique	3.51%
Télécommunication	3.23%
Services divers	3.02%
Assurance	2.73%
Industrie automobile	2.36%
Transport	2.13%
Chimie	1.92%
Biens de consommation divers	1.85%
Matériaux de construction	1.77%
Obligations d'États, Provinces et communes	1.10%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.04%
Électronique et semi-conducteurs	1.00%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

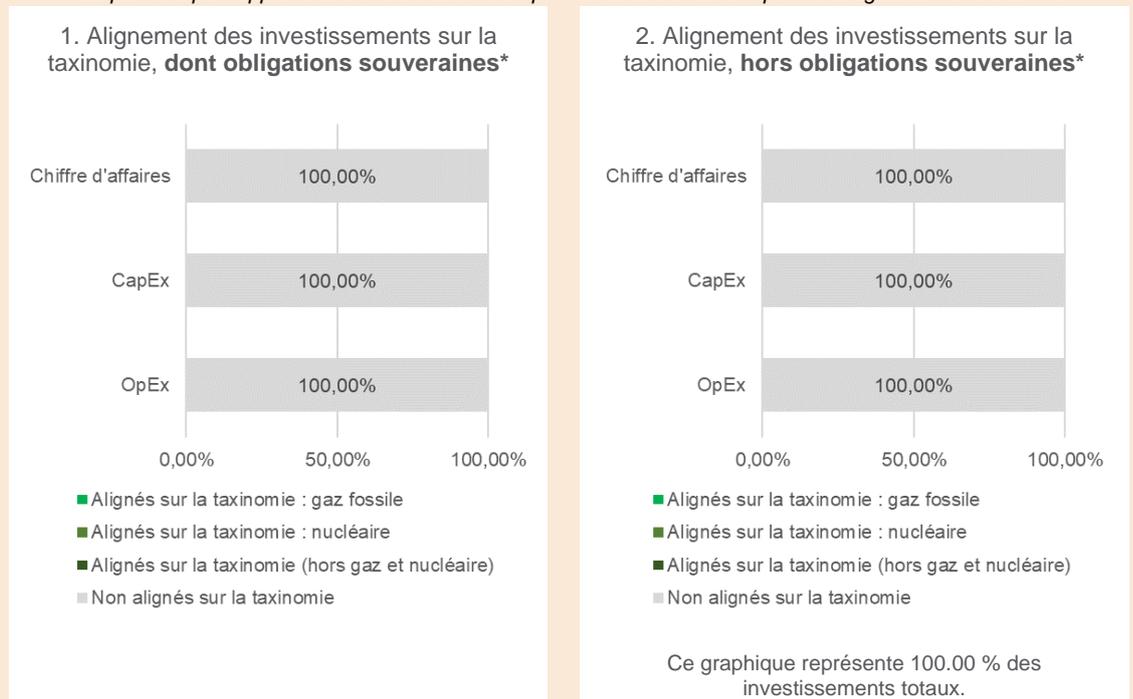
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 64,5 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 33,39 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 2,11 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 47,54 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 46,51 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 56,07, soit 6,77 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans deux émetteurs des secteurs des télécommunications et des services publics dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de 10 émetteurs des secteurs de la banque, des biens et services industriels, et des biens personnels et domestiques dont le profil ESG se détériore.

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 15,02% % de son actif net dans des obligations vertes.

Comparativement au précédent exercice, la part de l'actif net investie dans des obligations vertes a augmenté.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par les secteurs de la banque, des ressources de base, des produits chimiques, des biens et services industriels, de l'assurance, du pétrole et du gaz, de l'immobilier, des télécommunications, des voyages et loisirs, et des services publics.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 57.46%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 41.76%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Obligations vertes : investissement d'au moins 10 % de l'actif net total du Compartiment dans des obligations vertes. Le Compartiment entendait accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	19.41	65.84	
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	57.03	55.68	
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	15.45%		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	21.39	69.83
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	57.06	55.73
Obligations vertes - Min 5% / Min 20% 2025	2022	7.16%	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	99.22%	98.64%
#2 Non durables	0.78%	1.16%
Environnementaux	57.46%	54.05%
Sociaux	41.76%	44.59%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	57.46%	54.05%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Dix-neuf émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 101 émetteurs de produits financiers ciblés, 99,01 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 31 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 59 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 86 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

PAI 16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	11,056.71	55.28%	55.93%
Émissions de GES de niveau 2	6,839.58	55.28%	55.93%
Émissions totales de GES	17,896.29	55.28%	55.80%
2 - Empreinte carbone	19.41	55.28%	55.80%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	53.69	55.28%	55.80%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.68%	54.83%	55.75%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	70.67%	70.67%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	40.14%	62.30%	70.66%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	70.67%	70.67%
15 - Intensité de GES	190.92	23.32%	23.41%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	23.96%	23.96%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
SPAIN 0.00 20-25 31/01	Obligations d'États, Provinces et communes	2.32%	ESP
CANDRIAM SUS MONEY MARKET EURO Z EUR C	Banques et autres institutions financières	2.14%	LUX
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.05%	ITA
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-26 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.53%	ITA
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.48%	ESP
ITALY 1.45 25 15-03S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.30%	ITA
SPAIN 0 22-25 31/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.28%	ESP
ITALY 0.35 19-25 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.24%	ITA
ITALY 2.5 18-25 15/11S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.92%	ITA
SPAIN 2.8 23-26 31/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.76%	ESP
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.76%	ESP
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.68%	BEL
ITALY 1.2 22-25 15/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.63%	ITA
ADIDAS AG 0.00 20-24 09/09A	Textile et habillement	0.63%	DEU
ITALY 3.75 14-24 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.63%	ITA

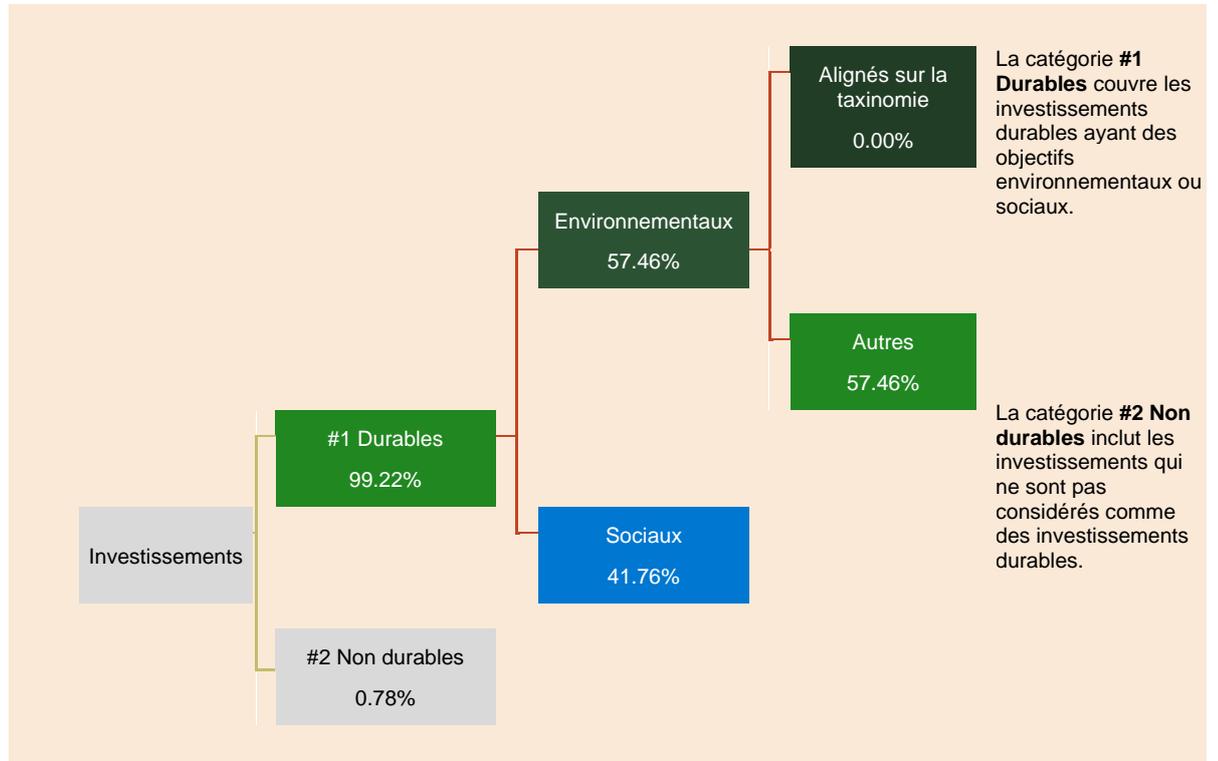
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	46.84%
Obligations d'États, Provinces et communes	23.94%
Télécommunication	4.11%
Électronique et semi-conducteurs	2.39%
Industrie pharmaceutique	2.33%
Électrotechnique	2.03%
Énergie et eau	1.78%
Organisations supranationales	1.78%
Immobilier	1.76%
Assurance	1.69%
Internet et services d'Internet	1.57%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.26%
Biens de consommation divers	1.22%
Industrie agro-alimentaire	1.10%
Matériaux de construction	0.91%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

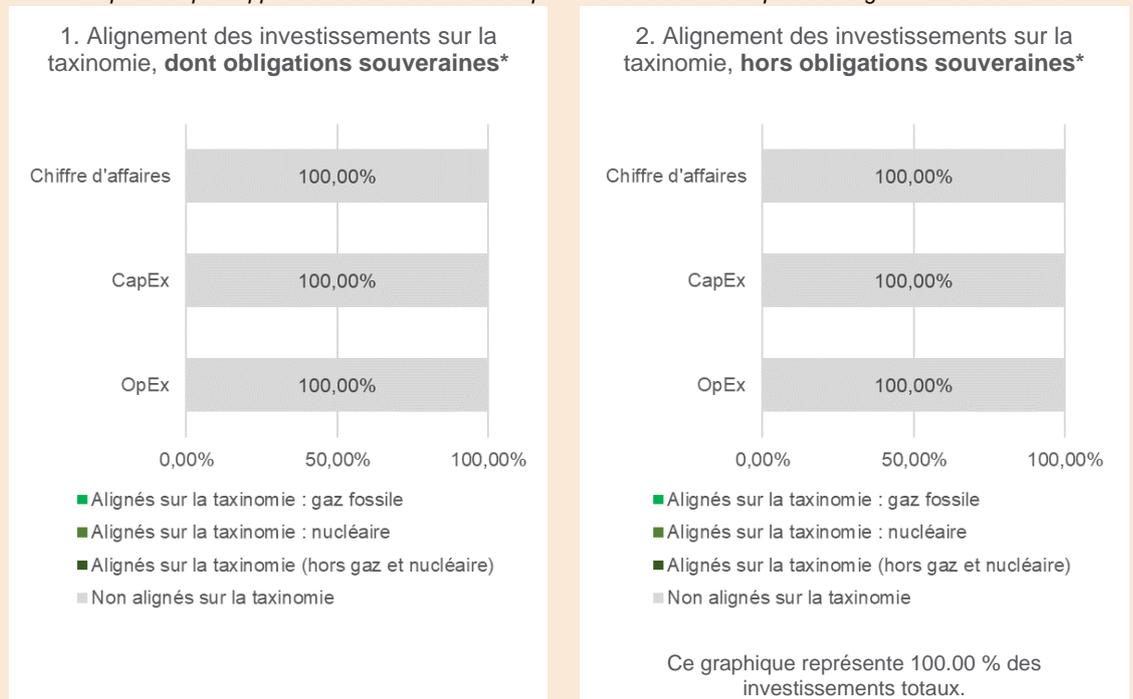
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 57,46 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 41,76 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 0,78 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 19,41 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 70,52 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 9,25 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,03, soit 2,44 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans trois émetteurs des secteurs des produits chimiques, des soins de santé et des services de télécommunications intégrés dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de huit émetteurs des secteurs de la banque, des biens et services industriels, et des biens personnels et domestiques dont le profil ESG se détériore.

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 15,45% % de son actif net dans des obligations vertes.

Comparativement au précédent exercice, la part de l'actif net investie dans des obligations vertes a augmenté.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par les secteurs de l'automobile et des pièces détachées, de la banque, des ressources de base, des banques diversifiées, des services publics et des services de télécommunications sans fil.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 53.95%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 42.31%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Obligations vertes : investissement d'au moins 10 % de l'actif net total du Compartiment dans des obligations vertes. Le Compartiment entendait accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portfeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	22.23	122.30	
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	54.20	49.63	
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	17.86%		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portfeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	14.20	122.98
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.89	49.63
Obligations vertes - Min 10% / Min 20% 2025	2022	17.03%	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	96.25%	95.17%
#2 Non durables	3.75%	4.05%
Environnementaux	53.95%	53.76%
Sociaux	42.31%	41.41%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	53.95%	53.76%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)



ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Dix-sept émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 81 émetteurs de produits financiers ciblés, 98,77 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 20 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 52 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 70 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

PAI 16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	1,420.40	28.22%	28.87%
Émissions de GES de niveau 2	737.63	28.22%	28.87%
Émissions totales de GES	2,158.03	28.22%	28.87%
2 - Empreinte carbone	22.23	28.22%	28.87%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	60.11	28.22%	28.87%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.57%	28.16%	28.89%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	35.34%	35.34%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	38.38%	30.64%	35.40%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	35.34%	35.34%
15 - Intensité de GES	275.43	36.81%	37.72%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	43.99%	44.04%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
BEI 2.2500 19-24 24/06S	Organisations supranationales	1.45%	LUX
INTL BK RECON DEVEL 1.625 21-28 10/05S	Organisations supranationales	1.44%	USA
UNITED STATES 1.125 20-25 28/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.40%	USA
JAPAN 0.005 21-23 01/10S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.15%	JPN
UNITED STATES 0.375 21-24 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.09%	USA
JAPAN 0.005 21-23 01/11S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.08%	JPN
KFW 0 21-31 15/09A	Banques et autres institutions financières	1.05%	DEU
GERMANY 0 21-31 15/08A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.02%	DEU
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	Organisations supranationales	0.99%	GBR
KREDITANSTALT FUER 2.9 23-26 24/02A	Banques et autres institutions financières	0.95%	DEU
JAPAN 1.80 03-23 20/12S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.93%	JPN
UNITED STATES TREASU 4.125 23-28 31/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.90%	USA
CANDRIAM SUS BD IMPACT Z EUR C	Banques et autres institutions financières	0.89%	LUX
KFW 1.0000 21-26 01/10S	Banques et autres institutions financières	0.88%	DEU
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.87%	JPN

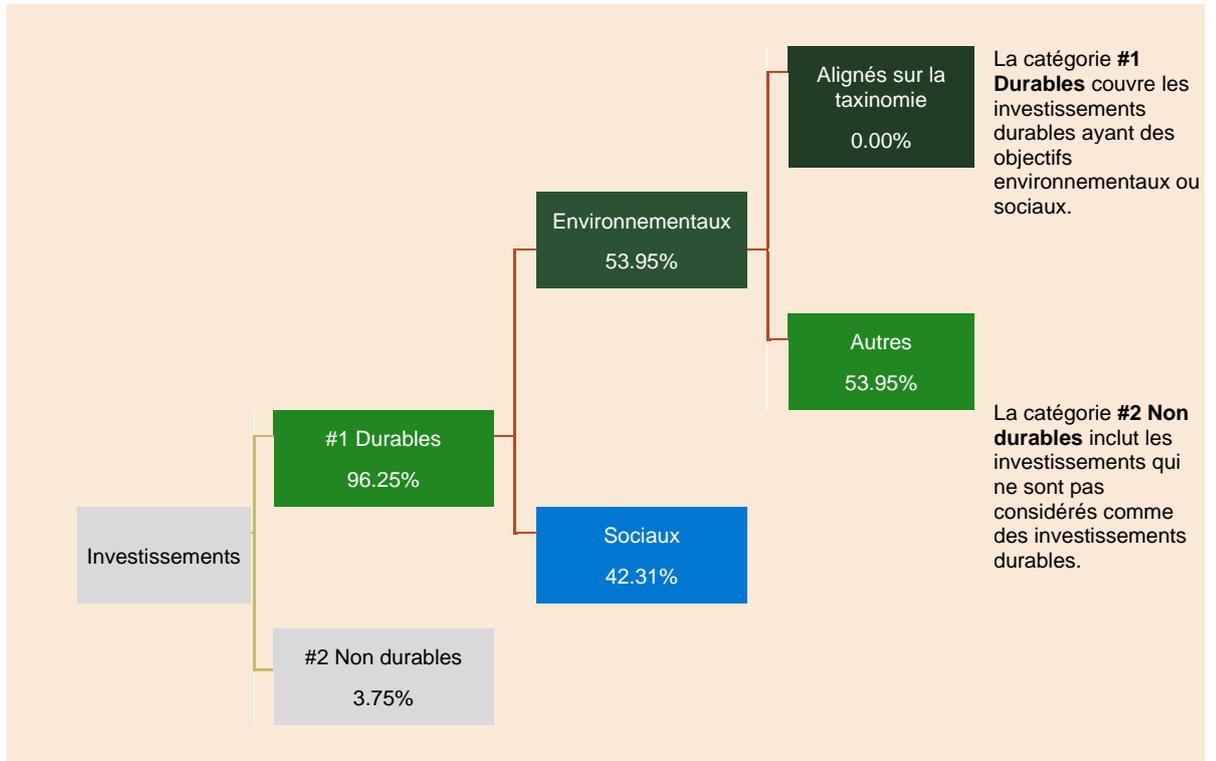
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	43.25%
Banques et autres institutions financières	31.35%
Organisations supranationales	9.79%
Industrie pharmaceutique	1.72%
Télécommunication	1.57%
Immobilier	1.43%
Biens de consommation divers	1.22%
Industrie agro-alimentaire	1.14%
Électronique et semi-conducteurs	0.91%
Distribution, commerce de détail	0.91%
Assurance	0.86%
Internet et services d'Internet	0.73%
Services divers	0.63%
Transport	0.59%
Électrotechnique	0.53%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

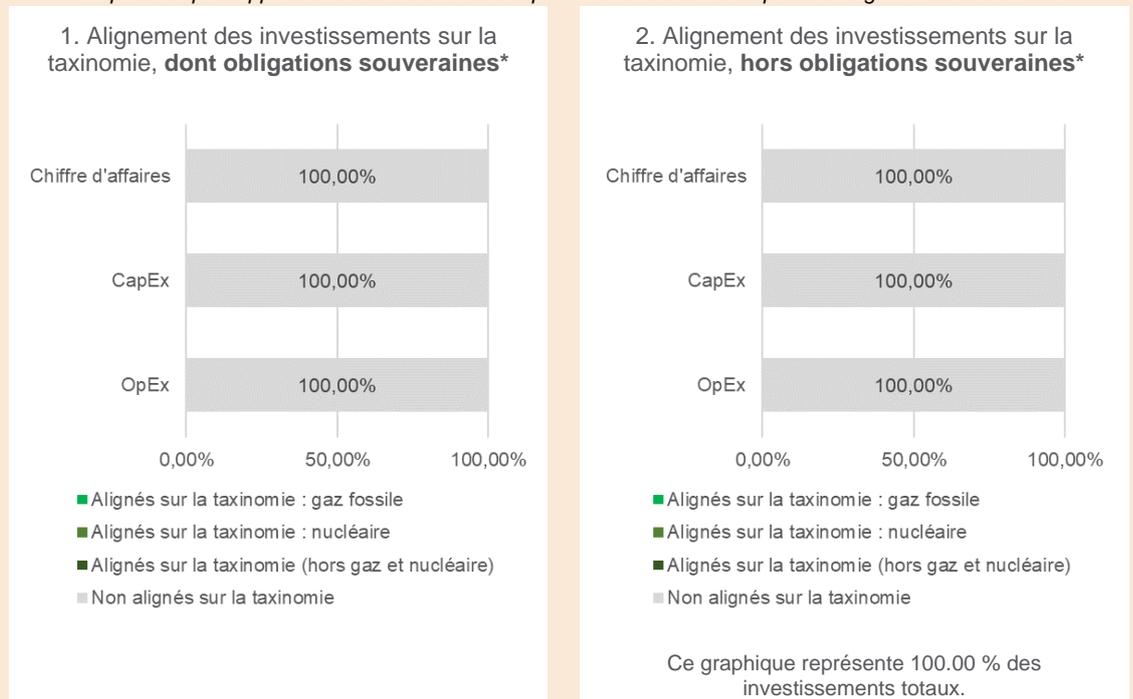
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 53,95 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 42,31 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 3,75 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 22,23 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 81,83 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 54,2, soit 9,2 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des soins de santé dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de sept émetteurs des secteurs de la banque, des banques diversifiées, des biens et services industriels, et des biens personnels et domestiques dont le profil ESG se détériore.

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 17,86% % de son actif net dans des obligations vertes.

Comparativement au précédent exercice, la part de l'actif net investie dans des obligations vertes a augmenté.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par des banques diversifiées.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 34.26% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 61.91% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable est mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment visait à obtenir un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	38.39	176.03	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	57.30	50.10	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	28.22	176.98
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	56.47	48.44

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	96.16%	93.60%
#2 Non durables	3.84%	1.59%
Environnementaux	34.26%	32.75%
Sociaux	61.91%	60.85%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	34.26%	32.75%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,

- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quatre émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 68 émetteurs de produits financiers ciblés, 80,88 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 1 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 36 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 25 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	423.31	90.42%	90.87%
Émissions de GES de niveau 2	371.52	90.42%	90.87%
Émissions totales de GES	794.83	90.42%	90.87%
2 - Empreinte carbone	38.39	90.42%	90.87%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	113.66	90.42%	90.87%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2.59%	89.20%	90.90%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	96.16%	96.16%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	35.49%	88.64%	96.14%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	96.16%	96.16%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04SS	Internet et services d'Internet	3.22%	ESP
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	Internet et services d'Internet	3.07%	USA
ON SEMICONDUCTOR 0.5 23-29 01/03S	Électronique et semi-conducteurs	2.62%	USA
SPLUNK INC CV 1.125 18-25 15/09S	Internet et services d'Internet	2.51%	USA
MEITUAN CV 0 21-27 27/04U0 21-27 27/04U	Internet et services d'Internet	2.51%	CYM
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	Industrie pharmaceutique	2.50%	USA
AMERICA MOVIL BV CV 0 21-24 02/03A02/03U	Télécommunication	2.26%	NLD
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	Immobilier	2.11%	VGB
JAZZ INVEST I LTD CV 1.5 17-24 15/08S	Banques et autres institutions financières	2.05%	BMU
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	Énergie et eau	2.01%	USA
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	Internet et services d'Internet	1.97%	USA
SCHNEIDER ELECTRIC CV 0.00 20-26 15/06U	Électrotechnique	1.89%	FRA
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	Restauration, industrie hôtelière	1.80%	USA
BENTLEY SYSTEMS INC 0.375 21-27 01/07S	Internet et services d'Internet	1.77%	USA
BNP PARIBAS SA CV 0 22-25 13/05U5 13/05U	Banques et autres institutions financières	1.77%	FRA

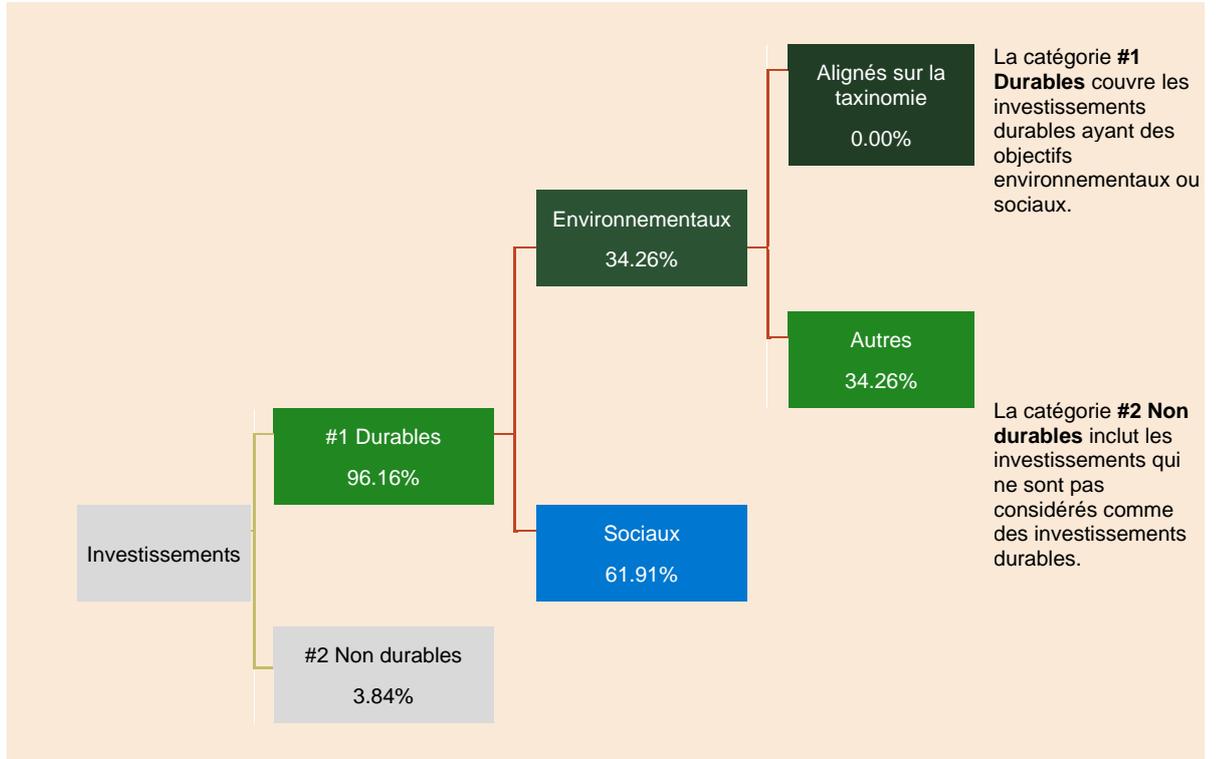
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	24.19%
Banques et autres institutions financières	17.32%
Électronique et semi-conducteurs	10.21%
Énergie et eau	6.68%
Télécommunication	6.15%
Biotechnologie	5.77%
Immobilier	4.03%
Articles de bureaux et ordinateurs	3.71%
Industrie pharmaceutique	3.26%
Restauration, industrie hôtelière	3.22%
Électrotechnique	3.14%
Services divers	2.79%
Distribution, commerce de détail	2.53%
Industrie automobile	1.66%
Transport	1.37%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

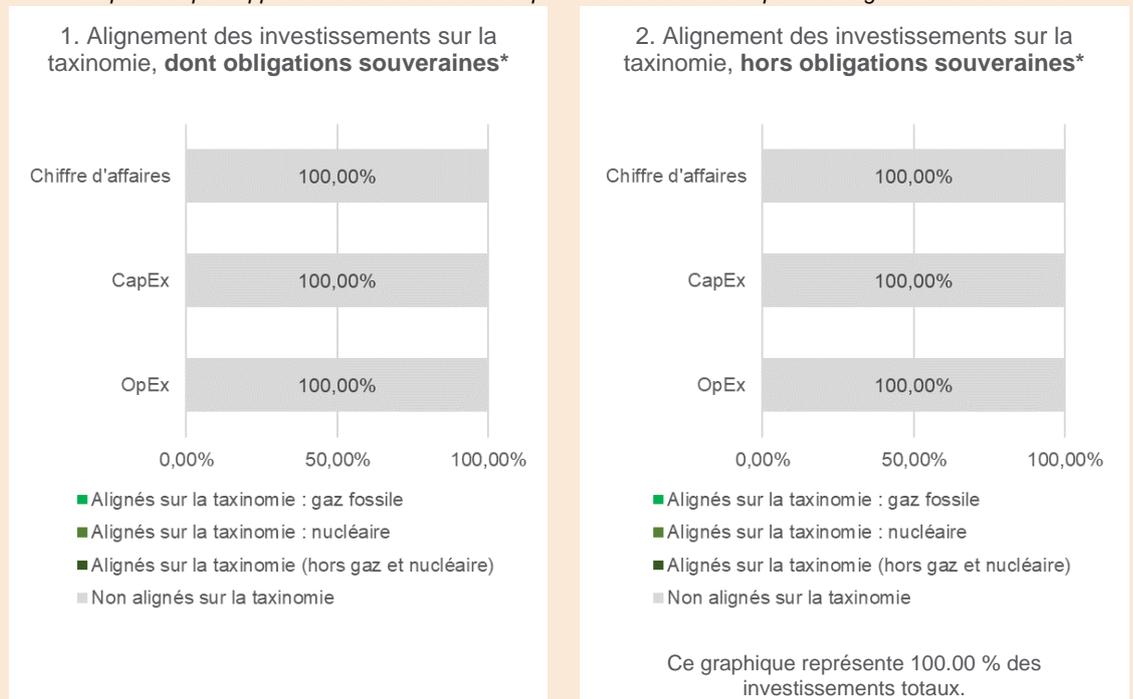
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 34,26 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,91 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 3,84 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 38,39 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 78,19 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,3, soit 14,37 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 1,47 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans quatre émetteurs des secteurs des produits chimiques, des soins de santé, des médias et télécommunications dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de trois émetteurs des secteurs de la banque et des technologies dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 37.72%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 49.38%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable est mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment visait à obtenir un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	95.94	223.79	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	53.12	46.03	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	81.14	223.95
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	51.89	45.50

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	87.10%	82.83%
#2 Non durables	12.90%	15.78%
Environnementaux	37.72%	33.09%
Sociaux	49.38%	49.74%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	37.72%	33.09%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,

- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Huit émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 41 émetteurs de produits financiers ciblés, 78,05 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 2 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 31 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 13 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	79,670.56	71.37%	76.37%
Émissions de GES de niveau 2	25,670.60	71.37%	76.37%
Émissions totales de GES	105,341.16	71.37%	76.05%
2 - Empreinte carbone	95.94	71.37%	76.05%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	186.25	70.72%	76.06%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3.47%	67.36%	76.05%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	89.74%	90.15%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	34.02%	74.51%	90.02%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	89.09%	90.14%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM SUS MONEY MARKET EURO V EUR C	Banques et autres institutions financières	5.03%	LUX
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	Soins de santé	2.02%	USA
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	Banques et autres institutions financières	1.96%	USA
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	Banques et autres institutions financières	1.89%	IRL
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	Services divers	1.72%	GBR
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	Énergie et eau	1.63%	FRA
DARLING INGREDI 6.0000 22-30 15/06S	Énergie et eau	1.57%	USA
TELECOM ITALIA SPA 5.303 14-24 30/05S	Télécommunication	1.46%	ITA
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	Télécommunication	1.41%	GBR
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	Télécommunication	1.31%	NLD
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	Énergie et eau	1.30%	PRT
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	Construction de machines et appareils	1.29%	USA
IRON MOUNTAIN INC 7.0000 23-29 15/02S	Immobilier	1.17%	USA
TK ELEVATOR MIDCO 4.375 20-27 15/07S/07S	Banques et autres institutions financières	1.16%	DEU
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	Banques et autres institutions financières	1.16%	USA

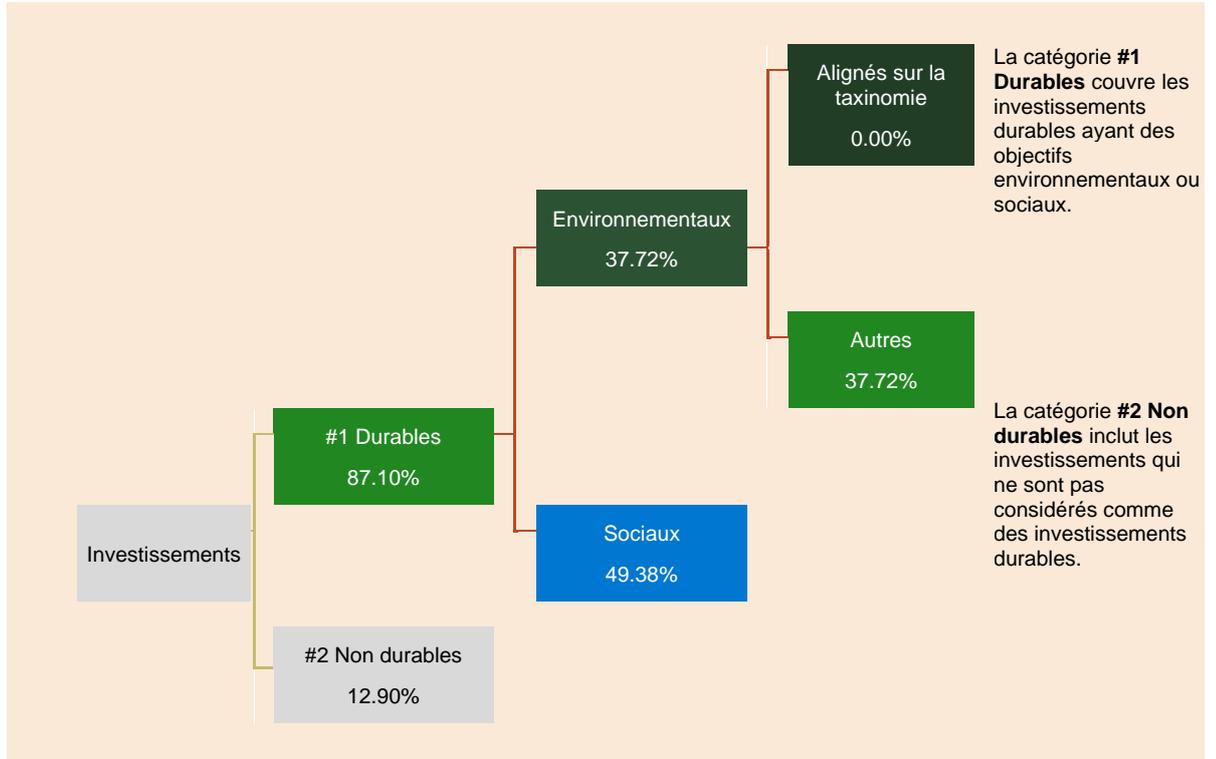
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	36.24%
Télécommunication	13.69%
Soins de santé	10.76%
Énergie et eau	9.89%
Internet et services d'Internet	3.87%
Services divers	3.78%
Industries d'emballage	3.34%
Électrotechnique	2.01%
Biotechnologie	1.96%
Construction de machines et appareils	1.89%
Industrie pharmaceutique	1.66%
Matériaux de construction	1.54%
Immobilier	1.29%
Industrie agro-alimentaire	1.15%
Textile et habillement	1.12%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

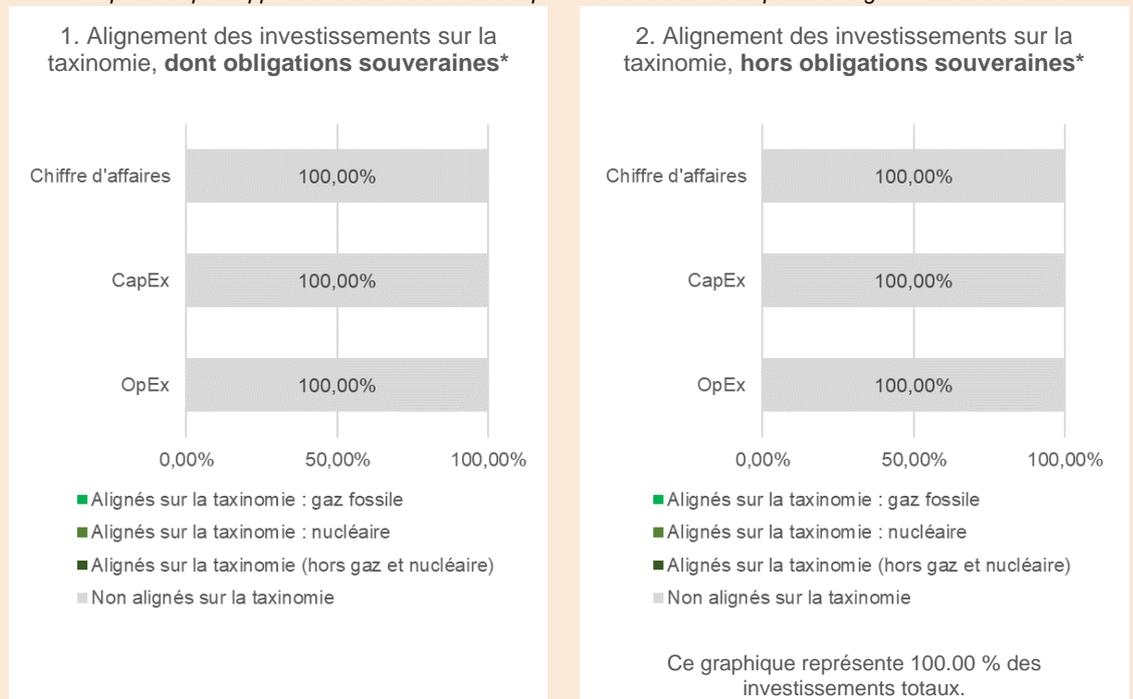
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 37,72 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 49,38 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 12,9 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 95,94 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 57,13 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 53,12, soit 15,39 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 2,37 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des soins de santé dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de deux émetteurs des secteurs de l'automobile et des pièces détachées, et du commerce de détail dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 70.05%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 27.94%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Contribution positive aux objectifs de développement durable des Nations Unies : le Compartiment vise à investir au moins 75 % de son actif net total dans des obligations vertes, sociales ou durables, telles que définies par les normes internationales comme, par exemple, les Principes applicables aux obligations vertes, maintenus par l'International Capital Market Association (ICMA), la norme des obligations vertes européennes (« EU Green Bond Standard ») ou les Principes applicables aux obligations sociales, également développés par l'ICMA.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- pour s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

En investissant principalement dans des obligations dont le produit sera utilisé pour contribuer à un ou plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), dont l'ODD 13 Lutte contre les changements climatiques, le Compartiment génère ainsi un impact positif sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Dans une phase ultérieure, d'autres mesures seront prises afin d'assurer la réduction des émissions de carbone.

Indicateurs de durabilité	Portfeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Investissements en obligations vertes, sociales et durables - Minimum 75 % des actifs sous gestion	89.93%		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Portfeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Investissements en obligations vertes, sociales et durables - Minimum 75 % des actifs sous gestion	87.68%		

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	97.99%	94.62%
#2 Non durables	2.01%	5.09%
Environnementaux	70.05%	68.89%
Sociaux	27.94%	25.73%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	70.05%	68.89%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quatorze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 58 émetteurs de produits financiers ciblés, 96,55 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 19 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 36 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 46 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

PAI 16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	247.84	21.83%	23.34%
Émissions de GES de niveau 2	55.75	21.83%	23.34%
Émissions totales de GES	303.58	21.83%	23.34%
2 - Empreinte carbone	34.47	21.83%	23.34%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	73.94	21.83%	23.34%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.99%	22.72%	23.35%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	59.01%	59.01%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	39.00%	47.56%	59.07%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	59.01%	59.01%
15 - Intensité de GES	269.79	4.57%	7.20%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	30.44%	30.44%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.28%	IRL
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.11%	BEL
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.10%	NLD
SPAIN 1 21-42 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.54%	ESP
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.47%	ITA
GERMANY 0.00 21-50 15/08A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.26%	DEU
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.98%	DEU
CASSA DEPOSITI E PREST 2.0 20-27 20/04A	Banques et autres institutions financières	1.87%	ITA
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	Banques et autres institutions financières	1.71%	FRA
AIR LIQUIDE FINANCE 0.375 21-31 27/05A	Banques et autres institutions financières	1.62%	FRA
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	Électrotechnique	1.60%	FRA
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	Banques et autres institutions financières	1.56%	FRA
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.43%	FRA
MORGAN STANLEY 0.8640 20-25 21/10S	Banques et autres institutions financières	1.41%	USA
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	Organisations supranationales	1.31%	BEL

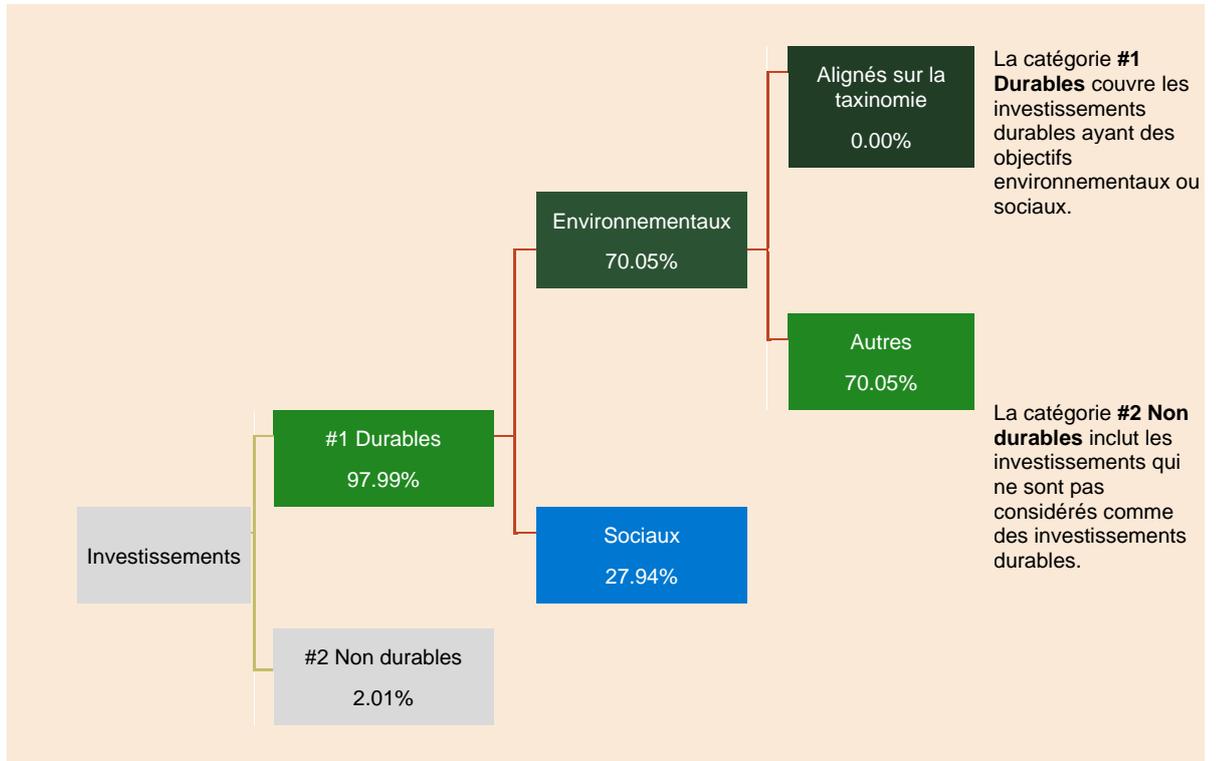
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	38.18%
Obligations d'États, Provinces et communes	30.46%
Immobilier	4.84%
Télécommunication	4.12%
Assurance	3.02%
Industrie pharmaceutique	2.99%
Services divers	2.64%
Énergie et eau	2.59%
Électrotechnique	2.12%
Organisations supranationales	1.92%
Industrie agro-alimentaire	1.83%
Industrie automobile	1.13%
Biens de consommation divers	1.06%
Transport	0.99%
Autres	0.66%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

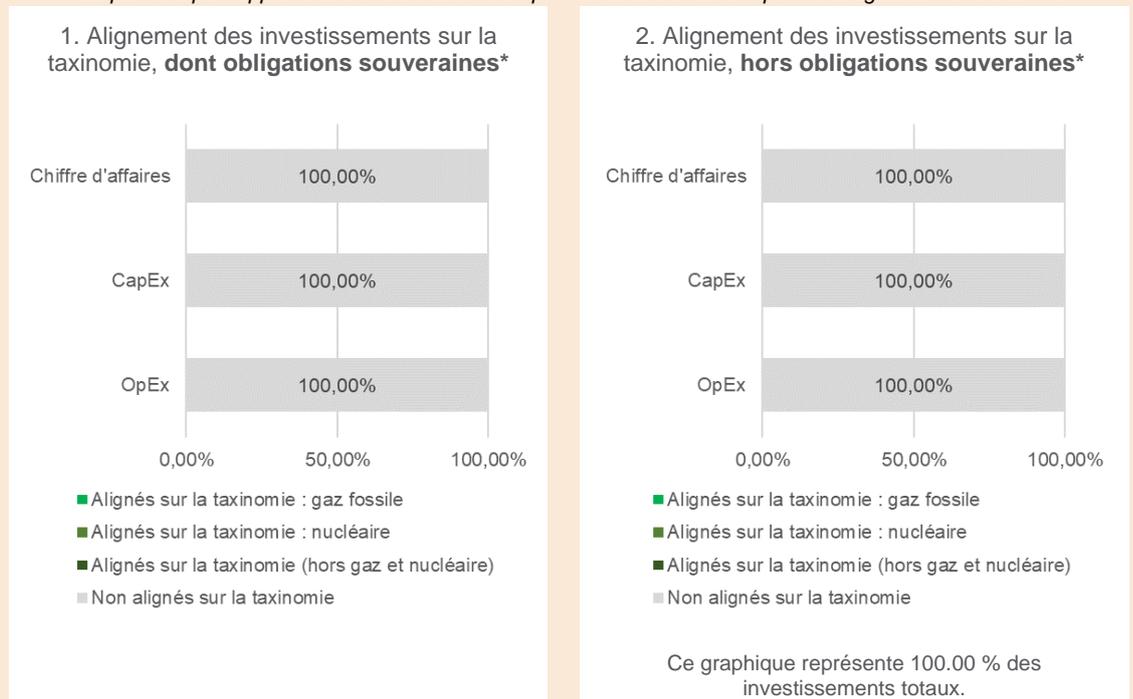
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 70,05 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 27,94 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 2,01 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir au moins 75 % de son actif net dans des obligations vertes, sociales ou durables.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 90 % de son actif net dans des obligations vertes.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes, sociales ou durables. En particulier, le produit financier a investi dans des émetteurs des secteurs de l'automobile et des pièces détachées, et de la banque.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 18.76% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 77.68% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs durable a été mesurée à l'aide de l'indicateur de durabilité suivant :

- Investissement dans un portefeuille de sociétés dont au moins 50 % du chiffre d'affaires moyen pondéré est lié à des activités qui facilitent la fourniture de services essentiels (eau potable, assainissement, soins de santé, nutrition, etc.) et/ou celle de produits/services contribuant au développement des enfants (éducation, inclusion financière, sports/loisirs, etc.) ;
- Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui sont en violation avec les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou le Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.
- s'assurer qu'au moins 10 % du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement ou du carnet de commandes des entreprises éligibles sont affectés à des activités contribuant au développement des enfants et/ou à répondre à leurs besoins essentiels.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Le Compartiment a un objectif social spécifique. Il n'a pas pour objectif de réduire les émissions de carbone.

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Indicateurs de durabilité	Portfeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Enfants - Exposition - Entreprise (au niveau du fonds) - Au minimum 50 % de l'exposition est liée à des activités commerciales alignées sur le thème	49.62%		X
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	55.46	50.98	X

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portfeuille	Indice de référence
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.85	50.36

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	
	2023	2022
#1 Durables	96.44%	95.78%
#2 Non durables	3.56%	4.22%
Environnementaux	18.76%	20.47%
Sociaux	77.68%	75.32%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	18.76%	20.47%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 59 réunions : pour 88,14 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 10, dont nous en avons soutenu 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (451 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 34 résolutions au total, dont 76,47 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, 10 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 100 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Deux émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 43 émetteurs de produits financiers ciblés, 76,74 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 1 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 25 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 13 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres

indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	1,366.39	96.45%	96.64%
Émissions de GES de niveau 2	702.34	96.45%	96.64%
Émissions totales de GES	2,068.73	96.45%	96.64%
2 - Empreinte carbone	32.18	96.45%	96.64%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	71.46	96.45%	96.64%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.81%	94.80%	96.64%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	96.64%	96.64%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	36.11%	92.66%	96.64%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	96.64%	96.64%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	3.93%	USA
ESSILORLUXOTTICA SA	Industrie pharmaceutique	3.70%	FRA
INFORMA PLC	Art graphique, maison d'édition	3.42%	GBR
STRIDE - REGISTERED SHS	Soins de santé	3.23%	USA
ADVANCED DRAINAGE	Services environnementaux et recyclage	3.17%	USA
COMPASS GROUP	Restauration, industrie hôtelière	3.04%	GBR
PEARSON PLC	Art graphique, maison d'édition	2.99%	GBR
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	Banques et autres institutions financières	2.91%	CHE
TRACTOR SUPPLY CO	Distribution, commerce de détail	2.77%	USA
HCA INC	Soins de santé	2.69%	USA
AIRTEL AFRICA PLC	Banques et autres institutions financières	2.52%	LUX
DEXCOM INC	Industrie pharmaceutique	2.39%	USA
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Énergie et eau	2.37%	FRA
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	Distribution, commerce de détail	2.36%	NLD
IDP EDUCATION	Soins de santé	2.34%	AUS

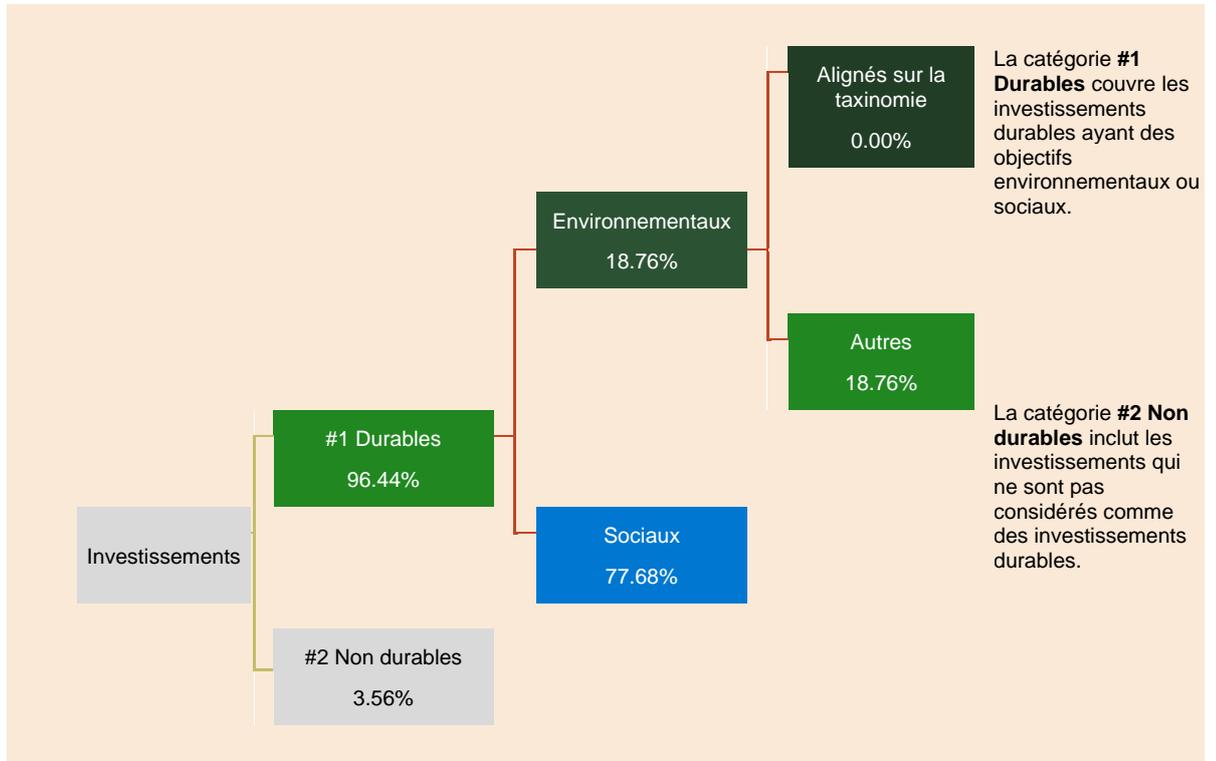
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	14.68%
Industrie pharmaceutique	13.12%
Soins de santé	11.37%
Art graphique, maison d'édition	8.79%
Internet et services d'Internet	8.66%
Distribution, commerce de détail	5.94%
Services environnementaux et recyclage	5.16%
Restauration, industrie hôtelière	4.45%
Énergie et eau	4.44%
Biens de consommation divers	3.58%
Industrie agro-alimentaire	2.86%
Construction de machines et appareils	2.79%
Assurance	2.16%
Textile et habillement	2.07%
Électronique et semi-conducteurs	2.01%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

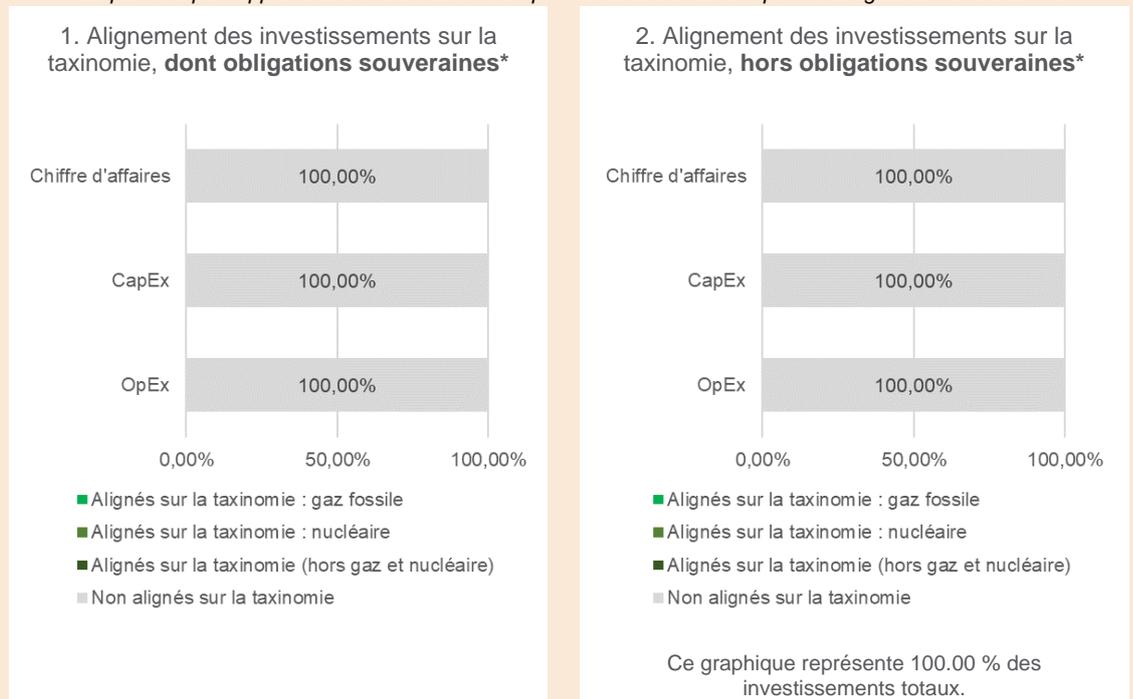
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 18,76 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 77,68 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 3,56 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier a pour objectif d'atteindre une exposition d'au moins 50 % aux activités commerciales associées à la thématique de la stratégie.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une exposition de 50 % au thème.

Le produit financier a atteint son objectif en allouant une exposition au moins similaire de ses investissements à des émetteurs exposés à des activités commerciales associées à la thématique.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 55,46, soit 8,78% % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur de l'édition dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de trois émetteurs des secteurs des logiciels système, du commerce de détail de médicaments et des magasins de marchandises diverses dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 61.62%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 33.70%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- un alignement général du portefeuille avec un scénario de température égale ou inférieure à 2,5 degrés. Étant donné l'évolution au fil du temps de la disponibilité et de la fiabilité des données sur le climat, le Compartiment cherche à s'aligner avec un scénario de température inférieure ou égale à 2 degrés d'ici le 1er janvier 2025.
- investissement d'une part plus importante du total des actifs sous gestion dans des sociétés à forte participation que l'indice de référence du Compartiment. Les entreprises à forte participation sont définies par le règlement européen sur le référentiel climatique comme celles qui appartiennent à l'un des secteurs considérés comme jouant le plus grand rôle dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.
- s'assurer que les entreprises éligibles affichent un score de circularité d'au moins 5 (sur une échelle de 1 à 10).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Dans le cadre de l'engagement de Candriam à l'égard de la NZAI, le Compartiment visait à contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et aux objectifs de l'Accord de Paris. Toutefois, au niveau du Compartiment, cet alignement est quantifié au moyen d'un indicateur de température.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Température du portefeuille - Entreprise - Inférieure à 2,5°C - Inférieure à 2°C en 2025	2.38		
Exposition à des secteurs à fort enjeu - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	76.21%	62.09%	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Température du portefeuille - Entreprise - Inférieure à 2,5°C - Inférieure à 2°C en 2025	2022	2.49	
Exposition à des secteurs à fort enjeu - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	80.90%	62.39%

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	95.32%	92.84%
#2 Non durables	4.68%	7.16%
Environnementaux	61.62%	61.56%
Sociaux	33.70%	31.28%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	61.62%	61.56%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 63 réunions : pour 85,71 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis deux, dont nous en avons soutenu 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (388 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 22 résolutions au total, dont 68,18 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, quatre résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 75 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Sept émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 46 émetteurs de produits financiers ciblés, 93,48 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 3 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 36 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 28 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres

indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	21,752.22	93.23%	95.64%
Émissions de GES de niveau 2	8,197.60	93.23%	95.64%
Émissions totales de GES	29,949.82	93.23%	95.64%
2 - Empreinte carbone	76.56	93.23%	95.64%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	200.57	93.23%	95.64%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4.62%	93.90%	95.62%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	95.63%	95.63%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	36.20%	93.96%	95.63%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	95.55%	95.63%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
WASTE MANAGEMENT	Services environnementaux et recyclage	4.24%	USA
AMERICAN WATER WORKS CO INC	Énergie et eau	3.25%	USA
GRAPHIC PACKAGING	Papier et bois	3.01%	USA
ECOLAB INC	Chimie	3.01%	USA
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	2.97%	USA
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	Industrie agro-alimentaire	2.92%	CHE
UNILEVER	Industrie agro-alimentaire	2.69%	GBR
TETRA TECH INC	Services environnementaux et recyclage	2.69%	USA
ADOBE INC	Internet et services d'Internet	2.69%	USA
PROCTER & GAMBLE CO	Biens de consommation divers	2.59%	USA
DARLING INGREDIENT INC	Énergie et eau	2.55%	USA
CROWN HOLDINGS INC	Industries d'emballage	2.47%	USA
CISCO SYSTEMS INC	Articles de bureaux et ordinateurs	2.36%	USA
LKQ CORP	Industrie automobile	2.32%	USA
PTC INC	Internet et services d'Internet	2.14%	USA

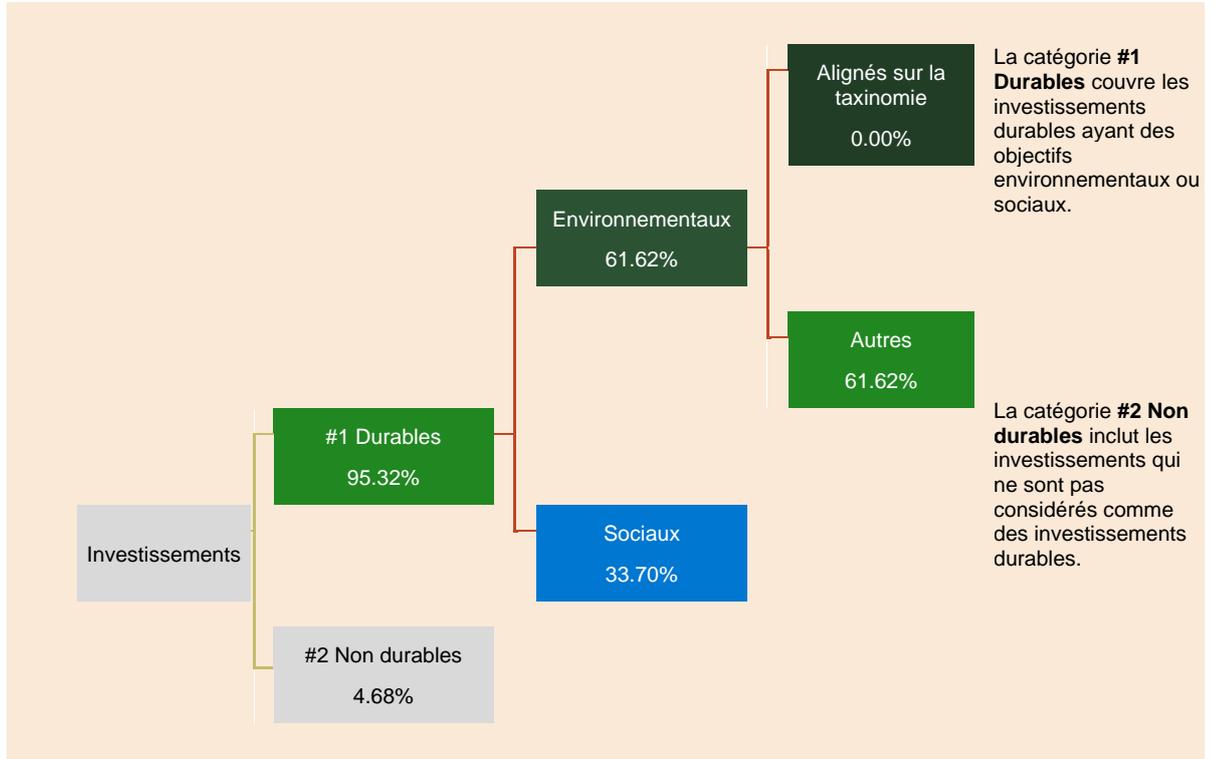
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Services environnementaux et recyclage	13.98%
Internet et services d'Internet	12.99%
Banques et autres institutions financières	10.74%
Énergie et eau	10.19%
Électronique et semi-conducteurs	6.20%
Industrie agro-alimentaire	5.91%
Chimie	5.50%
Construction de machines et appareils	4.73%
Industries d'emballage	4.45%
Papier et bois	4.31%
Biens de consommation divers	3.54%
Distribution, commerce de détail	2.87%
Industrie pharmaceutique	2.87%
Articles de bureaux et ordinateurs	2.36%
Industrie automobile	2.32%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

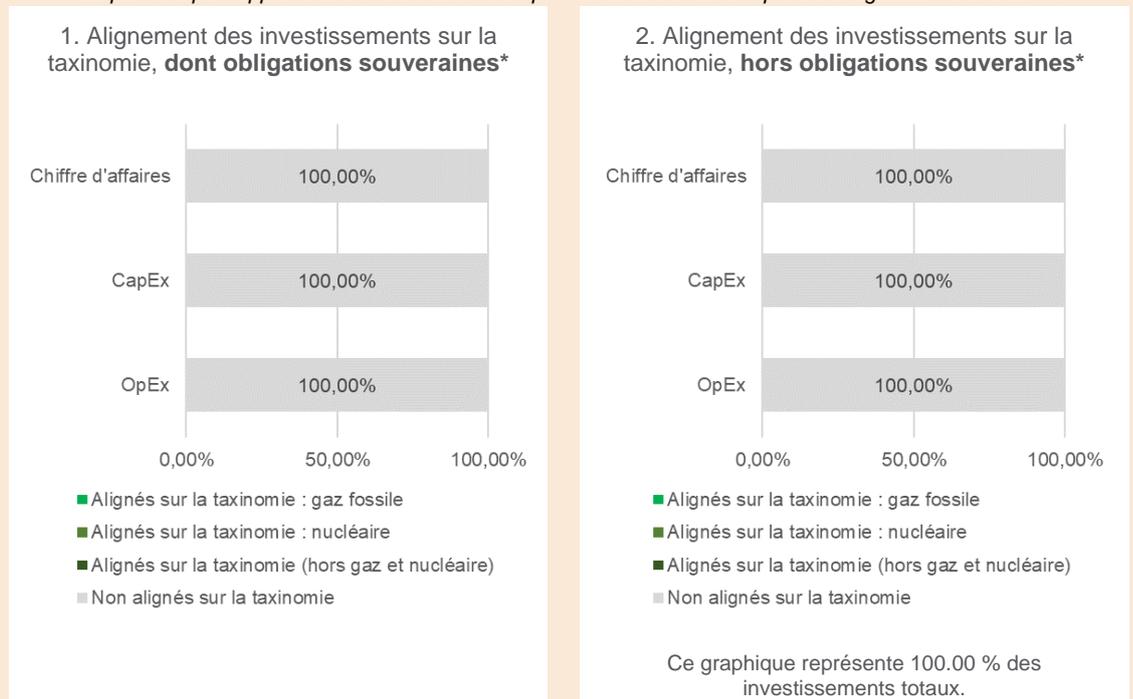
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 61,62 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 33,7 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 4,68 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir principalement dans des émetteurs qui contribuent positivement aux objectifs de l'Accord de Paris, et entend donc proposer un chiffre de température de 2,5 °C ou moins.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une température de 2,38 °C.

Comparativement au précédent exercice, la température du produit financier a diminué.

Le produit financier a atteint son objectif en allouant une plus grande part de ses investissements à des émetteurs qui contribuent positivement aux objectifs de l'Accord de Paris.

Le produit financier cherche à investir une plus grande part des actifs sous gestion dans des émetteurs à forte participation, par rapport à l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 76,21 % de son actif net dans des émetteurs à forte participation, soit 22,74 % de plus de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en allouant une plus grande part de ses investissements à des émetteurs à forte participation, par rapport à son indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 66.61% <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 29.69% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- un alignement général du portefeuille avec un scénario de température égale ou inférieure à 2,5 degrés. Étant donné l'évolution au fil du temps de la disponibilité et de la fiabilité des données sur le climat, le Compartiment cherche à s'aligner avec un scénario de température inférieure ou égale à 2 degrés d'ici le 1er janvier 2025.
- investissement d'une part plus importante du total des actifs sous gestion dans des sociétés à forte participation que l'indice de référence du Compartiment. Les entreprises à forte participation sont définies par le règlement européen sur le référentiel climatique comme celles qui appartiennent à l'un des secteurs considérés comme jouant le plus grand rôle dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris ;

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.
- s'assurer qu'au moins 10 % du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement ou du carnet de commandes des entreprises éligibles sont affectés à des activités contribuant à la réduction des gaz à effet de serre.

Le compartiment a partiellement contribué positivement aux activités suivantes :

- Atténuation du changement climatique

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Dans le cadre de l'engagement de Candriam à l'égard de la NZAI, le Compartiment visait à contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et aux objectifs de l'Accord de Paris. Toutefois, au niveau du Compartiment, cet alignement est quantifié au moyen d'un indicateur de température.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Température du portefeuille - Entreprise - Inférieure à 2,5°C - Inférieure à 2°C en 2025	2.16		
Exposition à des secteurs à fort enjeu - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	78.58%	62.09%	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Température du portefeuille - Entreprise - Inférieure à 2,5°C - Inférieure à 2°C en 2025	2022	2.39	
Exposition à des secteurs à fort enjeu - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	80.19%	62.39%

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	96.30%	96.38%
#2 Non durables	3.70%	3.62%
Environnementaux	66.61%	69.77%
Sociaux	29.69%	26.61%
Alignés sur la taxinomie	13.10%	13.40%
Autres	53.52%	56.37%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 73 réunions : pour 89,04 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis cinq, dont nous en avons soutenu 100 %.

Plus précisément, une proposition portait sur le climat (100 % de soutien).

En outre, pour chaque point lié à l'élection des administrateurs (404 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 20 résolutions au total, dont 65 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, quatre résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 100 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Douze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 55 émetteurs de produits financiers ciblés, 85,45 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 6 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 42 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 26 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	39,055.29	95.59%	96.30%
Émissions de GES de niveau 2	18,413.23	95.59%	96.30%
Émissions totales de GES	57,468.52	95.59%	96.30%
2 - Empreinte carbone	56.68	95.59%	96.30%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	302.19	95.59%	96.30%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9.29%*	94.91%	96.31%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	96.30%	96.30%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	34.76%	94.97%	96.30%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	96.30%	96.30%

*Ce PAI ne reflète pas le pourcentage de revenu investi dans le portefeuille, mais le pourcentage d'émetteurs dont une part (même marginale) du revenu est exposée aux combustibles fossiles. Pour pouvoir intégrer les énergies renouvelables et gérer leur intermittence, les entreprises d'électricité, même les plus vertes, doivent conserver une certaine capacité de production de gaz, car les solutions de stockage en sont encore à leurs balbutiements.

Par exemple, Orsted est le leader mondial de l'éolien offshore. La société danoise de développement a commencé comme une entreprise pétrolière et gazière, puis elle a réussi une transition en abandonnant ses actifs en combustibles fossiles pour se concentrer uniquement sur les énergies renouvelables. En raison de sa position centrale dans le système énergétique danois et de la participation de 50 % du gouvernement danois, la société Orsted possède toujours des actifs de production thermique au Danemark.

Fin 2022, Orsted affichait une part verte de 91 % en matière de production d'énergie. Par exemple, chez Iberdrola, à la fin 2022, la capacité totale installée était constituée à 69 % d'énergies renouvelables, le gaz représentant 26 % et le reste étant du nucléaire. Dans son assortiment de production pour 2030, l'entreprise a prévu d'utiliser 85 % d'énergies renouvelables, répondant ainsi aux attentes de l'AIE qui préconise une part de 60 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
WASTE CONNECTIONS INC	Services environnementaux et recyclage	4.32%	CAN
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	4.31%	USA
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	Chimie	3.07%	USA
AIR LIQUIDE SA	Chimie	2.84%	FRA
SYNOPSIS	Internet et services d'Internet	2.63%	USA
TRIMBLE	Électronique et semi-conducteurs	2.61%	USA
THERMO FISHER SCIENT SHS	Électronique et semi-conducteurs	2.58%	USA
BALL CORP	Industries d'emballage	2.53%	USA
AMERICAN WATER WORKS CO INC	Énergie et eau	2.48%	USA
DARLING INGREDIENT INC	Énergie et eau	2.47%	USA
APTIV PLC	Industrie automobile	2.45%	JEY
MASTEC INC	Électrotechnique	2.41%	USA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Électrotechnique	2.29%	FRA
TETRA TECH INC	Services environnementaux et recyclage	2.26%	USA
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	Construction de machines et appareils	2.22%	CHN

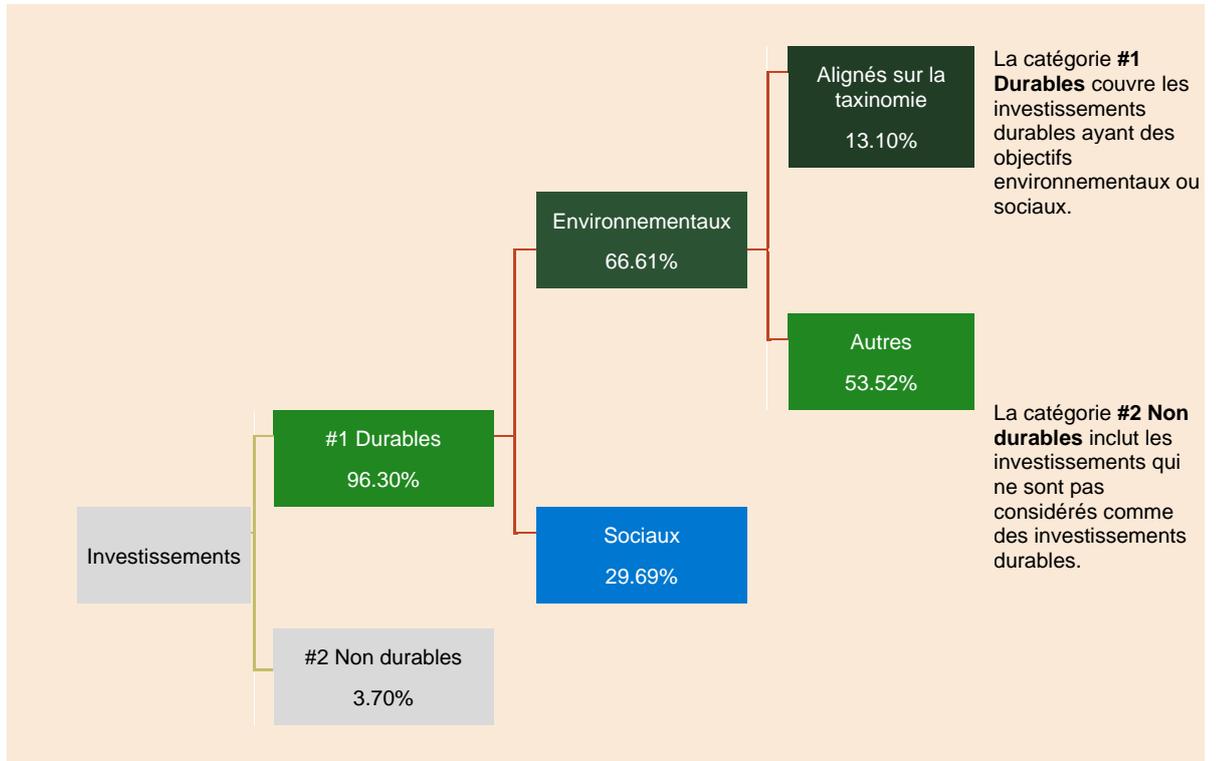
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Énergie et eau	16.40%
Internet et services d'Internet	13.53%
Électronique et semi-conducteurs	12.18%
Services environnementaux et recyclage	10.42%
Construction de machines et appareils	9.93%
Chimie	9.50%
Électrotechnique	8.65%
Banques et autres institutions financières	5.65%
Matériaux de construction	3.12%
Immobilier	2.95%
Industries d'emballage	2.53%
Industrie automobile	2.45%
Pétrole	1.88%
Industrie agro-alimentaire	0.38%
Biotechnologie	0.30%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

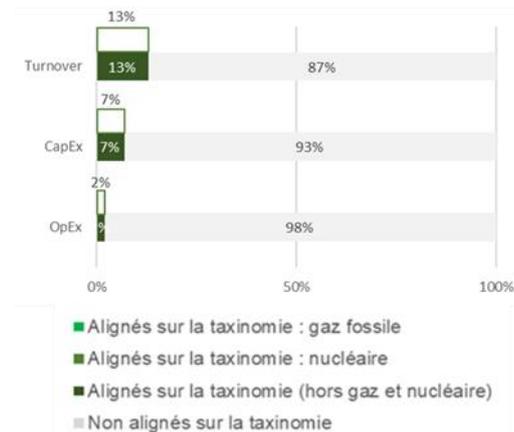
-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

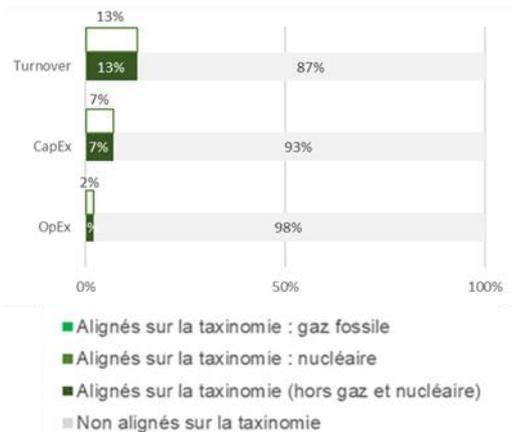
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment avait une part minimale de 0% dans les activités de transition et de 7,89% dans les activités habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	13.10%
2022	13.40%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

L'adaptation au changement climatique	0.03%
L'atténuation du changement climatique	13.07%

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 53,52 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxinomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 29,69 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 3,7 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir principalement dans des émetteurs qui contribuent positivement aux objectifs de l'Accord de Paris, et entend donc proposer un chiffre de température de 2,5 °C ou moins.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une température de 2,16 °C.

Comparativement au précédent exercice, la température du produit financier a diminué.

Le produit financier a atteint son objectif en allouant une plus grande part de ses investissements à des émetteurs qui contribuent positivement aux objectifs de l'Accord de Paris.

Le produit financier cherche à investir une plus grande part des actifs sous gestion dans des émetteurs à forte participation, par rapport à l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 78,58 % de son actif net dans des émetteurs à forte participation, soit 26,56 % de plus de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en allouant une plus grande part de ses investissements à des émetteurs à forte participation, par rapport à son indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 33.33%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 61.39%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portfeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	24.86	168.60	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	50.70	45.84	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portfeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	22.10	167.82
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	50.56	44.87

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	94.72%	96.46%
#2 Non durables	5.28%	3.63%
Environnementaux	33.33%	34.72%
Sociaux	61.39%	61.74%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	33.33%	34.72%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prions une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 136 réunions : pour 57,35 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis deux, que nous n'avons pas soutenues.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (357 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 14 résolutions au total, dont 64,29 % ont reçu notre soutien.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Un émetteur présent dans le produit financier fait partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 70 émetteurs de produits financiers ciblés, 65,71 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 1 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 44 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 29 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant

compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	25,769.03	95.18%	95.82%
Émissions de GES de niveau 2	34,102.80	95.18%	95.82%
Émissions totales de GES	59,871.83	95.18%	95.82%
2 - Empreinte carbone	24.86	95.18%	95.82%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	91.60	95.18%	95.82%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1.34%	95.20%	95.82%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	95.82%	95.82%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	21.67%	51.99%	95.82%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	95.82%	95.82%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	Électronique et semi-conducteurs	8.69%	TWN
ALIBABA GROUP	Internet et services d'Internet	3.92%	CYM
SK HYNIX INC	Électronique et semi-conducteurs	2.65%	KOR
NETEASE INC	Internet et services d'Internet	2.18%	CYM
BANCO DO BRASIL SA	Banques et autres institutions financières	2.01%	BRA
AXIS BANK	Banques et autres institutions financières	1.97%	IND
PING AN INS (GRP) CO -H-	Assurance	1.85%	CHN
AMERICA MOVIL SAB DE CV	Télécommunication	1.71%	MEX
BANK CENTRAL ASIA DEP	Banques et autres institutions financières	1.64%	IDN
E.SUN FINANCIAL HOLDING	Banques et autres institutions financières	1.63%	TWN
MEITUAN - SHS 114A/REG S	Internet et services d'Internet	1.62%	CYM
DELTA ELECTRONIC INCS	Électrotechnique	1.61%	TWN
SIEMENS DEMATERIALISED	Électrotechnique	1.52%	IND
ACCTON TECHNOLOGY CORPORATION	Articles de bureaux et ordinateurs	1.50%	TWN
BYD COMPANY LTD -H-	Électronique et semi-conducteurs	1.43%	CHN

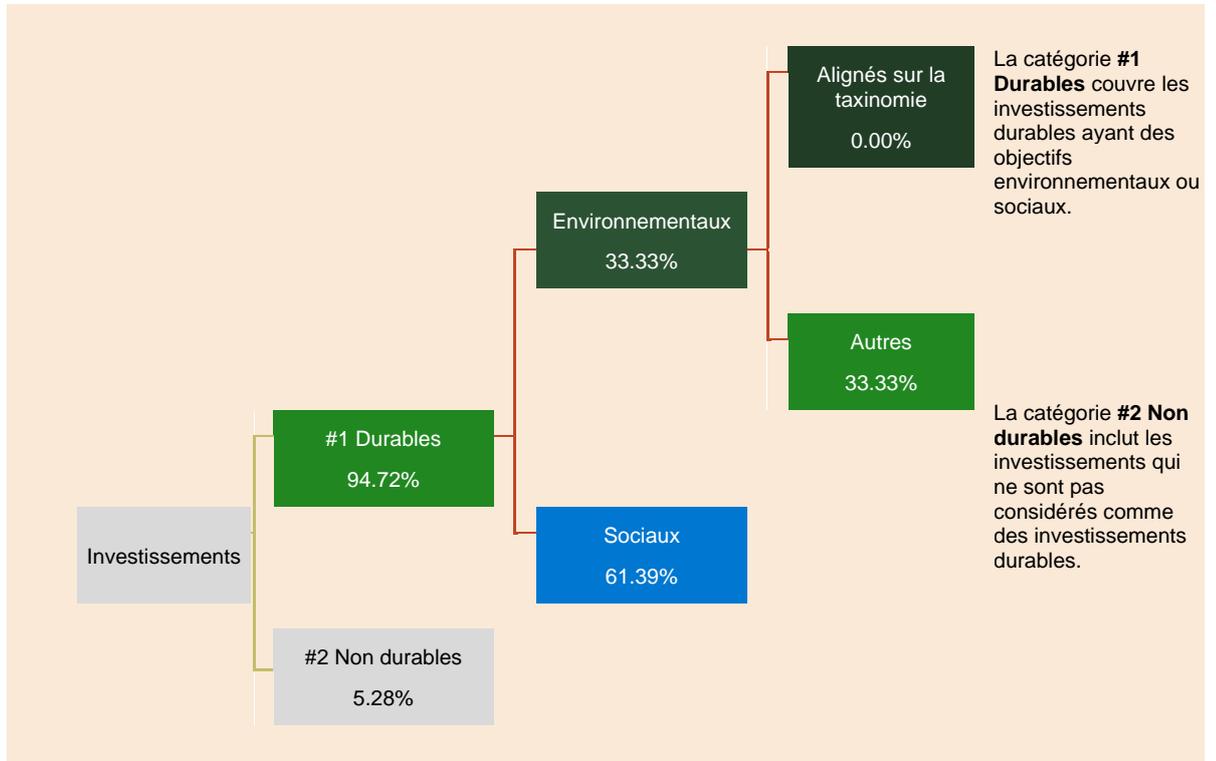
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	24.96%
Électronique et semi-conducteurs	14.96%
Internet et services d'Internet	13.35%
Industrie pharmaceutique	4.97%
Électrotechnique	4.80%
Industrie agro-alimentaire	4.65%
Télécommunication	4.62%
Construction de machines et appareils	4.61%
Assurance	4.38%
Articles de bureaux et ordinateurs	3.40%
Industrie automobile	3.31%
Distribution, commerce de détail	3.13%
Énergie et eau	1.74%
Tabac et boissons alcoolisées	1.34%
Biotechnologie	1.31%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

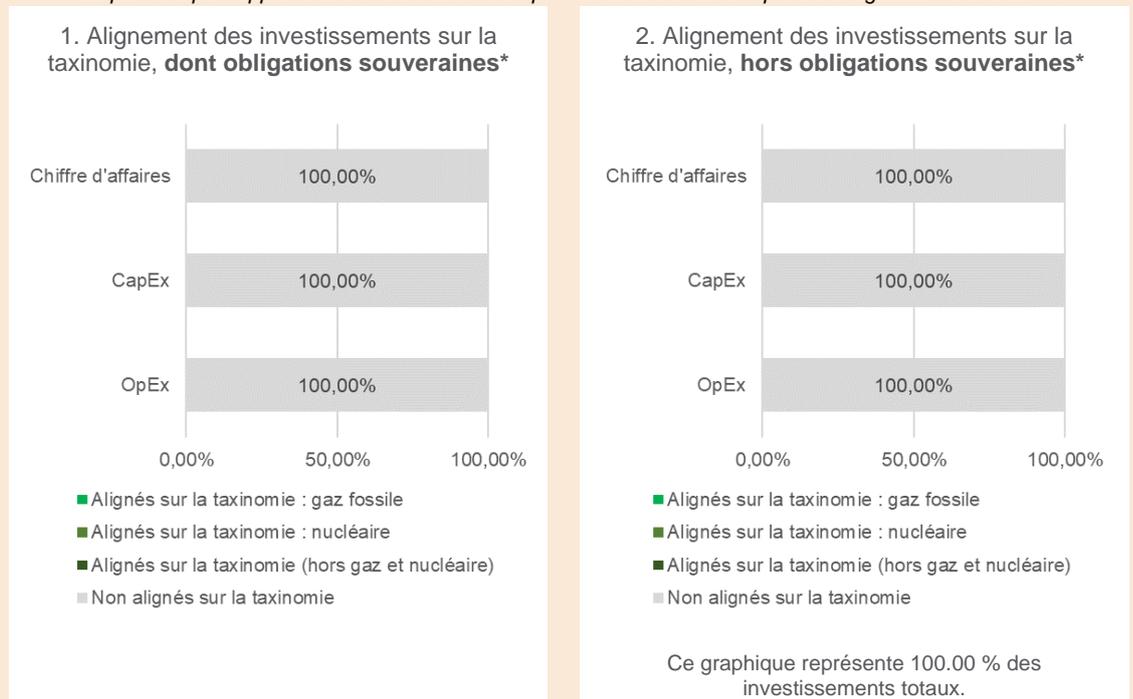
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 33,33 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,39 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 5,28 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 24,86 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 85,25 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 50,7, soit 10,6 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans sept émetteurs de secteurs du commerce de détail généraliste, des banques diversifiées, des services publics d'électricité, des viandes et aliments emballés, et des produits de soins personnels dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de sept émetteurs des secteurs du cuivre, des banques diversifiées, des composants et équipements électriques, des composants électroniques, des films et divertissements, de la restauration et des boissons gazeuses ou non alcoolisées dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 34.70% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 59.22% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	25.32	87.43	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	57.53	53.23	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	24.22	94.48
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.84	53.34

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	93.93%	97.47%
#2 Non durables	6.07%	2.53%
Environnementaux	34.70%	35.89%
Sociaux	59.22%	61.58%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	34.70%	35.89%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 52 réunions : pour 94,23 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis six, dont nous en avons soutenu 100 %.

Plus précisément, une proposition portait sur le climat (100 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (155 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé huit résolutions au total, dont 75 % ont reçu notre soutien.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Treize émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 54 émetteurs de produits financiers ciblés, 98,15 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 11 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 38 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 45 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au

regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	6,926.26	93.93%	93.93%
Émissions de GES de niveau 2	3,597.05	93.93%	93.93%
Émissions totales de GES	10,523.31	93.93%	93.93%
2 - Empreinte carbone	25.32	93.93%	93.93%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	68.95	93.93%	93.93%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1.90%	92.75%	93.94%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	93.93%	93.93%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	41.60%	92.82%	93.92%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	93.93%	93.93%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Électronique et semi-conducteurs	5.09%	NLD
DASSAULT SYST.	Internet et services d'Internet	4.27%	FRA
KBC GROUPE SA	Banques et autres institutions financières	4.13%	BEL
BEIERSDORF AG	Industrie pharmaceutique	4.06%	DEU
KERRY GROUP -A-	Industrie agro-alimentaire	3.75%	IRL
SANOFI	Industrie pharmaceutique	3.60%	FRA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Électrotechnique	3.34%	FRA
L'OREAL SA	Industrie pharmaceutique	3.10%	FRA
INTESA SANPAOLO	Banques et autres institutions financières	2.91%	ITA
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Services divers	2.83%	FRA
FINECOBANK	Banques et autres institutions financières	2.83%	ITA
ESSILORLUXOTTICA SA	Industrie pharmaceutique	2.79%	FRA
KINGSPAN GROUP	Matériaux de construction	2.69%	IRL
BUREAU VERITAS SA	Services divers	2.65%	FRA
UNILEVER	Industrie agro-alimentaire	2.18%	GBR

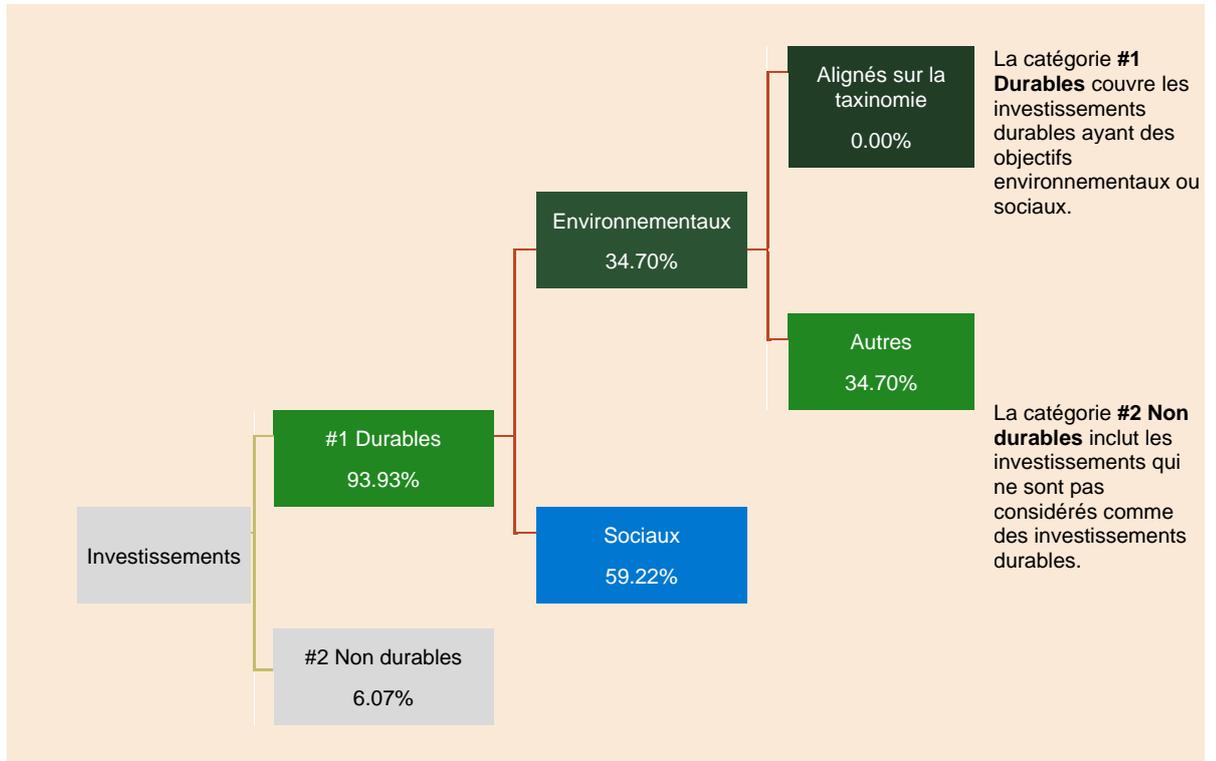
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	22.42%
Industrie pharmaceutique	18.29%
Électronique et semi-conducteurs	6.60%
Internet et services d'Internet	6.44%
Industrie agro-alimentaire	6.12%
Services divers	5.48%
Électrotechnique	5.31%
Assurance	5.29%
Chimie	4.64%
Matériaux de construction	2.95%
Immobilier	2.46%
Textile et habillement	2.39%
Distribution, commerce de détail	2.28%
Énergie et eau	2.12%
Art graphique, maison d'édition	1.64%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

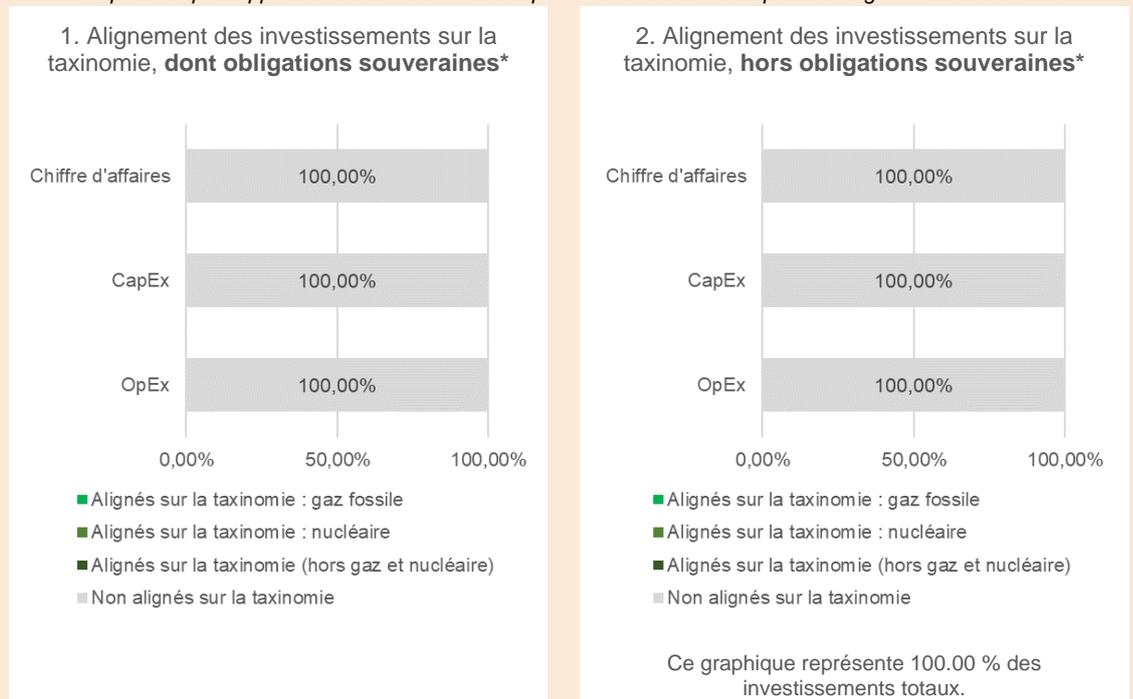
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 34,7 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 59,22 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 6,07 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 25,32 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 71,04 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,53, soit 8,07 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des produits chimiques de spécialité dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti d'un émetteur des secteurs de l'habillement et des accessoires et biens de luxe dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 34.51%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 59.18%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	17.64	76.15	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	58.36	53.67	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	17.67	77.43
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	59.84	53.65

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	93.69%	98.46%
#2 Non durables	6.31%	1.54%
Environnementaux	34.51%	37.20%
Sociaux	59.18%	61.25%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	34.51%	37.20%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 76 réunions : pour 96,05 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 17, dont nous en avons soutenu 100 %.

Plus précisément, une proposition portait sur le climat (100 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (384 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé huit résolutions au total, dont 75 % ont reçu notre soutien.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quinze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 81 émetteurs de produits financiers ciblés, 97,53 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 12 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 56 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 69 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au

regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	14,742.02	93.69%	93.69%
Émissions de GES de niveau 2	8,963.06	93.69%	93.69%
Émissions totales de GES	23,705.08	93.69%	93.69%
2 - Empreinte carbone	17.64	93.69%	93.69%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	53.87	93.69%	93.69%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1.56%	93.10%	93.69%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	93.69%	93.69%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	40.38%	92.91%	93.69%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	93.69%	93.69%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	Industrie agro-alimentaire	4.42%	CHE
KBC GROUPE SA	Banques et autres institutions financières	3.79%	BEL
COMPASS GROUP	Restauration, industrie hôtelière	3.13%	GBR
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Biens de consommation divers	3.00%	GBR
ROCHE HOLDING LTD	Industrie pharmaceutique	2.86%	CHE
ASML HOLDING NV	Électronique et semi-conducteurs	2.85%	NLD
BEIERSDORF AG	Industrie pharmaceutique	2.67%	DEU
SANOFI	Industrie pharmaceutique	2.46%	FRA
UNILEVER	Industrie agro-alimentaire	2.44%	GBR
ASTRAZENECA PLC	Industrie pharmaceutique	2.43%	GBR
FINECOBANK	Banques et autres institutions financières	2.42%	ITA
KERRY GROUP -A-	Industrie agro-alimentaire	2.38%	IRL
DASSAULT SYST.	Internet et services d'Internet	2.29%	FRA
INTESA SANPAOLO	Banques et autres institutions financières	2.03%	ITA
ESSILORLUXOTTICA SA	Industrie pharmaceutique	1.94%	FRA

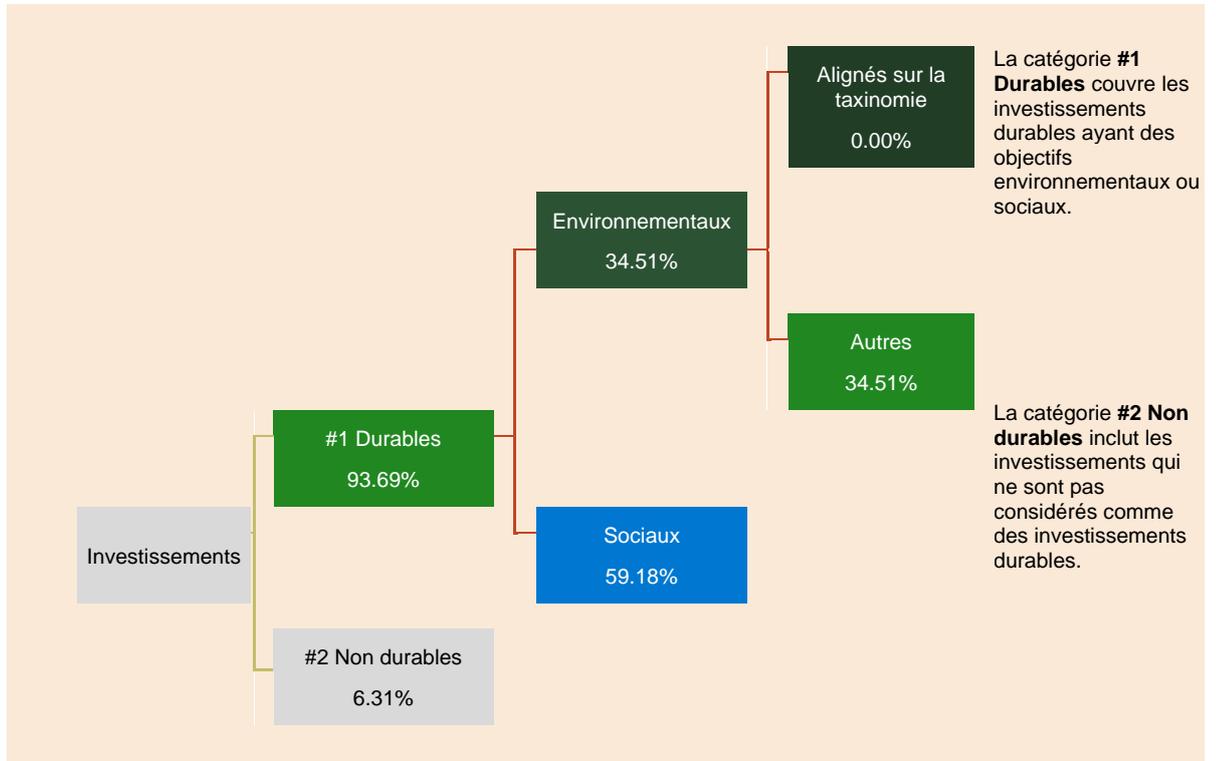
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Industrie pharmaceutique	20.45%
Banques et autres institutions financières	19.51%
Industrie agro-alimentaire	9.35%
Construction de machines et appareils	5.34%
Électronique et semi-conducteurs	4.96%
Chimie	4.94%
Assurance	3.82%
Services divers	3.66%
Biens de consommation divers	3.55%
Internet et services d'Internet	3.16%
Restauration, industrie hôtelière	3.13%
Électrotechnique	2.79%
Énergie et eau	2.41%
Immobilier	2.27%
Textile et habillement	2.14%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

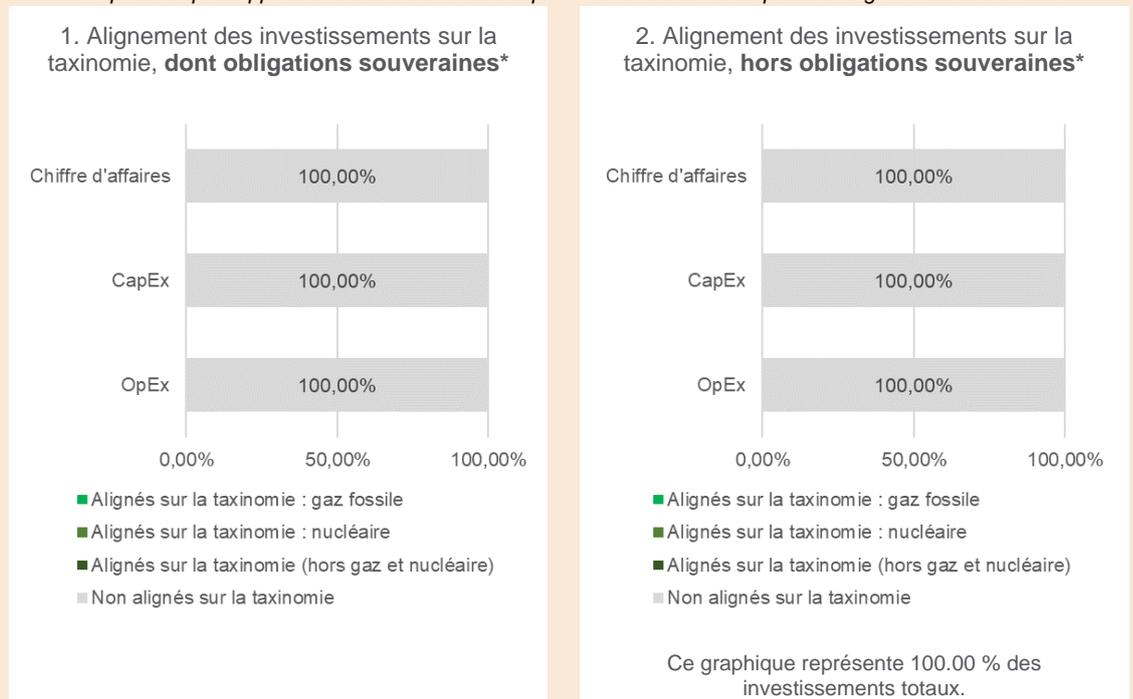
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 34,51 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 59,18 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 6,31 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 17,64 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 76,84 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier est restée stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 58,36, soit 8,75 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des produits chimiques de spécialité dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti d'un émetteur des secteurs de l'habillement et des accessoires et biens de luxe dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

54930007EIIIG5DZ61751

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 28.68%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 65.65%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	9.61	94.56	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	60.47	53.29	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	10.98	108.04
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	60.84	52.33

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	94.33%	98.12%
#2 Non durables	5.67%	1.88%
Environnementaux	28.68%	26.77%
Sociaux	65.65%	71.35%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	28.68%	26.77%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prôtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 66 réunions : pour 92,42 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 12, dont nous en avons soutenu 91,67 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (325 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé huit résolutions au total, dont 75 % ont reçu notre soutien.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Deux émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 55 émetteurs de produits financiers ciblés, 81,82 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 25 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 23 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant

compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	992.16	93.79%	94.34%
Émissions de GES de niveau 2	1,135.89	93.79%	94.34%
Émissions totales de GES	2,128.05	93.79%	94.34%
2 - Empreinte carbone	9.61	93.79%	94.34%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	34.12	93.79%	94.34%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.58%	91.70%	94.34%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	94.33%	94.33%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	40.42%	86.41%	94.34%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	94.33%	94.33%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
HALMA PLC	Électronique et semi-conducteurs	4.03%	GBR
BIOMERIEUX SA	Industrie pharmaceutique	3.98%	FRA
KBC ANCORA CVA	Banques et autres institutions financières	3.82%	BEL
INTERTEK GROUP PLC	Textile et habillement	3.41%	GBR
SPIRAX-SARCO ENGIN	Construction de machines et appareils	3.16%	GBR
FINECOBANK	Banques et autres institutions financières	3.16%	ITA
BANKINTER SA - REG SHS	Banques et autres institutions financières	3.07%	ESP
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	Banques et autres institutions financières	2.78%	CHE
UNITE GROUP PLC	Immobilier	2.68%	GBR
BARCO - REG SHS	Internet et services d'Internet	2.66%	BEL
ADMIRAL GROUP PLC	Assurance	2.64%	GBR
TECAN GROUP NAM.AKT	Industrie pharmaceutique	2.56%	CHE
BFF BANK S.P.A	Banques et autres institutions financières	2.55%	ITA
TOPDANMARK AS	Assurance	2.41%	DNK
KINGSPAN GROUP	Matériaux de construction	2.39%	IRL

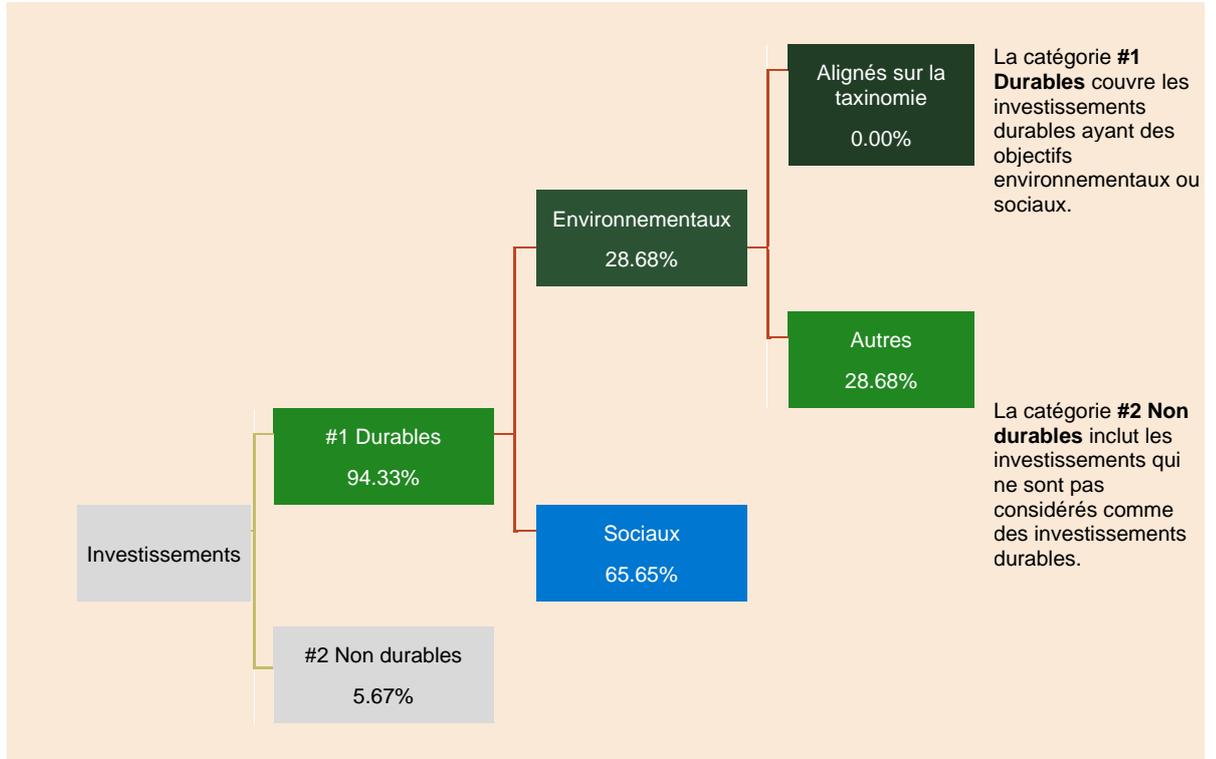
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	24.13%
Immobilier	11.85%
Industrie pharmaceutique	9.86%
Construction de machines et appareils	8.06%
Assurance	5.76%
Électronique et semi-conducteurs	5.71%
Textile et habillement	5.58%
Internet et services d'Internet	5.50%
Services divers	4.62%
Industrie agro-alimentaire	3.86%
Matériaux de construction	3.49%
Biens de consommation divers	3.47%
Pierres et métaux précieux	1.85%
Chimie	1.61%
Biotechnologie	1.60%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

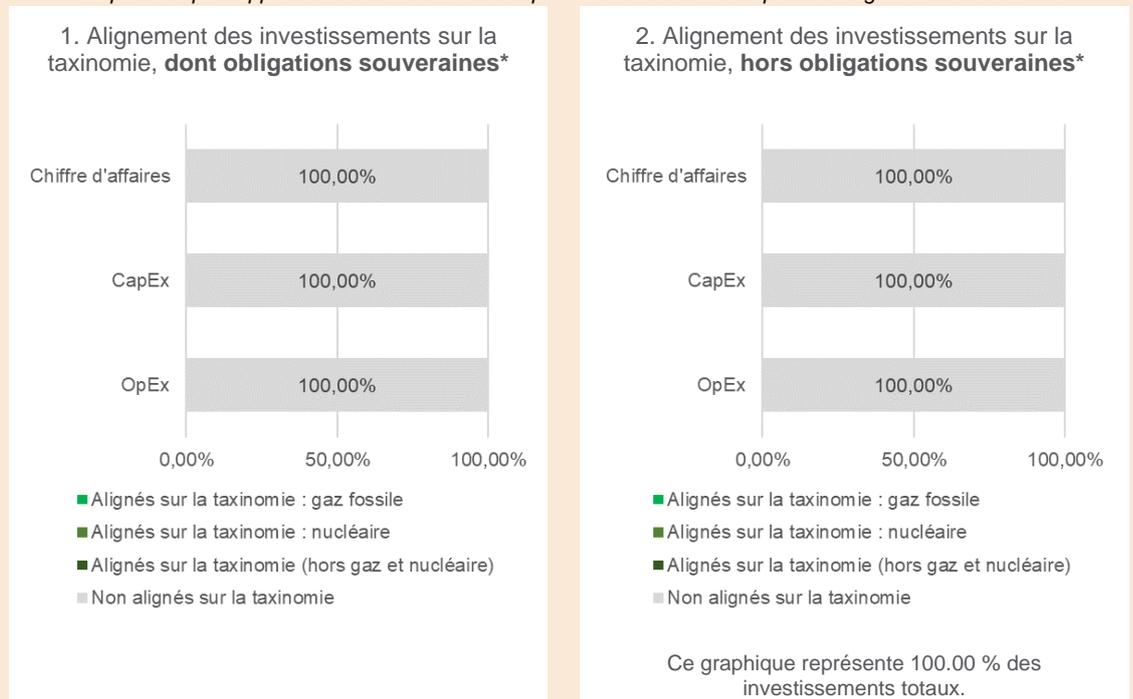
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 28,68 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 65,65 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 5,67 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 9,61 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 89,84 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 12,46 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 60,47, soit 13,48 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des machines, fournitures et composants industriels dont le profil ESG s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 37.75%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 61.40%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	30.45	64.24	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	53.69	50.56	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	35.33	69.62
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	53.22	49.34

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	99.15%	99.49%
#2 Non durables	0.85%	0.75%
Environnementaux	37.75%	37.88%
Sociaux	61.40%	61.61%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	37.75%	37.88%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 88 réunions : pour 39,77 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (849 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé neuf résolutions au total, dont 55,56 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, trois résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 100 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 86 émetteurs de produits financiers ciblés, 97,67 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 4 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 64 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 19 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO2/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, un émetteur est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	5,599.93	99.07%	99.15%
Émissions de GES de niveau 2	8,415.37	99.07%	99.15%
Émissions totales de GES	14,015.30	99.07%	99.15%
2 - Empreinte carbone	30.45	99.07%	99.15%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	53.78	99.07%	99.15%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.03%	97.75%	99.15%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.15%	99.15%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	18.88%	97.06%	99.15%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.15%	99.15%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
TOYOTA MOTOR CORP	Industrie automobile	5.16%	JPN
SONY CORP	Électronique et semi-conducteurs	3.40%	JPN
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	Banques et autres institutions financières	3.02%	JPN
HITACHI LTD	Électronique et semi-conducteurs	2.79%	JPN
TAKEDA PHARMACEUTICAL	Industrie pharmaceutique	2.69%	JPN
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Banques et autres institutions financières	2.32%	JPN
FANUC CORP SHS	Électrotechnique	2.21%	JPN
CANON INC	Électronique et semi-conducteurs	2.16%	JPN
FAST RETAILING CO LTD	Distribution, commerce de détail	2.15%	JPN
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	Transport	2.01%	JPN
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	Télécommunication	1.96%	JPN
DAIICHI SANKYO CO LTD	Industrie pharmaceutique	1.96%	JPN
NINTENDO CO LTD	Électronique et semi-conducteurs	1.95%	JPN
SEKISUI HOUSE LTD	Matériaux de construction	1.89%	JPN
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	Matériaux de construction	1.88%	JPN

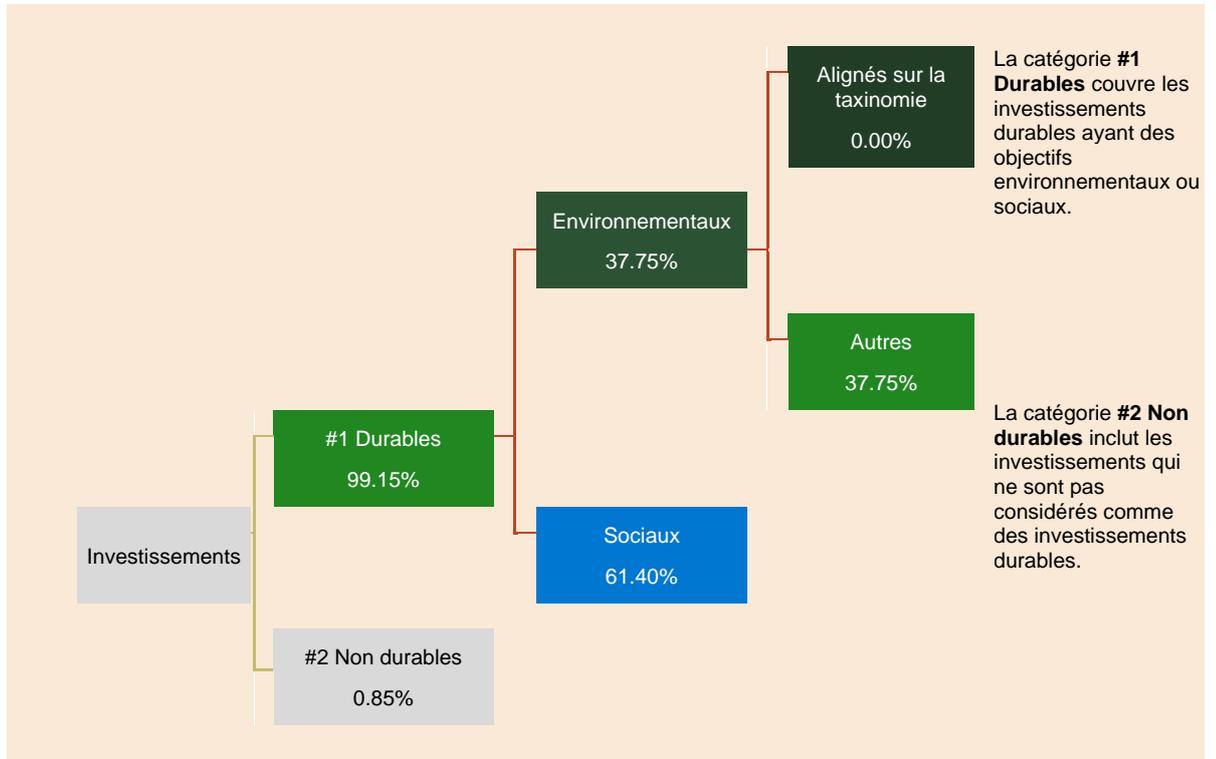
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Électronique et semi-conducteurs	21.98%
Banques et autres institutions financières	16.59%
Industrie pharmaceutique	8.58%
Industrie automobile	6.50%
Construction de machines et appareils	6.20%
Matériaux de construction	5.04%
Transport	4.63%
Art graphique, maison d'édition	3.56%
Industrie agro-alimentaire	3.47%
Télécommunication	3.46%
Distribution, commerce de détail	2.93%
Internet et services d'Internet	2.82%
Articles de bureaux et ordinateurs	2.80%
Chimie	2.78%
Immobilier	2.54%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

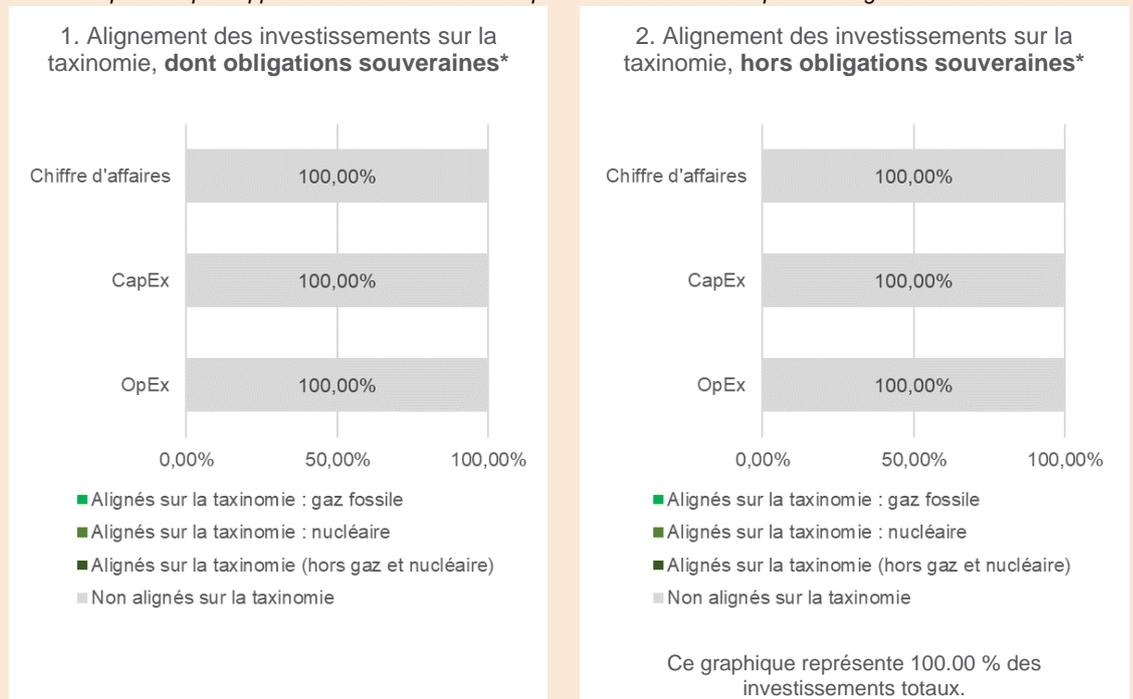
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 37,75 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,4 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 0,85 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 30,45 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 52,59 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 13,81 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti d'un émetteur du secteur du courtage et de la distribution dont l'empreinte carbone s'agrandit.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 53,69, soit 6,2 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans neuf émetteurs des secteurs de la publicité, du commerce de détail généraliste, des banques diversifiées, des activités immobilières diversifiées, des machines, fournitures et composants industriels, de l'acier et du courtage et de la distribution dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de six émetteurs des secteurs des produits de construction, de la construction et ingénierie, des banques diversifiées, de la construction résidentielle, du transport maritime et du financement spécialisé dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 32.49%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 67.36%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	40.46	76.15	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	56.61	53.67	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	39.84	77.43
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	57.05	53.65

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	99.85%	99.05%
#2 Non durables	0.15%	0.95%
Environnementaux	32.49%	32.60%
Sociaux	67.36%	66.45%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	32.49%	32.60%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 143 réunions : pour 94,41 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 36, dont nous en avons soutenu 100 %.

Plus précisément, trois propositions portaient sur le climat (100 % de soutien).

En outre, pour chaque point lié à l'élection des administrateurs (780 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 20 résolutions au total, dont 30 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, quatre résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 25 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quatorze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 137 émetteurs de produits financiers ciblés, 96,35 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 21 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 90 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 105 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	15,299.64	99.54%	99.96%
Émissions de GES de niveau 2	5,307.41	99.54%	99.96%
Émissions totales de GES	20,607.04	99.54%	99.96%
2 - Empreinte carbone	40.46	99.54%	99.96%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	85.33	99.54%	99.96%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4.09%	98.55%	99.97%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.96%	99.96%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	40.57%	98.82%	99.95%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.96%	99.96%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Électronique et semi-conducteurs	3.33%	NLD
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	Industrie pharmaceutique	3.04%	CHE
ASTRAZENECA PLC	Industrie pharmaceutique	3.04%	GBR
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	Industrie agro-alimentaire	2.80%	CHE
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Services divers	2.52%	FRA
ROCHE HOLDING LTD	Industrie pharmaceutique	2.26%	CHE
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	Électrotechnique	2.05%	DEU
SANOFI	Industrie pharmaceutique	2.00%	FRA
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	Industrie pharmaceutique	1.93%	DNK
L'OREAL SA	Industrie pharmaceutique	1.74%	FRA
NOVO NORDISK	Industrie pharmaceutique	1.71%	DNK
SAP AG	Internet et services d'Internet	1.70%	DEU
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	Électrotechnique	1.65%	CHE
GSK REG SHS	Industrie pharmaceutique	1.54%	GBR
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	Télécommunication	1.46%	DEU

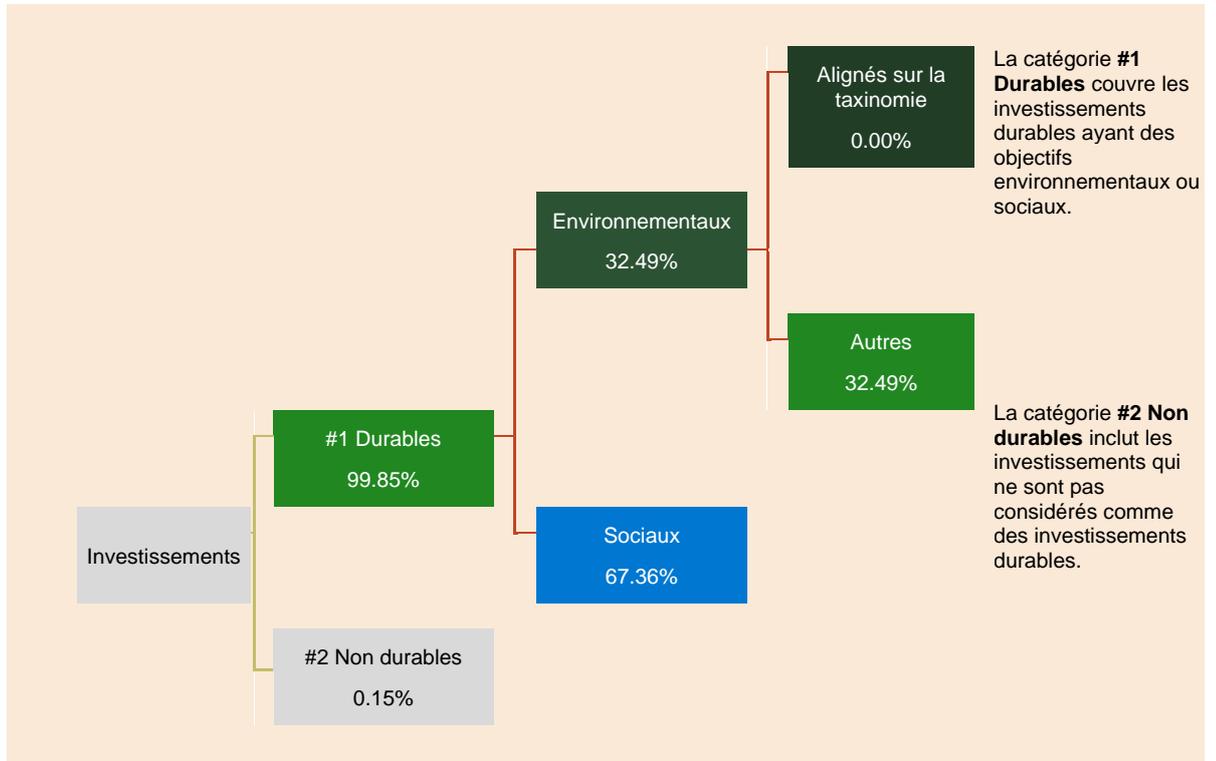
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Industrie pharmaceutique	20.67%
Banques et autres institutions financières	8.81%
Télécommunication	5.79%
Assurance	5.57%
Électrotechnique	4.59%
Distribution, commerce de détail	4.49%
Immobilier	4.49%
Électronique et semi-conducteurs	4.30%
Industrie automobile	4.21%
Énergie et eau	3.89%
Restauration, industrie hôtelière	3.84%
Industrie agro-alimentaire	3.73%
Matériaux de construction	3.71%
Construction de machines et appareils	3.44%
Art graphique, maison d'édition	3.39%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

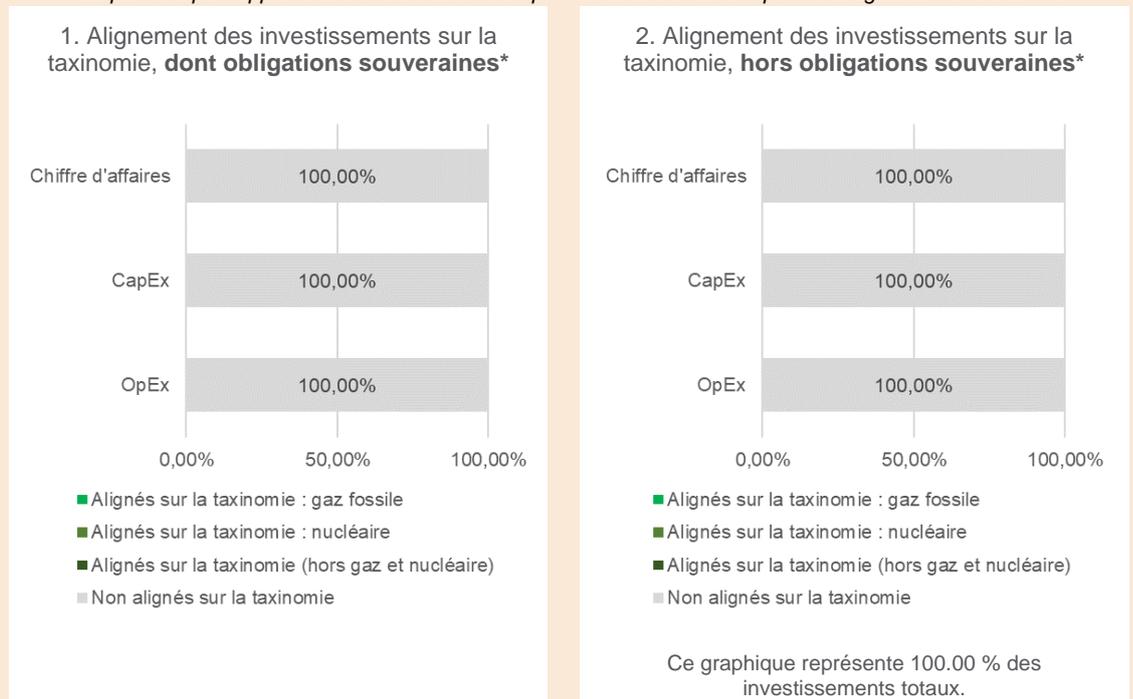
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 32,49 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 67,36 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 0,15 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 40,46 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 46,86 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 56,61, soit 5,49 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans cinq émetteurs de secteurs du commerce de détail généraliste, de la construction et ingénierie, des machines de construction et du matériel lourd de transport, et du conseil et autres services en informatique dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de neuf émetteurs des secteurs de l'habillement, des accessoires et biens de luxe, de la transmission par câble et satellite, des machines de construction et du matériel lourd de transport, du cuivre, des banques diversifiées, des services de télécommunications intégrés, du transport maritime et des produits chimiques de spécialité dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 30.07%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 69.39%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	19.02	35.22	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	55.12	51.08	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	19.98	40.24
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.34	50.51

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	99.46%	99.28%
#2 Non durables	0.54%	0.71%
Environnementaux	30.07%	35.11%
Sociaux	69.39%	64.17%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	30.07%	35.11%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 123 réunions : pour 96,75 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

En outre, pour chaque question lié à l'élection des administrateurs (1146 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 149 résolutions au total, dont 71,81 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, 39 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 92,31 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quatre émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 113 émetteurs de produits financiers ciblés, 87,61 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 6 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 74 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 53 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant

compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, deux émetteurs sont devenus inéligibles au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	16,164.49	99.19%	99.78%
Émissions de GES de niveau 2	13,076.00	99.19%	99.78%
Émissions totales de GES	29,240.49	99.19%	99.78%
2 - Empreinte carbone	19.02	99.19%	99.78%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	109.91	99.19%	99.78%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2.58%	98.72%	99.78%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.73%	99.78%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	33.97%	98.31%	99.78%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.73%	99.78%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
APPLE INC	Articles de bureaux et ordinateurs	7.80%	USA
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	7.51%	USA
NVIDIA CORP	Électronique et semi-conducteurs	2.83%	USA
ALPHABET INC -A-	Internet et services d'Internet	2.61%	USA
ALPHABET INC -C-	Internet et services d'Internet	2.34%	USA
UNITEDHEALTH GROUP INC	Soins de santé	2.08%	USA
VISA INC -A-	Internet et services d'Internet	1.99%	USA
PROCTER & GAMBLE CO	Biens de consommation divers	1.74%	USA
HOME DEPOT INC	Distribution, commerce de détail	1.74%	USA
MASTERCARD INC -A-	Banques et autres institutions financières	1.69%	USA
TESLA MOTORS INC	Industrie automobile	1.58%	USA
LINDE PLC	Chimie	1.52%	IRL
ELI LILLY & CO	Biotechnologie	1.47%	USA
THERMO FISHER SCIENT SHS	Électronique et semi-conducteurs	1.44%	USA
CISCO SYSTEMS INC	Articles de bureaux et ordinateurs	1.39%	USA

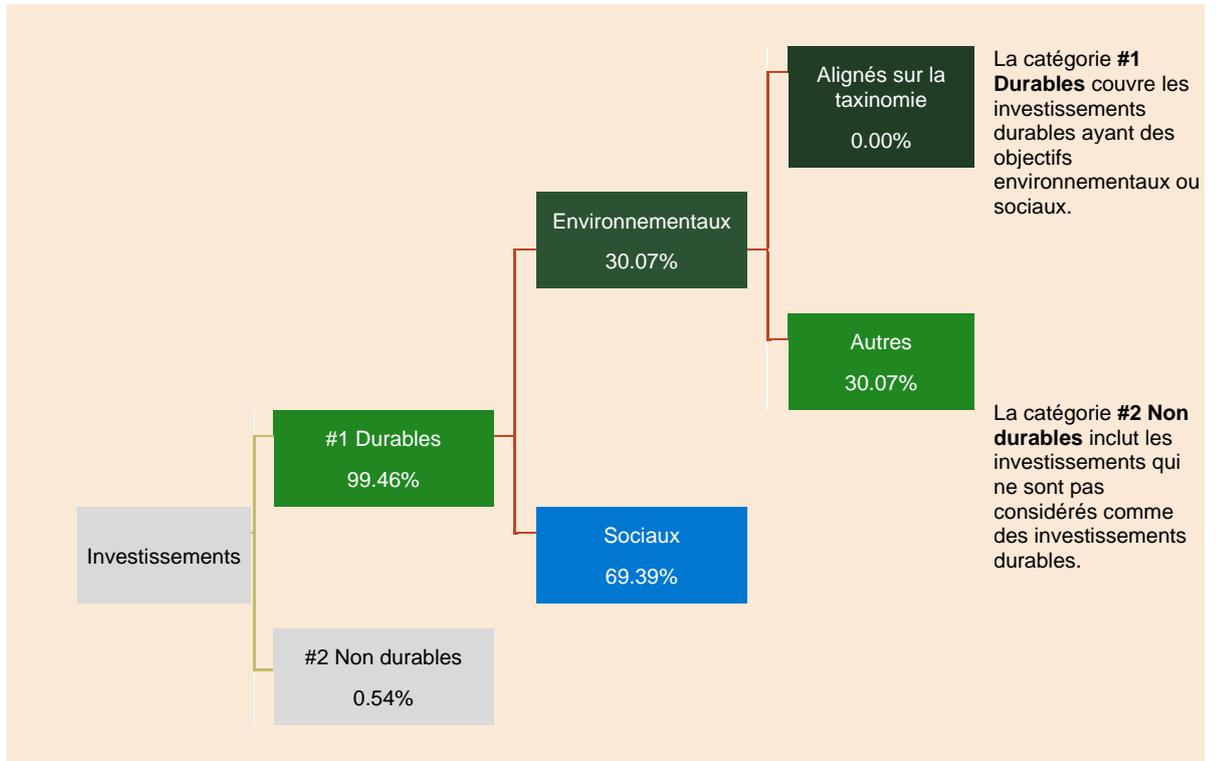
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	22.11%
Articles de bureaux et ordinateurs	9.52%
Banques et autres institutions financières	8.91%
Industrie pharmaceutique	7.71%
Électronique et semi-conducteurs	7.42%
Distribution, commerce de détail	5.21%
Immobilier	4.52%
Soins de santé	4.43%
Biotechnologie	3.18%
Chimie	3.07%
Biens de consommation divers	2.86%
Textile et habillement	2.82%
Énergie et eau	2.25%
Industrie automobile	2.03%
Électrotechnique	1.92%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

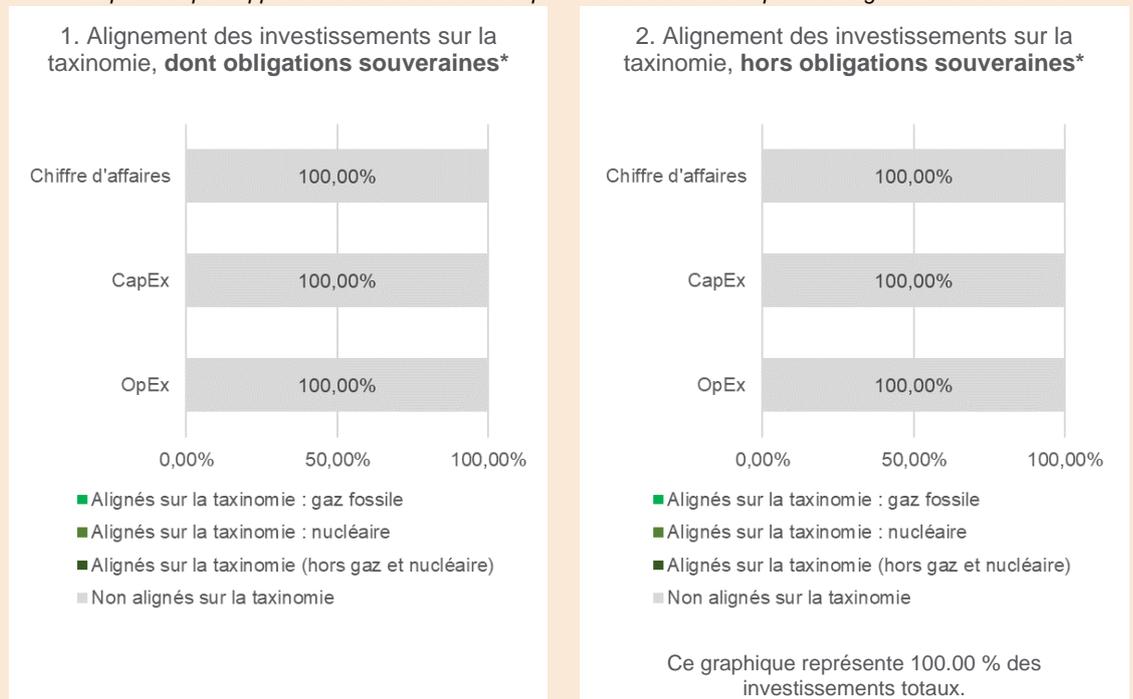
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 30,07 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 69,39 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 0,54 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 19,02 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 45,99 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 4,8 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti de deux émetteurs du secteur du transport ferroviaire dont l'empreinte carbone s'agrandit.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 55,12, soit 7,91 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 1,44 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans 17 émetteurs des secteurs du commerce de détail de l'habillement, de la gestion d'actifs et des banques dépositaires, de la transmission par câble et satellite, des machines de construction et du matériel lourd de transport, du traitement des données et des services externalisés, des banques diversifiées, des services de fabrication de produits électroniques, des données et échanges financiers, de la chaussure, des équipements de soins de santé, des REIT hôteliers ou de centres de villégiature, de gaz industriels, de REIT industriels, des films et divertissements, des viandes et aliments emballés, des services immobiliers et des banques régionales dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de 12 émetteurs des secteurs des grands magasins, des banques diversifiées, des conglomérats industriels, de la banque d'investissement et du courtage, des films et divertissements, des viandes et aliments emballés, des banques régionales, des semi-conducteurs et des produits chimiques de spécialité dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 29.27% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 70.11% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	23.29	47.39	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	55.58	51.59	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Réduction de 30 % par rapport à l'indice de référence	2022	15.15	51.74
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	55.28	51.03

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	99.38%	99.33%
#2 Non durables	0.62%	0.66%
Environnementaux	29.27%	32.52%
Sociaux	70.11%	66.81%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	29.27%	32.52%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prônons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 203 réunions : pour 91,13 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 15, dont nous en avons soutenu 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (1660 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 121 résolutions au total, dont 66,94 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, 33 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 81,82 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>],

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Neuf émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 175 émetteurs de produits financiers ciblés, 84 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 19 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 109 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 92 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres

indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, deux émetteurs sont devenus inéligibles au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	19,342.60	98.81%	99.39%
Émissions de GES de niveau 2	13,224.98	98.81%	99.39%
Émissions totales de GES	32,567.58	98.81%	99.39%
2 - Empreinte carbone	23.29	98.81%	99.39%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	81.67	98.81%	99.39%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2.28%	98.43%	99.39%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.38%	99.39%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	34.84%	97.69%	99.39%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.38%	99.39%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
APPLE INC	Articles de bureaux et ordinateurs	5.80%	USA
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	5.06%	USA
ALPHABET INC -A-	Internet et services d'Internet	1.95%	USA
ALPHABET INC -C-	Internet et services d'Internet	1.83%	USA
NVIDIA CORP	Électronique et semi-conducteurs	1.77%	USA
VISA INC -A-	Internet et services d'Internet	1.63%	USA
PROCTER & GAMBLE CO	Biens de consommation divers	1.43%	USA
MASTERCARD INC -A-	Banques et autres institutions financières	1.38%	USA
LINDE PLC	Chimie	1.36%	IRL
NOVARTIS AG PREFERRED SHARE	Industrie pharmaceutique	1.23%	CHE
UNITEDHEALTH GROUP INC	Soins de santé	1.23%	USA
ELI LILLY & CO	Biotechnologie	1.19%	USA
LOWE'S CO INC	Distribution, commerce de détail	1.02%	USA
THERMO FISHER SCIENT SHS	Électronique et semi-conducteurs	0.93%	USA
TESLA MOTORS INC	Industrie automobile	0.93%	USA

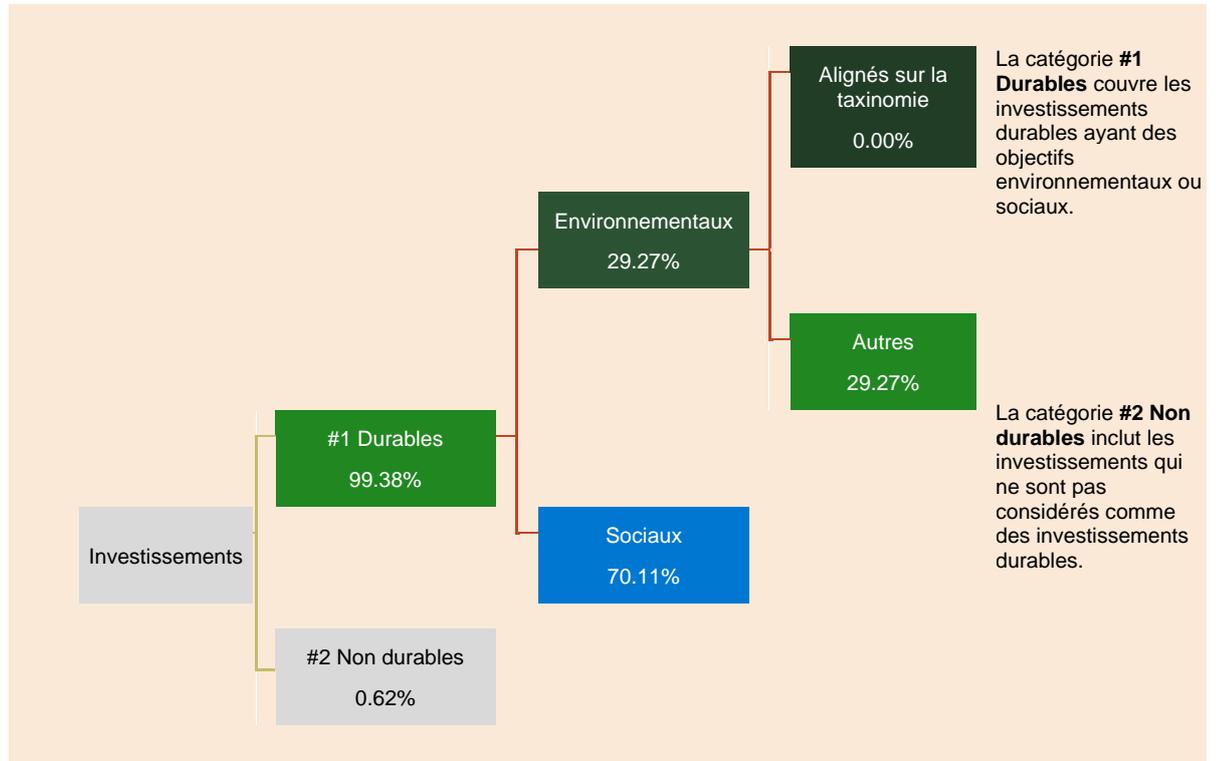
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	18.81%
Banques et autres institutions financières	13.78%
Industrie pharmaceutique	8.21%
Articles de bureaux et ordinateurs	6.56%
Électronique et semi-conducteurs	5.69%
Distribution, commerce de détail	5.20%
Immobilier	3.71%
Art graphique, maison d'édition	2.99%
Biotechnologie	2.98%
Textile et habillement	2.95%
Assurance	2.77%
Chimie	2.44%
Biens de consommation divers	2.38%
Soins de santé	2.32%
Transport	2.24%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

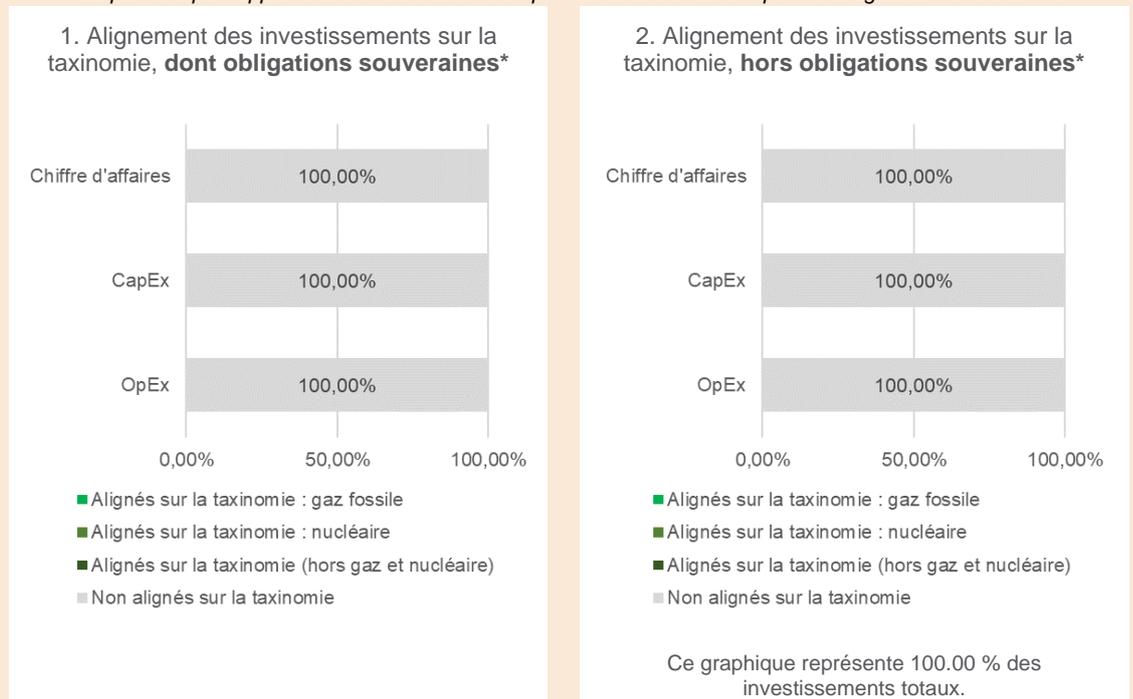
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 29,27 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 70,11 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 0,62 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 23,29 tonnes éqCO2 par million d'euros investi, soit 50,86 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti de deux émetteurs des secteurs du transport ferroviaire et du courtage et de la distribution dont l'empreinte carbone s'agrandit.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 55,58, soit 7,74 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans 15 émetteurs des secteurs du commerce de détail de l'habillement, de la gestion et des banques dépositaires, de la transmission par câble et satellite, des machines de construction et du matériel lourd de transport, des services de fabrication de produits électroniques, des données et échanges financiers, de la chaussure, des REIT hôteliers ou de centres de villégiature, des ressources humaines et services d'emploi, des gaz industriels, des infrastructures et services Internet, des viandes et aliments emballés, et des services immobiliers dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de 11 émetteurs des secteurs de l'habillement, des accessoires et biens de luxe, du commerce de détail généraliste, de la construction et ingénierie, des banques diversifiées, des magasins de marchandises diverses, de la banque d'investissement et du courtage, des participations multisectorielles et des banques régionales dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●○ <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 45.03%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 45.07%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé. Ce seuil est inférieur d'environ 30 % à celui de l'univers d'investissement.
- Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré, y compris les émetteurs souverains et les entreprises émettrices, issu de l'analyse ESG exclusive de Candriam, supérieur à 55 (sur une échelle de 0 à 100).

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment visait à obtenir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé. Ce seuil est inférieur d'environ 30 % à celui de l'univers d'investissement.

Le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à son indice de référence en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. Dans une phase ultérieure, d'autres mesures seront prises afin d'assurer la réduction des émissions de carbone.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 100)	51.82		
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à 50	57.45		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 100)	2022	40.41	
Score ESG - Pays et Entreprise - Supérieur à 55	2022	56.09	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Durables	90.10%	91.39%
#2 Non durables	9.90%	8.61%
Environnementaux	45.03%	52.43%
Sociaux	45.07%	38.96%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Autres	45.03%	52.43%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs -entreprises et souverains- qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))



ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>]. Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Deux émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [<https://www.cdp.net/fr/>], qui alimente nos processus d'investissement : sur les 17 émetteurs de produits financiers ciblés, 94,12 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 6 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 9 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 16 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant des à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 354 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans notre évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2023 s'établissait à 354 gCO₂/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les sociétés tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon, de la production d'électricité par des centrales au charbon et d'activités liées au charbon, comme l'exploration, la transformation, le transport et la distribution sont automatiquement exclues.

En outre, les sociétés dépassant un seuil de 5 % de revenus provenant de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz, notamment l'exploration, l'extraction, le raffinage et le transport, sont inéligibles à l'investissement. De même, les entités exposées à plus de 5 % à une exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz sont également exclues.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil de 5 % d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil de 5 % à l'exploitation conventionnel du pétrole et du gaz ou à l'exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz.

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de leur participation à de telles activités.

PAI 16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de niveau 1	25,657.33	75.30%	79.43%
Émissions de GES de niveau 2	6,102.35	75.30%	79.43%
Émissions totales de GES	31,759.68	75.30%	79.15%
2 - Empreinte carbone	51.82	75.30%	79.15%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements ^a	92.86	76.03%	79.13%
4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3.78%	74.39%	79.02%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	78.59%	79.06%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	40.62%	65.99%	79.38%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	78.59%	79.06%
15 - Intensité de GES	215.09	5.21%	9.19%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	9.19%	9.19%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
THERMO FISCHER FL.R 21-23 18/11Q	Banques et autres institutions financières	2.13%	NLD
ABN AMRO BK FL.R 23-25 10/01Q	Banques et autres institutions financières	2.08%	NLD
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUST Z USD C	Institutions non classifiables	1.97%	LUX
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 23-25 17/01Q	Banques et autres institutions financières	1.89%	CAN
TORONTO DOMINION BK FL.R 23-25 20/01Q	Banques et autres institutions financières	1.84%	CAN
REPU OF FINL SUOM ZCP 13-02-24	Obligations d'États, Provinces et communes	1.74%	FIN
SG FL.R 23-25 13/01Q	Banques et autres institutions financières	1.34%	FRA
ABN AMRO CANDRIAM SUSTAINABLE TREASURY I	Fonds d'investissement	1.19%	FRA
BANK OF MONTREAL FL.R 23-25 06/06Q	Banques et autres institutions financières	1.16%	CAN
JAPA TREA DISC BIL ZCP 19-02-24	Obligations d'États, Provinces et communes	1.13%	JPN
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 23-25 02/05Q	Banques et autres institutions financières	1.09%	CAN
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 21-23 09/09Q	Banques et autres institutions financières	1.06%	ESP
COMPAGNIE DE SAINT G FL.R 23-24 18/07Q	Matériaux de construction	1.04%	FRA
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	Banques et autres institutions financières	0.91%	FRA
THE TO OISEST+0.41% 14-11-23	Banques et autres institutions financières	0.90%	GBR

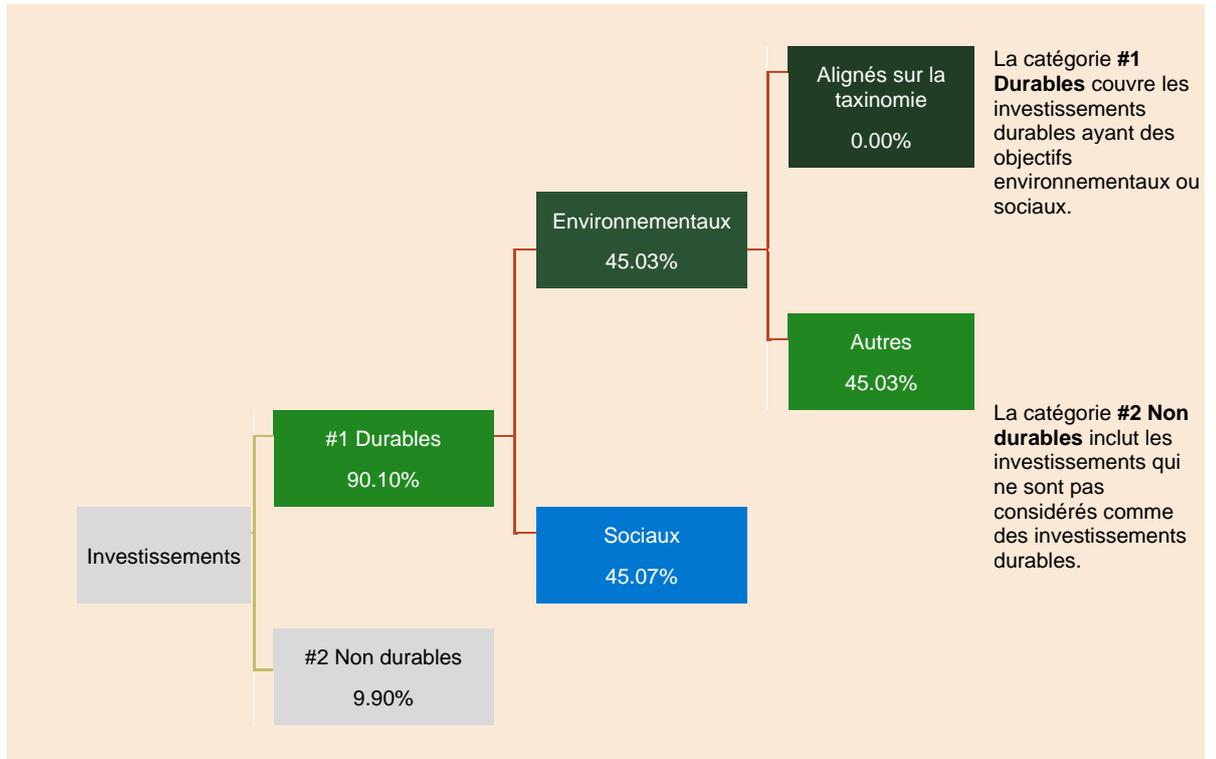
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	57.46%
Obligations d'États, Provinces et communes	8.64%
Fonds d'investissement	6.62%
Immobilier	4.48%
Internet et services d'Internet	3.38%
Énergie et eau	2.85%
Institutions non classifiables	2.66%
Matériaux de construction	1.81%
Électrotechnique	1.77%
Chimie	1.46%
Construction de machines et appareils	1.33%
Industrie pharmaceutique	1.06%
Distribution, commerce de détail	0.93%
Industrie automobile	0.83%
Industrie agro-alimentaire	0.83%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

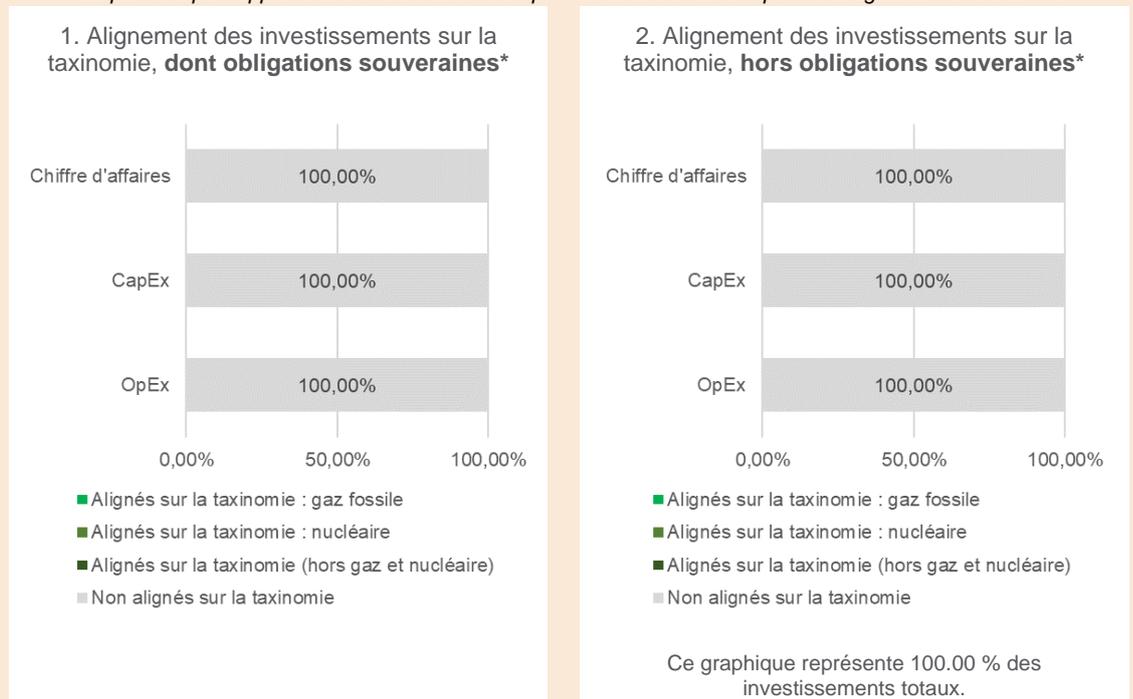
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 45,03 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 45,07 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 9,9 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 100 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 51,82 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à un seuil absolu, actuellement fixé à 50.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,45.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 2,42 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti de cinq émetteurs des secteurs de l'habillement, des accessoires et biens de luxe, et de la banque dont le score ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.